



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







V 205/
14

HISTOIRE ABRÉGÉE
DE LA BIEN-HEUREUSE
COLETTE BOELLET.

M^r COLLET (Prêtre)

HISTOIRE ABRÉGÉE
DE LA BIEN-HEUREUSE
COLETTE BOELLET,
RÉFORMATRICE DE L'ORDRE
DE SAINTE CLAIRE;

A V E C
L'ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE
DE LA VERTUEUSE
PHILIPPE,
DUCHESSE DE GUELDRES;

Décédée dans l'Ordre de S^e Claire.

Ouvrage posthume de M. ***

Revu , corrigé & mis au jour par M. l'Abbé
DE MONTIS, Docteur en Théologie,
& Censeur Royal.



BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines

40 - CHANTILLY

A P A R I S

Chez A. M. LOTTIN l'ainé, Libraire - Imprimeur Ordinaire
de Monseigneur le DAUPHIN & de la VILLE, rue S. Jacques,
près de Saint-Yves, au Coq & au Livre d'or.

M. D C C. L X X I

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.



PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR.

LORSQUE je fus chargé par le Magistrat d'examiner la *Vie de la bienheureuse Colette*, je ne comptois pas devoir la donner moi-même au public; mais une mort assez précipitée ayant enlevé le sçavant & pieux Ministre de Jésus-Christ, qui l'a composée, je n'ai pas cru devoir me refuser à la prière qu'on m'a faite d'adopter en quelque sorte cet Ouvrage, & de le mettre au jour; je m'en suis même chargé avec d'autant plus de plaisir, qu'après l'avoir examiné, j'avois jugé que non-seulement il seroit très-agréable & très-utile à toutes les Filles de cette Bienheureuse; mais que de plus, il pouvoit être d'une

grande instruction pour toutes les Epouses de Jésus-Christ, dans quelque'Ordre, & de quelque'Institut qu'elles pussent être ; outre qu'elles ne font toutes qu'un seul corps en Jésus-Christ, & qu'un membre doit se réjouir du bonheur de l'autre. * Il n'est point de vie particuliere qui n'ait des traits intéressans, & qui ne montre par-là une voie, un moyen sensible de perfection; & quoique celles qui combattent sous les drapeaux des Augustin, des Benoît, des Dominique, des Thérèse, des François de Sales, &c. trouvent parmi celles de leur Institut, des modeles accomplis de perfection & de sainteté, elles se trouvent cependant quelquefois dans des états si extraordinaires, qu'elles ont besoin d'un secours & d'un exemple étrangers pour se conduire; toutes du moins,

* *Multi unum corpus sumus in Christo singuli autem, alter alterius membra. ROM. 12. 5.*

DE L'ÉDITEUR. vij

en voyant les voies admirables du Seigneur à l'égard de la fervente Colette, & la grande fidélité de cette Vierge à correspondre à tous les desseins de son céleste Époux sur elle, se sentiront portées à se renouveler dans l'amour de leur saint état, & dans le desir d'en remplir exactement tous les devoirs.

Mais j'ai cru devoir faire pour cet Ouvrage, avant de le rendre public, ce que j'ai déjà fait pour un autre du même Auteur*. Je l'ai revu & examiné de nouveau, non plus en Censeur, qui n'est obligé de retrancher ou de corriger, dans l'Ouvrage qu'il est chargé d'examiner, que ce qui se trouve contraire à la foi & aux mœurs, mais en Auteur qui desire donner à son Ouvrage toute la perfection dont il est suscep-

* La Vie de la vénérable Fornari, Institutrice des Annonciades célestes. Elle se trouve chez le même Imprimeur.

tible. J'ai donc fait quelques changemens & des corrections que l'Auteur, accoutumé à écrire un peu précipitamment, pour avoir sans doute plus à travailler pour la gloire de Dieu, auroit faites lui-même, s'il avoit eu le temps de revoir son Manuscrit, ou de profiter des remarques d'autrui.

J'avoue que cette Vie étant aussi remplie de faits extraordinaires & miraculeux, ne sera pas du goût de notre siècle, qui, à la dépravation des mœurs, ajoute malheureusement l'irréligion & l'incrédulité. Nos prétendus esprits forts, bien loin d'ajouter foi à tous ces faits, s'en serviront au contraire, selon leur coutume, pour blasphêmer ce qu'ils ignorent, pour insulter à notre sainte Religion & jeter un ridicule sur ceux qui en aiment les devoirs & qui les pratiquent avec fidélité.

Mais 1^o l'Auteur voulant faire connoître la Bienheureuse telle qu'elle a été, n'a pu ni dû taire tous ces prodiges, qui prouvent,

& les faveurs dont le Seigneur l'a comblée , & l'éminente sainteté qui lui a procuré ces faveurs ; prodiges au reste qu'il ne rapporte que d'après plusieurs Auteurs dignes de foi , & sur-tout d'après un Anonyme , le P. S. Capucin , qui , dans son Ouvrage , dédié à la Reine en 1628 , rapporte tous ces prodiges , en citant , avec la plus grande exactitude , les Auteurs dans lesquels il les a puisés.

2^o L'Auteur n'a pas prétendu écrire pour tous ces impies , & auroit été bien fâché de mériter leurs suffrages. Il a bien pensé qu'ils ne daigneroient pas lire son Ouvrage , ou que s'ils le lisoient , accoutumés à combattre tout ce qui peut contribuer à la gloire de la Religion sainte qu'ils professent à l'extérieur , & qu'ils détestent , ils ne balanceroient pas à le censurer & à le condamner.

3^o Quoique toutes les Vies de Saints & de Saintes , ne soient pas

x *P R É F A C E*

aussi fécondes que celle-ci en faits miraculeux, il n'en est cependant presque aucune qui n'en contiennent, & un grand nombre quelquefois. Dans tous les temps le Seigneur s'est plu à se communiquer d'une façon particulière aux âmes qui, après avoir tout quitté pour être entièrement à lui, l'ont servi dans la retraite avec toute la fidélité & tout l'amour dont elles étoient capables. Il faudroit donc, pour plaire à nos incrédules, les supprimer toutes; c'est ce qu'ils voudroient en effet; tout ce qui a rapport à la Religion, à la piété, à la sainteté, les choque & les irrite.

4^o Si cet Ouvrage n'est pas du goût de nos incrédules, j'ose assurer qu'il ne déplaira point & qu'il sera même utile non-seulement aux Filles de la Bienheureuse, & à toutes les autres Épouses de Jésus-Christ, mais encore aux Fidéles de l'un & l'autre sexe, qui vivent, en bien petit nombre à la vérité, au milieu d'un monde également incré-

DE L'ÉDITEUR. xj

dule & corrompu , sans participer à sa corruption & à son incrédulité. Ils se convaincront , en lisant cet Ouvrage , de ce qu'ils ont entendu dire quelquefois , que le bras de Dieu n'est point raccourci ; qu'à la vérité les miracles étoient plus fréquens dans les premiers siècles de l'Eglise , parce qu'ils étoient plus nécessaires pour prouver aux infidèles la vérité de la Religion chrétienne ; mais que le Seigneur a bien voulu , dans tous les siècles , faire éclater sa puissance par des prodiges opérés par le ministère de ses serviteurs , soit pour convaincre ou pour confondre les mauvais Chrétiens , & les incrédules sur-tout , soit pour favoriser les saintes âmes qui ont paru , dans tous les temps , préférer son service à tout le reste ; soit enfin pour prouver & accomplir la prédiction & la promesse qu'il a faites dans l'Évangile , que ceux qui seroient véritablement & tout à lui , & qui invoqueroient , avec une

vive foi, son saint nom, éprouveroient, d'une façon sensible, l'effet de leur confiance, & qu'ils feroient les mêmes prodiges qu'il a faits lui-même, & de plus grands encore *.

5^o Je pourrois ajouter qu'en les rapportant ces faits miraculeux, quoique la bienheureuse Colette soit honorée d'un culte public, autorisé par l'Eglise, l'Auteur n'a point eu intention de les donner pour de vrais miracles, pour des miracles authentiques; il étoit trop instruit, pour ignorer (il le déclare même dans son ouvrage) qu'il n'appartient qu'à l'Eglise de juger des vrais miracles, & de les présenter comme tels aux Fidèles, comme elle seule a le droit de donner le titre de Saints & de Saintes à ceux & à celles qui ont vécu & qui sont morts dans la pratique de toutes les vertus évangéliques, & avec tous les signes d'une vraie sainteté.

La Vie de la Princesse, qui ter-

Qui circum in me, opera quæ ego facio, ipse faciet; & majora horum faciet. Joan. 14. 12.

DE L'ÉDITEUR. xiiij

mine le Volume, peut être aussi d'une grande édification, & très-instructive, sur-tout pour les personnes d'une naissance illustre & d'un rang distingué; le Seigneur se choisit, même dans les états les plus élevés, & jusques dans la famille des Rois quelquefois, des ames, pour les faire renoncer absolument à toutes les grandeurs, à toutes les richesses & à tous les amusemens du siècle, comme il l'a fait de nos jours. Il a donc des Saints & des Saintes dans tous les états. Si ces ames ont le courage de renoncer à tout pour le servir uniquement dans l'obscurité & dans toutes les austérités du Cloître, ceux & celles que la Providence a élevé à ces hauts rangs dans le monde, sont donc bien peu raisonnables & très-coupables même à ses yeux, si elles ne remplissent pas les devoirs du Christianisme, avec les secours de la grace qu'il leur accorde toujours proportionnés aux obstacles qu'elles rencontrent, & aux grands dangers aux-

xiv *P R É F A C E , &c.*

quels elles se trouvent comme nécessairement exposées. Elles ne pourront donc lui alléguer , au grand jour de ses vengeances , la prétendue impossibilité, & tous ces vains prétextes par lesquels elles prétendent excuser une vie molle, sensuelle & inutile , lorsque l'homme de Dieu, auquel elles se trouvent comme forcées quelquefois de se présenter, au moins pour sauver les apparences, leur reproche l'oubli dans lequel elles vivent de leur Dieu & de leur salut, & qu'il leur fait sentir combien leur conduite s'accorde peu avec les engagements sacrés de leur Batême, & avec la sainteté de la Religion qu'elles professent.

Puisse ce petit Ouvrage inspirer à tous ceux qui le liront , des sentimens d'une vraie piété, & un desir bien sincère de préférer à tout, le service de Dieu & le salut de leur ame. C'a été la fin de l'Auteur qui l'a composé ; c'est aussi l'unique desir de celui qui le présente au public,

S O M M A I R E

du premier Livre.

C OLETTE Boëlle naît à Corbie d'une mère très-avancée en âge. Vertu de ses parens ; pourquoi on lui donne le nom de Colette au Baptême. Sa jeunesse s'annonce sous les plus beaux traits. Son ardeur pour la prière. Sa tendresse pour les pauvres. Elle se fait une blessure considérable, & Dieu la guérit. Il la destine, dès l'âge de neuf ans, à la Réforme de l'Ordre de S. François. Ses austérités dans un âge si tendre. Réponse que fit son pere aux personnes qui y trouvoient de l'excès. Pour la consolation de son pere, elle demande à Dieu que sa taille augmente ; mais elle le prie en même temps de lui ôter sa beauté. Elle est instruite des douleurs que le Sauveur endura dans sa Passion. Le Démon s'efforce de l'effrayer dans ses oraisons ; mais il ne la trouble point. Elle le combat dans de pieux entretiens. Effet que produit une de ses paroles sur un malheureux qui lui dit un mot indécent dans l'Eglise. Mort du pere & de la mere de Colette. Elle donne tout aux pauvres, & veut entrer dans une Communauté : mais, après différens essais, elle n'en trouve point d'assez austeres. L'Abbesse de Corbie veut la marier ; elle y résiste. Elle obtient un terrain & des aumônes pour y construire un hermitage. Maniere dont on l'introduit dans sa solitude, & dont elle y vit. Sa profession &	Page 2. 8. 12. 14. 17. 20.

- Pag.** ses nouvelles austérités. Son oraison. L'odeur de ses vertus se répand. Elle fait de grands biens par ses sages discours. Fureur du Démon contr'elle. Diverses visions lui annoncent qu'elle est choisie de Dieu pour réformer l'Ordre de S. François. Elle craint l'illusion & est punie. Elle cède donc enfin aux ordres du Ciel, obtient les dispenses nécessaires, se met en marche avec la Baronne de Brissay, arrive à Nice, où elle est très-bien reçue de Benoît XIII. Après quelques délais, elle en obtient tous les pouvoirs dont elle avoit besoin pour commencer la Réforme. Le Pape la fait Abbessé avec beaucoup de solennité. La douleur qu'elle ressent de se voir Supérieure, la fait tomber malade. Elle guérit miraculeusement. Amé, Duc de Savoie, & depuis Pape, sous le nom de Felix V, lui fait à Bourg en Bresse un accueil très-gracieux. De retour en Picardie, elle y est indignement calomniée. Elle part pour la ville de Baume, où elle porte à Dieu un grand nombre de jeunes Demoiselles. Premier Noviciat érigé en ce lieu. Manière sainte dont on y vit. Tout le pays en est édifié. La Comtesse de Geneve en profite plus que personne. Elle établit Colette & ses Filles à Besançon. Elles y sont reçues avec applaudissement. La Sainte renonce aux biens attachés à cette Maison. Elle reçoit beaucoup d'excellens sujets. Plusieurs Religieux de différens Ordres embrassent sa Réforme. Le Ciel se déclare contre un Pere qui avoit fait sortir sa fille du Monastere. Dieu la console par des graces singulieres. Sainte Anne s'apparoît à elle, & la détrompe d'une erreur populaire.
10.
40.
46.
50.
59.

Sommaire du second Livre.

La Comtesse de Geneve veut , contre l'inclination de Colette , lui fonder un Couvent à Rumilly. Elles y vont ensemble. Ce qui se passa à Gray dans un entretien qu'elle eut avec Guillaume de Vienne. Ce Seigneur consent à lui bâtir une Maison à Auxonne. Elle refuse d'en accepter une à Dijon , & pourquoi. Elle visite à Dole les Religieux de S. François. Ses liaisons avec Marguerite de Baviere. Trouble & procès suscités à Dole par quelques Religieux qui n'aimoient pas la Réforme. Colette apprend par révélation la mort d'une de ses Religieuses. Graces singulieres de tout genre , dont Dieu la favorise. La Duchesse de Bourgogne veut faire bâtir un Couvent à Poligny. Les Fermiers du domaine s'y opposent , mais inutilement. La pauvreté sévèrement observée dans cette Maison. Zèle de la Sainte pour l'observation de Fêtes. Source d'eau découverte contre toutes les apparences. Comment elle forme les Novices. Son zele pour que l'Office se fit bien au Chœur. Elle prolonge les jours d'une de ses Religieuses , & obtient la résurrection d'une autre , qui étoit morte en mauvais état. Diverses prédictions vérifiées par l'événement. Elle quitte sa place de Supérieure , & prend un des plus bas emplois de la Maison. Elle reçoit une visite de S. Vincent Ferrier. La Comtesse de Nevers lui fait bâtir un Couvent à Desire. Grace qu'elle procure à Jean Courault. Ce qu'elle prédit des enfans de ce Magistrat. Elle convertit un Cavalier qui en avoit grand besoin. Ser-	Pag. 63. 89. 73. 79. 86.

- Pag.* 98. vices de toute espece, qu'elle rend à différentes personnes. Mort de Blanche de Savoie. Elle veut être enterrée à Poligny, & pourquoi. Nouveau Couvent de la Réforme établi à Seurre. Autre fondé à Moulins par la Duchesse de Bourbon. Guérison procurée à un Prêtre. Le Duc de Bourbon érige un Couvent à Aigue-Perse. Vaine opposition de quelques Ecclésiastiques. Guérison du Bailli de cette Ville. La Vicomtesse de Polignac fait une visite à la sainte Mere, & lui fait un Monastere au Puy. Colette va à Chambéry. Amé, Duc de Savoie, établit ses Religieuses à Venai. Honneurs qu'elle reçoit, sur sa route, des Filles de saint Dominique : elle en guérit une qui étoit lépreuse. Nouveaux miracles faits à Venay. La Comtesse de Valentinois embrasse la Réforme, & y mene une vie très-édifiante.
102. Une énergomene est délivrée du Démon. Portrait de Jacques de Bourbon. Colette lui inspire des sentimens chrétiens. Elle quitte Venay, & y met à sa place une Abbessé, à qui elle rend la santé. Fondation du Couvent d'Orbe par la Princesse d'Orange. Deux événemens singuliers. Les Filles de Colette sont établies au Puy par la Vicomtesse de Polignac. Religieux triomphe de leur entrée dans cette Ville. Tradition de deux autres événemens qui ne paroissent pas naturels. Nouveaux établissemens à Gand, à Castres, & à Lésignan. Avis important que donne la Sainte à l'Evêque de Castres. Elle obtient, par ses prières, la santé du P. Henri, & une fille à Bernard d'Armagnac. Elle prédit l'heure de
- 103.
- 109.
- 113.

la mort de Martin V, & la triste issue du Concile de Basse. Pag.

Sommaire du troisieme Livre.

La Sainte prend toutes les mesures possibles pour entretenir l'esprit de ferveur dans ses Monasteres. Elle les visite. Rien de plus Chrétien que la maniere dont elle fait ses voyages. Elle ne marche jamais, ni les Dimanches, ni les Fêtes. Protection de Dieu sur elle dans un lieu environné de soldats. Sa mortification dans le boire, le coucher, le sommeil & la chaussure. Elle dresse un corps fixe de Constitutions, qui sont due-ment approuvées. Clément VII & Paul III défendent, sous peine de censure, d'y toucher. Jacques de Bourbon, touché des grands exemples de la Sainte, renonce au monde, & se fait Frere mineur. Son testament & son épitaphe. Mort du vertueux P. Henri de Baulme. La Duchesse de Baviere donne à la Sainte de nouvelles preuves de son affection. Dieu lui en donne d'autres. Effets que produit en elle la méditation des souffrances de Jésus-Christ. Elle obtient à une Religieuse la grace de se bien confesser. Elle en guérit une autre, & une femme séculiere. Elle arrête deux armées prêtes à en venir aux mains. Visite des Maisons d'Auxonne & de Poligny. Règlement qu'elle fait pour les jeunes Novices. Deux miracles bien extraordinaires Une méprise pense lui coûter la vie & à toutes les Religieuses. Dieu en arrête les suites. Il les soutient pendant une famine universelle. Prédiction d'un établissement dans la ville de Bourges. Nouveaux

148. effets du crédit de la Sainte auprès de Dieu. Changement du Docteur Psalmon. Leçons importantes données aux Religieuses du Puy sur la séparation du monde. Suite d'événemens miraculeux. Colette retourne à Besançon. Elle guérit un Gentilhomme qui tomboit du haut-mal. Le Monastere de Gand est enfin bâti. Le Duc de Baviere consent que la Princesse Elisabeth sa fille se fasse Religieuse. Son éloge. Espece de démêlé entre la B. Colette & S. Jean de
 154. Capistran , qui lui fait des excuses. Elle va à Hesdin , & se disloque un bras dans le voyage. Le P. Pinet la guérit. Belle & sainte réception qu'on lui fait à Gand. Elle prend des mesures pour empêcher que son Ordre ne tombe dans le schisme , au sujet de l'élection d'Amédée de Savoie. Monastere de la Réforme bâti à Amiens. Marie de Bourbon & Elisabeth de Baviere y accompagnent la Sainte. Ses voyages à Hesdin &
 160. à Gand. Biens qu'elle fait dans la route. Un pieux citoyen veut l'établir à Corbie , mais on s'y oppose. Le Duc de Savoie pense à lui fonder un Couvent à Pont-à-Mousson. Elle part pour le Palatinat , & on lui bâtit une Maison à Heilderberg. De retour à Hesdin , elle devient Maîtresse des Novices. Elle donne le voile à la Princesse Marie de Bourbon , & retranche un usage qui
 166. lui parut contraire à la simplicité. Elle connoît à Amiens la fin de son exil , & prédit sa mort à ses Filles d'Hesdin. Jugement tacite qu'elle porte d'une Recluse qu'on lui donna pour sainte à Courtrai. Elle prédit qu'elle n'ira à Arras qu'après sa mort. Sans

de cette énigme. Leçons importantes qu'elle Page
 donne dans les derniers Chapitres. Tableau
 de la dernière semaine de sa vie. Sa mort.
 Beauté de son corps. Concours qui se fait
 à ses obsèques. Circonstances de son trépas.
 L'Aumônier du Seigneur d'Armagnac, qui
 vient pour s'en instruire, invoque la Sainte
 dans un grand danger de périr, & il en est
 délivré.

Sommaire du quatrième Livre.

Vertus de la bienheureuse Colette. SON 182.
 HUMILITÉ. Elle n'a aucun goût pour les
 vanités de son âge. Toute jeune elle sert les
 malades, & sur-tout les lépreux; se pro-
 pose d'être servante dans une Communauté;
 ne peut souffrir les noms de Mere & d'Ab-
 besse, ni le moindre éloge. Elle se met au-
 dessous de la dernière des Novices; ne fait
 rien, sans consulter, ou sans permission.
 Elle jette au feu un Mémoire composé pour
 transmettre ses vertus, & ne parle de soi,
 que comme de la plus grande pécheresse qui
 soit au monde. SON OBÉISSANCE. Avan- 191.
 tage & difficultés de cette vertu. La Sainte
 a obéi aux inspirations & aux commande-
 mens de Dieu. Elle a obéi aux comman-
 demens de l'Eglise, sur-tout pour la sancti-
 fication des Fêtes: elle inspire sur ce point
 son zèle à des Commerçans. Son obéissance
 à la voix des Supérieurs. Avis pressans
 qu'elle donne sur ce sujet à ses Sœurs. SON 199.
 AMOUR POUR LA PAUVRETÉ. Cette vertu
 est une de celles que Jésus-Christ a le plus
 enseignée. Colette l'a pratiquée dans sa ten-
 dre jeunesse, dans son hermitage de Corbie,

- Page.* & sur-tout dans la Religion. Ses habits toujours très-pauvres. Été & hyver elle marche nus pieds. Elle couche sur la paille , & ne veut que des maisons très-incommodes. Ses Eglises mêmes ressentent la pauvreté. Elle distribue ce qu'on lui envoyoit pour elle dans ses maladies. Miracles qui viennent au secours de son indigence. Témoignage qu'un Ambassadeur du Duc de Savoie rend à l'estime que notre sainte faisoit de la Pauvreté. **SA PURETÉ.** Elle cultive cette vertu avec des soins infinis. Son extérieur inspire la retenue. Son amour pour S. Jean l'Évangéliste & les Vierges. Espece d'aversion qu'elle eut pour les bigames. Ses précautions pour ne point flétrir le lis de sa virginité.
208. **SON ORAISON PRIVÉE.** Elle s'y livre dès sa jeunesse. A Corbie & en Religion , sa priere étoit en quelque sorte continuelle. Elle récite chaque jour le Pseautier. A midi elle s'occupe de la Passion du Sauveur. Elle prie pour les justes & pour les pécheurs. Un faux plaisant est converti par deux ou trois de ses paroles. **SA PRIERE PUBLIQUE.**
213. Elle assiste exactement au Chœur , & y fait assister les autres. Une Sœur malade depuis huit ans guérit , en allant à Matines par son ordre. Sa piété & ses transports pendant les divins Offices. Elle communique sa ferveur à toutes ses Filles. Effets miraculeux de ses prieres. Une troupe d'étrangers armés changent leur fureur en bienveillance. Un Seigneur corrompu ne peut exécuter son mauvais dessein. Conversion de deux malheureux époux condamnés à mort. **SA DÉVOTION A LA PASSION DE NOTRE**
- 211.

S O M M A I R E S. xxiiij

Pag.

SEIGNEUR. Combien cette dévotion est salutaire. Colette y est formée dès l'enfance par sa vertueuse mere. Ses pratiques de piété pour honorer ce mystere de douleurs : en le méditant , elle en souffroit elle-même de très-vives. Punition d'une Religieuse qui ne vouloit pas le croire. Desir que la Sainte avoit d'aller à Jérusalem. Elle reçoit un morceau de la vraie Croix. Sa confiance dans le signe de la Croix. Graces qu'elle procure par-là à d'autres , & qu'elle reçoit elle-même , sur-tout au passage d'une riviere.

SA DÉVOTION AU SAINT SACREMENT DE L'AUTEL. Elle en trouvoit un modele en S. François & en sainte Claire. Vives impressions que fait sur elle la vue du corps de son divin Maître. Graces singulieres qu'elle reçoit pendant la Messe. Comment elle se dispose à la sainte Communion. Effets qu'elle produit dans la servante de Dieu : elle y cherche une ressource dans toutes ses entreprises. Notre Seigneur la communie. 239.

SA RIGUEUR POUR ELLE-MÊME, ET SA DOUCEUR POUR LES AUTRES. Ses austérités commencent dès la jeunesse , & ne font que s'augmenter avec les années. Elle est aussi indulgente pour ses Filles , qu'elle le peut être , sans violer la Règle. Sa tendresse pour les pauvres. Miracle en leur faveur. 247.

SON AMOUR POUR LES CROIX. Elle en a essuyé de toutes les especes : de la part de Dieu , & qui étoient très-vives , mais qu'elle recevoit avec joie ; de la part des hommes , dont les uns ont voulu l'empoisonner , les autres ont tâché de flétrir sa réputation ; de la part des Démon , & sur-tout pendant les dernieres années de sa 251.

- pag.*
262. **vie. DONS SURNATURELS ACCORDÉS A LA SAINTE.** Elle voit des choses très-éloignées , & connoît les plus secrettes pensées du cœur. Diverses prédictions que l'événement a vérifiées. De très-habiles Théologiens la consultent & profitent de ses lumières.
- 671.* **AUTRES GRACES QUE LA BIEN-HEUREUSE COLETTE A REÇUES DE DIEU.** Le don des langues ; celui de guérir de différentes maladies. Guérisons opérées à Resançon , à Auxonne , à Poligny , à Seure , au Puy , à Hesdin , à Lille en Flandre , à Gand , à Arras , à Troies , &c. Résurrection
- 272.* **de plusieurs morts. Abrégé de l'histoire du culte de la bienheureuse Colette.** Sage lenteur de l'Eglise Romaine en matière de béatification. Informations faites à Corbie & à Gand. Le Duc de Bourgogne écrit à Sixte IV en faveur de la Mere Colette. Plusieurs autres Souverains font la même chose. Les troubles de l'Italie arrêtent longtemps la procédure. Nouvelles instances des Habitans de Gand , de la Gouvernante des Pays-Bas ; & ensuite d'Henri VIII, Roi d'Angleterre , &c. La mort empêche Pie V d'entamer l'affaire. Clément VIII , Paul V & leurs successeurs permettent aux Couvens réformés de faire l'Office de leur digne Mere. On souhaite ardemment que cette grace s'étende à tous les Fideles.





VIE ABRÉGÉE DE LA BIENHEUREUSE COLETTE.

LIVRE PREMIER.

QUOIQUE Dieu ne fasse point acception des personnes *, & que depuis le sceptre des Rois jusqu'à la houlette des Bergers, toutes les conditions lui aient fourni des Elus ; il semble néanmoins qu'il a en quelque sorte donné, dans tous les temps, la préférence aux pauvres ; & que ce sont eux qui ont le plus contribué à sa gloire. Il est vrai que le Siège de ses premiers Apôtres, qui tous étoient de la plus basse profession, a souvent été rempli par des personnes dont la naissance égaloit la vertu ; mais peut être aussi qu'en comparant état à état, il seroit aisé

* *In veritate comperi quia non est personatum acceptor Deus.* Act. X. 24.

de reconnoître que ce ne sont ni les grands, ni les heureux du siècle qui ont le plus peuplé la céleste Jérusalem. Il y a une certaine contagion attachée aux richesses ; & il sera vrai jusqu'à la fin du monde, qu'il est bien difficile à ceux qui en ont beaucoup, d'entrer dans le Royaume des Cieux. On voit que j'adoucis les paroles de celui qui nous l'a dit. * Elles sont capables de faire trembler.

La Sainte Fille, dont je commence l'histoire, n'eut rien à craindre de ce côté-là. Si elle ne nâquit pas dans la misère, elle fut bien éloignée de naître dans l'opulence. Elle eut pour pere Robert Boëillet, Charpentier, homme d'une très-médiocre fortune, & pour
Anoni- mere Marguerite Moyon, dont le séjour
me, p. 13. étoit à Corbie, ville qui, quoiqu'une des plus petites de Picardie, est en tout
Note I. genre célèbre dans l'Histoire.

Marguerite, qui n'avoit jamais eu d'enfants, ni dans un premier mariage, ni dans le second, eut le bonheur de se voir mere à l'âge de plus de soixante ans. Ce phénomène étonna tous ceux

* *Iterum dico vobis : Facilius est camelum per foramen acûs transire, quàm divitem intrare in regnum cælorum* Matth. XIX, 24.

de la Bienheureuse Colette. 3

Qui en entendirent parler ; & la nouvelle Elisabeth en fut sans doute félicitée par tous ceux de sa famille. Son mari & elle ne s'en rejouirent que dans le Seigneur, dans ce Dieu de miséricorde, qui, par une heureuse fécondité dédommage quelquefois des peines qu'a causées une longue & humiliante stérilité : *Qui habitare facit sterilem in domo matrem filiorum lætantem*, Psal. 112.

Il est sûr que Bœillet & sa femme avoient tous deux beaucoup de vertu. Note II;
Le premier étoit plein de douceur, & du nombre de ces hommes pacifiques, que le Seigneur bénit. Il retablissoit de toutes ses forces & avec beaucoup de succès, l'union & la concorde par-tout où elles étoient altérées. Il sacrifioit & son temps & les petits émoluments que son métier pouvoit lui produire, pour réconcilier les ennemis, & couper jusqu'à la racine de ces funestes dissensions qui ne se voient que trop souvent dans les Villes. Quoiqu'il ne fût pas riche, il étoit plein de compassion pour les pauvres. Il donnoit beaucoup en donnant peu, parce qu'il donnoit autant qu'il pouvoit donner. Sa charité redoubloit principalement à l'égard de ces malheureuses femmes qui, sous prétexte de
A ij

Anonim.
p. 17.

fournir à leurs besoins , se livrent aux plus infames passions. Il les logeoit dans une maison qu'il avoit destinée à cette bonne œuvre. Il les portoit à la pénitence par des paroles pleines de feu & d'onction ; & comme il ne pouvoit ni suffire à tout , ni voir périr une seule des brebis que Jesus-Christ a rachetées de son sang , il communiqua à quelques personnes du sexe les sentiments dont il étoit rempli. Un de ses Histo-riens dit qu'il en porta jusqu'à sept à faire de leur maison un asyle toujours ouvert à l'indigence, & où l'on prati-quoit cette sainte hospitalité, que l'Apôtre a si fort recommandée *, & qui depuis tant de siècles paroît si peu connue.

La vie de Marguerite répondoit parfaitement à celle de son époux. Car outre qu'elle entroit dans toutes ses bonnes œuvres , elle en pratiquoit beaucoup d'autres qui ne pouvoient être que d'un très-grand prix devant Dieu. Saintement ennemie de ce corps de mort , dont le poids faisoit gémir l'Apôtre, elle le crucifioit par de rudes &

* *Charitas fraternitatis maneat in vobis : Et hospitalitatem nolite oblivisci , &c. Hebr. XIII. 1. & 2.*

de la Bienheureuse Colette. 5

longues mortifications. Elle approchoit, au moins une fois par semaine, du Sacrement de Pénitence & de celui de l'Eucharistie. Chaque jour elle donnoit un temps réglé à la méditation de quelque point de la vie ou de la passion de son divin Sauveur : & ces mysteres, si peu approfondis par tant de Chrétiens, mais si consolants pour ceux qui aiment le Seigneur Jesus, étoient le sujet de ses plus doux entretiens.

Tels furent les parents de la Bienheureuse Fille, dont j'écris la vie. Elle nâquit le 13 Janvier de l'année 1381, sous le Pontificat d'Urbain VI. On lui donna au Baptême le nom de *Colette*, qu'elle a très-bien rempli, soit, comme l'insinue l'Anonyme, qu'il tire son étymologie du culte * & de l'honneur qu'une personne doit rendre à Dieu ; soit, comme le disent tous les nouveaux Légendaires, qu'il signifie petite Nicole, & que ses parents le lui aient fait donner, afin qu'elle imitât les vertus du Saint Evêque de Mire, à qui ils avoient une dévotion singuliere.

* *Coleta*, apparemment *quasi à colendo*. Voyez l'Anonyme, page 15. Selon cette interprétation la petite Beullet n'auroit point eu de vrai nom de Baptême.

Jamais , peut-être , enfant ne s'est présenté sous des traits plus gracieux à tous égards. A cela près qu'elle fût fort petite jusqu'à l'âge de quatorze ans. Elle eut & du côté du corps & du côté de l'esprit tous les agréments qu'on peut souhaiter dans une jeune personne. Mais quelque vif que fût l'éclat de son teint, il n'étoit rien en comparaison de celui de sa vertu. Le Ciel la prévint de ses bénédictions, & elle y répondit avec la plus étonnante fidélité. Dès l'âge de quatre ans elle connut combien il est avantageux à l'homme de porter , dès sa plus tendre jeunesse , le joug du Seigneur. * Les puérilités, les amusements n'eurent aucun attrait pour elle. Elle s'interdit le commerce de toute fille qui avoit un air dissipé, & de celles mêmes qui n'avoient pas un certain air

22. de recueillement & de sagesse. Formée de bonne heure , & presque avant le temps , à l'oraison mentale par une mere vertueuse , elle s'enfermoit, à son exemple , dans un petit oratoire, que son pere lui avoit construit ; & chaque jour elle y donnoit une heure à la mé-

* *Bonum est viro , cum portaverit jugum ab adolescentia sua.* Threnor. III , 27.

de la Bienheureuse Colette. 7
ditation des souffrances de l'homme de
douleurs.

Au sortir de ce lieu, si délicieux à un cœur comme le sien, elle alloit à l'Eglise pour y entendre la Messe, le Service divin, ou la prédication. Bientôt après, elle se fit une loi de se lever de très-bonne heure pour assister à Matines, sans se soucier ni de la perte de son repos, ni du mauvais temps, ni de l'incommodité des saisons. Son pere qui s'apperçut enfin de cette ferveur anticipée, & qui craignit qu'elle ne fît tort à la santé de sa fille, voulut l'arrêter; & pour cela il la logea dans une chambre haute, d'où elle ne pouvoit sortir sans être apperçue. Mais il fut trahi par un voisin * qui, charmé de la vertu d'une personne si jeune, & pour y contribuer, trouva le secret de lui donner une issue, au moyen de laquelle elle pouvoit satisfaire librement sa dévotion.

Cette ardeur pour la priere & pour les divins Offices, ne fut pas la seule vertu qu'on remarqua en elle. La vue d'un pauvre l'attendrissoit. Quand elle alloit

* Il se nommoit Adam Mannier. Voyez le dernier Historien de la Sainte, page 23, & remarquez qu'il n'avance rien sans preuves.

à l'école, & qu'elle en trouvoit quelqu'un qui étoit dans le besoin, elle lui donnoit très-volontiers son déjeûné & sa petite collation; charmée de souffrir, pourvu qu'ils ne souffrissent pas. De retour à la maison, s'il se présentoit quelques mendiants à la porte, elle cherchoit à droite & à gauche, & leur portoit avec un saint empressement, tout ce qu'elle avoit trouvé de propre à les soulager. Ses parents qui éprouvoient sa conduite, bien loin de la troubler dans sa bonne foi, étoient charmés de son zèle, & ils en tiroient pour l'avenir les plus heureuses conjectures. Nous verrons dans la suite que leur espérance ne fut pas trompée.

Le Dieu des enfants, ce Dieu qui veille sur ceux qui le cherchent dès le point du jour *, fit connoître de bonne heure, par un événement qui tient beaucoup du miracle, combien sa jeune servante lui étoit chère. Car ayant un jour fait, par mégarde, tomber sur sa jambe la hâche de son père, dont le tranchant bien affilé lui fit une profonde incision; dans la crainte d'allarmer ses parents, elle se contenta, sans

* *Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo. Psalm. 62.*

de la *Bienheureuse Colette.* 9

leur en rien dire, de bander sa plaie, & de se jeter entre les mains de ce Médecin tout-puissant, qui ne guérit jamais mieux, que quand il le fait par lui-même. Dès le lendemain il ne lui resta plus ni vestige, ni sentiment de son mal *. Ce bienfait ne s'effaça jamais de sa mémoire, & elle l'a souvent raconté à ses Filles, soit pour leur faire connoître que c'est à Dieu qu'il faut d'abord recourir dans toutes nos peines, soit pour les engager à s'unir à elle pour le remercier d'une protection si visible : *Magnificate Dominum mecum, & exaltemus nomen ejus in idipsum.* Psalm.

33, v. 3.

Les grandes faveurs demandent une grande reconnoissance. Notre petite Sainte n'y manqua pas. Son amour pour les pauvres crut avec les années, & elle se fit un plaisir de rendre aux malades les plus dégoûtants, & même aux lepreux les plus infects, tous les services de la plus active & la plus généreuse charité. N. n. 1

Elle n'avoit encore que neuf ans, An. 29

* Ce miracle est attesté par la Mere Perrine, dont on parlera plus bas ; il est aussi rapporté par Pierre de Vaux, & dans le manuscrit de Gand, Voyez l'Anonyme, pag. 24.

lorsqu'elle apprit par révélation, que Dieu vouloit se servir d'elle pour rétablir dans les trois Ordres de S. François la discipline régulière que le malheur des temps y avoit considérablement altérée. L'Esprit-Saint qui lui fit connoître le mal dans toute son étendue, l'instruisit en même temps du remède qu'il y falloit apporter. Et dès-lors elle connut si bien l'un & l'autre, que, comme elle l'avoua dans la suite à ses Religieuses, l'expérience de trente ou quarante ans ne lui apprit rien de nouveau sur cette importante matière.

Pour entrer dans ces vues, elle s'accoutuma à une austère pénitence avant l'âge de puberté; quoique S. Jérôme la juge dangereuse, dans cet âge où le tempéramment est si peu formé *. Elle mangeoit toujours très-tard, afin de mortifier son appetit. Elle s'abstenoit de chair autant qu'il lui étoit possible. Ses jeûnes étoient fréquents & si rigoureux, que des personnes faites, & d'une santé forte, auroient eu peine à les soutenir. Elle se fortifioit par une rude & sanglante discipline contre des tentations

* *Ante annos pubertatis periculosa est teneris gravis abstinencia.* Hieron. Epist. ad Letam.

qu'elle ne connoissoit point encore. Sa mere, qui l'aimoit autant qu'elle méritoit de l'être, lui préparoit un bon lit; mais aussi-tôt que tout le monde étoit couché, elle se mettoit ou sur le plancher, ou sur un peu de paille, quelquefois sur des botres de sarment. Au lieu de linge, elle ne se servoit que d'une camisole grossiere*; sous laquelle elle portoit une corde parsemée de nœuds piquants, qui lui faisoient souffrir un martyre continuel. Il est vrai que sa mere s'en étant apperçue, la lui ôta une fois; mais cet Adam Mannier, dont on a parlé plus haut, lui en donna une autre. Ses parents qui lui virent faire tant de bonnes œuvres, & des œuvres dont son âge étoit si peu capable, jugerent enfin qu'elle étoit dirigée par une lumiere supérieure; & ils lui laisserent en conséquence une pleine liberté de faire tout ce qu'elle jugeroit à propos. Elle en profita; mais d'une maniere si frappante, que les personnes du dehors y trouverent de l'excès, & représenterent à Boëillet qu'il étoit du devoir d'un pere de modérer la ferveur

* Voyez tout ceci détaillé dans *Juliacque*, chap. 2.
& 3. *Notel & Marc de Lisbonne*, chap. 2.

indiscrete de sa fille , & d'empêcher qu'elle ne ruinât de si bonne heure son temperamment & sa santé. A cet avis qui ne parloit que d'un fonds d'affection pour la jeune personne ; Boëillet répondit tout simplement que Colette étoit sage , & qu'il étoit assuré qu'elle ne feroit jamais rien qui ne fût dans les regles. On plaignit sans doute & la prévention du pere & l'imprudence de la fille ; mais Dieu les justifia.

Nous avons dit que quoiqu'elle fût extrêmement belle , elle étoit d'une très-petite taille. Robert Boëillet, un peu homme en ce point, s'affligea d'être pere d'une fille qui sembloit devoir être naine toute sa vie. Colette fit avec sa piété ordinaire un pèlerinage de dévotion ; & prosternée humblement devant Dieu : « Seigneur, *lui dit-elle*, s'il » est de l'intérêt de votre gloire & de » mon salut que je sois toujours si petite, je suis très-contente de l'être ; & » j'aime beaucoup mieux être grande » dans votre Paradis , que de l'être en » ce monde , & de vous y offenser par » une taille avantageuse. Que, si ces deux » choses mises à couvert, il vous plait, » pour la satisfaction de mon cher pere, » de suppléer à ce qui me manque ; que

» votre volonté s'accomplisse en moi
» & sur moi ». Cette prière fut exaucée, *An 192*
& quatre anciens Auteurs prétendent
qu'elle grandit au moment même. Mais
quand les membres de la pieuse Co-
lette ne seroient venus à la hauteur or-
dinaire que par un progrès rapide,
quoiqu'un peu successif, il seroit diffi-
cile de ne pas reconnoître que cette
croissance a été le fruit de sa prière.

Après cette grace qui ne la touchoit
que très-indirectement, elle en demanda
une autre, que les personnes de son sexe
n'ont pas coutume d'ambitionner beau-
coup. Malgré la rigueur avec laquelle
elle traitoit son corps, il lui restoit en-
core un fonds de beauté qui, lorsqu'elle
fut d'une taille bien proportionnée, tou-
choit encore plus qu'auparavant. Effrayée
de certaines paroles qu'elle entendit, &
dont tant d'autres sont charmées, il lui
fut aisé de reconnoître qu'elle pouvoit
faire, sur plus d'un cœur, une impres-
sion dangereuse. Pénétérée des senti-
ments de cette ancienne & illustre Vier-
ge, qui aima mieux voir périr son corps,
que de voir qu'il fût l'objet d'un œil
criminel* ; elle se mit en oraison, &

* *Pereat corpus, quod amari potest oculis quibus nolo.*
Ce sont les paroles que S. Ambroise met en la bouche de
Sainte Agnès, *Lib. 1. de Virginib. Cap. 2.*

conjura Dieu de lui ôter ces graces extérieures qui pouvoient lui être aussi
An. 30. funestes qu'à d'autres. Elle fut encore exaucée ; à peine sa priere étoit-elle finie , qu'à ce teint éclatant succéda une couleur ternie , qui la rendit
Buhl. presque méconnoissable. On convient
 145. cependant que cela n'empêcha point qu'il ne lui restât un certain air de Majesté, de douceur & de modestie, dont tous ceux qui la voyoient furent toujours aussi attendris qu'édifiés. Mais si , comme cela dût naturellement arriver, elle perdit quelque chose aux yeux de l'homme sensuel ; elle gagna beaucoup aux yeux de Dieu. Le Sauveur dans une apparition lui fit connoître, d'une
An. 31. maniere si expressive , les cruelles douleurs qu'il souffrit sur la croix dans chacun de ses membres ; qu'à voir ce qu'elle en souffroit elle-même , on eût dit qu'elle y avoit été attachée avec lui. Jamais cette sanglante idée ne s'effaça de son esprit ; mais elle n'y fut pas stérile. Depuis ce précieux moment , la passion du Sauveur avec toutes ses circonstances , fut le grand objet & de sa reconnoissance & de ses méditations.

Tant de vertus, & qui dans un âge en-

de la Bienheureuse Colette. 15

core si peu avancé, en annonçoient de plus grandes pour l'avenir, allarmèrent l'ennemi du genre humain; cet ancien serpent qui n'estime jamais plus ses victoires, que quand il les remporte sur les plus grands cœurs. Les longues oraisons de Colette lui déplaisoient infiniment, parce qu'elles lui procuroient sans cesse de nouvelles faveurs de son divin époux. Il s'efforça donc de la troubler dans ce pieux exercice, pour l'en dégoûter peu-à-peu. Dès qu'elle commençoit à prier, vers l'entrée de la nuit, l'esprit de ténèbres pouffoit des soupirs & faisoit entendre des sons aussi lugubres que terribles. Quoique la jeune Vierge fut d'un âge où l'on s'effraye aisément, cette vexation, qui dura plusieurs années, ne fit jamais aucune impression sur elle. Elle mit sa confiance en Dieu; & pleine de cette foi qui, comme parle l'Apôtre, éteint & dissipe les traits les plus enflammés de l'ennemi*, elle fut en tirer parti pour la gloire de Dieu & pour sa propre sanctification.

Mais ce n'étoit point assez pour cette

* *In omnibus fumantes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere. Ephel. 6. v. 16. Hostis invisibilis credendo extinguitur. Aug. Serm. 8. de verbis Domini.*

généreuse athelete de n'être point battue, elle entra en lice avec celui qui l'attaquoit, & de jour en jour elle affoiblit son empire. L'intime liaison qu'elle avoit avec le *Dieu des sciences* *, lui avoit donné une aisance admirable pour parler de lui; & elle en parloit effectivement de maniere à faire passer dans le cœur de ceux qui vouloient bien l'entendre, les sentiment dont le sien étoit rempli. Plusieurs filles & femmes qui, de temps en temps, se rassembloient chez elle, l'écoutoient avec un plaisir infini. Tantôt elle leur faisoit sentir la vanité du monde & le faux de ses plaisirs. Tantôt elle les entretenoit du danger & des funestes suites du péché mortel. Souvent, & rien n'étoit plus de son goût, elle leur exposoit de la maniere la plus pathétique, la vie, les travaux & les souffrances de celui qui a été obéissant jusqu'à la mort, & à la mort de la Croix. Ces petites prédications, si on peut les nommer ainsi, eurent le plus heureux succès. Plusieurs filles dirent un adieu éternel au monde, & pour éviter sa contagion, entrèrent en différents cloîtres. Les femmes qui

* *Deus Scientiarum Dominus est.* 1. Reg. II. 3.

n'avoient pas la même liberté, changerent de mœurs & de conduite ; elles vécurent au milieu de Babylone, parce qu'il ne leur étoit pas permis d'en sortir ; mais elles ne participerent ni à ses scandales, ni à ses iniquités. Que l'on peut faire de bien en tout état, quand on est à vous , ô mon Dieu ! faut-il que si peu de personnes pensent à procurer votre gloire ?

Le Seigneur n'oublia pas une fille qui nuit & jour n'étoit occupée que de son service. Un jour qu'elle prioit dans une Eglise de Corbie, un inconnu s'approcha d'elle, & lui dit quelques mots très-indécens. Saisie d'un discours si déplacé à tous égards, la chaste Vierge n'y répondit que par ce petit de paroles : *plaise à Dieu de vous faire la grace de connoître l'horreur du langage que vous venez de tenir.* A ces mots qu'elle prononça à voix haute, ce malheureux chargé de confusion, gagna la porte & voulut s'esquiver. Mais, retenu par une main invisible, quelque effort qu'il fît, il ne pût jamais sortir. Ce nouveau coup lui ouvrit les yeux. Il retourna à celle qu'il avoit insultée, lui demanda très-humblement pardon, l'obtint, & n'eut plus de peine à gagner sa maison.

Cependant Robert Boëillet fut attaqué d'une maladie, dont il sentit bien qu'il ne releveroit pas. On l'estimoit au Monastere de Corbie, tant à cause de sa probité reconnue, que parce qu'il lui avoit rendu pendant toute sa vie, avec beaucoup de zele, tous les services dont un homme de sa profession étoit capable. Le P. Raoul, qui l'aimoit beaucoup, ayant appris qu'il étoit au lit de la mort, lui fit une visite de charité. Robert profita de l'occasion, & pria ce Religieux de vouloir bien servir de pere à sa fille. *Elle va, lui dit-il, avoir plus que jamais besoin de secours. Daignez prendre ma place par rapport à elle : je la mets dès ce moment sous les aîles de votre protection.* Le pieux Abbé s'en chargea volontiers ; & nous verrons bientôt qu'il ne lui fut pas inutile. Boëillet rassuré sur un point qui l'intéressoit si fort, s'endormit paisiblement dans le Seigneur. Sa femme le suivit de près ; & on a tout lieu de croire qu'ils trouverent tous deux grace devant leur Juge. Car, dit S. Augustin, *jamais mort, qui a été précédée d'une vie sainte, ne fut malheureuse* *.

* Non enim mala mors putanda est, quam bona vita, precesserit. S. August. Lib. 1. de Civitate Dei.

Colette orpheline à l'âge d'environ vingt ans, commença sa nouvelle carrière, par ou bien d'autres ont beaucoup de peine à continuer, ou même à finir la leur. Après avoir rendu à ses parents tous les devoirs que la justice & la religion prescrivent dans ces tristes occasions, elle distribua aux pauvres le peu de bien qu'ils lui avoient laissé. Le prier des Célestins d'Amiens *An. 9 17* homme d'une éminente vertu*, qu'elle visitoit de temps en temps, & qui lui donna d'excellentes leçons sur les devoirs de la vie spirituelle, l'avoit toujours beaucoup exhortée à consacrer sa virginité à cet époux sans tache, qui se plaît & se nourrit au milieu des lis**. Il ne fut pas difficile à ce bon Religieux de la mener-là; il auroit fallu un ordre du Ciel pour lui faire prendre un autre parti. Elle n'avoit flétri la beauté de son corps, que pour mettre à l'abri de toute atteinte la beauté de son ame.

Mais parce que le commerce du monde, dangereux en tout genre, l'est encore plus en celui dont il s'agit; elle se proposa d'y renoncer autant qu'il lui se-

* L'Anonyme l'appelle Dom-Jean Bassan, ou selon d'autres Bassadan.

** *Qui pascitur inter lilia*, cantic. 2.

roit possible. Le plus sûr, pour y réussir, étoit d'entrer dans une Communauté. Il y avoit à Corbie, comme en plusieurs autres villes de Flandres & de Lorraine, une Communauté de Beguines, très-différentes de celles qui furent condamnées, en 1311, au Concile de Vienne, après l'avoir été en plusieurs autres. « C'étoit, dit un Auteur très-

- N. IV. » estimé, & qui mérite bien de l'être * une société de femmes pieuses, » qui subsistoient *en partie* du travail de » leur mains, & qui menant une vie » fort régulière, sans faire de vœux » *solemnels* tenoient une sorte de milieu
- N. V. » entre les femmes du siècle, & celles » qui s'étoient consacrées à Dieu dans » la solitude du Cloître ». Ce fut à ces vertueuses Dames que Colette se présenta, & on ne peut douter qu'elles n'aient été très-flattées d'une aussi belle conquête. Elle y remplit parfaitement tous ses devoirs. Mais la vie qu'on y menoit, quoique aussi régulière qu'elle devoit l'être, lui parut trop douce. Un penchant comme invincible la portoit à l'austérité. Elle auroit voulu non-

* Vie des Peres, &c. traduites de l'Anglois, sous le 6. de Mars, tom. 2. p. 545. On y trouve des taches ; mais où n'y en a-t-il pas ?

seulement être Religieuse, mais l'être dans les Maisons les plus pénitentes. Et comme elle s'en croyoit très-indigne, il s'élevoit en elle un combat entre le zèle qui l'entraînoit au Cloître, & l'humilité qui sembloit lui défendre d'y penser.

Elle crut tout concilier en se mettant au service des Urbanistes, établies au Pont-de-Saint-Maixant près de Senlis. Elle n'y trouva pas tout ce qu'elle cherchoit, non plus que dans quelques Maisons de Bénédictines qu'elle essaya les unes après les autres.

Ce furent peut-être ces changements continuels, où un premier coup d'œil trouve un air d'inconstance, qui firent juger à l'Abbé de Corbie, que Dieu la vouloit dans le monde; où, à la vérité, il y a bien des dangers, mais où il y a aussi de grands biens à faire, ne fut-ce que par le bon exemple. Il voulut donc la marier; & non content de lui présenter un bon parti, il la pria & la pressa même très-instamment de l'accepter. Cette proposition la fit rougir. Jésus-Christ étoit le seul époux qu'elle voulût avoir; mais elle ne le vouloit que sur le Calvaire, & elle fut enfin assez heureuse pour l'y trouver, & l'y faire

An. 443

trouver à un grand nombre d'autres.

Le P. Jean Pinet, Gardien des Cordeliers d'Hesdin, & Custode de Picardie, l'ayant vuë dans cet état d'incertitude, où elle ne savoit presque en quel lieu elle pourroit trouver un asyle, lui conseilla de prendre l'habit du Tiers-Ordre de S. François, & de se renfermer sous cette livrée en quelque lieu solitaire. Il auroit bien voulu lui faire embrasser la regle primitive de Sainte Claire: Mais, dit un Auteur qui ne peut être suspect *, celles qui en avoient fait profession la gardoient si mal, sur-tout en France & en Allemagne, qu'elles n'avoient plus rien de Religieux que leur habit.

Ce relâchement ne convenoit pas à une fille qui ne soupiroit qu'après la pénitence. Mais il ne lui convenoit pas non plus de rester dans le monde, où il y a toujours quelque chose à perdre pour la vertu, & sur-tout pour la méditation. Il lui auroit donc fallu une espece d'hermitage, & par malheur elle étoit trop pauvre pour s'en procurer un. Quel parti prendre? celui de mettre sa confiance en Dieu, & de le

* L'Anonyme pag. 46. d'après Bzovius.

de la Bienheureuse Colette. 23

prier de venir au secours de son impuissance. Elle le fit avec succès; & voici comment.

Un jour que l'Abbé de Corbie donnoit à manger à beaucoup de gens de condition, la sainte fille alla le trouver, & le supplia de vouloir bien lui accorder un petit terrain, où elle pût passer le reste de ses jours à servir Dieu dans la solitude. Ce *Prélat* * qui, peut-être, n'étoit pas fort content d'elle, parce qu'elle ne s'étoit pas prêtée au dessein qu'il avoit de la marier, la refusa d'abord d'un ton fort décidé. Colette revint à la charge; elle le conjura au nom de Dieu, de la Bienheureuse Vierge & de tous les Saints d'avoir pitié d'elle; elle lui rappella les bontés qu'il avoit eues pour son pere, & elle pria la compagnie de vouloir bien dire un mot en sa faveur. Ces Messieurs le firent à l'instant; mais avec tant de vivacité, que l'Abbé se rendit. Sa concession, dont l'acte subsiste peut-être encore, est du 17 Septembre 1402.

C'étoit quelque chose qu'une place pour bâtir: mais quelque médiocre que

* C'est le nom que lui donnent les Historiens du temps. La Mere Perrine l'appelle. *noble, grand & vénérable Prélat, Anonyma, page 49.*

pût être l'édifice qu'on devoit y élever ; il falloit de nouvelles ressources pour l'entreprendre. Tout réussissoit entre les mains de la servante de Dieu , & on eût dit que la providence étoit à ses ordres. Dès que le bruit du dessein qu'elle avoit formé se fut répandu , elle reçut des aumônes de tous les côtés. La veuve * du Prévôt de Corbie fut une des Premières qui se mit en mouvement pour contribuer à cette bonne œuvre. Son exemple engagea plusieurs personnes à l'imiter , & l'Abbé Raoul ne fut pas des derniers à le suivre.

N. VI. Colette avoit environ 22 ans quand elle entra dans sa chere solitude. La cérémonie s'en fit avec beaucoup d'éclat. L'Abbé de Corbie & tous ses Religieux y assisterent. Le P. Pinet qui s'y rendit d'Hesdin , fit un très-beau discours sur le mépris & sur les dangers du monde. L'assemblée, qui étoit nombreuse, en fut touchée ; elle le fut encore plus de voir une jeune personne faire avec le monde un divorce éternel , pour être à Dieu , & n'être qu'à lui seul.

Le vertueux Pinet cultiva avec soin

* L'Auteur que je suis ici, la nomme *Damoiselle Guillemette Gameline*, & son mari Jean le Sénéchal.

une plante qui lui étoit si chère , & qui promettoit des fruits encore plus beaux que ceux qu'elle avoit déjà donnés. Il lui dressa un règlement propre au nouveau genre de vie qu'elle venoit d'embrasser , & parce que ses emplois de Gardien & de Custode ne lui permettoient pas de demeurer toujours auprès d'elle , il pria le Curé de Saint-Martin * de se charger de la conduire. Mais il venoit souvent la voir à Corbie, & on peut dire qu'il fut toujours son principal Directeur.

Elle fit cette espèce de Noviciat avec une ferveur qu'on ne peut ni exprimer ni même concevoir. Jamais elle ne se trouva moins seule que quand elle se trouva seule avec Dieu. Charmée de se voir enfin sur la Monragne de Segor, elle regardoit d'un œil de compassion Gomorrhe & ses malheureux habitans. L'Abbé de Corbie qui la voyoit de temps en temps ne se lassoit point d'admirer ses vertus ; & ce fut pour cela qu'en conséquence des pouvoirs qu'il obtint d'Antoine Chaland , Légat Apostolique , il l'admit au vœu de clôture perpétuelle. On prétend même qu'elle

* Il se nommoit Jean Guyot. *Anon. pag. 17.*

y joignit les trois autres vœux qui sont d'usage dans la Religion. On a vu un Evêque faire vœu d'obéir à son Archidiaque : Collette a bien pu faire celui d'obéir à l'Abbé de Corbie & à son Confesseur, ou même à celles qui dans la suite pourroient se réunir à elle.

Quoi qu'il en soit, ce fut immédiatement après cette espece de profession, que comme si elle se fût reprochée de n'avoir encore rien fait, elle commença une vie nouvelle. Ses abstinences furent plus longues, ses jeûnes plus fréquens & plus austeres. Elle déchiroit son corps innocent par de rudes disciplines ; & lorsqu'il étoit tout en sang, elle le couvroit d'un affreux cilice. Elle y joignoit jusqu'à trois chaînes de fer, dont elle se mettoit l'une, qui étoit en forme de croix, sur la poitrine avec les plus cuisantes douleurs. Mais ni ses douleurs, ni ses plaies, n'étoient rien à ses yeux, parce qu'elle ne souffroit pour son divin Sauveur qu'une partie de ce qu'il avoit souffert pour elle. Elle couchoit sur la terre nue, & n'avoit pour oreiller qu'un morceau de bois. En un mot, elle n'épargnoit à son corps aucun des mauvais traitemens qu'on peut lui faire sans être homicide.

Si lorsqu'elle étoit encore dans le monde, elle donnoit déjà tant de temps à l'oraison mentale ou vocale, que fut-ce donc, lorsqu'elle l'eut quitté? Ce fut alors que, sans crainte d'exagération, on peut dire d'elle ce que l'Evangile dit d'Anne, fille de Phanuel, qu'elle ne sortoit point du Temple, & qu'elle passoit religieusement les jours & les nuits en prières.* Heureux celui qui en se faisant violence, peut faire une partie de ce que notre sainte fille faisoit avec tant de goût & d'inclination.

L'odeur de tant de vertus, qui, malgré tous ses efforts, se répandit peu à peu dans toute la Ville & les lieux circonvoisins, fit un effet admirable sur une infinité de personnes. Ce ne furent pas seulement des séculiers qui accoururent chez elle pour profiter de ses conseils & entendre les paroles de vie qui sortoient de sa bouche; des Religieux s'y rendirent comme les autres; mais bien loin de dire d'elle, comme les Scribes le disoient du Sauveur : « Où a-t-elle donc puisé tant » & de si belles connoissances? Com-

* Hæc . . . non discedebat de templo, jejuniis & orationibus serviens nocte ac die. *Luce*, 2. v. 37.

» ment, sans étude, peut-elle dire des
 » choses si relevées ? N'est-elle pas fille
 » d'un Charpentier * qui n'en sçavoit
 » pas plus qu'un autre ». Ils recon-
 noissoient avec joie que le Saint-Esprit
 est un grand Maître ; & qu'il révèle
 aux simples & à ceux qui sont petits
 à leurs yeux, des mystères qu'il cache
 à de vains & superbes Philosophes **.
 Quoique le Curé de S. Martin qui la
 dirigeoit, fût très en état de donner
 de bonnes leçons à Jacques Guyot
 son frere, il l'envoyoit cependant à
 notre sainte fille comme à une maî-
 treffe très-capable de prêcher, d'ex-
 emple & de paroles les plus sublimes
 vertus. Ce fut elle qui lui donna le
 goût des sacrés Cantiques de David,
 & il y puisa sans doute une partie du
 feu céleste dont ils sont remplis.

Les Publicains s'approchoient du Sau-
 veur, & les faux Docteurs de la Loi en
 murmuroient : les pécheurs avoient aussi
 recours à Colette, & tous les gens de
 bien en étoient charmés. Elle leur fai-

* Unde huic sapientia hæc... Nonne hic est Fabri-
 lius? *Matth.* 13. v. 54. & 55. Quomodo hic litteras scit
 eum non didicerit. *Joann.* 7, v. 15.

*** Abscondisti hæc à sapientibus & prudentibus, & re-
 velasti ea parvulis. *Matth.* 11. v. 25.

de la Bienheureuse Colette. 29

soit sentir le travers de leur conduite ; elle leur développoit avec onction la beauté & les récompenses de la vertu ; &, après les avoir touchés , elle finissoit par ses prières la bonne œuvre que ses paroles avoient commencée.

Le Démon , *cet indigne maître des scandales* , * cet implacable ennemi du bien , plus furieux contre elle que jamais , ne se contenta plus de l'effrayer par des cris & des gémissemens ; il déchargea sur son corps , à différentes reprises , une grêle de coups si violens , que ses membres en furent tous brisés , & que s'il n'avoit été ordonné à son ennemi , comme à celui de Job , de ne lui pas ôter la vie , ** elle n'au- *An. 62.*roit pu survivre à un orage si impétueux. Il parut même qu'il voulut un jour l'ensevelir sous les ruines de sa petite maison. Au moins est-il sûr qu'il fit à une des murailles une ouverture si grande , qu'une personne auroit pu y passer ; mais cette brèche fut peu de temps après réparée pour une main invisible , c'est ce que Colette a plus d'une

* Scandalorum magister Diabolus. *S. Bernard.*

** Ecce *Job* in manu tua est, verumtamen animam illius *serva. Job. 2. 7. 6.*

fois raconté avec les plus justes sentimens de reconnoissance.

Dieu, qui ne permet l'affliction de ses élus, que pour les consoler, & qui les console toujours avec usure, dédommagea sa fille des outrages qu'elle n'avoit reçus, que parce qu'elle le servoit dans la justice & la sainteté. Il lui fit connoître par des voies différentes *An. 64.* le dessein qu'il avoit de se servir d'elle pour la réforme de l'Ordre de S. François, où il ne lui restoit presque plus que de mourantes étincelles de la ferveur de ce grand Patriarche.

Le Pere Pinet, ce vertueux Supérieur des Freres mineurs d'Hesdin, dont nous avons parlé plus d'une fois, vit en songe une jeune Vierge, qui cultivoit avec beaucoup de soin une vigne; & qui, après avoir coupé les ronces & les herbes qui auroient pu l'empêcher de s'étendre, plantoit aux environs plusieurs nouveaux ceps propres à donner dans la suite des fruits aussi délicieux qu'abondans. *

* Tout ceci est rapporté par Pierre de Vaux, chap. 3. Le sçavant Elicton, chap. 1. Marc de Lisbonne, ch. 51. Bzovius, &c. C'est de ces mêmes Auteurs que sont tirés les principaux événemens qui remplissent cette Histoire. Si je ne les ai pas cités, c'est qu'il auroit fallu citer à tou-

Cette vision fut un énigme pour lui ; & il auroit eu besoin d'un Daniel pour en avoir l'intelligence. Il la demanda à Dieu ; & pour l'obtenir , il pria , jeuna & fit de grandes austérités pendant neuf jours. Au bout de ce terme , le voile tomba , & il apprit que Sœur Colette étoit la jeune Vierge , que la vigne entourée de ronces étoit la Religion de S. François , tristement déchue de son premier état ; & qu'enfin cette fille travailleroit utilement à la rétablir.

Cette vision le consola beaucoup , & parce qu'il s'agissoit d'une réforme qu'il désiroit avec beaucoup d'ardeur , & parce que sa fille spirituelle devoit en être l'instrument. Peut-être ne lui en avoit-il encore rien dit , lorsqu'elle en eut une autre , qui , comme les deux songes de Pharaon , lui annonçoit la même chose. Elle vit dans un ravissement S. François , qui en présence de la Vierge & des saints Anges , la demandoit à Jésus-Christ , & l'obtenoit de sa bonté pour être la réformatrice

tes les pages , & souvent deux ou trois fois dans la même. Ceux que le nom seul de miracle effraie , peuvent consulter Bollandus.

de son Institut. Comme son humilité lui faisoit croire qu'elle étoit incapable d'une pareille entreprise ; qu'elle aimoit passionnément sa retraite , & qu'elle n'ignoroit pas que le Démon se travestit quelquefois en Ange de lumière ; les deux visions firent très-peu d'impression sur son esprit ; & quoique des gens pieux & sages , à qui elle s'en ouvrit , en jugeassent bien différemment , elle ne crut pas devoir se rendre à leurs avis. Cependant elle avoit une sorte d'inquiétude. D'un côté elle craignoit de déplaire à Dieu : de l'autre elle craignoit l'illusion.

Ce fut pendant cet état de perplexité qu'elle vit dans son hermitage un arbre très-beau , & qui chargé de fleurs aussi éclatantes que l'or , répandoit de toutes parts une odeur des plus délicieuses. Sous cet arbre , elle en vit un grand nombre de petits qui tiroient leur nourriture de sa racine ; mais dont la beauté n'étoit pas comparable à la sienne. Cette nouvelle vision ne la rassura pas ; elle voulut voir s'il n'y avoit point là d'artifice. Elle se saisit de tous ces arbres , & les jeta au moment même hors de sa maison & dans un cimetière voisin. Mais à l'instant elle vit un autre

grand arbre prendre la place du premier; & une foule d'arbrisseaux semblables à ceux qu'elle avoit vus d'abord, à cela près qu'ils se transplantoient d'eux-mêmes d'un lieu à l'autre d'une manière tout-à-fait surprenante. Ceux qui ont rapporté cet événement, disent tous, à l'exception d'un seul, que ce ne fut pas une simple vision, mais une vraie réalité. Et l'illustre Comtesse de Brissay, dont nous parlerons plus bas, certifia qu'elle avoit vu un de ces arbres qui subsistoit encore.

Anonime, p. 72.

Dieu, que la sainte Recluse consulta dans l'oraison, lui fit entendre qu'elle étoit ce grand arbre; que les arbrisseaux représentoient les âmes qu'elle reformeroit un jour; & que sa réforme se planteroit dans différentes contrées de l'Univers. Cette annonce lui parut encore suspecte, & cela, parce qu'elle lui étoit trop favorable & directement contraire aux bas sentimens qu'elle avoit d'elle-même. Cet excès de défiance fut puni, comme l'avoit été autrefois l'incrédulité de Zacharie. Elle perdit la vue, & trois jours après, l'usage de la parole. Ce fut alors que tombant aux pieds de son divin Maître, elle lui protesta qu'elle étoit disposée à faire

B v

tout ce qu'il jugeroit à propos de lui ordonner. A cette promesse elle recouvra sur le champ & la vue & la parole; & ce second miracle ne lui permit plus de douter de sa vocation. Elle en conçut toute l'étendue, parce que Dieu lui fit connoître, comme il avoit fait autrefois à S. Benoît, * le désordre qui régnoit alors dans tous les états, soit séculiers, soit ecclésiastiques & religieux. La vue distincte que Dieu lui donna en même-temps des affreux supplices dont il devoit punir tant de prévarications, & dont-elle feroit elle-même punie, si elle ne remplissoit pas bien le nouvel emploi qui lui étoit confié, l'effraya si fort, que pendant huit jours elle crût voir l'abîme ouvert sous ses pieds. Les Saints tremblent, comme David, à la seule idée des jugemens de Dieu: * le pécheur, & le plus grand pécheur reste aussi tranquille, que si cela ne le regardoit pas: il n'aura que trop un jour le temps de se détromper.

Pour prévenir ce malheur, Colette ne pensa plus qu'aux moyens d'exé-

* S. Gregorius M. lib. 2. Dialog. cap.

** A judiciis tuis timui. *Psal.* 118. 7. 120.

cuter la commission que le Ciel lui avoit donnée. Cela n'étoit pas aisé, elle avoit fait vœu de clôture perpétuelle, & elle ne pouvoit en sortir sans permission du Supérieur ecclésiastique. Elle ne pouvoit se dispenser de faire beaucoup de longs voyages pour rétablir en différentes maisons l'observance régulière; & elle n'avoit point de fonds pour fournir à la dépense; d'ailleurs à l'âge de vingt-six ans, il étoit d'une juste décence, qu'elle fût accompagnée, & il s'agissoit de trouver quelqu'un qui voulût bien en prendre la peine. Si le Révérend Pere Pinet eût encore vécu, ce dernier point n'auroit souffert aucune difficulté; mais il venoit de passer à une meilleure vie; & sa mort aussi bien que sa gloire avoit été révélée à la servante de Dieu. *

Colette eut recours à celui qui la mettoit en œuvre, & toutes les difficultés s'applanirent. Isabeau de la Roche, veuve du Comte de Brissay, Dame de la plus haute vertu, vint se présen-

* Ce saint Religieux mourut en 1405, vers le milieu de la quatrième année de la retraite de la B. Colette. *Anon.* p. 77. Celui-ci donne quelquefois à Madame de Brissay le titre de Baronne, & quelquefois celui de Comtesse. Peut-être étoit-elle l'une & l'autre.

ter d'elle-même à notre sainte Récluse, & s'offrit à être du voyage & à en faire tous les frais. Le Pere Henri de la Baulme, Religieux de S. François, homme que ni sa naissance, ni son érudition
An. 79. célébrée par Génébrad n'enflèrent jamais, ayant entrepris le voyage de Jérusalem, & étant passé par Avignon, voulut y voir Marie Amente, Recluse aussi célèbre dans cette Ville que Colette l'étoit à Corbie. Amente le détourna du dessein de passer la mer, & lui représenta qu'il feroit beaucoup moins de bien dans l'Asie, qu'il n'en feroit en s'associant à cette vertueuse fille de Picardie, à qui Dieu avoit inspiré de renouveler l'esprit de pénitence, & qui feroit un jour des merveilles dans l'Eglise du Seigneur. Le Pere Henri la crut : il revint sur ses pas, fit une visite à Colette, & s'offrit à partager avec elle les fatigues & les peines de son entreprise. La proposition fut acceptée comme elle devoit l'être. La Sainte connut bientôt le mérite de ce nouveau Coadjuteur, & le bon parti qu'elle pourroit en tirer. Elle se mit sous sa conduite, & pendant trente-quatre ans, elle trouva en lui un Conseiller aussi sage pour les affaires du dehors

de la Bienheureuse Colette. 37
qu'un Directeur éclairé pour les affaires
de sa conscience.

Il ne s'agissoit plus que d'obtenir une dispense de vœu de clôture. Le Pere Henri & la Comtesse de Brissay agirent de concert pour en venir à bout. Ils s'adresserent au Seigneur Antoine Chaland , Cardinal Diacre du titre de Sainte Marie *in viâ lutâ* , qui pour lors étoit Légat Apostolique. Celui-ci qui demeurant à Paris , crut ne pouvoir pas bien faire les informations nécessaires en des cas semblables , pria Jean de Boissy , Evêque d'Amiens , de se charger de cette affaire , & de la décider en dernier ressort. Le Prélat envoya à Corbie un de ses Vicaires Généraux , qui , après avoir bien tout examiné , lui en fit un rapport très-favorable. Ce fut en conséquence , que l'Evêque permit , le premier d'Apût 1406 , à notre sainte fille de sortir de sa retraite , & de se faire ou Bénédictine ou Religieuse de Saint François dans les Provinces de Reims ou de Bourges. On croit que la disjonctive de l'un ou de l'autre de ces deux Ordres ne fut mise dans la dispense , que pour empêcher que les Moines de Corbie ne s'opposassent au départ de la Recluse. Mais pourquoi l'auroient-
An. 84

ils fait. Tout est égal à des gens , qui comme l'Abbé Raoul , ne cherchent que la gloire de Dieu ; & la gloire de Dieu se trouve où se trouve le plus grand nombre de ceux qui reviennent à lui , & qui le servent selon les loix de leur vocation.

Nos voyageurs , & quelques autres qui se joignirent à eux , ne tarderent pas à se mettre en marche. Ils se transporterent à Nice en Provence , où pendant ce déplorable schisme , qui affligea l'Eglise si long temps , Pierre de Lune , qui dans bien des Etats passoit pour Pape légitime , sous le nom de Benoît XIII , tenoit sa Cour. Ce fut à lui , comme faisoient une infinité d'autres , qui suivoient le torrent , parce qu'ils n'étoient pas en état de juger du fonds , sur lequel les Royaumes & les Saints mêmes étoient partagés , que

N. VII. Colette s'adressa. Si jamais la bonne foi a pu mettre à l'abri du danger d'offenser Dieu , ce fut dans un cas pareil où *l'erreur commune établit le droit* ; & où une pauvre fille ne pouvoit sans présomption se croire en état de décider contre le sentiment de ceux du premier & du second Ordre à qui elle avoit fait vœu d'obéir.

Colette avoit fait pendant le voyage tout ce qui dépendoit d'elle pour mériter la protection du Ciel. Elle édifioit sa compagnie & par ses exemples & par ses paroles , qui étoient toujours si animées de l'esprit de Dieu , qu'on croyoit moins entendre une créature humaine , qu'un Ange qui parloit en elle. Elle marchoit très-souvent à pied , & toujours d'un pas si leste, malgré la rigueur & l'inégalité des chemins , An. 104. qu'elle ne sembloit pas toucher la terre. La Comtesse de Brissay , qui ne douta point que ce ne fût pour mortifier son corps qu'elle faisoit des traites si longues , l'obligeoit quelquefois de monter à cheval ; mais elle étoit si absorbée en Dieu , que n'étant occupée que de lui seul , elle seroit mille fois tombée , si l'Ange qui veilloit à sa garde ne l'avoit soutenue.

La pieuse troupe étant arrivée à Rumilly , y fut reçue avec beaucoup de bonté par Blanche de Savoie , Comtesse de Geneve. La protection de cette illustre Dame ne pouvoit qu'être fort avantageuse au projet de la pauvre Colette , parce qu'outre l'éclat de son nom , elle étoit proche parente de Clément VII. *

* Il se nommoit Robert de Geneve. Il avoit été Cha-

à qui Benoît XIII avoit succédé en 1394, après avoir été deux fois son Légat. La Comtesse pour sonder l'esprit du Pontife, & le disposer favorablement, lui envoya une personne de sa Court. Celle-ci qui n'arriva à Nice qu'avec peine, parce que l'enfer sembloit s'être ligué pour traverser sa marche; s'y prit si bien qu'elle eut tout lieu de juger que Colette ne trouveroit point d'obstacle à l'exécution de ses desseins. Mais les choses n'allèrent pas aussi vite qu'on l'avoit espéré, comme nous verrons dans un moment.

Lorsque Colette fut arrivée à Nice, elle se présenta au Saint Pere, * qui la reçut avec des marques extraordinaires de considération. Après lui avoir rendu les devoirs qu'on a coutume de rendre au Vicaire de Jésus-Christ, elle lui demanda principalement deux grâces : la première de trouver bon qu'elle prit

noine de Paris, puis Evêque de Terouane, ensuite de Cambrai, Cardinal du titre des douze Apôtres. Il fut élu Pape le 21 de Septembre 1378, par les mêmes 15 Cardinaux qui avoient élu Urbain VI le 9 Avril de la même année, & qui prétendirent que l'élection de ce dernier étoit nulle, parce qu'elle avoit été forcée. Ce fut là l'origine de ce schisme malheureux qui fit tant de mal dans l'Eglise.

* Je parle ici comme parloient alors ceux qui étoient de l'obédience de Benoît XIII.

de la Bienheureuse Colette. 41
l'habit de Sainte Claire , & qu'elle en observât la règle primitive sans aucune modification : la seconde qu'il lui fût permis d'entreprendre , sous son autorité , la réforme générale de toutes les Maisons de l'Ordre de S. François , qui auroient besoin de reprendre l'esprit de leur premier Institut. *

Benoît se seroit volontiers prêté à des demandes qui paroissent si légitimes. Mais il fut arrêté par quelques Cardinaux , qui craignirent qu'une fille si jeune , au lieu d'introduire la réforme en tant de Maisons , qui effectivement en avoient besoin , n'y mît le trouble & la dissension. Il différa donc sa réponse , & se contenta pour lors de faire à la suppliante beaucoup de questions auxquels elle satisfit très-pleinement.

Cette affaire auroit peut-être traîné long-temps , si un accident qui survint n'en eût hâté la conclusion. Nice & ses environs furent frappés de peste ; &

* Je suis ici Baillet, tom. 1 , part. 2 , pag. 65. L'Anonyme Capucin dit seulement , pag. 108 , qu'elle supplia le Pontife d'apporter le remède d'une bonne & solide réforme aux trois Ordres de saint François , *misérablement & déplorablement déchus*. Il semble que les visions qu'elle avoit eues , l'obligeoient à quelque chose de plus.

cette maladie qui ne respecte personne , après avoir enlevé une multitude de petites gens , enleva plusieurs Cardinaux , & fut-tout ceux qui s'étoient opposés à la concession de la grâce que notre pieuse fille sollicitoit. Cet accident , naturel ou miraculeux , fit faire des réflexions aux autres ; & ils ne se mêlèrent plus de cette affaire. Il y en eut même un qui par un discours patétique établit si bien la nécessité de bannir un relâchement qui deshonoroit la Religion , que le Pape accorda tout ce qu'on lui demandoit , & il le fit d'une manière fort solennelle.

Il commença la cérémonie par un très-beau discours sur le bonheur de la vie évangélique , en présence de plusieurs Cardinaux , Archevêques , Evêques , Abbés , Prieurs , & de beaucoup de Seigneurs & Dames de la première condition. Il donna ensuite à Colette l'habit de Sainte Claire , & la dispensant de l'année du Noviciat (dont celui qu'elle avoit fait à Corbie , tenoit bien la place) il la reçut à profession , après avoir fait lire devant elle la règle qu'elle vouloit embrasser. Lorsqu'elle eut fait ses vœux , il la créa Abbessè ou Supérieure Générale de tout

de la Bienheureuse Colette. 43

tes les filles, soit déjà liées à l'Ordre, soit encore séculières, qui voudroient embrasser la vie reformée sous sa conduite. Il lui donna aussi le pouvoir d'établir de nouveaux Monasteres, & d'y mettre des Directeurs, qui, après une épreuve canonique, admettroient à la Profession celles qu'ils en jugeroient capables.

Cette cérémonie, qui se fit avec une *An. 1119.* dévotion, dont les assistans furent extrêmement touchés, finit par de sages avis que le Pontife donna à la nouvelle Professe, soit pour se conduire avec prudence dans l'exercice de son emploi, soit pour avancer toujours & faire avancer les autres dans la vertu. Il l'assûra de sa protection dans toutes les conjectures où elle en auroit besoin; & comme il étoit proche parent du Roi d'Arragon, * il lui dit que si elle vouloit commencer son opération par les Etats de ce Prince, elle y seroit très-bien reçue; & que si elle s'établissoit aux environs de Nice, il la verroit volontiers.

* C'est ce que disent les deux Historiens Belleforêt & Bzovius. Il est sûr que Pierre de Lune étoit d'une très-noble famille d'Espagne. Sans être parent du Roi, il pouvoit avoir beaucoup de crédit auprès de lui.

Il la recommanda ensuite au Père Henri, & dans un transport, ou il sembla oublier sa dignité, il le félicita du bonheur qu'il avoit de fournir, & de porter du pain à la Servante de Dieu, ajoutant qu'il se trouveroit heureux, s'il pouvoit lui rendre le même service. Il remercia ensuite la Dame de Brissay de la bonté qu'elle avoit eue de fournir à la dépense de son voyage, & pour l'en dédommager en quelque sorte, il ouvrit en sa faveur les trésors spirituels de l'Eglise.

Une circonstance que je ne dois pas omettre ici, c'est que comme il y avoit alors deux Papes dans l'Eglise Chrétienne, il y avoit aussi deux Généraux dans l'Ordre de S. François, & selon les apparences en beaucoup d'autres. Ceux qui étoient attachés au Pape résident à Rome, étoient bien éloignés de reconnoître pour Supérieur un homme qui ne reconnoissoit pas ce Pontife; & il en étoit de même de ceux qui étoient attachés au Pape d'Avignon. Ainsi les Italiens, les Allemands, &c. avoient un général; les François & les Espagnols en avoient un autre. Or ce dernier se trouva à Nice dans le temps que Colette y étoit. Il pensa d'elle ce

de la Bienheureuse Colette. 45
qu'en avoir pensé le Pontife ; & il la chargea d'étendre sa pieuse sollicitude jusques sur les Religieux, Un Historien dit que Benoît XIII lui en avoit déjà donné la commission. *

La joie qu'elle avoit eue de se voir admise par le Pape au nombre des Filles de Sainte Claire, l'avoit si fort transportée hors d'elle-même, qu'elle ne fit dans ce moment aucune réflexion sur le fardeau qu'il lui imposoit. Mais quand elle l'eut envisagé à tête reposée, & qu'elle vit que dans le retour on la traitoit en Abesse ; elle en fut si sensiblement affligée, qu'elle fit prier le saint Pere de la décharger d'un poids qui lui paroissoit de beaucoup trop fort pour ses foibles épaules. Le Pontife, bien loin d'entrer dans ses vues, la confirma dans tous les Offices qu'il lui avoit donnés : & , afin de lui marquer l'affection qu'il avoit pour elle, il lui envoya un très-beau Breviaire. Il comptoit sans doute qu'en faisant usage du don, elle n'oublieroit pas le Donateur.

Ce présent ne la consola gueres. La vue du grand compte qu'auront un jour à rendre les Supérieurs, sur-tout

* Voyez l'Anonyme, pag. 117, où il cite Gazet.

quand ils sont à la tête de tout le troupeau ; cette vue , qui par malheur échappe à tant d'autres , la saisit , la pénétra si fort , qu'elle tomba malade en chemin ; mais avec des symptômes si mauvais qu'on désespéra bientôt de sa vie. Le Pere Henri & la Baronne de Brissay , qui ne la quittoient presque point , étoient dans la plus mortelle inquiétude. La Mere de Dieu vint au secours de cette troupe affligée : Colette guérit & guérit si vîte , que personne ne se méprit sur la cause de son rétablissement.

On se remit en marche , & on arriva à Bourg-en-Bresse , où se trouvoit pour lors Amé VIII^e , Duc de Savoie. Ce Prince reçut la nouvelle Abesse avec beacoup de bonté , & s'offrit à lui faire bâtir un Couvent en cette Ville. Son départ précipité pour Chambéri , ne lui permit pas de tenir sa parole sur le champ. Mais il y fut très-fidèle dans la suite , & s'il le fut en grand Prince , il le fut en Prince qui ne cherche en toutes choses que la gloire de Dieu. Las du monde & de son tumulte , il quitta ses États , se retira au Prieuré de Ripaille ; & sous le pauvre habit d'Hermite , il y goûtoit ces innocens plaisirs ,

que le faste du siècle ne connut jamais ; lorsqu'en 1440, il fut élu Pape par le Concile de Bâle, & prit le nom de Félix V. Ce fut un bien pour l'Eglise, puisqu'en abdiquant quelques années après le Pontificat, il mit fin par cette édifiante soumission, à ce déplorable schisme, qui depuis plus de 50 ans causoit tant de scandales.

Le plaisir que l'accueil gracieux du Prince put faire à Colette, fut bientôt suivi d'un orage des plus violens. Dès qu'elle fut de retour en Picardie, elle chercha dans les Diocèses d'Amiens, de Noyon, de Paris même, quelque endroit où elle pût jetter les fondemens de sa réforme. Mais elle étoit bien éloignée d'en trouver. Une nuée de voix animées par le Démon de la fureur & de l'imposture s'éleva contre elle. Chacun, comme à l'envi, la peignoit des plus noires couleurs. Il y en eut même qui en firent une forcierre, & qui assurèrent qu'elle avoit, comme la Pythonisse d'Endor * un esprit familier, qui lui fournissoit des caractères magiques. Les calomnies, toutes insensées qu'elles étoient, s'acréditerent si fort, qu'il ne

* Vid. 1. Reg. 28.

se trouva plus personne qui voulût la recevoir. Il fallut donc céder à la violence, & chercher dans une terre étrangère un asyle que son propre Pays lui refusoit.

Le Pere Henri la connoissoit trop bien pour l'abandonner dans une si triste conjoncture. Elle avoit été sa fille en Jésus-Christ, lorsque tout le monde la combloit de bénédictions : elle le fut plus que jamais, lorsqu'elle fut persécutée. Il la mena à Baume, petite Ville de Franche-Comté. * Alard de la Roche, frere de ce bon Religieux, qui y avoit un Château, la reçut avec beaucoup d'humanité. Cette action de charité fut bientôt récompensée. La femme de ce Seigneur, qui étoit près de son terme, accoucha sans douleur ; & la fille qu'elle mit au monde, se rangea dans la suite sous les étendards de Sainte Claire. C'est elle qui, connue & justement respectée sous le nom de Sœur Perrine, nous a conservé les plus précieux monumens de la vie de la Bienheureuse Colette.

La sainte Fille fut aussi bien reçue

* L'Anonyme dit que cette Ville appartenoit alors au Duc de Savoie, pag. 127.

dans ce pays qu'elle avoit été mal-
traitée dans le sien. Sa vertu y fit une *An. 117.*
si douce & si vive impression, qu'un
grand nombre de jeunes Demoiselles
voulurent embrasser sa maniere de vi-
vre. Comme elle n'avoit point encore
de Couvent, elle ne put les loger que
dans une Maison séculiere ; mais tout
s'y passa avec tant d'ordre, de décence &
de piété, que quoiqu'il n'y eût point
encore de clôture, l'ennemi ne trouva
rien à censurer. Cependant, comme la
clôture est très-propre à écarter l'esprit
du monde, le Pere Henri s'efforça d'en
trouver une. Il alla rendre ses devoirs à
Blanche de Savoie, & il lui développa
les pieux desseins de sa pénitente. La
Princesse qui estimoit cette sainte Fille,
autant qu'elle méritoit de l'être, lui
offrit & à ses associées la moitié de son
Château de Baume, en attendant
qu'elle pût lui construire un Monastere
à Rumilly. Elle auroit bien voulu lui en
bâtir un à Baume même, afin d'être
plus à portée de la voir & de profiter
de ses leçons. Mais Colette avoit pris
son parti là-dessus, & elle ne vouloit
mettre ses Religieuses que dans les Vil-
les closes, afin que dans ces temps de

C

guerre elle fussent plus à couvert des insultes de l'ennemi.

N. VIII. Ce fut donc à Baume que s'ouvrit le Noviciat, & on y pratiqua toute la sévérité de la règle que Sainte Claire avoit donnée à ses premières Religieuses. On n'y voulut aucun des adoucissements qui y avoient été mis, soit par Innocent IV, en 1246, soit par Urbain IV, dix-huit ans après. Elles rejetterent avec un saint courage tout ce qui auroit paru avoir un air de dispense. Chacune d'elles crut s'entendre adresser ces paroles de l'Apôtre : * *Quiconque suivra cette règle, peut compter sur la paix & sur la miséricorde, comme un vrai enfant d'Israël.* L'Oraison mentale étoit leur plus délicieuse nourriture, comme elle le fera toujours de ceux qui veulent servir Dieu avec amour. Ce saint exercice ne préjudicoit point à celui de la prière vocale ; & les divins Offices furent dès le commencement introduits dans cette Maison sans aucune difficulté. Mais il y en eut une à sçavoir si on les *chanteroit en notes*, ou si on se **contenteroit de les psalmo-*

* Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos, & misericordia, & super Israel Dei. *Galat. 6, v. 16,*

dier. Colette en conféra avec le Pere Henri, & dans ce moment ils entendirent des voix Angéliques qui leur don- An. 1325
noient le ton. * Ce miracle étoit comme de surabondance, puisque la règle de Sainte Claire, qu'on vouloit suivre en entier, prescrit la-psalmodie; & que celle-ci quand elle se fait avec de justes poses au milieu & à la fin du verset, édifie beaucoup plus qu'un chant précipité, ou un côté du Chœur anticipe sur l'autre; & où l'on court tellement la poste, qu'un vertueux Prêtre qui en gémissoit, n'entendit pendant plus d'un quart-d'heure dans une Eglise, que ce seul mot : *Non est Deus*. Si on en reconnoissoit un, il seroit mieux servi. Mais revenons à nos saintes Religieuses.

La Mere animoit, entraînoit ses filles par ses paroles & par ses exemples, & les filles pleines de l'esprit de la Mere édifioient toute la Ville de Baume. Les habitans du lieu qui sçavoient que selon leur règle, elles ne vivoient que d'aumônes, se faisoient un devoir de

* Je ne cite à la marge que l'Anonyme; j'avertis encore que le citer, c'est toujours en citer beaucoup d'autres; puisqu'il n'avance pas un seul fait sans autorités.

les assister ; & s'ils ne leur fournirent pas le superflu , qu'elles auroient refusé , ils leur fournirent au moins le nécessaire. Ils en furent payés par échange ; & les prières qu'on faisoit pour eux le jour & la nuit dans la Maison de Dieu , eurent tout l'effet que Dieu à bien voulu leur attacher ,

Celle qui en profita d'une maniere plus sensible , fut la vertueuse **Blanche**, Comtesse de Geneve. Elle conçut tant d'estime , & prit tant d'affection pour cette Communauté naissante , que lorsqu'elle y étoit avec Colette , ou quelque une de ses filles , les heures , les jours mêmes lui passaient avec la rapidité des torrens. Elle leur dévoua ses biens , son corps & son cœur. La suite de l'histoire nous en fournira des preuves.

An. 137. Je supprime à dessein une espèce de nouveau combat , qu'eut S. Michel avec Lucifer ; * c'est-à-dire , où les démons qui vouloient détruire une réforme très-odieuse à leurs yeux , furent dérouterés par les saints Anges qui veilloient à sa conservation. Je ne dirai rien non plus d'une vision semblable à celle de Ja-

* Vide Epist. B. Judæ , v. 2 , & Apocalyp. 12 , v. 7.

cob, * où la sainte fille & quelques-unes de ses Sœurs virent une échelle d'or, qui du sommet de leur Maison s'élevoit jusqu'au Ciel, & par où les esprits célestes montoient & descendoient pour présenter à Dieu l'encens que ses servantes lui offroient sans cesse, & pour leur rapporter que son odeur lui étoit très-agréable. Le Philosophe d'aujourd'hui ne croit que ce qu'il veut de ces sortes de prodiges; & d'ordinaire il n'en veut rien croire : des vertus publiques & suivies d'une protection marquée du Seigneur, ne le convertissent pas; mais elles le réduisent quelquefois au silence.

La Comtesse de Geneve admiroit de plus en plus celles de ses pieuses voisines. Mais, quelque charmée qu'elle fût de les avoir à côté d'elle, elle souffroit de voir que le lieu où elle les avoit placées n'avoit rien d'assorti aux exercices de la vie régulière. Malheureusement l'état de ses affaires ne lui permettoit pas d'exécuter pour lors le projet qu'elle avoit formé de leur bâtir une Maison à Rumilli. Elle en forma une autre qui réussit mieux. Il y avoit à Besançon un

* Génés. 28. v. 12.

Couvent d'Urbanistes, qui pendant que la règle y avoit été en vigueur, avoit toujours été très-nombreux; mais qui, quoique riche & très-commode, étoit actuellement réduit à deux Religieuses. La Comtesse pour obtenir cette Maison, qui étoit comme inutile, fit prier Benoît XIII de l'accorder à Colette & à ses filles. Ce Pontife qui étoit alors en Ligurie, près de Savone, le fit très-volontiers * à cette juste condition, qu'en cas que les deux Urbanistes qui restoit ne voulussent pas prendre la réforme, elles ne laisseroient pas d'être nourries & entretenues dans la Maison jusqu'à la fin de leurs jours.

Les habitans de Besançon furent charmés d'apprendre qu'ils alloient avoir le bonheur de posséder le pieux essain que le Ciel leur envoyoit : & lorsque la sainte Mere, que la Comtesse & une de ses nièces, avec le Pere Henri, accompagnoient, fut entrée dans la Ville; Thibaut de Rougemont, qui en étoit Archevêque, ** les Magistrats & une

* Sa Bulle, qui commence par ces mots : *Dum attendi meditatione pensamus*, est du 26 Janvier 1408. *Anonyme*, pag. 141. Il dit *ibid.* que cette transmigration ne se fit que plus de deux ans après.

** Thibaut étoit le quatre-vingtième Archevêque de

foule de peuple allèrent au-devant d'elle, la reçurent avec tous les témoignages de la plus vive satisfaction, la conduisirent & l'installèrent dans son nouveau domicile; en criant à haute voix, comme avoient fait tant d'autres, qu'une Sainte étoit arrivée chez eux. Ce qu'il y avoit de meilleur dans le Clergé & dans la Noblesse tint la même conduite.

Anonyme
p. 143.

Chacun s'empressa de témoigner sa joie & sa reconnaissance aux nouvelles venues. Chacun regarda leur présence comme un don du Ciel; & comme on vit que leur Maison avoit besoin de beaucoup de réparation, on s'offrit à y contribuer par des aumônes proportionnées. Rien, à mon sens, ne donne une plus juste idée de la piété qui régnoit dans la Capitale de Franche-Comté. Quelle différence, ô mon Dieu, Colette est traitée dans son propre pays de magicienne, ou au moins de visionnaire: à Besançon elle est reçue comme l'Ange du Seigneur. Mais vous nous y aviez préparé dans votre Évangile: *Non est propheta sine honore nisi in patria sua*, &c. Marci 6. v. 4.

Besançon, & non le trente-sixième, comme le dit l'Anonyme, p. 143.

Des deux anciennes Religieuses qui étoient dans la Maison, l'une qui se nommoit Odile, ne voulut ni embrasser la réforme, ni demeurer avec celles qui la suivoient, & se retira chez les Bernardines, qui étoient hors de la Ville. L'autre qu'on appelloit Simonnette, goûta fort le nouvel Institut, s'y fixa, & en remplit si bien tous les devoirs, qu'on la traita de Bienheureuse * après sa mort.

Pour les bien remplir ces devoirs, il suffisoit de jeter les yeux sur la respectable Abbessé, & de pratiquer ses leçons. Elle en donnoit, mais avec tant de grace, tant d'onction, qu'il étoit comme impossible d'y résister. Elle recommandoit sur-tout l'amour de Dieu, l'inviolable fidélité aux mouvemens de la grace, la patience dans les afflictions, & la pauvreté évangélique.

Comme elle pouvoit cette dernière vertu aussi loin qu'elle peut aller; que le Monastere des Urbanistes avoit des rentes; & que la seule pensée d'en avoir lui auroit paru un crime, elle y avoit re-

* C'est ce qu'on appelloit *Beate* en ce temps-là. Ce terme, qui signifioit alors une personne morte en odeur de sainteté, ne se dit plus aujourd'hui que par dérision. *Dictionn. de Trévoux.*

noncé avant même que de sortir de Baume , entre les mains du Cardinal de Turay , Légat d'Avignon , en le priant de faire en sorte qu'elles fussent employées en œuvres pieuses , selon l'intention des Fondateurs. Le Légat chargea l'Archevêque de Besançon d'y pourvoir *. Ce Prélat, après une mûre délibération , affecta les biens à deux Chapelains séculiers , qui chaque semaine diroient , à une heure marquée par l'Abbesse , & dans son Eglise , huit Messes à l'intention des Fondateurs. Cet arrangement subsiste encore aujourd'hui. *An. 144.* La Supérieure nomme ces Prêtres ; l'Archevêque leur donne l'institution canonique. A l'égard des Confesseurs , Colette , qui étoit sous la conduite des Peres de son ordre , leur en demanda ; & ils lui donnerent de sages Religieux du même Institut. Nous verrons bientôt ce qui en résulta.

La Sainte n'avoit dans ces commencemens qu'un petit nombre de Sœurs avec elle ; mais l'éclat de leurs vertus se répandit d'une manière si vive , que plusieurs femmes & filles voulurent à

* La commission donnée par le Légat est du 17 Juin 1409. *Anonyme, pag. 144.*

toute force se réunir à elles. Colette n'eût qu'à choisir, & elle fit son choix avec cette prudence qui fut toujours le fonds de son caractère. Mais quoiqu'elle en exclût celles qui n'avoient pas les qualités & sur-tout la force nécessaire pour l'austérité de sa réforme, il s'en présenta un si grand nombre, qu'il fallut penser à établir de nouveaux Monasteres. Elle en établit en effet, & pour les personnes de son sexe, & pour les hommes; car plusieurs Religieux, soit par esprit de pénitence, soit par une sainte émulation, voulurent atteindre celles qu'ils auroient dû devancer. Leur nombre s'accrut si vite, qu'il fallut en peu de temps en faire une nouvelle Congrégation, qui fut nommée des *Colletains*. Plusieurs Monasteres de sainte Claire suivirent l'exemple de celui de Besançon; & sans philosopher sur les inconvéniens, on crut pouvoir y entreprendre un genre de vie que Colette & son troupeau mènent avec tant d'édification.

Mais ce ne fut pas aux seuls enfans de saint François & de sainte Claire que la nouvelle Réforme fut si utile. Sa réputation se répandit tellement, qu'un grand nombre de Religieux & de Religieuses de différens Ordres, comme de

ceux de saint Benoît, de Cîteaux, des Célestins, des Chanoines réguliers, des Chartreux mêmes, quitterent, avec les permissions nécessaires, leurs Maisons, pour passer en quelqu'une de celles de saint François.

Parmi les jeunes demoiselles qui se présenterent à la sainte Mere, il y en a deux dont l'Histoire nous a conservé les noms. L'une, & ce fut la première qui eut le bonheur de prendre le voile, se nommoit Marie Chevalier, & elle mena une vie si éminemment religieuse, qu'elle mourut en odeur de sainteté. L'autre, qui étoit fille d'un riche bourgeois de la Ville, s'appelloit An. 152. Étienne Hennequin. Dès qu'elle eut pris l'habit, son pere, qui l'aimoit avec toute la tendresse imaginable, la redemanda à l'Abbesse. Il revint si souvent à la charge; il sollicita, il pressa avec tant d'importunité, qu'il fallut la lui rendre. La Novice & sa bonne Mere en furent également affligées. Mais que faire en pareil cas? Il faut céder au torrent, quand on ne peut se roidir contre ses flots impétueux.

Hennequin, qui craignit que sa fille, qui sans cesse soupiroit pour la Religion, ne lui échappât, voulut la mener

à la campagne chez un ami, où l'on pourroit peu-à-peu la faire changer d'idée, à force de la dissiper. Mais, dit, *Ann. 153.* un ancien Auteur, *la main de Dieu fit son coup* : car le cheval sur lequel il l'avoit fait monter, tomba rudement par trois fois ; & à la troisième chute, il resta si immobile, que depuis ce moment, on ne put jamais en tirer aucun service. A ce spectacle, le pere ouvre les yeux ; il reconnoît sa faute, s'en humilie devant Dieu, retourne promptement à la Ville, demande pardon à la sainte Abbessé, lui présente sa fille, & la conjure de rendre l'habit de la Religion à celle qu'il en avoit si injustement dépouillée par une fausse tendresse. Collette, qui connoissoit les saintes dispositions de sa Postulante, se prêta volontiers à ce qu'on lui demandoit. La fille fut reçue, & son bonheur fut la cause du bonheur de son pere.

Je supprimerai encore ici, & les embûches sensibles que l'enfer dressa à la sainte Mere avec plus de fureur que jamais ; & les graces singulieres dont il plut à Dieu de la consoler. Elle eut des ravissmens, dont l'un dura trois jours & trois nuits, l'autre quinze jours entiers ; & qui auroit peut-être encore duré

davantage , si le P. Henri , qui , comme toutes les Religieuses , craignoit pour sa vie , ne lui eût ordonné de revenir à elle-même : car Dieu , pour faire connoître la force de l'obéissance , la rend supérieure à ses propres opérations *.

Elle vit les Anges qui étendoient sur le dorroir de son Couvent un drap très-beau , sans doute pour lui faire connoître qu'il étoit sous la protection du Très-Haut , & qu'il n'avoit rien à craindre des fleches de l'ennemi. Ce fut un de ces bienheureux Esprits qui lui apporta une Croix d'or , que ses Religieuses conservent encore aujourd'hui. Note DL. Enfin sainte Anne , pour qui elle avoit moins de dévotion qu'elle n'auroit dû , parce qu'une fausse tradition qui couroit alors , lui avoit fait croire qu'elle avoit été mariée trois fois , s'apparut à elle , & la détrompa. Colette eut , depuis ce moment , une vénération singulière pour elle. Elle lui fit bâtir une Chapelle dans son Eglise , où elle entendoit souvent la Messe. Elle étendit son culte

* On rapporte que le F. Gilles sortit aussi d'extase , à l'ordre que lui en donna Grégoire IX. Il y a plusieurs exemples semblables dans la Vie du célèbre Claude Bernard , surnommé *Le pauvre Prêtre*.

autant qu'il lui fut possible ; & elle dé-
dia au Seigneur plusieurs de ses Cou-
vens , sous l'invocation de cette Mère
de la Mere du Verbe-incarné.



LIVRE SECOND.

IL n'étoit pas juste qu'une réforme si utile & si édifiante, fût renfermée dans l'enceinte d'une seule Ville. Il étoit de l'ordre de la Providence qu'elle s'étendit, & nous la verrons peu à peu se multiplier comme la palme.

L'illustre Comtesse, dont nous avons déjà parlé plus d'une fois, & toujours avec éloge, avoit obtenu du Pape la permission d'établir un Couvent de la réforme à Rumilly; & on commençoit déjà les fondemens de l'Eglise. Elle pria, & elle obtint à force d'instances, que la sainte Abbessse se transportât avec elle sur les lieux, afin de lui communiquer ses idées. Colette ne goûtoit point cet établissement; & une sorte de pressentiment l'avertissoit qu'il ne se feroit pas. Cependant pour ne pas heurter de front sa bienfaitrice, elle partit avec elle.

En passant par Gray, elle fit une visite de politesse à Guillaume de Vienne, Chambellan de Jean, Duc de Bourgogne, qui la reçut très-honorablement, parce qu'il étoit fort pieux, & qu'il aimoit les personnes qui s'étoient consa-

créées à Dieu dans la Religion, y pratiquoient les vertus de leur état. Dans le cours de l'entretien qu'ils eurent ensemble, Colette fit entrevoir à demi-mot, que s'il se présentoit une occasion d'établir dans ce lieu ou dans les environs une Maison pour ses filles, elle en profiteroit volontiers. Ce bon Seigneur, sans se déclarer ouvertement, insinua de son côté qu'il pourroit entrer dans cette bonne œuvre. Ce n'étoit pas une vraie promesse, ce n'en étoit que l'ombre; & c'est toujours quelque chose.

De Gray, la sainte Mere se transporta à Auxonne, où les habitans qui étoient tous prévenus en sa faveur, la reçurent avec toutes les marques de la plus respectueuse affection. Ils auroient bien voulu avoir un Couvent de ses filles parmi eux; mais ils ne se trouvoient pas en état de fournir aux frais. Colette se souvint alors de la bonne volonté que Guillaume de Vienne lui avoit témoignée. Elle lui dépêcha le Pere Henri, pour sçavoir de lui s'il voudroit bien se prêter au désir des habitans d'Auxonne. Mais il se contenta de répondre qu'il aimoit Gray, & qu'il y bâtiroit volontiers un Monastere pour

la réforme. Il se rendit cependant à Auxonne pour y conférer avec la sainte Mere. Insinuante & persuasive, comme elle l'étoit, elle l'eut bientôt engagé à transporter sa dévotion & ses libéralités à Auxonne. Après avoir obtenu son consentement, on acheta un lieu très-commode, dont le Duc de Bourgogne, que le Pere Henri fut trouver à Paris, remit l'amortissement & tous les droits, par ses Lettres du 3 Août 1412. La Duchesse de Bourgogne que Colette alla voir à Dijon pour la mettre dans ses intérêts, auroit bien voulu que l'établissement se fit dans cette Capitale de ses Etats. Mais l'Abbesse lui répondit avec une respectueuse fermeté, qu'elle ne vouloit d'établissements, ni dans les grandes Villes, parce que les visites y sont trop fréquentes, & que la mondanité y passe au travers des grilles & s'insinue jusqu'au fond du Cloître; ni dans les Villes qui ne sont pas closes, parce que dans les temps de troubles, la pureté des Vierges y est en danger, la Duchesse se rendit: elle n'étoit pas de ces grands qui ne reviennent jamais d'une idée, bonne ou mauvaise, quand une fois elle s'est emparée d'eux.

Avant que de mettre la main à l'œu-

vre du bâtiment de ce nouveau Monastere, on en demanda la permission au Pape, qui étoit alors Jean XXIII. * Il l'accorda volontiers (le 25 Septembre 1412) il alla même plus loin, puisqu'au rapport de Catherine Rufine, Religieuse qui vivoit en ce temps-là, il permit à Colette de s'emparer du Couvent que les Franciscains avoient à Dole, & d'y mettre de ses filles. Elle prit un parti plus avantageux à l'Eglise. Elle vit les Religieux qui lui avoient instamment demandé cette grace. Elle en fut reçue, non comme une simple particuliere, mais comme la Mere Générale & la Réformatrice de l'Ordre. On la conduisit de chez elle à l'Eglise processionnellement; & le *Te Deum* fut chanté en action de graces. La joie de cette solemnité fut troublée par un long ravissement qu'eut la sainte Abbessé. Les Religieux en furent affligés, parce que cela les privoit du plai-

* L'Anonyme, pag. 170, dit que c'étoit Jean XXI, créé Pontife par le Concile de Pise. C'est une double erreur. Celui que le Concile de Pise fit Pape (le 26 Juin 1409) fut Alexandre V, qui ne tint le saint Siège que dix mois & huit jours. Balasar Cossa, Cardinal-Diacre, fut élu Pape par seize Cardinaux le 17 Mai 1410, & il prit le nom de Jean XXIII. Il fut déposé au Concile de Constance, qui lui substitua Martin V, le 11 Novembre 1417. *Art de vérifier les dates*, pag. 394, & 395.

fit de l'entendre. Lorsqu'elle fut revenue à elle-même, on la pria d'entrer au Chapitre. Elle le pouvoit à raison de son office; elle le fit, & elle y parla avec tant de douceur & tant de force, de l'obligation de garder fidèlement la règle du Séraphique Pere S. François, que tout le monde en fut touché: Et si elle ne dit pas en propres termes, comme S. Paul aux Galates, elle dit équivalent. « Mes freres & » mes peres, mes chers enfans, que je » voudrois enfanter à Jésus-Christ, formez en vous ce divin Sauveur, & » comptez que si vous êtes docile à ma » voix dans le temps, vous vous en » trouverez bien dans l'éternité ».

Un nouveau ravissement termina cet entretien, qui auroit duré long-temps sans ennuyer personne. L'Abesse avoit si souvent de ces sortes d'extases, que pour n'y pas revenir sans cesse, je n'en parlerai plus, si quelques circonstances singulieres ne m'y déterminent.

Le jour suivant elle partit pour Auxonne, & s'y logea, comme elle put avec ses Religieuses, en attendant que le Monastere fût bâti. Elle voulut que la Maison n'eût rien de grand, rien qui ne respirât l'extrême pauvreté

dont on devoit y faire profession ; & ce fut un modèle pour ceux qui furent construits dans la suite. Quoique les frais fussent considérables , parce que fautes de pierres , il fallut bâtir en brique , l'argent ne manqua point. La bourse du Fondateur Guillaume de Vienne fut toujours ouverte : la Comtesse de Geneve ne ferma pas la sienne. L'Archevêque de Besançon consacra l'Eglise sous le titre de l'*Ave-Maria*. Ce nom est aussi connu que respecté à Paris ; & il mérite de l'être.

Colette passa cinq ans à Auxonne , & elle mit un si bel ordre dans son Monastere , que plusieurs filles de qualité , touchées de l'exemple de tant de vertus , y prirent l'habit de la Religion , & y menerent une vie des plus édifiantes. Marguerite de Baviere , Duchesse de Bourgogne , qui ne pouvoit en faire autant , trouva de grandes ressources dans les sages leçons que lui donna souvent notre sainte Mere. Cette Princesse affligée de la conduite de son mari , qui après avoir fait assassiner le Duc d'Orléans , étoit tour à tour ami & ennemi du Roi de France , connoissoit trop le mérite de l'Abbesse , & son crédit auprès de Dieu , pour n'avoir

pas en elle & en ses avis une parfaite confiance. Colette lui écrivoit souvent, elle alloit même quelquefois la voir dans son Château de Rouvre qui n'é- An. 84 toit pas éloigné d'Auxonne ; elle lui envoyoit aussi quelques-uns de ces sages Religieux qui desservient son Monastere. La Princesse justement sensible à ces témoignages d'amitié, qui touchent toujours plus, quand on est dans l'affliction, résolut de faire bâtir quatre Couvens ; deux pour les filles réformées de sainte Claire, & deux pour les Religieux de S. François (qui voudroient vivre comme elles) nous verrons dans la suite quel fut le succès de ce projet.

Comme Dieu se plaît à éprouver les siens ; il étoit juste que sa fidèle servante fût quelquefois mise à l'épreuve. Elle eut des assauts à soutenir, & de la part des démons, comme nous l'avons déjà dit, & de la part des hommes. En voici un de ce dernier genre.

Les Religieux de l'Observance qui jouissoient du Couvent de Dôle, avant que Sainte Colette y arrivât, l'ayant vu passer presque tout d'un coup dans les mains d'une foule de nouveaux venus, dont-ils ne goûtoient point la réforme, leur intentèrent un procès ; &

An. 184.

il y a lieu de croire que plusieurs Magistrats les favorisoient. Ce fut à Besançon, où d'autres affaires avoient appelé la pieuse Réformatrice, qu'elle en apprit la nouvelle. Un Conseiller nommé Etienne Grandval, qui avoit pris la poste pour l'instruire de l'état où en étoient les choses, fut par un mouvement secret, qui lui parut quelque chose de plus fort qu'une simple inspiration, averti de retourner sur ses pas. Il le fit, & la bonne cause s'en trouva bien, parce que sa voix prépondérante fit pancher la balance du côté le plus juste. Mais cet Arrêt, tout équitable qu'il étoit, déplut à bien des gens; & les Religieux de la Réforme, qui étoient déjà au nombre de plus de cinquante, se virent si abandonnés de la plupart de leur bienfaiteurs ordinaires, qu'ils auroient été sans pain pendant une année entière, si les Religieuses d'Auxonne ne leur en eussent envoyé trois fois par semaine. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'elles étoient elles-mêmes fort à l'étroit de ce côté-là; & que, sans un miracle de multiplication, qui fut attribué aux mérites de Colette, elles eussent été les premières à en manquer. Ainsi se vérifioit ce mot consolant

du Roi Prophete : Je suis vieux , & mes cheveux blancs en sont une preuve ; mais je n'ai point encore vu le justé abandonné. *Junior fui , etenim senui , & non vidi justum derelictum.* Psalm. 36.

Quoique la sainte , en quittant la Maison d'Auxonne , y eût mis une Abbessé, (la Mere Agnès de Vaux) qui étoit pleine de son esprit , & très-propre à le perpétuer , il paroît cependant qu'elle voulut avoir sous ses yeux à Besançon , quelques Religieuses de ce premier Monastere. Le P. Henri se dispo- soit à lui en mener cinq ou six , lorsque l'une d'elles , qui se nommoit Jeanne de Jou , tomba malade & mourut. Le Pere s'attendoit à apprendre cette nouvelle à la sainte , en arrivant à Besançon ; mais elle le prévint , en lui disant que Sœur Jeanne avoit fait le voyage plus vite que lui. *Je l'ai vue , dit-elle , plus blanche que la neige , & je l'ai très-* An. 1873 *bien reconnue.* Ces apparitions étoient si fréquentes , que si l'on en croit quatre anciens Auteurs , il n'y avoit ni Religieux , ni Religieuse de la Réforme , qui ne se présentassent à elle après leur mort , pour l'informer de l'état où ils étoient devant Dieu.

Les autres graces , dont la sainte Fille

fut inondée , rendent celle-ci bien probable. Je ne prétends pas détailler exactement toutes ces différentes faveurs. J'avoue même en général que j'aime mieux décrire des vertus , que des miracles , sur-tout quand il n'en paroît point d'examen juridique. Je dirai donc très-rapidement que la bienheureuse Collette perçoit dans les ténèbres de la conscience ; & que ce fut en vertu de cette lumière , qu'après avoir averti plusieurs fois une jeune fille de ne pas cacher à son Directeur quelques péchés , dont elle ne s'accusoit jamais , elle l'en fit enfin avertir à haute voix , dans le temps même qu'elle étoit à confesse ; ce qui eut tout le succès qu'on pouvoit en attendre. J'ajouterai encore , mais en deux mots , que par la même lumière , elle connoissoit à fond le trouble affligeant de ces âmes scrupuleuses , que la crainte d'offenser Dieu met dans la plus triste & la plus désolante situation ; & qu'elle en guérit une Novice , qui étoit sur le point de se livrer au plus affreux desespoir.

Ce qu'elle faisoit pour les maladies de l'âme , elle le faisoit , avec la même efficacité pour les maladies du corps. C'est ainsi que par un simple attouchement ,

ment, elle sauva un œil à la Sœur Catherine Damase, qu'un accident avoit mise en danger de le perdre; & que la même étant tombée sur des charbons ardens, elle arrêta, par un simple regard, ses plus vives douleurs.

Sa charité & son pouvoir ne se renfermerent pas dans les bornes du Cloître. Elle rendit la vie à deux enfans qui étoient morts sans baptême, & dont le second étoit déjà enterré, quand elle voulut qu'on le lui apportât. Le nommé Jean Burséti avouoit hautement que c'étoit aux prières qu'elle avoit faites pour lui dans son enfance, qu'il devoit la vie; & une Dame, qui étoit sur le point de la perdre dans une couche périlleuse, a volontiers fait le même aveu. Mais, dans ces sortes d'événemens, qu'il faudra reprendre ailleurs*, c'est Dieu seul qui agit. En voici d'autres; où la créature, en vertu de la grace, s'associe à son opération, & travaille avec lui pour sa gloire.

Nous avons dit plus haut que la Duchesse de Bourgogne, qui devoit beaucoup aux sages avis, & plus encore aux prières de Colette, s'étoit engagée à lui

* Voyez le dernier Livre. 8. 1.

faire bâtir quatre Monasteres. Elle voulut que le premier fût coustruit à Poligny, jolie petite Ville de Franche-Comté; & elle pria le Duc son époux de lui donner la place de l'Arcenal, que les Experts jugerent très-propre pour cet édifice. Le Prince y consentit, sans difficulté, & il en fit expédier les Lettres le 2 Juin 1414. Colette s'y transporta avec quatre Religieuses de Besançon & deux d'Auxonne; & la petite troupe se logea dans de vieux bâtimens, en attendant qu'on lui eût fait une maison en règle. Il est d'un certain ordre de la Providence que les plus saintes entreprises soient traversées. A peine les Ouvriers eurent-ils creusé les fondemens de l'Eglise, qui étoit la partie la plus urgente, que les fermiers du Domaine se pourvurent devant le Bailli d'Aval, & prétendirent que la Religion du Prince avoit été surprise; qu'il n'avoit, ni pu, ni voulu céder une place aussi nécessaire à la sûreté de la Ville, & dont ils avoient un besoin personnel, pour mettre à couvert les denrées de leur recette. L'ouvrage fut donc arrêté; & il ne resta à l'Abbesse & à ses Filles d'autre ressource que celle de la priere. Leurs gémissemens trouverent grace devant Dieu. Le Prince, après

de justes informations, débouta les Fermiers de leur opposition. On se remit au travail ; l'Eglise fut achevée en peu de temps, & dédiée au Seigneur, sous le nom de *Notre-Dame-de-Pitié*.

On travailla ensuite au bâtiment. Il ne tenoit qu'à Colette d'en faire un magnifique ; l'argent ne lui eût pas plus manqué, que la bonne volonté de la Princesse qui s'en étoit chargée. Mais son amour pour la pauvreté, qu'elle regardoit comme *la nourrice des Cloîtres* qui veulent se soutenir dans la vertu, ne le lui permit pas. Il sembleroit même que pour éviter un excès, elle tomba dans un autre, dont la contagion n'est pas à craindre. Les offices & les chambres de ce Monastere, dit un de ses Historiens, sont si basses, que la plus petite Religieuse peut toucher le plancher avec la main. Les meubles répondent au bâtiment ; c'est-à-dire, que tout y est beaucoup au dessous du médiocre. La vaisselle n'y étoit que de bois, parce que les pauvres qui vivent d'aumônes, n'en ont pas de plus riche. L'Oratoire qu'elle se fit construire, étoit si étroit & si bas, qu'à peine pouvoit-il la contenir. Elle le voulut obscur & sans lumière, afin d'y être plus recueillie, & plus en état de

D ij

recevoir les impressions du Ciel. C'est dans cette solitude, que le céleste Époux qui l'y avoit conduite, parloit à son cœur, & lui ouvroit les trésors de sa sagesse. Foibles mortels, il faut nous arrêter ici ; ce n'est pas à nous à vouloir entrer dans les secrets du Très-Haut. Profitons des étincelles qui s'échappent de son Sanctuaire : il y en aura encore assez pour nous éclairer & pour nous confondre.

A l'occasion du bâtiment de Poligny, la Sainte fit éclater son zèle pour la sanctification des Fêtes & des Dimanches. Quelques Villageois, qui, par charité, amenoient des matériaux pour avancer l'ouvrage, en ayant charriés les derniers jours de Pâques ou de la Pentecôte, la bonne Abbesse en fut si sensiblement affligée, que ses Sœurs craignirent que sa douleur ne fût l'annonce de quelque désastre, dont le Couvent devoit être puni, à cause de cette infraction. Je ne sçais si elle les rassura ; mais je sçais qu'elle mit toujours tout en usage, afin que les jours consacrés au Seigneur, fussent célébrés d'une manière digne de lui. Et, quoique l'Eglise ne lui en fît pas une loi, elle alloit jusqu'à faire préparer la veille ce qui étoit nécessaire

pour la nourriture du lendemain , tant aux Religieux qu'aux Religieuses. Elle ne manquoit point de prier les Ministres de la parole d'insister sur ce point , à temps & à contre-temps , dans leurs prédications : *Opportunè , importunè* *. Mais On peut dire que , de la maniere dont elle vivoit , tous les jours étoient pour elle des jours de Fête.

Une chose qui troubloit sa joie , parce qu'elle troubloit son recueillement , c'étoit le bruit que faisoient les voitures d'eau , qu'il falloit amener de la Ville au Monastere , parce qu'il n'y avoit ni puits , ni sources dans toute son enceinte. Colette , entendant la Messe le troisieme Dimanche de Carême , où l'Eglise lit l'Évangile de la Samaritaine , fut , plus qu'à l'ordinaire , frappée de ces paroles : *Domine , da mihi hanc aquam , ut non sitiam amplius*. Joan. 4. Elle les répéta souvent : « Seigneur , disoit-elle , vous voyez le besoin de cette » maison , qui est la vôtre : nous n'avons point d'eau ; daignez nous en » accorder ». Sa priere fut exaucée ; & Dieu lui marqua un lieu où elle trouveroit une source abondante. C'étoit

* 11. Timoth. 4. 7. 2.

justement auprès de la cuisine. On y creusa , plutôt par complaisance , & dans la persuasion qu'il n'y avoit rien là à espérer , que dans l'espérance de réussir. Mais on fut heureusement trompé , & , contre l'avis des gens du métier , on découvrit une source d'eau vive , & la meilleure qui soit dans le canton.

- An. 105. On y fit un puit, qui , quelques efforts, qu'aient fait plusieurs ouvriers pour le tarir , dans la vue de le nettoyer , n'a jamais pu être mis à sec. C'est dommage
- N. X. que la baguette devinatoire ne fût pas encore en usage dans ce temps-là. Elle seroit d'une grande ressource pour les *Philosophes de nos jours* , qui ne veulent ni révélation , ni miracles , ni rien qui en approche. Pour nous , nous avons la simplicité de croire que celui qui a permis à Moïse de faire sortir de l'eau d'un rocher , a pu découvrir à une de ses plus fidèles servantes le lieu où elle en trouveroit une source , & peut-être même l'y amener pour elle. Le bruit de cette découverte miraculeuse se répandit si bien , & dans Poligny , & dans tous les lieux d'alentour , que plusieurs personnes de condition , qui passoient par-là , envoyoient chercher de cette eau pour en boire ; & les

habitans en usent encore volontiers. *An. 204.*
dans leurs maladies, parce qu'ils sçavent
qu'elle a souvent produit des effets, que
la Médecine & tous ses remèdes n'a-
voient pu atteindre.

Quand le Couvent de Poligny eut à
peu près tout ce dont il avoit besoin
pour la vie régulière, l'Abbesse se livra
toute entière à l'éducation des jeunes
Novices qui se présentèrent à elle :
bien persuadée que tout dépend de-là ;
& qu'une plante mal formée dans son
origine, ou ne donnera point de fruits,
ou n'en donnera que de très-imparfaits.
Elle réduisit ses leçons à un petit nom-
bre de points essentiels.

Après l'amour de Dieu, qui fait la
plénitude de la loi, elle exhortoit ses
jeunes filles, qui en embrassant sa ré-
gle, s'engageoient aux rigueurs de la
plus extrême pauvreté, à mettre en
Dieu toute leur confiance, & à croire
sans hésiter, qu'il ne leur manqueroit
jamais, tant qu'elles lui seroient fidé-
les, & qu'elles s'efforceroient de mar-
cher sur les traces de leur divin Sau-
veur. Elle leur recommandoit singulie-
rement l'exercice de l'oraison, & sur-
tout la méditation fréquente de la vie,
des travaux & des souffrances de ce

grand modèle, qui est la voie, la vérité & la vie. Elle ne souhaitoit point du tout que dans la méditation ses filles courussent après ces pensées sublimes & extraordinaires, qui sont souvent plus propres à séduire l'esprit qu'à nourrir la solide piété du cœur.

Elle étouffoit dans ses Religieuses toutes les affections du siècle, & jusqu'au souvenir de leur patrie. Le monde, la manière dont on y avoit vécu, les parens mêmes, tout cela étoit oublié dans les entretiens qu'on avoit les unes avec les autres. On devoit combattre ses affections intérieures, avoir de la charité & du support pour ses Sœurs, & bannir à leur égard jusqu'à l'ombre de l'aversion & de l'envie. Dès que la sainte Mere appercevoit deux filles qui ne s'accordoient pas bien ensemble, elle les faisoit venir devant elle, leur parloit le langage de l'union & de la paix, les engageoit à se demander pardon l'une & l'autre, & les renvoyoit pleines de cette joie intime, qui est un des dons le plus précieux du Saint-Esprit. C'est ainsi que par les sages attentions de la vertueuse Fondatrice se vérifioit cette parole du Prophete : « C'est ici votre Sanctuaire.

» re, ô mon Dieu , vous y résidez , &
» tous ceux qui y résident , n'ont , par
» votre miséricorde , que le même es-
» prit & la même volonté ». *Deus in*
loco sancto suo : Deus qui inhabitare fa-
cit unius moris in domo. Psalm. 67.
v. 6.

Quoique la vertu de notre Sainte parût en tous lieux , il faut avouer que c'étoit au Chœur pendant les divins Offices qu'elle éclatoit d'une manière plus frapante. Il est vrai que dans sa réforme on ne chante point ; mais on convient que la psalmodie , qui y est en usage , est beaucoup plus pénible que le chant ordinaire. Elle vouloit que tout s'y fit avec la dignité & le respect qu'exige la grandeur de celui dont on fait retentir les louanges. Un air distrait & négligé l'auroit sensiblement affligée ; & un jour elle ôta le livre des mains d'une Religieuse , qui ne faisoit sa tâche , que par manière d'acquiescement , c'est-à-dire , qui la faisoit assez mal. Elle le lui rendit quelques moments après , avec un doux souris , quand elle lui eut vû prendre cette attitude de respect & de frayeur , dont on devroit être saisi , aussi-tôt qu'on paroît devant le Sanctuaire du Dieu des Ar-

D v

mées : *Pavete ad Sanctuarium meum : ego Dominus.* * Pour elle , elle s'acquittoit de ce devoir avec tant d'ardeur , que sa voix l'emportoit sur celle de toutes les autres. Mais , s'il est vrai , comme le disent les Mémoires de Pologny , qu'on l'a quelquefois entendue jusqu'à deux lieues de distance , ce n'a pu être que par un miracle.

Après tout , sa vie en est si pleine , que dès que la notoriété publique force invinciblement à en admettre un grand nombre , on est comme entraîné à les admettre tous. En voici de plusieurs espèces , dont les preuves se trouvent en Pierre de Vaux & d'autres Actes du temps.

Une Religieuse Professe d'un autre Ordre étant venue au Couvent de Pologny , dans le dessein de réparer par une austere pénitence sa conduite passée , succomba bientôt sous le poids de la rigueur du nouvel Institut. Elle tomba malade , & on la crut si fort en danger qu'on lui donna l'Extrême-Onction. On fit plus , car comptant bien que ç'en étoit fait d'elle , on commença à ouvrir sa fosse. Colette qui se souvint

* Levit. 26 , v. 1. Voyez l'Anonyme , pag. 203.

que cette pauvre fille n'avoit pas encore eu le temps de satisfaire à la justice de Dieu , comme elle avoit prétendu faire , pria notre Seigneur de lui prolonger ses jours. La pieuse Mere obtint plus pour sa fille , que le saint Roi Ezechias n'avoit obtenu pour lui. La malade revint en santé , vécut plus de vingt années , & eut tout le temps de repasser ses anciens jours dans l'amertume de son cœur.

Ce fut peut-être vers ce temps que Colette étant allée à Besançon , pour y faire , selon sa charge , la visite du Monastere , apprit par révélation , qu'une de ses Religieuses de Poligny , à qui une mauvaise honte avoit fermé la bouche dans le Tribunal de la pénitence , étoit morte en péché mortel. A cette nouvelle qui la remplit d'horreur , elle dépêcha un courrier avec défense d'enterrer la défunte avant qu'elle fût retournée à la Maison. Sans doute qu'elle ne tarda pas à s'y rendre ; & la première chose qu'elle fit , ce fut , après avoir jetté un œil de frémissement & de douleur sur le cadavre de cette malheureuse , de conjurer le Pere des miséricordes de les étendre sur une créature qui s'étoit rendue indigne de toute mi-

Dvj

féricorde , de lui rendre la vie , & de la mettre en état de réparer par une bonne & sincère confession la faute énorme qu'elle avoit commise dans les précédentes. Toutes ces graces lui furent accordées ; & celle , dont Dieu par un trait de bonté , dont il y a peu d'exemples , avoit suspendu le jugement , en mérita , par sa douleur & par sa sincérité , un plus favorable. Quelques momens après , elle s'endormit dans le Seigneur , aussi tranquillement qu'elle avoit dut être agitée , quand elle s'étoit d'abord endormie dans le sein de son ennemi. Ce miracle est représenté dans un tableau qui se voyoit encore dans l'infirmierie de Poligny vers le commencement du siècle passé.

A ces prodiges qui regardent le présent , les Historiens de la Sainte en joignent d'autres qui regardent l'avenir , je veux dire des prédictions. Elle avoit chargé l'Infirmiere de ne pas perdre de vue une Novice qui étoit en danger de mort. Celle-ci mourut , sans que l'autre qui s'étoit mal à propos livrée au sommeil , s'en apperçût. C'est un mal , parce que dans ces derniers momens , de tendres & patétiques exhortations sont toujours d'un grand prix.

Colette après avoir fait à l'Infirmière une vive réprimande, lui dit que celle qui avoit laissé mourir sa Sœur sans y prendre garde, méritoit de mourir, & mourroit en effet de la même manière. On eut bientôt lieu de craindre que la prédiction ne s'accomplît d'une manière bien affligeante : car quelque temps après, cette Sœur attaquée d'une maladie qui n'annonçoit rien que de fâcheux, perdit l'usage de la parole pendant six heures, & le perdit avant que de s'être confessée. Il est vrai que la sainte Mere, touchée de compassion pour elle, le lui obtint par ses prières, & qu'elle eut le bonheur de recevoir les derniers Sacremens ; mais il est vrai aussi, que par un accident imprévu, elle mourut comme étoit morte la Novice dont on l'avoit chargée ; c'est-à-dire, qu'il ne se trouva personne auprès d'elle, pour la consoler & la soutenir dans son dernier passage.

Cette prédiction fut suivie de quelques autres qui étoient plus consolantes. A la suite d'une espèce de ravissement, qui l'obligea de sortir précipitamment du Réfectoire, elle dit à une de ses Sœurs qu'elle avoit vu à table neuf Abbeses, c'est-à-dire, que toutes

celles qui s'y trouvoient alors mériteroient un jour d'être élevées à cette dignité. *

Après avoir ramené à Dieu un Officier du Duc de Bourgogne , elle lui prédit qu'il embrasseroit un jour , mais après une longue épreuve , la règle de S. François. Il le fit en effet , mais ce ne fut qu'après avoir postulé pendant sept ans , comme elle l'en avoit averti. Cet homme qui fut nommé le Pere Lucas , fut un si parfait Religieux , que Colette l'appella auprès d'elle , & qu'il eut le bonheur d'y passer vingt-cinq ans : c'est ce qu'il a lui-même déposé.

Quelque bien que fit la sainte Abbessé dans son emploi , elle crut devoir s'en démettre. Le monde ne voyoit que ses vertus , elle ne voyoit que son indignité ; & elle trembloit à la seule idée du compte terrible qu'auront un jour à rendre ceux & celles qui ayant déjà bien de la peine à répondre pour leur ame seule , seront chargés de répondre pour toutes celles qui leur avoient été confiées. Elle quitta donc sa place ; & pour

* L'Anonyme rapporte , pag. 219 & 220 , leurs noms & les Couvens où elles remplirent ces places. Je supprime les uns & les autres , parce que cela ne peut servir à rien aujourd'hui.

dompter l'orgueil, si naturel à l'homme, quoiqu'il lui convienne si mal, elle obtint un des plus bas offices de la Maison, celui de la cuisine. Elle prenoit plus de plaisir à écurer des marmites & à laver des écuelles qu'à entretenir de grandes Princesses, & à être reçue dans leurs Palais avec la plus flatteuse distinction.

Mais, Abbessé ou non, le Seigneur fut toujours avec elle, parce qu'elle fut toujours avec lui; & il n'y a que la crainte de dégoûter certains Lecteurs, plus téméraires à mesure qu'ils sont moins éclairés, qui m'empêche de raconter, soit les guérisons qu'elle opéra à Poligny sur trois de ses Sœurs, soit l'éclatante lumière, dont ses Religieuses la virent plusieurs fois toute environnée. Mais j'aurois tort de ne rien dire de l'entrevue qu'elle eut avec S. Vincent Ferrier. * Cet homme incomparable qui fit tant d'honneur à l'Ordre de S. Dominique; ce zélé & véhément Orateur, dont la voix doucement foudroyante ramena à la vérité tant d'Héré-

* Ce Saint mourut le 5 Avril 1419, à l'âge de 62 ans. Les prodiges & les conversions qu'il fit en Espagne, lui ont mérité le glorieux titre d'Apôtre de ce Royaume.

siques , de Juifs , de Maures & de Musulmans ; ce grand Apôtre du quinzième siècle , étant en Aragon , vît en esprit la Bienheureuse Colette , qui prosternée aux pieds du souverain Juge lui demandoit grace pour les pécheurs , & tâchoit de fléchir sa miséricorde , dont le cours étoit arrêté par leurs offenses continuelles. Cette vision lui fit connoître combien la Sainte étoit agréable à Dieu. Il partit d'Arragon & se rendit à Poligny pour conférer avec elle. C'est dommage qu'on ne nous ait rien appris , ni de la maniere , ni du sujet de ces sages entretiens ; mais à en juger par les suites , on ne peut douter que les deux interlocuteurs ne se soient mutuellement communiqué beaucoup de lumieres , soit pour faire le bien avec une nouvelle ardeur , soit pour résister au mal avec un nouveau courage.

A l'égard du bien , il s'en présenta un , dont Dieu devoit naturellement tirer sa gloire. Elizabeth , fille du Duc d'Artois , étant devenue veuve par la mort du Comte de Nevers , qui avoit été tué en 1415 à la bataille d'Azincourt , profita de ce temps de liberté pour fonder à Desize , petite Ville de son Domaine , un Monastere de la

nouvelle réforme. Colette eut à cette occasion des leçons à donner : mais elle n'en donnoit pas en pure perte ; & on eût pu dire d'elle , comme de Samuel , qu'aucune de ses paroles ne tomboit à terre. * Heureuse Mere , qui mérite toujours d'être écoutée de ses filles : heureuses filles qui se font un devoir d'écouter toujours la plus sage des Meres.

Mais , & c'est une répétition à laquelle il faut s'attendre , les Religieuses de Sainte Colette ne furent pas les seules qui profitèrent de ses bienfaits. Il y avoit à Poligny un Magistrat nommé Jean Courault ** qui ne vivoit pas trop bien. Soit politesse , soit curiosité , il voulut voir cette fille , dont on disoit tant de choses extraordinaires. Il lui fit une visite , pendant laquelle elle lui parla à son ordinaire , avec tant de grace & de force , du bonheur d'être à Dieu & de la nécessité de travailler à son salut ; qu'il changea entièrement de conduite ; & pour commencer par l'aumône qui rachette les péchés *** &

* Non cecidit ex omnibus verbis ejus in terram. 1. Reg. 3 , v. 19.

** L'Anonyme l'appelle tantôt *Couraut* , tantôt *Courault*.

*** Peccata tua elemosynis redime. *Dan.* 4 , v. 24.
Vide Luc. 11 , v. 41.

délivre de la mort, il contribua & de son bien & de ses peines à la construction du Monastere. Dieu l'en récompensa bientôt. Son épouse qu'un violent mal de tête avoit fait tomber en démence, ayant été présentée à Colette, recouvra doublement la santé : elle fut mise entre les mains du Pere Henri ; & mena, depuis cette heureuse entrevue, une vie très-chrétienne.

Ce Magistrat, qui depuis sa conversion goûtoit beaucoup les entretiens de la Sainte, lui ayant dit un jour qu'il avoit quatre enfans, elle le pria de les lui amener tous. Il n'amena que les trois derniers, dans la crainte que l'aîné n'eût le sort qu'un certain pressentiment lui faisoit entrevoir pour les autres. L'Abbesse insista & voulut voir cet aîné. Il parut enfin, & ce fut alors qu'elle dit au Pere qu'il devoit à Dieu les prémices des fruits qu'il ne tenoit que de sa libéralité. Courault ému & changé répondit qu'il étoit prêt de donner au Seigneur & son aîné, & tous ses

An. 236. autres enfans. *Bon Dieu, quel Pere !* dit là-dessus un Historien, & où en trouveroit-on aujourd'hui un pareil ? Ce sacrifice fut agréé du Ciel ; & Colette annonça à chacun d'eux sa desti-

de la Bienheureuse Colette. 91
née, & le lieu où il la rempliroit. L'aîné
devoit être, & fut en effet, Chanoine
Régulier de S. Augustin. Le second en-
tra dans l'Ordre de Cluni, la fille qui ve-
noit après, fut retenue pour le Couvent
de Poligny. Colette ne dit rien du qua-
trieme qui n'avoit encore qu'un an.
Mais ses parens le lui ayant amené
quatre ans après, elle apprit, lors-
qu'elle le recommandoit intérieurement
à Dieu, que s'il vivoit plus long-temps,
c'en étoit fait de son salut éternel.
Effrayée de cette révélation, elle con-
jura le Seigneur de ne permettre pas
que cet enfant eût le malheur de per-
dre son innocence. Il ne la perdit pas
en effet : à peine étoit-il de retour à
la maison, qu'il tomba & mourut en-
tre les bras de ses parens. Ceux-ci qui
perdoient un des plus beaux & des plus
aimables enfans qu'on eût jamais vûs,
se livrerent à la douleur & aux larmes :
mais quand ils eurent appris de notre
Sainte, que ce fils si cher ne leur avoit été
enlevé que par ce jugement de misé-
ricorde dont parle l'Ecriture dans le livre
de la Sagesse, * ils changerent leurs

* Raptus est, ne malitia mutaret intellectum ejus. Sap.
4, v. 11.

regrets en actions de graces. Que de peres pleurent tous les jours la mort d'un enfant, dont la vie, si elle avoit été plus longue, auroit été pour eux un sujet de désespoir & dans ce monde & dans l'autre.

Ce qu'elle fit pour procurer le salut du jeune Courault, elle le fit, mais d'une autre maniere pour procurer celui d'un homme qui se précipitoit à grands pas dans l'abîme. C'étoit un Cavalier, qui ne s'étoit point confessé depuis trente ans. La sainte Mere qui en fut informée, se mit en prieres & commença à faire pénitence pour lui. Il ne tarda pas à sentir que la priere d'une ame juste peut beaucoup auprès de Dieu. * Il changea de vie, & marcha avec fermeté dans une voie, dont l'entrée même lui paroissoit inconnue. Ce fut encore par une lumiere supérieure qu'une Dame de Châlons l'étant venue voir à Poligny; elle l'avertit de faire une bonne confession avant que de retourner chez elle. Elle la fit, & ce fut très à propos; car, quoiqu'elle se portât fort-bien, elle ne fut pas plutôt

* *Multum valet deprecatio Justi assidua. Jacobi 1, v. 16.*

de retour en sa maison , qu'elle tomba malade & mourut en peu de jours.

Si Colette rendoit au prochain d'importans services dans les affaires qui concernent l'ame & son salut , elle lui en rendoit dans l'occasion de très-importans par rapport au corps. Ce Jean Courault , dont nous avons parlé plus d'une fois , étant en voyage , crut pouvoir , à l'aide de son cheval qui étoit vigoureux , passer un torrent qu'une crue d'eau avoit formé. Mais le cheval ayant perdu terre , s'abattit , & son Maître fut emporté par les flots. Un domestique qui étoit présent , le crut perdu , & il le crut lui-même. Heureusement pour lui , il se souvint de notre Sainte , & se recommanda à elle. Sa priere fut exaucée au moment même : & cet homme qui étoit déjà demi-noyé , se trouva à bord. C'est un fait qu'il a souvent raconté avec beaucoup de reconnoissance.

Ce que la pieuse Abbessé fit alors pour le mari , elle le fit plus d'une fois dans un autre genre pour sa femme & pour ses enfans. La Dame Courault étant à l'extrémité , son époux , qui n'avoit plus de ressource du côté des Médecins , s'adressa à notre Sainte , qui

après l'avoir exhorté à se soumettre sans réserve aux volontés du Seigneur , le renvoya chez lui, & le fit suivre un moment après par le P. Henri son Confesseur. Ce sage Religieux tâcha , comme il est alors d'usage de la disposer au voyage de l'éternité. Mais ses paroles qui sembloient n'être que des préparatifs à la mort , furent , par les mérites de celle qui l'avoit envoyé , le principe d'une espèce de résurrection à la vie. La malade ne passa point par ces degrés de convalescence , qui laissent long-temps du doute & de l'incertitude. Elle se leva tout d'un coup en présence de plusieurs personnes , mais si parfaitement guérie , qu'il ne lui resta ni ombre , ni vestige de son mal. Quel bonheur pour une Maison d'avoir une Protectrice qui l'est toujours à coup sûr !

La personne dont-il s'agit , l'éprouva dans une autre occasion , que bien des gens ont regardée comme étant encore plus miraculeuse , que celle que je viens de rapporter. Elle étoit sur le point d'accoucher , & son mari étoit allé la recommander aux prières des Religieuses, lorsqu'étant au parloir, un domestique

vint lui apprendre que les Sages-femmes désespéroient de son épouse. Le mari effrayé du danger d'une épouse que sa vertu lui rendoit doublement chère, se rend au plutôt à sa maison ; d'habiles Chirurgiens lui déclarent qu'il n'y a d'autre moyen de sauver l'enfant, que de faire à la mere une opération qui lui causera la mort. Courault prie ces Messieurs de s'arrêter pour quelques momens ; il court à la sainte & fidèle amie, lui expose le triste état de sa femme, & la conjure de s'intéresser pour elle auprès de Dieu. Colette lui dit de mettre sa confiance dans le Seigneur, de s'en retourner à la maison, & de charger quelqu'un de venir lui donner des nouvelles de la malade. Dans cet intervalle, elle se mit en oraison, & sentit si bien qu'elle avoit été exaucée, que Courault lui ayant envoyé une de ses parentes pour lui dire que sa femme étoit toujours dans le même état, Colette la prévint, & lui dit : Allez, ma bonne amie : soyez tranquille : Dieu a fait miséricorde à la femme de Jean Courault ; & elle est accouchée d'un beau garçon. Le fait se trouva vrai. L'enfant eut le bonheur

d'être baptisé, & il vécut plus de cinq mois *. La Sainte a obtenu la même grace à plusieurs femmes qui étoient dans la même situation ; & c'est pour cela sans doute qu'il y a des pays où celles qui sont prêtes d'accoucher, ont recours à sa protection. Heureuses si elles pouvoient toutes la mériter, en imitant une partie de ses vertus.

J'ai commencé par dire que ce n'étoit pas seulement au pere & à la mere, mais encore aux enfans de cette famille, que la B. Colette avoit fait sentir son pouvoir auprès de Dieu. En voici une preuve bien marquée par rapport à l'aîné, qui s'étoit fait Chanoine Régulier. C'est lui-même qui en a dressé l'acte, dont je ne veux donner que la substance.

Son Supérieur, (l'Abbé de S. Etienne de Dijon) lui ayant donné ordre de se rendre à Paris, il voulut auparavant passer par Poligny, moins peut-être pour

* C'est ce que dit Etienne Juliac, num. 217, pag. 584 du troisieme tome de Bollandus. L'Anonyme dit, pag. 244, qu'il vécut cinq ans, & il le confond avec celui dont j'ai parlé plus haut, & qui se seroit perdu dans le monde, si Dieu n'eût coupé le fil de ses jours dans son enfance. Ce partage sur une circonstance ne fait rien au fond de l'Histoire.

voir sa famille , que pour voir la Sœur Colette , & recommander son voyage à ses prières ; parce que les environs de cette Capitale étoient alors si infestés de soldats , qu'on ne pouvoit trouver de passage , sans péril d'être constitué prisonnier , mis à rançon , & d'y perdre la vie. Ann. 1451
Il s'adressa donc à la Sainte ; & , ce qui marque bien la parfaite confiance qu'il avoit en elle , il lui demanda *quelque mot de lettre , qui pût lui servir de sauf-conduit dans son voyage.* Elle lui accorda cette petite grace , & c'en fut une très-grande pour lui ; car la barque qui le portoit avec plusieurs autres , ayant été apperçue , auprès du fort de Malheserbes , par quelques Courreurs ennemis , tous ceux qui y étoient furent faits prisonniers. On l'avoit déjà enchaîné , comme tous ses compagnons de voyage , lorsque s'étant rappelé le sauf-conduit , tel quel , que Colette lui avoit donné , il le présenta au Capitaine. Un passeport expédié par le Roi n'auroit pas mieux réussi. Dès que le Capitaine , qui se nommoit Usé , & qui peut-être n'avoit jamais entendu parler de la Sainte , eût jetté les yeux sur cette es-
pece de parente , non-seulement il rendit la liberté à son prisonnier , mais il

E

lui fit rendre tous ses effets , & lui donna un nouveau sauf-conduit. *En retournant au bateau , c'est lui qui parle , je rencontrai deux voleurs en sentinelle , assez proche l'un de l'autre , au milieu desquels je passai sans que jamais ils m'apperçussent.*

Ce fut à peu près vers ce temps-là , que notre sainte Mere perdit sa respectable & vertueuse amie Blanche de Savoie. Cette Princesse mourut à Rumilly, où elle s'étoit retirée , en attendant le retour de Colette , qui étoit partie pour Seure. Elle y mourut comme elle avoit vécu , c'est-à-dire dans les plus beaux sentimens de piété. Mais elle voulut être enterrée dans le Monastere de Poligny , parce qu'elle ne doutoit point que Colette n'y fût enterrée un jour , & qu'elle vouloit être unie , après sa mort , à celle avec qui elle avoit eu une si tendre liaison pendant sa vie. *In morte quoque non sunt divisi.* II Reg. 1. 13.

Je viens de dire que la Sainte étoit partie pour Seure , & ce fut la fondation d'un nouveau Monastere qui l'y appella. Un honnête Bourgeois de ce lieu , se voyant sans enfans , voulut rendre au Seigneur une partie des biens qu'il avoit reçus de lui , & les mettre en œuvres pies. Il y avoit long - temps

42. 251.

qu'il pensoit à faire bâtir une Église sur un terrain qui lui appartenoit , lorsqu'il apprit , en 1420 , qu'une Religieuse , qui menoit une vie très-édifiante , étoit actuellement à Auxonne. C'étoit notre bienheureuse Mere. Jacob de Boury , c'est le nom de ce vertueux citoyen , voulut la voir ; & il ne tarda pas à connoître que , quelque grande que fût sa réputation , elle étoit au-dessous de son mérite. Il lui dit , en peu de mots , qu'il se feroit un plaisir de multiplier le nombre des Servantes de Dieu ; qu'il avoit une maison à Seure , où l'on pouvoit bâtir un Couvent , & que , si elle l'agréoit , il étoit prêt à la lui céder. Colette la vit , & l'ardent desir qu'elle avoit d'enlever aux enfans du siècle une foule d'innocentes brebis , qui peu-à-peu se laissoient prendre à leurs artifices , la lui fit accepter très-volontiers. Elle obtint , sans difficulté de Guillaume de Vienne , l'amortissement de ce qui lui étoit dû. Deux autres Bourgeois cederent chacun une maison voisine de celle que Jacob de Boury avoit donnée. Thibaut de Rougemont , Archevêque de Besançon , en vertu d'un Rescrit apostolique , mit , le 24 Octobre 1422 , Colette & sept de ses Religieuses en pos-

session du lieu*. Plusieurs honnêtes gens du canton voulurent avoir part à cette bonne œuvre ; & comme l'argent ne manqua point , tout l'édifice fut achevé en peu de temps. Notre Sainte , que ses affaires appelloient ailleurs , y laissa , pour Abbessé , la Sœur Marie de Corbie. Elle ne pouvoit faire un meilleur choix : jamais fille ne copia mieux le grand modele que lui donnoit sa mere. Mais combien d'autres méritoient alors & méritent encore , dans un Institut qui se soutient si bien , le même éloge ? puissent-elles le mériter jusqu'à la fin des siècles.

Pendant qu'un vertueux citoyen établissoit à Seure la Réforme de sainte Claire, Marie, Duchesse de Bourbon , pensoit à en établir deux Couvens dans son domaine ; & elle en avoit obtenu la permission de Martin V **. Colette , après avoir aussi obtenu l'agrément de Marguerite de Baviere ***, alla la voir

*Thibaut de Rougemont siégea 25 ans. Il mourut à Rome le 16 Septembre 1429 , & fut enterré au Vatican , dans la Chapelle de S. Thomas.

** Martin V , de l'illustre maison de Colonges , fut élu dans le Concile de Constance le 11 Novembre 1417. Il mourut au mois de Février 1431. Il éteignit le schisme qui désoloit l'Eglise depuis 51 ans.

*** Cette permission lui étoit nécessaire , parce que les Maisons de Bourbon & de Bourgogne étoient brouillées.

& conféra avec elle sur l'exécution de son projet. Il fut résolu que le premier Couvent se bâtiroit à Moulins. La Duchesse y acheta un fort bel emplacement; & comme quelques Seigneurs formerent opposition au bâtiment, à cause de certains droits qu'ils devoient percevoir, le Prince, à qui son Épouse en écrivit, voulut qu'ils fussent pris sur les biens de son domaine. Il ajouta même qu'à son retour, il vouloit être fondateur d'une seconde Maison de la nouvelle Réforme.

La sainte Mere, après avoir mis ses Filles sous la conduite d'une sage & vertueuse Supérieure, se retira à Besançon. Ce fut-là qu'un Prêtre nommé Eustache, vint la trouver au sujet de quelques affaires qui regardoient la Maison de Moulins. En arrivant, il se trouva si travaillé d'un mal de jambes, que le Médecin, après l'avoir bien considéré, jugea qu'il n'en guériroit jamais. Il trouva, dans les prieres de Colette une ressource, que Galien ni les siens n'auroient pu lui fournir. Son mal se dissipa en peu de temps : mais sa reconnaissance ne finit pas avec la fin de ses douleurs, comme il n'arrive que trop souvent ; & afin qu'elle durât autant

que sa vie , il se donna à Dieu pour le reste de ses jours dans l'Ordre de saint François.

Le Duc de Bourbon étant revenu de Rouen dans ses terres , voulut voir Collette & ses Filles , pour en juger plus sûrement par lui-même. Il admira leur vertu , & le genre de vie qu'elles avoient embrassé. Un spectacle si beau , si touchant , le confirma dans le dessein qu'il avoit formé de leur bâtir un second Monastere. Ce fut à Aigue-Perse , petite Ville de la basse Auvergne , qu'il voulut le placer. Il y mena la sainte Abbessé & quelques-unes de ses Religieuses ; les mit , en présence de l'Official de l'Evêque de Clermont , en possession de deux maisons qu'il avoit achetées pour elles , & se donna autant & plus de mouvemens pour leur donner une forme régulière , que s'il se fût agi de la construction de son propre Palais. Il y venoit très - souvent de son Château de Montpensier , & il animoit les ouvriers au travail par sa présence & par ses libéralités. Mais les affaires de l'Etat l'ayant rappelé à la Cour , il fallut bientôt interrompre l'ouvrage , parce que les Ecclésiastiques du lieu y formerent opposition. Ce fut peut-être , car on n'a

ici que des conjectures , parce que le nouveau Couvent étoit trop près de leur Eglise Collégiale. Quoi qu'il en soit , ils perdirent leur procès , & les dépens en furent appliqués au bâtiment du Monastere qu'ils vouloient empêcher. La Duchesse de Bourgogne les exigea à la rigueur : mais , à l'exception d'une somme considérable , qu'un nommé Pierre Loiac donna presque malgré elle, elle fournit à tous les frais de la dépense. Il paroît que les habitans , au lieu de prendre parti pour les Ecclésiastiques , dans la querelle dont je viens de parler , étoient bien aises d'avoir dans leur Ville les nouvelles Religieuses. Le Bailli du lieu se fit un plaisir de rendre ses devoirs à Colette , quand elle y fut arrivée. Il y avoit long-temps qu'il étoit fatigué d'une fièvre quarte : une courte entrevue avec la Sainte l'en guérit si bien , que , depuis cet heureux moment , il n'en sentit pas le plus léger accès.

La vertueuse Mere , après avoir donné , selon sa coutume , une sage Abbessé aux six Religieuses qu'elle laissoit à Moulins , étoit sur le point de partir pour Chambéry , lorsqu'elle reçut une visite de la Vicomtesse de Polignac. Cette illustre Dame souhaitoit depuis

E iv

long-temps d'avoir la consolation de l'entretenir ; & elle souhaitoit encore plus de l'établir dans un lieu où elle fût à portée de profiter souvent de ses bons exemples & de ses instructions. Ce fut dans cette vue , qu'elle vint la trouver à Aigue-Perse , & qu'elle la pria de l'accompagner au Puy & à Polignac , afin de voir si elle trouveroit dans l'un ou dans l'autre, un lieu qui lui convînt pour bâtir un Couvent de la Réforme. Colette , après avoir tout bien examiné , se décida pour le Puy. La Vicomtesse y acheta des maisons commodes , & on travailla à les mettre en état de loger des Religieuses.

La Sainte partit aussi-tôt pour Chambéry , & y vit Amé , Duc de Savoie. Ce Prince ne l'avoit jamais oubliée , depuis l'entretien qu'il avoit eu avec elle à Bourg en 1412. Charmé d'avoir dans ses états des Filles de sainte Claire, il s'engagea sur le champ à leur bâtir un Monastere dans sa ville de Venay , située sur le lac de Geneve. Colette s'y transporta , & comme sa réputation avançoit par-tout sa marche , elle trouva sur sa route un essaim de Religieuses de l'Ordre de S. Dominique, qui venoient à sa rencontre , pour avoir le bonheur

de la saluer , en passant. Elle les embrassa toutes avec beaucoup de tendresse , à l'exception d'une qui n'avoit osé se présenter avec les autres , parce qu'elle étoit lépreuse. Le Confesseur de la Maison , homme de foi , lui conseilla de s'approcher de la Sainte , & de tâcher de recevoir d'elle le baiser de paix , comme avoient fait ses Sœurs. Elle obéit ; & à peine eût-elle touché la sainte Mere , que son mal disparut aussi vite & aussi entièrement que celui du Lépreux dont parle l'Evangile. *Et confestim mundata est lepra ejus **. C'est en effet toujours le même Médecin qui guérir , tantôt par lui-même , tantôt par le ministère de ceux qui ont le bonheur d'être parfaitement à lui.

Notre sainte Fille passa environ deux ans à Venay , & y fut la première Abbesse. Comme les monumens de cette maison ont péri , lorsque l'hérésie de Calvin a infecté Geneve & ses environs , on ne sçait presque rien de ce qui se passa dans cette Maison , pendant le séjour que Colette y fit. Il faut cependant avouer que le peu qu'on nous en a transmis , donne toujours une

* Matth. 8 , v. 23.

grande idée de sa vertu , & de son crédit auprès de Dieu. En voici quelques traits.

L'Architecte qui étoit chargé de l'entreprise du Monastere , s'étant mis avec quelques autres dans une barque , pour y transporter des matériaux , il s'éleva sur le lac une tempête si violente , qu'ils étoient sur le point de couler à fond. Colette , qui sçut , par révélation , le triste état où ils étoient réduits , pria le P. Henri , son Confesseur , de voler à leur secours , & de faire le signe de la Croix sur eux. Ce bon Religieux y courut ; & à peine eut-il formé le signe du salut sur ces pauvres gens , que l'orage finit , & qu'ils arriverent heureusement au port.

La bénédiction qui suivoit par-tout la pieuse Abbessé , la suivit au Couvent de Venay. Si la naissance , cette pompeuse chimere , étoit quelque chose devant Dieu , elle auroit pu se flatter d'avoir sous sa conduite un bon nombre de filles de la plus haute extraction , & même du sang des Bourbons. Pendant son séjour à Venay , la Comtesse de Valentinois , qui , après avoir perdu son époux , n'en vouloit point d'autre sur la terre , vint se présenter à elle , & lui

demanda humblement l'habit de la Religion. Colette l'éprouva plus qu'un autre ; mais enfin , après quelques délais , elle consentit à la recevoir , & l'envoya au Monastere de Besançon. Lorsqu'elle fut prête à partir , le Démon , à qui de pareils sacrifices ne plaisent point , rendit immobiles tous les chevaux de son écurie , de maniere qu'on ne put en atteler aucun à sa voiture. Ce contre-temps , d'autant plus fâcheux , qu'elle soupiroit avec plus d'ardeur pour la solitude , l'affligea beaucoup. Mais au lieu de se livrer au murmure , elle invoqua , plus de cœur que de parole , le secours de sa nouvelle Mere. Elle en sentit bientôt toute l'efficacité. Le charme du malin esprit se dissipa. Elle partit ; arriva très - heureusement au Monastere qui lui avoit été assigné ; y prit le voile , après les épreuves ordinaires ; mérita l'estime & le suffrage de toutes ses Sœurs ; fit profession ; vécut dans la plus austere régularité ; & mourut enfin dans des sentimens, si beaux & si chrétiens, qu'on disoit hautement que son ame n'avoit pas besoin de prieres.

Ce fut du même Monastere , que la Sainte ayant sçu par révélation que Jeanne Vaunot, Bourgeoise de Poligny ;

mourroit bientôt, elle lui écrivit de se préparer à ce dernier moment, qui décide de tous les autres. Elle profita de cet avis salutaire. Il étoit temps; elle ne tarda pas à mourir; mais elle mourut en vraie Chrétienne.

Ce fut encore à Venay, que la vertueuse Abbessé délivra du Démon une jeune femme qui en étoit possédée. On avoit trouvé le secret de la lier dans l'Oratoire de Collette, sans lui en rien dire. Celle-ci y étant arrivée, se mit en prières, & les offrit sans doute, comme il est d'usage, pour ceux qui étoient dans le besoin. L'énergumène s'endormit, & les Religieuses qui étoient du complot, s'étant approchées d'elle, la trouverent aussi libre, qu'elle l'eût jamais été. L'Abbessé prétendit n'avoir point eu de part à cette guérison, qui s'étoit faite à son insçu. La miraculée soutint le contraire, & dit qu'elle avoit vu la Sainte, dans le temps de son oraison, combattre l'enfer, & chasser de son corps cinq Démons qui la tourmentoient. On la crut. Tant de prodiges, qui avoient précédé celui-ci, le rendoient plus que vraisemblable. Mais voici un événement qui intéresse davantage : pour le bien saisir, il faut

prendre les choses de plus haut.

Jacques de Bourbon, issu du sang de nos Rois, avoit, dans sa jeunesse, toutes les qualités qui concilient à un homme de son rang, l'estime & l'affection du Citoyen & de l'étranger. Son maintien, sa beauté, les graces répandues sur son visage, cet air de bonté, qui charme par-tout, & plus encore dans les Grands, lui avoient gagné tous les cœurs. Jeanne, Reine de Naples & *An. 1792* de Sicile souhaita d'unir sa destinée à la sienne, & elle l'épousa en effet vers l'an 1415.

Mais hélas ! qu'en fait de mariage, les apparences sont trompeuses ; & qu'il est bien vrai, comme le dit S. Grégoire, que les noces, qui commencent par la joie, ne finissent que trop souvent par les larmes *. A peine quelques mois étoient écoulés, que l'esprit de dissension se met entre la femme & le mari. Jeanne veut régner seule ; Jacques de Bourbon le trouve mauvais, & il la fait arrêter. Elle eut sa revanche, & elle trouva le secret de le faire enfermer dans une tour, d'où il ne sortit

* *Nuptiæ carnales à latititiâ incipiunt, & in luctu terminantur. Gregor. M. Dialog. 37.*

qu'aux instances du Pape Martin V. Ce Prince , qui n'osoit plus se fier à son épouse, s'embarqua sur une galere, & vint en France. La rupture dura jusqu'à la mort de la Reine , que notre Historien ordinaire met en 1435.

Colette , à qui le salut de ce Prince étoit cher , & qui sçavoit très-bien que Dieu ne régne pas dans un cœur où regne la division , lui écrivit une lettre très-forte , & la lui envoya par le P. Henri , que son mérite personnel mettoit en état d'achever heureusement ce que sa Fille spirituelle avoit commencé. Jacques de Bourbon , qui avoit forcé son caractère pour devenir coupable , fut touché & très-vivement touché des leçons de la sainte Mere. Il se rendit auprès d'elle ; & après avoir été quelque temps du Tiers-Ordre de S. François , il en embrassa & il en pratiqua la Règle dans toute sa pureté *. Il avoit vécu avec éclat en Prince & en Roi ; il se fit un plaisir de vivre dans la solitude & la plus profonde obscurité. Il reconnut , comme sainte Agathe , & il l'imita par sa conduite , que l'humilité chré-

* Il y a un peu d'embarras dans la chronologie de l'Anonyme sur ce point. On peut le lire , si l'on veut , pag. 280 & suiv.

rienne est plus élevée , plus noble , que le superbe appareil des Rois de la terre , & toute leur opulence.

Notre pieuse Mere , après avoir passé deux ans à Venay , retourna à Poligny , d'où elle envoya , pour remplir la place qu'elle venoit de quitter , une sainte fille , nommée Claire Labeur. Celle-ci s'étant excusée de prendre cet emploi , sur une migraine à laquelle elle étoit fort sujette , & qui une fois l'avoit conduite jusqu'aux portes de la mort , Colette fit le signe de la Croix sur elle , & lui dit de partir hardiment. Elle pouvoit le faire avec confiance , elle le fit en effet ; & à l'heure même elle fut parfaitement guérie. Elle gouverna pendant trente ans le Monastere de Venay , & y fut , pour ses Religieuses & pour les habitans du lieu , un miroir de vertus & de bons exemples. Son frere se fit du Tiers - Ordre de S. François , & Jeanne Labeur sa nièce prit le voile à Pontamousson , où elle devint , & fut fort long-temps Abbessé. ~~Nous~~ parlerons plus bas du Couvent de Pontamousson. En voici un autre où l'ordre du temps nous conduit. On est surpris de voir tant de fondations se succéder si rapidement les unes aux autres ; mais ne seroit-

ce point , parce qu'on ne connoît plus l'empire d'une vertu éclatante , ou que le siècle des vertus éclatantes est passé.

Celles de la B. Colette faisoient dans tout le Royaume , & dans la plupart des états voisins , une impression si vive , qu'on la regardoit par-tout comme la Gènevieve de son temps , & qu'on se croyoit heureux de lui avoir parlé , ou même de l'avoir vue. Ce qu'il y avoit de plus consolant , c'est que la piété de ses Filles faisoit une sensation aussi douce , aussi répandue que la sienne. La Princesse d'Orange , Jeanne de Montbeliard , en fut frappée comme les autres & elle voulut leur bâtir un Couvent sur le modele de celui de Venay , dans sa ville d'Orbe , près du lac de Geneve. Elle obtint , le 17 Novembre 1426 , les permissions nécessaires du Pape Martin V ; & le 15 Janvier de l'année suivante Colette fut mise en possession de la place qui lui avoit été destinée. Comme les archives de cette Maison ont eu , par la fureur des Calvinistes , le sort de toutes les Communautés du voisinage de Geneve , on ne nous a conservé que deux faits touchant le Monastere d'Orbe.

Le premier est que notre sainte Mere

ayant nommé, pour Abbessé de cette Maison, la Sœur Mahaut, fille d'Adelard de la Roche, & nièce du Pere Henri; cette humble Religieuse, qui s'en jugeoit incapable, ne pouvoit se résoudre à l'accepter. Mais Dieu, qui préfere l'obéissance à toute autre chose, la frappa aux pieds & aux mains de douleurs si cuisantes, que bien loin de les guérir, la Médecine ne put pas même les diminuer. *Ma chere Sœur*, lui dit Colette, *faites de bon cœur ce que vous ne faites qu'avec répugnance; soumettez-vous sans réserve, & tout ira bien.* Elle le fit, & depuis ce moment, elle ne sentit aucune atteinte de son mal.

Une autre Religieuse, & c'est le second événement qu'on nous a transmis, s'étant épuisée à un travail très-pénible, & qui passoit de beaucoup ses forces, en devint si malade, qu'on crut qu'elle n'en releveroit pas. Elle pria sa sainte Supérieure, quoiqu'absente, de lui rendre la main, & d'avoir pitié d'elle. Colette, sur les dix heures de la nuit, se présenta à ses yeux dans une splendeur admirable, & la rétablit parfaitement.

Tandis que la Savoie célébroit la Ré-

forme Colettaine (car c'est le nom qu'on lui donnoit alors) qui élevant deux Monasteres , la Vicomtesse de Polignac ne perdoit pas de vue son premier dessein d'en bâtir un dans la ville du Puy ; & en conséquence de la permission qu'elle en avoit obtenue le 8 Septembre 1425 de Martin V , elle y faisoit porter les matériaux nécessaires. Guillaume de Chalançon , Evêque du lieu , favorisoit l'entreprise ; mais elle trouva tant & de si fortes contradictions de la part d'un certain nombre de personnes , que la sainte Mere & les Religieuses qu'elle avoit amenées avec elle , furent obligées de s'en retourner. S'il est vrai , comme le disent les Mémoires envoyés du Puy , que tous les opposans à cette bonne œuvre moururent dans l'année , ce dut être une leçon bien forte pour la suite. Il paroît cependant que l'orage ne s'apaisa pas si-tôt , puisque ce ne fut qu'en 1432 , que Colette se mit en marche pour retourner au Puy.

Elle étoit accompagnée de seize Religieuses , qui se rendirent le 28 Juin à Polignac , & s'y reposèrent jusqu'au 2 de Juillet. Ce jour-là le Prieur & les Religieux de S. Augustin , avec le Curé du lieu , les conduisirent processionnel-

lement de Polignac au Puy, qui en est éloigné d'un quart de lieue. Le Clergé de la Ville vint à leur rencontre, & les reçut avec ces marques de respect & de bienveillance, que la politique tâche quelquefois de contrefaire, mais que la Religion seule peut inspirer. On les mena d'abord à l'Eglise Cathédrale, pour y saluer l'image de la sainte Vierge, si célèbre par le concours des peuples, & par les miracles sans nombre qui s'y sont opérés. De-là on les conduisit à leur Monastere, où l'Evêque leur donna sa bénédiction. Il parut bien que le Dieu de consolation vouloit dédommager ces pieuses Filles des peines qu'elles avoient d'abord essuyées. Car il est vrai qu'à parler en général, les habitans du lieu furent très-contens de les posséder, & que plusieurs s'empresserent de contribuer de leurs aumônes à accélérer la construction du bâtiment. Bonne de Berry, veuve de Pierre d'Armagnac, qui se trouva à la cérémonie de l'introduction de ces vraies & parfaites Religieuses, engagea le jeune Bernard son fils à leur fournir une partie des choses dont elles avoient besoin; & beaucoup de citoyens se firent un plaisir d'y contribuer. C'est ainsi, ô mon Dieu, &

cette réflexion pourroit venir souvent ici , comme ailleurs , que vous faites succéder le calme aux plus violentes tempêtes , & aux larmes les plus ameres , une joie innocente & pure , qui en tarit la source : *Post tempestatem tranquillum facis , Domine , & post lacrymationem & fluctum , exultationem infundis.* Puisse , Dieu d'Israël , votre nom toujours saint , toujours adorable , être béni dans tous les siècles : *Sit nomen tuum , Deus Israel , benedictum in sæcula.* Tob. 3 , v. 22.

Les Filles de ce Monastere tiennent deux choses par tradition ; l'une , que le jour où se fit la dédicace de leur Eglise , on y vit une lumiere éclatante , au milieu de laquelle parut Jésus-Christ donnant sa bénédiction à toute l'assemblée. L'autre , que comme l'on ne pouvoit avoir de l'eau du puits de la maison , sans faire un bruit qui troubloit les exercices , Colette , par un signe de Croix , fit sortir de terre une fontaine , qui couloit avec autant de douceur que d'abondance. Ce seroit à peu près le second miracle qu'elle auroit opéré en ce genre. Nous en verrons de plus grands dans la suite , & qui tous ont subi un examen juridique.

Il semble que la Réforme se multi-

de la bienheureuse Colette. 117

plioit , comme autrefois les enfans d'Israël dans l'Egypte : *Quasi germinantes multiplicati sunt* *. On en demandoit de tous côtés. La Flandre, saintement jalouse du bonheur de ses voisins, voulut en avoir, & Héleine Sclaper , Dame de beaucoup de piété , après avoir obtenu de Martin V les permissions nécessaires ** les établit à Gand , qui pour lors étoit sous la juridiction de l'Evêque de Tournay. L'Abbé de Bergue , saint Winok , fut chargé de l'exécution de la Bulle. Les habitans fournirent volontiers à la dépense ; mais les guerres qui survinrent , retarderent beaucoup l'ouvrage.

Cette fondation fut suivie de deux autres ; l'une à Castres , l'autre à Lésignan près de Narbonne. Nous ne pouvons presque rien dire de Castres , parce que les Huguenots , qui s'en rendirent maîtres , en chasserent les Religieux & Religieuses , & que leur méthode étoit de brûler tout ce qui pouvoit faire honneur aux Monasteres.

* Exodi , 1 , v. 7.

** La Bulle de Martin V , qui est du 26 Juin 1427 , permettoit à Héleine de bâtir un Couvent de l'étroite Observance de sainte Colette , dans l'un des trois Diocèses de Térouenne , de Cambrai ou de Tournay. Gand ne fut érigé en Evêché que par Paul IV , en 1559.

Il se passa toutefois , pendant que Collette étoit à Castres , une chose qui mérite de n'être pas oubliée. L'Evêque ayant fait une visite d'amitié à la sainte Mere & à ses Filles , ne les entretint que de choses spirituelles. L'Abbesse voulut payer son zele par le sien , & elle le fit d'une maniere dont ce Prélat fut étrangement surpris. Elle lui dit en deux mots qu'il devoit se contenter de sa dignité , sans aspirer à celle de Cardinal , & que du reste il feroit très-bien de se préparer à la mort , parce qu'il n'en étoit pas fort éloigné. Ce discours le frappa , mais moins qu'il n'auroit dû faire. Il partit pour Rome , dans le dessein d'y obtenir la Pourpre Romaine : mais soit qu'il l'ait obtenue ou non , il est sûr qu'il mourut fort peu de temps après *. O qu'il est bien vrai , comme le dit Origene , que toute racine de l'ambition qui fait courir après les dignités ecclésiastiques , seroit bientôt coupée , si ceux qui ne cherchent qu'à présider , pensoient bien qu'ils seront

* Si , comme le soupçonnent les Bollandistes , pag. 572 , ce Prélat étoit Raymond (d'Avilhun) qui , d'Evêque de S. Paul-Trois-Châteaux , étoit devenu Evêque de Castres , il est sûr qu'il fut fait Cardinal à Rome en 1426 , ou plutôt en 1427 , le 22 Octobre , & qu'il mourut l'année suivante.

plutôt jugés , qu'ils ne jugeront les autres *.

Pendant que sainte Colette étoit à Lésignan , elle apprit que le Pere Henri , qu'elle avoit prié de faire un tour à Castres , y étoit à l'extrémité. Elle y courut sur le champ , & trouva ce digne Religieux prêt à rendre les derniers soupirs. Elle pria Dieu de lui rendre la santé. Bientôt il se trouva mieux , & quelques jours après il fut en état de la suivre à Lésignan , où ses forces se rétablirent. Disons un mot de ce dernier Monastere.

Ce fut Jacques de Bourbon , que Colette avoit gagné à Dieu , qui le fonda en 1431 , & l'Eglise en fut dédiée sous le nom de sainte Anne , qu'elle porte peut-être encore aujourd'hui. La charité de ce Prince fut récompensée dans Eléonor sa fille. Bernard d'Armagnac , qui l'avoit épousée , sensiblement affligé de se voir sans enfans , pria la sainte Abbessé de lui en obtenir par ses prières. Elle s'en chargea , mais à cette condition singuliere , que si Dieu leur

* Omnis adeundi honoris ecclesiastici abscindetur ambitio , si se judicandos potius quam judicaturos hi qui præesse volunt populis cogitent. *Origen, in Epist. ad Roman.*

donnoit une fille , ils feroient vœu l'un & l'autre d'en faire une Religieuse de sainte Claire. Ils y consentirent tous les deux , bien persuadés sans doute , que celle qui leur obtiendrait un enfant , lui obtiendrait toutes les graces d'une sainte & légitime vocation. Ils ne se tromperent pas. La jeune Princesse qui leur fut donnée du Ciel , mérita , par ces rares vertus que les Grands du siècle connoissent peu , & qu'ils pratiquent encore moins , d'être aggrégée au saint troupeau de Colette. Elle entra au Couvent de Lésignan , où on lui donna le nom de *Bonne* , qu'elle remplit dans toute son étendue. On lui attribua le don de Prophétie ; on dit même qu'un mort présenté à son tombeau , y ressuscita*. Mais pour être Saint & grand Saint , comme Jean-Baptiste , les miracles ne sont pas nécessaires.

Pour faire une espece de contrepoids à tant de graces , Dieu permit que l'ennemi affligeât sainte Colette par de grandes tentations ; & si on en croit Pierre de Vaux ** , il n'est presque

* C'est ce que dit l'Anonyme , pag. 302. En le citant , je cite Marc de Lisbonne , Pierre de Vaux , Notel , Surius , Bzovius , &c.

* Petrus à Vallibus seu à Remis , cap. 16 , apud Bollandum , pag. 572 & seq.

point de genre de combats qu'il ne lui ait livrés. Mais le Seigneur la soutint, & les plus cruelles épreuves furent toujours pour elle la matière des plus beaux triomphes. Les lumières du Ciel ne lui manquèrent pas. Elle prédit l'heure de la mort du Pape Martin V, plus de quatre ans avant qu'elle arrivât, & la triste issue du Concile de Basle, où Amédée de Savoie, devoit prendre le nom de Félix, comme il le prit en effet. Cette révélation, qui annonçoit un nouveau schisme, la pénétra de la plus vive douleur. Ne pourroit-on pas croire, sans témérité, que ce fut en conséquence de ses prières, qu'Amédée rendit la paix à l'Eglise, en renonçant à sa prétendue dignité*? Ce qui est bien sûr, c'est qu'ayant sçu, par révélation, que la Thiare lui seroit offerte par les Peres du Concile de Basle, elle l'avoit exhorté à ne la point accepter**. Il est vrai qu'il succomba à la tentation; mais tout le monde sçait qu'il répara cette faute d'une manière dont toute l'Eglise fut édifiée.

* Amédée, premier Duc de Savoie, fit sa démission le 9 d'Avril 1449; retourna dans son désert de Ripailles, & mourut à Geneve le 13 Janvier 1452. c'est le dernier & le trente-huitième Antipape.

** Voyez l'Anonyme, pag. 344 & suiv.

LIVRE TROISIEME.

IL ne suffisoit pas de fonder tant de Monasteres ; il falloit y maintenir la régularité & la ferveur , que la multitude des établissemens diminue quelquefois , au lieu d'y contribuer par une sainte émulation. On connoît ce mot d'Isaïe , (9. v. 3.) & il est vrai en plus d'un sens : *Multiplicasti gentem , non magnificasti letitiam.*

Liv. 14. Pour parer à cet inconvénient , la sainte Réformatrice visitoit de temps en temps les Maisons de sa Réforme. Rien de plus beau , de plus capable d'attirer les bénédictions de Dieu , que l'ordre de sa marche , soit dans le cours de ses voyages , soit lorsqu'elle étoit arrivée au terme.

Chaque jour , avant que de partir , elle entendoit la Messe , & plus volontiers celle du jour des Rois , quand cela se pouvoit faire , afin d'être guidée par l'étoile qui les conduisit. Dès qu'elle commençoit à marcher , elle récitoit , avec ses Filles , les sept Pseaumes & les Litanies des Saints , dont la protection lui étoit plus nécessaire que jamais , dans

ces temps malheureux où la guerre mettoit tout en feu , & où l'on n'avoit guerres moins à craindre sur les terres de son Prince , que sur celles de l'ennemi. L'amour de Dieu dont elle étoit consumée , l'enlevoit souvent à elle-même pendant des temps considérables ; & on a vu plus d'une fois les peuples qui venoient à sa rencontre , comme ils eussent fait à celle des Paule & des Mélanie , lui baiser les mains & les pieds , sans qu'elle s'en apperçût. Ces ravissements alloient si loin , que Jean Courault qui l'accompagnait , crut un jour qu'elle étoit morte. Mais elle vivoit alors plus que jamais ; & lorsqu'elle fut sortie de son extase , *Ah ! Jean , lui dit-elle , que c'est une belle chose d'aimer Dieu , & de travailler pour sa gloire.*

Nous avons déjà dit que , par respect pour les jours consacrés à Dieu , elle ne voyageoit jamais , ni les Dimanches , ni les Fêtes , quoiqu'il y en eût deux ou trois de suite. Elle s'arrêtoit dans le lieu où elle étoit arrivée ; entendoit chaque jour trois ou quatre Messes , communioit avec la plus édifiante ferveur , & faisoit faire la même chose à ses Filles. Si , par un abus qui régnoit de son temps , & qui ne continue que

trop du nôtre, elle voyoit que ces saints jours fussent prophanés par des foires & des marchés, elle osoit bien aller trouver les Juges & ceux qui étoient chargés de la police, & se plaindre à eux-mêmes de leur négligence. Si on l'écouloit, ce qui arrivoit souvent, elle en rendoit grâces à Dieu; si on la rebutoit, elle demeurait tranquille, parce qu'elle avoit déchargé sa conscience.

Dieu, qui lui donnoit par-tout des marques de protection, lui en donna dans le voyage dont il s'agit ici. Un jour qu'elle fut obligée de s'arrêter dans un hameau, où il n'y avoit qu'une douzaine de maisons; elle eut tout lieu de se craindre en danger, parce que tous les villages des environs fourmilloient de soldats. Mais, tant qu'elle y fut, aucun d'eux n'y mit le pied. S'ils ne tomberent pas par milliers à ses côtés, au moins respectèrent-ils son azyle, jusqu'à n'oser en approcher : *Ad te autem non appropinquabit.* Psalm. 90.

Quoiqu'elle fût quelquefois dans des pays où le vin étoit pour rien, elle n'en buvoit que très-peu, & jamais que quand elle étoit incommodée. Elle alloit plus loin; c'est-à-dire, jusqu'à se contenter d'une fort petite quantité d'eau, de peur

de donner quelque chose à la sensualité.

Quand elle étoit arrivée au lieu où il falloit coucher , elle cherchoit quelque pauvre réduit pour s'y ensevelir. On en fermoit les fenêtres avec une couverture , parce que le grand jour auroit pu la distraire. Là elle demouroit comme immobile , jusqu'au départ du lendemain. Malgré les fatigues de la journée précédente , elle dormoit fort peu , & quelquefois point du tout. Elle envoyoit reposer ses Sœurs ; mais elle ne prenoit gueres d'autre repos que celui de la priere. Voici le témoignage qu'en a rendu une Religieuse qui l'avoit souvent accompagnée.

« J'ai été plusieurs fois avec elle ,
» quand elle alloit d'un Couvent à l'autre. Elle nous faisoit reposer , mais
» elle ne reposoit point. Elle passoit
» toute la nuit en prieres , en pleurs &
» en gémissemens. Elle demandoit , à
» grands cris au Seigneur , miséricorde
» pour les pauvres pécheurs , pour les
» âmes du Purgatoire , & pour la Religion. Je l'entendis une fois dire à
» Dieu , avec beaucoup de larmes : *Qui*
» *êtes-vous , Seigneur , & qui suis-je ?*
» On ne pouvoit l'entendre , sans être
» touché jusqu'à pleurer comme elle ;

Fiiij

» & c'est ce qui arriva à une femme qui
» l'entendit comme moi ». Cette conduite retrace bien celle du Séraphique Pere S. François.

Je finis , en disant que lorsque Collette faisoit la visite de ses Monasteres , l'hyver ou l'été , elle ne portoit jamais ni bas ni souliers. Je ne sçais si ce tissu de pénitences n'auroit pas donné de l'émulation aux anciens Solitaires de Nitrye & de Scété.

Quoique les Filles de notre sainte Mere eussent une certaine forme de vie , sans laquelle des Maisons Religieuses ne peuvent subsister , il paroît cependant qu'elles n'avoient point encore de Règlement approuvée. Ce fut pour fixer son état & celui de ses Religieuses , qu'étant à Besançon , elle dressa un plan de Constitutions , & l'envoya au P. Guillaume Casal , qui pour lors étoit Général de l'Ordre. Ce sage Supérieur y trouva quelques difficultés ; mais ayant recommandé cette affaire à saint Antoine de Pade* , il apprit , par une lumière surnaturelle , que ces Statuts venoient de

* S. Antoine de Padoue , le Thaumaturge de son siècle , mourut le 14 Juin 1231 , dans la Ville dont il porte le nom. Il étoit né à Lisbonne en 1195.

Dieu , & qu'il n'y avoit rien qu'on dût y retrancher. Il les approuva donc dans toute leur teneur , & il les envoya dans toutes les Maisons de la Réforme , pour y être inviolablement observés. Eugene IV , Nicolas V , Pie II & Sixte IV ont confirmé cette première approbation par la leur. Mais Clément VII & Paul III son successeur , furent encore plus loin ; puisqu'ils défendirent , sous peine d'excommunication encourue par le seul fait , aux Supérieurs de l'Ordre , de changer jamais rien dans ces mêmes Régles. Le dernier de ces Pontifes appelle , dans sa Bulle , Colette *bienheureuse* , & illustre par ses miracles. Je supprime à dessein plusieurs autres approbations semblables , & même celles du Concile de Basle : celles que je viens d'indiquer , suffisent pour donner une juste idée du génie & de la sagesse de notre Sainte. Ce que nous allons dire , va le confirmer.

Le Lecteur n'a pas oublié que Jacques de Bourbon , animé autant par les conseils que par les grands exemples que lui donnoit la vertueuse Colette , avoit renoncé au faste du siècle , qu'il s'étoit enrôlé dans les Tiers-Ordre de S. François , & qu'il y vivoit avec une

ferveur d'autant plus admirable, qu'elle coûte plus aux personnes de sa naissance. Ce Prince ne put supporter longtemps l'absence de la sainte Abbessé, dont les entretiens, ou plutôt dont une seule parole l'animoit à la pratique des plus hautes & des plus pénibles vertus. Il vint donc la rejoindre à Besançon ; ce fut-là qu'ayant appris la mort de la Reine Jeanne son épouse, il résolut d'embrasser l'Ordre des Freres mineurs. Ce fut en conséquence de cette résolution, si extraordinaire pour un Souverain, qu'il fit son testament en 1435, monument éternel de sa piété, & de son affection pour les Religieux de cet Institut.

Après avoir légué aux Couvens de sa
An. 1317. bonne Mere & sœur Colette, quelque part qu'ils soient, la somme de soixante écus d'or ; il enjoint à ses héritiers de défendre & de soutenir de tout leur pouvoir tous les Monasteres de S. François & de sainte Claire, que sadite bonne Mere & Sœur Colette a réformés, & nommément celui de Besiers, afin, dit-il, que les Religieux & Religieuses aient souvenance de nous en leurs bonnes, saintes & dévotes prieres, par le moyen desquelles nous avons pieça * laissé le monde, &

Pieça, c'est-à-dire ci-devant.

de la Bienheureuse Colette. 129
nous sommes donnés au service de Dieu.

Il ordonne ensuite que son corps soit enterré aux pieds de celui de sa *Révérende Mere Colette*, en quelque lieu que celle-ci soit inhumée. Et comme il pouvoit arriver que la pieuse Abbessé ne mourut qu'après lui, il veut qu'en attendant que Dieu dispose d'elle, son cercueil soit mis en dépôt dans l'Eglise des Religieux de S. François de Castres jusqu'au trépas de ladite bonne Mere, pour être alors mis à ses pieds.

Après avoir fait plusieurs fondations à S. Antoine en Dauphiné, à sainte Cécile d'Alby, à Notre-Dame de Vermes *An. 320.* en son Comté de la Marche; il en fit une de dix-mille Messes pour le salut de son ame. Il voulut que ses héritiers payassent exactement toutes ses dettes; & que si parmi ses biens il s'en trouvoit par hasard quelqu'un qui fut mal acquis, on eut grand soin de le restituer. Ce fut après toutes ces précautions qu'il renonça à toutes ses grandeurs; & que renonçant à lui-même, il prit à Besançon l'humble habit de S. François, & vécut dans la plus étroite observance jusqu'à l'année 1438; il y a lieu de croire que Dieu lui a donné la récompense qu'il a promise à ceux qui quit-

F v

tent tout, & qui se quittent eux-mêmes pour suivre nuds la croix nue de son fils. Il eut le bonheur de rendre les derniers soupirs entre les mains de la Bienheureuse Colette, qui lui avoit rendu tant d'importans services. Voici son épitaphe qui est trop édifiante pour n'être pas conservée. Quoiqu'un peu gothique, elle n'est pas difficile à entendre.

« Ci gît Jacques de Bourbon, très-
» haut Prince & excellent, de Hon-
» grie, Hiérusalem & Sicile, Roi très-
» puissant, Comte de la Marche &
» Castres, & Seigneur d'autres pays,
» qui pour l'amour de Dieu laissa fre-
» res, parens & amis; & par dévotion
» entra en l'Ordre des Freres mineurs,
» auquel il trépassa le vingt-quatrième
» jour de Septembre, l'an mil quatre
» cens trente huit.

» Priez Dieu pour son ame dévote-
» ment ».

Notre Sainte pleuroit encore la perte que venoit de faire l'Eglise par la mort de ce Religieux Prince, lorsqu'elle fut obligée d'en pleurer une autre, qui ne put que lui être très-sensible; ce fut celle du Pere Henri de Baulme. Il y avoit trente-quatre ans qu'il rendoit à la réforme tous les services, dont un

Cœur éminemment religieux est capable. C'est à Besançon qu'il fut attaqué de sa dernière maladie. Elle dura fort long-temps; mais son amour pour Dieu le soutint, & il célébroit tous les jours dans la Chapelle de sainte Anne les divins Mystères, que la Sœur Colette entendoit de son Oratoire. Malgré l'excès de ses douleurs, il avoit avec elle de fréquens entretiens, où il ne s'agissoit que des intérêts de Dieu, & des moyens de perpétuer la bonne œuvre qu'on avoit commencée pour sa gloire. Il fallut enfin se dire le dernier adieu. Mais le fervent Religieux, malgré son épuisement, se fit porter dans la Chapelle dont je viens de parler, y reçut les derniers Sacremens, & y expira sous les yeux de celle qui étoit à la fois & sa fille & sa mere.

La réputation de celle-ci croissoit de plus en plus, & c'est ce qui portoit An. 1438. beaucoup de personnes de distinction à lui rendre visite. La Duchesse de Baviere fut de ce nombre; & par un Contrat passé devant quatre Notaires le 16 Novembre 1438, elle lui donna de nouvelles preuves d'affection & de bienveillance. Mais le Ciel lui en donna de plus marquées, soit par

les prodiges qu'il opéra sur elle , soit par ceux qu'il lui fit opérer sur les autres. *Summa sequar fastigia rerum* : Pour les admirer , il suffit de les entrevoir.

Nous avons dit plus d'une fois , & nous le répéterons dans la suite avec plus d'étendue , que la passion de Jésus-Christ faisoit sur son cœur une impression sensible. Comme elle s'en occupoit un Vendredi , on eut tout lieu de croire qu'elle souffroit une partie des douleurs , dont son divin Maître a été enivré sur la croix. Ses filles qui jetterent les yeux sur elle , virent son visage , si terni , si défiguré , qu'ils ne la reconnoissoient plus. Ses membres , ses os mêmes paroissoient brisés ; & on eut cru qu'elle sortoit de ce pressoir sanglant , sous lequel le Sauveur a été foulé & écrasé pour nos crimes : *Attritus propter scelera nostra*. Mais nous serons encore obligés de revenir à cette matiere. Bornons-nous donc ici à quelques miracles que la sainte Mere fit à Besançon.

Il y avoit , & j'avoue que ce récit me coûte beaucoup , il y avoit dans son Couvent une Religieuse qu'une fausse honte empêchoit de se confesser d'un péché qu'elle avoit commis dans le monde. Elle sentoit toute l'indignité

de sa conduite : elle en gémissoit , elle se proposoit chaque fois d'y remédier ; mais le démon muet s'emparoit si violemment d'elle , malgré toutes ses bonnes résolutions , que pendant six années entières , il lui fut comme impossible de les exécuter. Dans ce combat cruel qui la déchiroit , elle se recommanda aux prieres de sa bonne Mere. Celle-ci en fit de très-ardentes ; & à l'instant l'orgueilleux phantôme qui séduisoit la coupable , s'évanouit. Elle s'accusa sans peine & de sa faute passée & du péché infiniment plus énorme qui la lui avoit fait cacher tant de fois. Ce fut alors qu'elle put dire avec le Roi Prophete : *Seigneur, vous avez brisé mes liens : je vous offrirai un sacrifice de louanges & d'amour , & j'invoquerai votre nom avec la plus parfaite reconnoissance. Dirupisti vincula mea , &c. Psam. 115.*

Une autre Sœur , nommée Marguerite Caïeux , avoit à la main un de ces ulcères profonds , à qui les Maîtres de l'art donnent le nom de fistule. Tous le jugeoient incurable. Marguerite prit la main de son Abbessé , l'appliqua sur la sienne , & le mal disparut aussitôt.

Une autre Marguerite , mais qui étoit

une femme séculière, étoit depuis trois ans affligée d'une passion hystérique, qui avoit tous les accidens de cette cruelle maladie. Elle rendoit sur le champ tout ce qu'elle avoit pu prendre de nourriture. Elle tomboit quatre ou cinq fois par jour du haut mal; & dans cet état qui, à chaque reprise, duroit des demi-heures entières, elle avoit des convulsions qui effrayoient. De quatre en quatre jours elle étoit saisie d'une crampe si terrible, sur-tout aux deux bras, que sept personnes avoient bien de la peine à la soulager. Ce fut dans cet état qu'on l'amena au Monastere de Besançon. Sainte Colette, à qui on ne manqua pas de la présenter, la fit entrer dans le Convent, où elle eut bientôt des accès de son mal. La pieuse Mere lui demanda pour toute grace d'avoir beaucoup de confiance en Dieu: après quoi elle se retira pour l'invoquer en faveur de la malade. Elle le fit à son ordinaire, c'est-à-dire, avec bien de la ferveur; mais ce fut sans beaucoup de succès, puisqu'à son retour, cette femme, qui à la vérité étoit moins mal, lui dit qu'elle sentoît le approches d'une nouvelle agitation, ce qui ne manqua pas d'arriver. La Sainte lui dit que c'é-

roit son peu de foi qui empêchoit qu'elle ne fut guérie , & l'avertit fortement de lever cet obstacle, sans quoi il n'y avoit rien à espérer pour elle. Après lui avoir donné cet avis, elle rentra dans son Oratoire ; mais elle en sortit toute émue , & trouva Marguerite dans des convulsions , que ceux-mêmes qui en furent témoins, n'auroient pu décrire. Colette, les larmes aux yeux, lui représenta avec une nouvelle force que ce n'étoit qu'à elle-même qu'elle devoit la continuation de son état ; que sans une vraie foi elle n'en sortiroit jamais ; & qu'elle la conjuroit de faire tous ses efforts pour l'obtenir. Cette dernière exhortation eut son effet. Marguerite pria de son côté, tandis que la Sainte prioit du sien pour la troisième fois. Elle revint , & trouva la malade parfaitement guérie.

Cet événement occasionna un combat d'humilité, sorte de guerre qui n'est pas bien commune. *Marguerite* , dit la Sainte , *c'est votre foi qui vous a guérie.* Non, *ma Mere* , reprit l'autre , *c'est à vos prières que je dois ma guérison.* Oh ! ne dites pas cela , repliqua Colette , & soyez bien persuadée que c'est votre foi qui vous a obtenu la santé.

La pieuse Mere, qui craignit de succomber dans ce combat, où tous les préjugés étoient pour elle, & qui d'ailleurs ne vouloit d'autre gloire que celle de Dieu, eut recours à un expédient, qui, malgré qu'elle en eût, trahissoit son humilité. Elle conseilla à Marguerite de faire un pèlerinage à l'Eglise de Saint-Loup, d'y aller, dans une voiture, avec quelques personnes de confiance; de les avertir qu'elle auroit encore une atteinte de son mal; mais que, quelque forte que pût être cette atteinte, ils eussent grand soin de ne se point arrêter, qu'ils ne fussent entrés dans le cimetière de l'Eglise, & qu'au moment même où elle y entreroit, elle seroit entièrement guérie, & guérie pour toujours. Ce conseil fut suivi dans tous ses points; & depuis cet heureux jour, Marguerite n'eut pas le plus léger accès d'un mal, qui l'avoit si longtemps & si cruellement exercée.

Ce qu'elle faisoit, avec tant de bonté, pour rendre aux malades la santé du corps, elle le fit toujours, & bien plus volontiers, soit pour entretenir la santé de l'ame en ceux qui l'avoient conservée, soit pour la rétablir dans ceux qui avoient eu le malheur de la

perdre. Quelque certaine que soit la mort, l'idée en est si triste, qu'on tâche presque toujours de l'écarter; & on se trouve devant le Fils de l'Homme, au moment qu'on y pense le moins. Colette, qui craignit que Jean Coulongne, habitant de Besançon, ne fut surpris, comme tant d'autres, l'avertit que son heure s'approchoit, & qu'il eût à s'y bien préparer. Il le fit, & ne tarda pas à voir la prophétie s'accomplir.

Elle étoit sensiblement affligée de voir la plupart des Princes de son temps animés les uns contre les autres. Deux armées étoient prêtes à en venir aux mains; elle sçut par révélation que la bataille seroit sanglante, & que l'enfer y feroit une abondante moisson. La vue de tant de maux lui déchiroit le cœur. Mais que pouvoit faire une fille sans naissance & confinée dans un Cloître? tout ce que peut le courage & la vertu. Après avoir répandu son cœur & ses larmes devant celui, qui, d'un clin d'œil, calme la mer & ses flots les plus irrités, elle osa écrire aux Généraux des deux partis; & au moyen du Frere Jean Milon*, un de ses Religieux qu'elle leur

* Pierre de Vaux, chap. 15, num. 139, dit, sans nom.

dépêcha, elle adoucit si bien leur fureur, que chacun se retira chez soi, sans coup férir. Quel Prince dans l'Europe, quel médiateur auroit pu en faire autant ?

Après avoir fait à Besançon une partie de ce que nous venons de raconter, la sainte Abbessse fit la visite de ses Couvens d'Auxonne & de Poligny. La Maison d'Auxonne étoit si étroite, si incommode, que Colette y trouva sept Religieuses à l'Infirmerie. Elle les guérit, & sans doute qu'elle auroit voulu faire quelque chose de plus, pour prévenir de pareils accidens. La Providence y a pourvu dans la suite; & en 1522 un charitable Seigneur de la maison de Guise, fit si bien ajuster ce Monastere, qu'on y vit aussi-bien que par-tout ailleurs. Ce n'est point trop dire.

A Poligny, elle donna une leçon qui a eu des suites. On avoit donné la dépense à une jeune Fille qui n'étoit entrée que depuis peu en Religion. La sainte Mere assembla sur le champ toutes ses Sœurs, & leur fit voir que de

mer personne. *Ad utrosque utriusque partis Rectores misit aliquos de Fratribus suis, declarando pericula tam corporum quam animarum exinde proventura.* Voyez Bollandus, tom. 1 Martii, p. 570. La Légende de Gand, chap. 13, comme Jean Milon.

pareils emplois , qui d'eux-mêmes sont assez dissipans , ne doivent être confiés qu'à des personnes d'un âge plus mûr , & qui fussent déjà faites à tous les exercices du Cloître. Elle déposa donc la jeune Religieuse , la remit sous la conduite de sa Maîtresse , pour apprendre & pratiquer les plus bas exercices de la vie religieuse , & s'accoutumer aux plus vils emplois de la Communauté , avant que de monter à ceux qui ont un certain air de distinction. En conséquence de ce Chapitre , il fut réglé que les jeunes Religieuses demeureroient pendant douze années sous la direction de leur première Maîtresse , comme si elles étoient encore Novices. Avec de telles précautions , on sent qu'à la fin elles doivent être bien formées.

Les Historiens de notre Sainte rapportent , au voyage de Poligny , deux miracles singuliers : l'un , que le P. Pierre d'Arfy ayant été mis en prison chez les Turcs , à cause de quelques paroles qu'il avoit prononcées contre l'Alcoran , Colette lui apparut , & lui annonça la fin de sa captivité. (Ce qui est bien rare en pareille conjoncture.) L'autre , que le P. François Claret , qui avoit servi trente ans la nouvelle Réforme , étant

mort à Lions - le - Sauniers , fut , par l'entremise de la sainte Vierge & des autres Saints , rendu à la vie , afin de servir encore la bienheureuse Colette & ses Sœurs. C'est ce qu'attestent cinq Auteurs du temps , que je ne contredirai pas. Avouons , dit S. Augustin , que Dieu peut faire bien des choses que l'homme ne comprendra jamais.

On a mille fois remarqué que l'innocente joie des Elus sur la terre est souvent détrempée d'amertume , & qu'il n'y a pour eux qu'un pas entre le calme le plus profond & la plus orageuse tempête. Sainte Colette va nous en fournir une nouvelle preuve.

Vers 1431 , elle alla à Desire en Nivernois pour y visiter ses Filles. Son arrivée y fut suspecte , parce qu'elle sortoit du pays ennemi , & que dans un temps de guerre civile , il faut peu de chose , pour donner l'alarme. Elle pouvoit dire sans doute , comme les freres de Joseph , qu'elle étoit venue dans des sentimens de paix , & qu'elle ne méditeroit aucun dessein qui y fut contraire *. Mais une méprise , à laquelle elle n'a-

* *Pacifici venimus , nec quidquam famuli tui machinantur mali. Genes. 42 , v. 11.*

voit point de part , pensa la faire périr avec toutes les Religieuses. Celle qui étoit chargée de sonner l'Office de la nuit , se trompa d'heure , & sonna une heure & demie plutôt qu'il ne falloit. C'en fut assez pour faire croire aux habitans que c'étoit un signal donné aux ennemis pour faire une irruption dans la place. Là - dessus les têtes s'échauffent ; on entre en fureur ; on s'avance à grands cris vers le Monastere , & on se dispose à égorger tout le troupeau. C'en étoit fait de ces innocentes brebis , si le Ciel ne fût venu à leur secours. L'horloge sonna une heure au lieu d'onze. Chacun crut que le premier son s'étoit fait en son temps , & que cet appel prétendu de l'ennemi étoit une pure imagination. On eut honte d'avoir voulu exterminer un nombre de Vierges , qui , par leurs prieres , défendoient plus les habitans , que les soldats ne le faisoient par leurs armes. Marc de Lisbonne , Pierre de Vaux , & plusieurs autres ajoutent que l'horloge du ciel fut d'intelligence avec celle de la terre , & que le soleil , hâtant sa course , parut sur l'horison quelques heures plutôt qu'à l'ordinaire. Si cela est , on trouve ici un miracle qui tient de celui dont il est parlé

Judic. dans le Livre des Juges. Josué arrêta le
 30 cours du soleil , Colette l'avança.

Ce fut peut-être un nouveau prodige qui lui conserva la vie aussi-bien qu'à ses Religieuses , dans le même Monastere. Dans ces temps malheureux , les terres demeuroient incultes ; & la famine étoit universelle. Le Couvent de Desire n'avoit pour toute nourriture que du pain de son & un peu de sel. C'étoit une ressource bien modique pour des personnes , qui nuit & jour continuoient leurs exercices , & dont quelques-unes , comme nous l'avons dit , avoient été élevées en Princesses. Cependant elles furent toujours aussi contentes , que si on leur avoit servi chaque jour un repas délicieux. On ne vit point s'accomplir en elle ce mot du Prophete : *Si non fuerint saturati , murmurabunt*. On attribua cet esprit de paix & d'actions de graces aux prieres de la sainte Mere , & personne ne doutera qu'elles n'y aient beaucoup contribué.

An. 341. Quelque part qu'elle allât , la main de Dieu étoit avec elle , & s'annonçoit en mille manieres différentes. En passant à Bourges dans la rue des Arenes , elles dit à celles de ses Sœurs qui l'accompagnoient , qu'un jour l'on bâti-

roit en ce même lieu un Couvent de sa réforme , & que plusieurs filles s'y sanctifieroient , & c'est ce qui est arrivé. A Seure , une de ses Religieuses , qui se nommoit Françoisse , tomba sous un chariot , & elle ne fut pas même blessée : un regard de la sainte Mere la préserva. A Moulins elle toucha légèrement Jeanne Carmone , & lui prédit qu'elle seroit un jour une de ses Religieuses. Elle le fut en effet , & mérita d'être Abbessse. A Aigue-Perse , elle fit une double conversion , dont toute la Ville fut aussi surprise qu'elle en fut consolée. C'étoit celle d'un mari & d'une femme , qui alloient périr par la main du bourreau. J'en parlerai plus bas.

En suivant sainte Colette dans ses visites , nous ne trouverons pas une seule de ses Maisons où Dieu n'ait signalée par elle la puissance de son bras. A Orbe , ou au moins dans le cours du An. 3482 voyage qu'elle y fit , elle trouva un Religieux , nommé Pierre Psalmon , qui vivoit assez mal , quoique d'ailleurs il aimât les gens de bien , & qu'il favorisât la réforme. Ce Docteur , car c'est le titre qu'on lui donne , tomba dangereusement malade ; & ce qu'il y a de

plus fâcheux, c'est qu'il courroit également risque de la mort de l'ame & du corps. Colette, qui en passant par le lieu où il étoit, apprit sa maladie, l'alla voir, fit le signe de la croix sur lui, & en assez peu de temps il fut rétabli. Pour témoigner une juste reconnoissance à sa libératrice, il s'offrit à son service pour le reste de ses jours. Mais elle exigea préalablement de lui qu'il fit une bonne confession générale, & lui assigna même celui auquel il devoit la faire. Le Pere accepta la condition & vint ensuite dire à la Sainte qu'il l'avoit remplie. Mais elle lui remit devant les yeux plusieurs fautes considérables dont il ne s'étoit point accusé; & lorsqu'il se fut confessé une seconde fois, elle lui en rappella encore d'autres qui lui étoient échappées. Il retourna donc à confesse, & se purifia si bien que la Sainte, qui n'étoit point aisée sur cet article, n'eut plus rien à lui reprocher. Il avouoit dans la suite que c'étoit à elle qu'il devoit la santé de l'ame & du corps. Il la supplia de permettre qu'il passât le reste de ses jours dans le Couvent d'Orbe, qui étoit la plus pauvre des Maisons de la réforme. Elle y consentit; mais elle
lui

lui imprima en même-temps une si vive idée d'elle-même , qu'il croyoit toujours l'avoir devant les yeux. Ce fut pour lui un aiguillon qui lui fit faire de grands progrès dans le chemin de la vertu, & qui peut-être lui sauva la vie, lorsqu'étant tombé avec sa monture dans un gouffre , il réclama le secours de sa bonne Mere, & se trouva sur le rivage à l'abri du danger.

Il ne se passa rien d'extraordinaire dans la visite que la sainte Abbessé fit chez ses filles du Puy. Il faut cependant avouer que les leçons qu'elle y donna , sur-tout par rapport à la retraite & à la séparation du monde , eurent un succès prodigieux. Ses Religieuses y concurent tant d'éloignement , ou , si l'on veut , tant d'aversion pour tout ce qui ressent le commerce avec les personnes séculières , que les peuples du Velay les appellent communément les *Sauvages du Puy*. Heureuses , & trois fois heureuses d'avoir mérité ce nom , puisque cette rigoureuse solitude en les séparant des frivoles entretiens du siècle , les met en état de s'entretenir continuellement avec Dieu & avec les saints Anges. *Solitudine vitia multa vitantur* , disoit S. Jérôme : Une exacte retraite

G

préserve de bien des fautes. *Je n'ai jamais moins besoin d'aller à confesse*, disoit S. Jean de la Croix, *que quand je ne vois personne*. Jamais maxime ne fut plus constatée par l'expérience que celle-là.

Colette en faisant sa ronde, n'oublia pas ses Religieuses de Castres; mais par bonheur elle y oublia un voile & quelques autres petites choses semblables, qui dans la suite furent d'une grande utilité. Il y avoit dans cette Ville une jeune femme, qu'un excès de mélancholie, après lui avoir ôté la raison, rendit furieuse. Un bon Prêtre touché de son état, l'alla voir; il la recommanda ensuite aux prières de la sainte Abbessé. Après le départ de celle-ci il retourna à la malade, & lui appliqua le voile qu'elle avoit laissé. Ce voile fit sur cette femme affligée ce que faisoit l'ombre de S. Pierre sur ces hommes mourans qu'on exposoit sur son passage. Elle fut guérie si subitement & si parfaitement, que ceux-mêmes qui donnent le plus aux ressorts de la nature, furent obligés d'y reconnoître un miracle.

Son zele ne se bornoit pas à ses propres ouailles, elle l'étendoit à celles

qui étoient d'une autre bergerie. Elle sçut qu'il y avoit à Beziers des Religieuses, qui étoient déchues de leur ancienne ferveur. Elle leur parla avec tant de force & de douceur, qu'elles marcherent bientôt sur les pas de leurs premières Meres. De-là, ce proverbe qui a couru long-temps : *Lesignan a réformé Beziers.* An. 352

Ce ne sont pas là les seuls biens qu'aït faits Sainte Colette dans le cours de ses visites. A peine passoit-elle un jour sans laisser des traits marqués de sa bienfaisance. En voici quelques-uns, dont on ne peut fixer ni le temps, ni le lieu, mais qui n'en sont pas moins incontestables.

Elle trouva dans un de ses Couvents une Religieuse, qui depuis huit ans avoit la douleur de ne pouvoir assister aux divins Offices à cause de ses infirmités. Elle lui ordonna de faire un effort la nuit suivante & de se trouver à Matines, en se soumettant sans réserve à la volonté de Dieu. Cette bonne fille obéit, quoiqu'il lui en coûtât beaucoup. Mais il ne lui en coûta pas long-temps. Son mal cessa, & depuis ce jour elle ne manqua jamais à se trouver au Chœur avec la Communauté.

Une autre Sœur, qui depuis trois jours étoit à l'infirmerie, ne pouvoit absolument prendre aucune nourriture. La sainte Mere fit le signe de la croix sur une pêche qu'elle lui envoya. Cette bénédiction en opéra une seconde, qui fut une parfaite guérison.

Une troisieme voulut en quelque sorte dérober un miracle à son Abbesse. Elle avoit une joue extrêmement enflée. Elle prit la tasse, dont sa bonne Mere se servoit au Réfectoire, l'appliqua sur son mal, & en fut délivrée. Je pourrois prendre Dieu à témoin que quelque chose d'assez semblable est arrivé il n'y a pas un grand nombre d'années.

Une quatrieme, qui voyageoit avec la Bienheureuse Colette, ne fut pas aussi heureuse qu'elle, au passage de la riviere du Doux. Car un nommé Jean de Bées qui la menoit en croupe, ayant mal pris le fil de l'eau, fut emporté par la rapidité du courant. La Sainte qui étoit déjà à bord, les y fit venir par ses prieres; & ils purent chanter avec David : *Les eaux vous ont vu, Seigneur, & à cette vue elles ont été saisies de frayeur, & ont respecté ceux qu'elles devoient naturellement engloutir ; Viderunt et*

de la Bienheureuse Colette. 149
aqua, Deus, viderunt te aqua, & ti-
muerunt. Psalm. 76.

Il y a tout lieu de croire que les habitants de Besançon attendoient avec impatience le retour de Colette, parce que quoiqu'elle fit du bien dans des lieux où elle n'étoit pas, on étoit plus à portée de recourir à elle, & de se recommander à ses prières, quand elle étoit présente. On le fit par rapport à un Gentilhomme qui tomboit du haut mal depuis dix ans, & il en fut délivré. Elle prédit à Marie de Clervau, jeune Sœur qui n'avoit encore que quatorze ans, qu'elle feroit un jour Abbesse dans cette Maison, & la prophétie ne manqua pas de s'accomplir.

Nous avons dit plus haut que la construction du Monastere de Gand trouva beaucoup de contradictions. Les Magistrats, soutenus de Philippe, Duc de Bourgogne, leverent enfin toutes les difficultés; la Maison fut achevée, & on lui donna le nom de Bethléem à cause de sa petitesse. Ce fut alors que le Corps de Ville écrivit à notre Sainte, & la pria de venir avec ses Filles prendre possession du lieu qu'on leur avoit préparé. Elle ne se pressa

G iij.

pas , & imitant l'Alcyon * , qui ne fait jamais son nid pendant l'orage , elle jugea sagement qu'il ne lui convenoit pas de mener ses Religieuses dans un pays où les terres demeuroient en friche , les bourgs & les villages étoient désertés , & la plupart des habitans la proie ou d'une multitude de loups enragés , ou d'une famine , plus dévorante encore que ces furieux animaux. Mais elle fit dans la suite ce qu'elle ne put faire alors.

En 1436. Ce fut vers ce temps-là que Louis , Duc de Baviere , voulut tenir la parole qu'il avoit donnée à la Mere Colette , de consacrer sa fille au Seigneur , sous les auspices de sainte Claire. Il lui amena cette jeune Princesse , qui fut nommée Sœur Elisabeth de Baume. Ce ne fut point un sacrifice forcé ; la vertu seule le proposa & il n'y eut que la vertu qui le fit accepter. Elisabeth passa onze ans & trois mois en Religion. Les habitans du ciel envierent à la terre le bonheur de la posséder. Elle mourut , plus grande aux yeux de Dieu par la réunion de toutes les vertus de son état , qu'elle ne l'eût été aux yeux des hommes par l'é-

* L'Alcyon est un oiseau de mer de la grosseur d'une Caille. Son plumage est bleu , verd & rouge. Il fait son nid sur les roseaux des marécages voisins de la mer.

clat de son nom , & par les plus glorieuses alliances.

La bienheureuse Colette jouissoit en paix du fruit de ses travaux , lorsqu'il s'éleva contre elle & contre ses Filles un orage d'autant plus fâcheux , qu'il paroïssoit plus difficile de l'écarter. En voici l'histoire en deux mots.

Pendant que la sainte Mere travailloit avec tant de succès à réformer une partie de l'Ordre Séraphique , Jean de Capistran , aussi célèbre par ses vertus , qui l'ont mis au nombre des Saints * , qu'il le fut par sa mâle & nerveuse éloquence , travailloit de son côté à la réforme du même Institut , mais sur un plan différent. Il crut qu'en réunissant les deux corps en un seul , & sous la même obédience , l'ouvrage se soutiendrait mieux. Il en conféra avec Eugene IV , & ce Pontife goûta si bien son projet , qu'il lui donna un Mandat pour obliger la Religieuse de Corbie & tous ceux & celles qui étoient de son parti ,

* S. Jean , né à Capistran dans l'Abruzzi en 1385 , se fit Religieux de S. François en 1415. Il mourut le 23 Octobre 1456 , & fut canonisé par Alexandre VIII le 16 Octobre 1690. Il convertit un grand nombre d'Hérétiques. On attribue à ses prières la levée du siège de Belgrade par les Turcs , & la victoire que le célèbre Hunniade remporta sur eux en 1456.

à le quitter pour entrer dans l'autre. La sainte Fille, accablée d'un coup si imprévu, demanda trois jours pour consulter Dieu, qui voit bien des choses que ne voient pas toujours ses plus zélés Serviteurs. Elle passa tout ce temps en oraison, aussi-bien que ses Religieuses, qui, chaque jour, faisoient une procession au-tour de leur Cloître, & prioient le Seigneur de faire connoître sa volonté. Au bout de ce terme, le Pere de Capistran revint, & demanda quel parti on vouloit prendre. Colette le pria de lui accorder encore trois jours; il y consentit, & on redoubla les prieres, mais avec tant de succès, que non-seulement ce bon Religieux connut, à n'en pouvoir douter, que la Réforme de notre Sainte étoit l'ouvrage de Dieu, mais qu'il s'humilia devant elle & devant toutes ses Filles, & leur demanda pardon de la démarche qu'il avoit faite. Il les exhorta à persévérer dans leur vocation, & à suivre d'un pas ferme la route qu'elles avoient jusqu'alors si heureusement suivie.

Depuis ce jour, ce saint Prêtre n'oublia jamais la vertueuse Colette. Le bruit de ses miracles, dont toute la Province rétentissoit, augmenta son respect pour

elle ; & lorsqu'il fut prêt de partir pour établir sa Réforme particulière dans la Saxe & dans la Hongrie , il lui demanda un de ses Religieux , bien persuadé qu'un homme formé de sa main, donneroit , par sa présence seule , des leçons de soumission & de régularité. Il n'y a point de doute que le Pape Eugene , qui connoissoit la pureté des vues & les lumieres du Pere de Capistran , ne soit entré dans ses sentimens. Et c'est ainsi , ô mon Dieu , que le cœur du Roi est entre vos mains , & que vous le tournez où il vous plaît , selon les conseils de votre sagesse *. Mais c'est ainsi encore que la priere , quand elle est pleine de foi , obtient tout ce qu'elle demande.

Les troubles qui agitoient la France & les États voisins , s'étant un peu pacifiés , Colette résolut de quitter Besançon pour un temps , & de se rendre à Gand , où elle étoit attendue comme on attend les Saints ; c'est-à-dire , avec la plus vive impatience. Mais comme Philippe de Bourgogne , & Isabeau ,

* Sicut divisiones aquarum , ita cor Regis in manus Domini : quocumque voluerit inclinabit illud. *Prov. xxi.*
27. 28.

fille du Roi de Portugal , sa troisieme femme , vouloient lui bâtir un Monastere à Hesdin en Artois , elle fut d'abord obligée de s'y rendre. Elle partit donc avec la Sœur Elisabeth de Baviere & quelques autres Religieuses. Ce voyage , à parler humainement , ne fut pas heureux pour elle ; car le chariot où elle étoit , s'étant renversé , elle se disloqua le bras , & ne put continuer sa route qu'avec de très-grandes douleurs. Cette épreuve , qui ne tendoit qu'à la purifier , ne dura pas long-temps. Le Pere Jean Pinet , ce saint Religieux qui l'avoit dirigée à Corbie , lui aparut , la toucha , & la guérit. Ce fut elle-même , qui , pour la plus grande gloire de Dieu & de son serviteur , le déclara à trois de ses Sœurs , qui ne pouvoient concevoir comment elle avoit été si vite & si parfaitement rétablie.

Elle fit un plus long séjour à Hesdin qu'elle n'avoit cru , parce que son Couvent n'étoit pas encore logeable. Elle en sortit enfin pour se rendre à Gand , où elle arriva le 3^e jour d'Août de l'année 1442. Elle y fut reçue avec ces transports de joie que la piété seule peut inspirer. Les peuples se disoient à l'envi , comme ils avoient si souvent fait ailleurs,

de la Bienheureuse Colette. 155
 qu'une Sainte venoit demeurer avec
 eux. Le respect pour elle & la confiance
 redoublerent encore , quand on l'eue
 entendue parler des grandeurs de Dieu
 & de ses jugemens. La divine parole
 couloit de sa bouche, comme un fleuve;
 & , selon l'expression de S. Paul , elle
 étoit *pleine de vie & d'efficace , & plus pé-
 nétrante qu'un glaive à deux tranchans **.
 Le plaisir que prenoit cette Ville à en-
 tendre la pieuse Mere ne dura pas long-
 temps. Elle fut obligée de retourner en
 Franche - Comté. Amédée de Savoie ,
 qui avoit oublié les sages avis qu'elle
 lui avoit donnés à Venay trois ans au-
 paravant , ayant consenti à l'élection
 que les Peres de Basle avoient faite de
 lui pour le souverain Pontificat , au pré-
 judice d'Eugene IV , il étoit à craindre
 que l'Ordre de S. François , toujours si
 constamment attaché au saint Siège , ne
 prit le change ; & que , pour éviter le
 schisme , il n'y donnât à pleine voile ,
 comme il étoit arrivé à tant d'autres ,
 du temps de Clément VII & de Benoît
 XIII. Ce fut pour éviter ce malheur ,
 que le P. de Capistran parcourut un

* Vivus est sermo Dei & efficax , & penetrabilior omni
 gladio ancipiti , &c. *Hebr.* 4. v. 12.

grand nombre de Monasteres de son Ordre, & qu'il répandit par-tout des principes de soumission & d'unité. Colette, qui craignit d'autant plus de se tromper, qu'une Fille en place (& respectée comme elle étoit) ne se trompe jamais toute seule, précipita son départ, pour conférer avec ce saint Religieux. Elle profita de ses leçons, & tout fut tranquille dans sa Réforme.

du 375. Pendant qu'elle étoit en Franche-Comté, ses Filles d'Hesdin lui envoyèrent un Frere de l'Ordre pour l'informer de quelques affaires qui leur étoient survenues. A peine ce député fut-il devant elle, qu'elle lui apprit des nouvelles du lieu dont il venoit : c'étoit le décès d'une Religieuse qui étoit morte au Couvent d'Hesdin depuis son départ *, & qui, après son trépas, s'étoit apparue à elle, &, par un billet écrit de sa main, s'étoit recommandée à ses prieres.

Il étoit juste que la Picardie fit enfin quelque chose en faveur d'une fille, dont la vertu lui faisoit tant d'honneur.

* Elle étoit native de Gand, & se nommoit Catherine-Année. Celui que les Religieuses d'Hesdin avoient envoyé à la sainte Mere, se nommoit Frere Jean Conqueison.

dans une grande partie de l'Europe. Philippe de Saveuse, Chambellan & Conseiller du Duc de Bourgogne, fut le premier qui, de concert avec Marie de Lully sa femme, pensa à élever pour la Mere & pour ses filles un Monastere dans la Ville d'Amiens. En conséquence d'une Bulle d'Eugene IV, il acheta le 25 Juillet 1442 une place assez commode pour cet édifice. Mais il y eut tant de personnes qui y prétendirent des droits, & sur-tout l'Evêque, le Chapitre de Notre-Dame, le Curé de S. Sulpice, le Maire & les Echevins, qu'on crut que c'étoit encore un Labyrinthe, dont on ne sortiroit jamais. En effet, ces difficultés qui ne se terminoient avec les uns que pour recommencer avec les autres, durèrent près de trois ans. Mais tant de personnes de la plus haute distinction, ou plutôt tant de Souverains s'entremirent dans cette affaire, qu'elle s'applanit insensiblement. Le Dauphin de Viennois écrivit à l'Evêque d'Amiens. * Le Duc de

* Ce Prélat, qui est le 61 Evêque d'Amiens, se nommoit Jean Avantage. Il avoit beaucoup de science & de piété, & ce ne fut point par mauvaise volonté, qu'il demanda les droits dont il s'agit ici. Il mourut le 26 Novembre 1476. Son épitaphe est fort belle.

Bourgogne, qui par le traité d'Arras avoit obtenu différentes Villes sur la Saone, s'intéressa aussi beaucoup pour Sainte Collette. Mais personne n'agit plus fortement en sa faveur, que Charles VII, surnommé le Victorieux. Ce Prince si connu, & par sa propre histoire, & par celle de la Pucelle d'Orléans, leva les principaux obstacles; & par ses Lettres expédiées à Montauban, il accorda une bonne partie de l'amortissement du terrain dont il étoit question. Il fit plus encore, car dans la crainte qu'il ne s'élevât de nouveaux démêlés, comme il arrive aisément, quand les esprits sont une fois échauffés, il ordonna qu'on traitât avec douceur les Religieuses de Sainte Claire; & il fit de la Mere Colette, de ses bonnes mœurs, de sa piété & de toutes ses vertus, un fort bel éloge. Cette conduite du maître, & d'un maître aussi puissant qu'il étoit, servit beaucoup à rétablir la paix. L'Evêque après avoir béni le Cloître & tous les lieux réguliers, dédia l'Eglise sous l'invocation de S. George.

Quand tout fut en état, la sainte Mere, qui dès le 15 de Mars 1443, avoit obtenu du Duc de Bourgogne un passe-

port pour elle & pour une nombreuse compagnie, partit pour Amiens avec vingt-quatre Religieuses. Marie de Bourbon, que le Prince son pere lui avoit confiée avec toutes ses autres filles, l'accompagna dans ce voyage, aussi bien qu'Elisabeth de Baviere, qui ne la quittoit point. Cette troupe sainte fut mise solennellement en possession du nouveau Monastere. Les habitans la dédommagerent bientôt des peines que quelques-uns d'eux lui avoient causées. Chacun eut en elle une parfaite confiance; & quel bien ne fait on pas, quand on aime Dieu, & qu'on brûle du desir de le faire aimer? Mais la principale attention fut de bien former ses filles: elle se fit avec tant de succès, & par elle-même & par l'Abbesse Jeanne (de Bourbon) qu'elle chargea de leur conduite, qu'on eût dit que le double esprit de la Mere avoit passé aux enfans, comme il passa autrefois du Prophète Elie à son Disciple Elisée.

Après avoir mis sa nouvelle Maison d'Amiens sur un bon pied, Colette prit sa route d'Hesdin & de Gand, pour voir si tout y étoit bien en ordre. Elle donna dans ce voyage à des Monastres qui en avoient besoin, quelques Reli-

gieuses qu'elle avoit amenées de Be-
 fançon. Comme elle eut appris à Gand
 An. 385. qu'un vieux Confesseur, épuisé d'années
 & de fatigues, ne pouvoit plus rendre
 le même office de charité à ses filles du
 Puy, elle lui en substitua un autre, en
 assurant l'ancien qu'elle n'oublieroit ja-
 mais les services qu'il avoit rendus à
 cette Maison; & qu'il trouveroit dans
 sa gratitude une ressource à tous ses be-
 soins jusqu'à la fin de ses jours.

La sainte Mere fut bientôt obligée
 de sortir de Gand; on la demandoit
 en Lorraine & à Heidelberg, Capitale
 du bas Palatinat, pour y fonder deux
 nouveaux Monasteres. Il n'y a gueres
 que sainte Thérèse qui puisse lui dis-
 puter la gloire d'en avoir tant établis
 en si peu d'années.

Dans cet intervalle, Corbie, où elle
 étoit née, sembla se réveiller & vou-
 loir partager avec les Etrangers un tré-
 sor qu'ils se disputoient à l'envi. Philip-
 pe de Saveuse & sa femme, à qui le
 Monastere d'Amiens devoit son origi-
 ne, voulurent en fonder un à Corbie.
 Eugene IV, à qui Philippe s'adressa
 pour en obtenir la permission, estimoit
 trop la vertueuse Collette & ses filles
 pour la lui refuser. Il la lui accorda.

donc par une Bulle donnée à Rome le 19 Octobre 1445, & comme s'il eût prévu les obstacles qu'on pourroit y apporter, il y mit cette clause, qui sembloit devoir les lever tous : *Alicujus super hoc licentiâ minimè requisitâ, licentium auctoritate Apostolicâ elargimur.* An. 387.

Malgré cela, Philippe Saveuse qui connoissoit les règles de la bienséance, s'adressa à Michel Dauphin, Abbé du lieu & à ses Religieux, pour obtenir leur consentement. L'Abbé le donna de bonne grace, mais ses Moines y formerent opposition; & quoiqu'une bonne partie de ce qu'il y avoit de plus grand dans le Royaume intervint dans cette affaire, & se déclarât pour les Religieuses, l'avis contraire prévalut. Je n'entrerai point dans cette discussion, comme a fait l'Anonyme, parce qu'elle a quelque chose d'odieux : je n'insinuerai pas non plus avec lui, que les maux sans nombre dont Corbie fut affligée dans la suite, furent la punition de cette résistance, parce que tout cela est scellé dans les trésors du souverain Juge. Je dirai seulement que ceux qui firent avorter ce projet, parurent craindre qu'un Couvent, qui selon sa règle

ne devoit vivre que d'aumônes, ne fit tort aux pauvres du lieu, ce fut pour détruire ce préjugé, que la Sainte écrivit une Lettre qui subsiste encore à ses très-honorés & Réverends Seigneurs, An. 392. Messieurs le Prieur & Religieux du Couvent de Corbie; & où en se soumettant à leurs dispositions, qu'elle regarde cependant comme contraires à la gloire de Dieu; elle dit que quoique son Ordre ait des établissemens dans des lieux très-pauvres, jamais l'indigence des Citoyens n'en a souffert. Elle auroit pu dire quelque chose de plus. Que l'on compare Maison à Maison, & l'on verra peut-être que celle qui mandie fait plus de bien aux pauvres que celle qui est à son aise. *Beatus qui intelligit super egenum & pauperem.* C'est une leçon que personne ne peut blâmer, parce qu'elle est du S. Esprit.

Pendant cette émotion de Corbie, la sainte Mere recevoit de l'étranger un accueil que sa patrie lui refusoit. Le Duc René, à qui elle rendit ses devoirs à Nanci, la traita avec beaucoup d'égards, & s'engagea à lui bâtir un Couvent à Pontamousson. Ce ne fut point une promesse en l'air. Le Prince fournit exactement à la dépense. Le

Pere Jean Deschaux, homme entendu, fut chargé de veiller à la construction du bâtiment. Mais quelque diligence qu'il fit, il ne put l'achever qu'en 1447, & Colette n'étoit plus.

Avant que d'arriver à ce moment douloureux, il faut la suivre dans le Palatinat. L'empressement qu'elle avoit de s'y rendre, fit qu'elle ne resta que très-peu de temps en Lorraine. Elle en sortit après avoir désigné pour être les premieres pierres du nouveau Monastere treize Religieuses, dont elle connoissoit la vertu, & à qui elle donna une Sœur nommée Meline pour Abbessé.

Il ne faut pas demander si elle fut bien reçue à Heilderberg. Dès le temps qu'elle étoit à Poligny, le Comte Palatin lui avoit envoyé quelques Seigneurs de sa Cour pour la prier d'accepter un Monastere dans cette Capitale de ses Etats. Quelque envie qu'elle eût de se prêter au desir de ce bon Prince, elle ne l'avoir pu jusqu'alors. Elle parut enfin devant lui, & elle en fut reçue comme l'Ange du Seigneur. On ne doute point que son Couvent n'ait été bientôt en état de recevoir ses filles. Mais l'hérésie qui a ravagé cette

contrée, comme elle en a désolé tant d'autres, nous empêche d'en suivre la trace; & il y a long-temps qu'il ne subsiste plus. Heureux, ce qui n'arrive pas toujours, d'avoir fait beaucoup de biens tant qu'il a subsisté.

La sainte Mere ne resta pas long-temps dans le Palatinat. Les affaires de son Ordre, & peut-être un certain pressentiment de sa mort la rappellent à Hesdin. Ce fut-là que d'Abbesse elle se fit un plaisir de devenir inférieure, & qu'elle accepta la charge de Maîtresse des Novices. Quel bonheur pour ses jeunes élèves d'être formées par une main capable de former les plus grands Maîtres. Il y en eut une entre les autres qui lui doit son salut éternel. Les Meres du Conseil vouloient la renvoyer, parce qu'elles ne lui voyoient pas les qualités nécessaires à une fille de sainte Claire. Colette qui sçavoit, que dans une affaire si importante on ne prend bien son parti, que quand on le prend aux pieds du Seigneur, le consulta dans l'oraison; & il lui révéla que si cette jeune personne retournoit dans le monde, elle étoit perdue. Il ajouta de plus, que si elle étoit admise à la Profession, sa carrière ne seroit pas lon-

gue. Colette, en qui toutes ses Sœurs avoient une juste confiance la fit recevoir. Peu de temps après, cette fille tomba malade, & perdit la parole. La sainte Mere qui fut appelée lui en fit recouvrer l'usage; & après qu'elle se fut confessée, elle la soutint & la consola jusqu'au dernier soupir. Elle ne consola pas moins ses Sœurs, en leur disant que la défunte étoit en voie de salut.

Je ne dirai rien, ni de l'anneau d'or qu'elle reçut de l'Apôtre S. Jean, comme des arres du mariage que son divin époux vouloit bien contracter avec elle, & qui sans doute lui fit dire, comme à d'autres illustres Vierges : *Annulo suo subarrhavit me Christus*, ni de l'Agneau blanc que les Religieuses virent plusieurs fois au chœur en sa place, avant qu'on commençât l'Office, ni de ses fréquentes extases, dans l'une desquelles elle apprit avec une sensible douleur les tribulations dont son Ordre devoit être affligé; ni enfin de la cruelle manière dont les démons la traitèrent, surtout pendant les sept dernières années de sa vie. Tout cela ou se dit mal, ou demande une discussion, dont un abrégé comme celui-ci n'est pas susceptible.

Suivons-là dans sa route ordinaire : on ne manque jamais de se sanctifier en marchant sur ses pas.

D'Hesdin elle retourna à Amiens avec la Sœur Elisabeth de Baume, & le Pere François Claret son Confesseur. Ce fut dans cette Ville qu'elle donna le Voile à la Princesse Marie de Bourbon, qui, instruite à son école, se conduisit si bien qu'elle mérita d'être unanimement admise à la Profession Religieuse.

Toujours attachée à la simplicité primitive de son état, la pieuse Mere retrancha un usage qui sembloit s'en écarter. On avoit placé dans le Chœur deux chaires pour les filles Hebdomadaires. Cette espèce de distinction, ou pour mieux dire, cette nouveauté lui déplut ; & elle les fit ôter. Ses Sœurs obéirent sans s'amuser à faire des vaines remontrances. Quand on a les cœurs à sa disposition, les esprits sont bientôt subjugués.

Ce fut pendant son séjour à Amiens que notre Sainte connut plus distinctement que son exil finiroit bientôt, & qu'il ne lui restoit plus gueres de temps à vivre, quoiqu'elle se portât encore parfaitement bien. Pour donner une consistance ferme à son Institut,

& prévenir les innovations toujours dangereuses dans les Communautés, elle fit un corps de réglemens qu'elle dicta à son Confesseur, pour être inviolablement suivis après sa mort, comme ils l'avoient été pendant sa vie. Ses Religieuses qui avoient vu toutes ses prédictions s'accomplir, ne doutèrent point que celle de son décès ne s'accomplît comme les autres. Pour soulager leur douleur, & se dédommager un peu de sa perte, elle voulurent posséder quelque chose qui lui eût appartenu. Dans cette vue elles lui donnerent une tunique neuve, & retinrent la sienne. Jamais échange n'a mieux réussi. Cette tunique a été & est encore de nos jours la source d'une infinité de miracles, sur-tout pour les femmes enceintes, ou qui sont en travail d'enfant.

Lorsqu'elle fut de retour à Hesdin, elle annonça plus que jamais la dissolution de son corps. Mais elle annonça en même-temps d'autres malheurs; & au sortir d'un ravissement qu'elle eut le 29 Juin 1446, elle s'écria *qu'heureuses seroient celles qui mourroient les premières, parce qu'elles ne verroient pas les jours de la tribulation.*

Quelque respect que lui portassent

ses Filles , elle eut cependant un petit démêlé avec elles. Une Novice qu'on avoit chargée de la cuisine , s'étant par hasard crevé un œil , le Conseil fut d'avis qu'il falloit la renvoyer , parce que la Règle de sainte Claire n'admet à la profession que des personnes *saines de l'ame & du corps*. La Sainte crut au contraire qu'un mal qu'on n'avoit gagné qu'au service de la Religion , ne devoit pas en fermer l'entrée. Comme elle vit qu'on ne se rendoit pas à ses raisons , *Hé bien , mes Sœurs*, leur dit-elle , *je m'en vais mourir à Gand ; j'y menerai avec moi cette pauvre fille que vous rebutez*. Elle l'y mena en effet ; mais elle lui rendit la vue pendant le voyage. C'étoit le moyen de parer aux nouvelles difficultés qu'on auroit pu lui faire.

La charité qui tend toujours à Dieu , quoique par des voies différentes , ne souffrit point du petit débat dont je viens de parler. Les Filles de Colette , qui virent bien qu'elles la perdoient pour toujours , versèrent , à son départ , autant de larmes sur elle , que les fidèles rassemblés à Milet en versèrent sur S. Paul , quand il leur dit le dernier adieu.

On a pu remarquer jusqu'ici que la Sainte ne voyageoit jamais seule. Dans
son

son trajet d'Hesdin à Gand, elle prit pour compagnes, outre la Novice qui s'étoit blessé l'œil, la Sœur Elisabeth & quelques autres Religieuses. Lorsqu'elle fut près de Courtrai, tout le monde lui parla d'une Recluse de ces cantons-là, comme d'une Sainte du premier ordre. C'étoit, disoit-on, une fille admirable, ou plutôt c'étoit un Ange sous une figure humaine. Elle ne buvoit, ni ne mangeoit, la grace de Dieu étoit son unique nourriture. Comme sa solitude ne lui avoit pas fait oublier le bel usage du monde, elle pria son Confesseur d'aller saluer de sa part Colette à son passage. Celle-ci lui parla, à son ordinaire, de différentes matieres spirituelles, & ne lui dit pas un mot de sa Recluse. Le Directeur, surpris de cette inattention, remit sa Béate sur le tapis. Mais ce nouvel essai ayant été aussi inutile que le premier, il se retira. Les Religieuses de Colette, qui étoient présentes à cette entrevue, se plaignirent à elle du silence qu'elle avoit gardé au sujet de la Sainte qu'on lui avoit tant vantée. Leur surprise ne dura pas : elles sçurent, & le public sçut comme elles, que cette incomparable dévoté, qui ne se nourrissoit que de la rosée du ciel,

H

ſçavoit très-bien y joindre la graiſſe de la terre ; & qu'elle avoit le ſecret de faire bonne chere , ſans qu'on s'en aperçut. Elle trompoit les autres , & ſe trompoit la premiere , en ne penſant pas , ſelon la parole de notre divin Maître , qu'il n'y a rien de ſi caché , qui tôt ou tard ne ſoit découvert *.

An. 418.

Ce fut le jour de ſaint Nicolas , qu'elle ne ſçavoit pas être Fête dans le Pays **, qu'elle arriva à Gand. Elle y fut reçue , *à bras ouverts* , de toutes ſes Religieuſes ; qui ſe flattoient de la poſſéder long-temps ; mais qui ne devoient la poſſéder que d'une maniere bien oppoſée à leur eſpérance. Il eſt vrai qu'elle guérit en peu de temps d'une maladie dont elle fut attaquée ; mais il fut aisé de voir que ſon terme s'approchoit , & qu'elle en étoit parfaitement inſtruite. Ce Philippe de Saveuſe , à la piété duquel nous avons déjà pluſieurs fois rendu juſtice , faiſant alors bâtir un Monaftere à Arras , les Religieuſes demandèrent à Colette ſi elle ne voudroit point aller fonder cette nouvelle maiſon. Sur quoi , la Sainte élevant les yeux & l'eſ-

* Nihil eſt opertum , quod non revelabitur ; & occultum , quod non ſcietur. *Matth.* 10. *ψ.* 26.

** J'ai remarqué plus haut qu'elle ne voyageoit jamais les jours de Fêtes.

prit au Ciel fit assez entendre qu'elle iroit à Arras, mais que ce ne seroit qu'après sa mort. Le sens de cette prédiction ne se découvrit que trop en 1578. L'Hérésie, qui, quand on la touche du bout du doigt, jette les plus hauts cris, & qui, quand elle a le dessus, immole à sa fureur la réputation & la vie de ceux qui osent la combattre; l'Hérésie, qui, dans le jour de son impie triomphe, ne ménage ni le prophane, ni le sacré, s'étant emparée de Gand, y dévoua aux flammes les Monasteres, les Eglises, les Rêliques des Saints, & le corps même du Dieu qui les a couronnés. Ce fut pour prévenir les malheurs dont celui de leur sainte Mere étoit menacé, qu'elles le transporterent à Arras, où il reposa pendant sept ans. Et c'est ainsi que fut vérifiée une prédiction, qui d'abord avoit paru un énigme.

Celles qui la suivirent coup-sur-coup furent plus aisées à entendre. Colette, trois semaines avant sa mort, l'annonça si clairement, qu'il n'y eut plus lieu d'en douter. Pour profiter des derniers jours qu'elle avoit à passer avec ses cheres Filles, dans un Chapitre qu'elle assembla exprès, elle les exhorta, de la manière la plus pathétique, à l'observance.

exacte de toutes leurs Règles, & leur en fournit les moyens. *A ma mort*, leur dit-elle, & ce mot les fit fondre en larmes; *à ma mort*, je ne vous dirai pas une seule parole. Tout ce qu'il est important que vous sçachiez, & je prie le P. Pierre de Vaux de vous le répéter souvent, c'est que tout ce que j'ai fait, je l'ai fait de la part de Dieu: & quoique je sois une grande péchereffe & toute pleine de défauts, si j'avois à recommencer, je n'aurois d'autre route à suivre que celle que j'ai suivie.

Il y a beaucoup d'apparence que, malgré la joie qu'avoit la sainte Mere de voir approcher le moment où elle devoit s'endormir dans le sein de son divin Epoux, les derniers jours de sa vie furent d'ailleurs très-pénibles pour elle. On voyoit, dans ses paroles, une teinture de douleur, une expression d'inquiétude. Charmée à la vue de son avenir, l'avenir de ses Filles la remplissoit de tristesse. *Hélas*, disoit-elle à la Sœur Odette, qui pour lors étoit Abbessé de la Maison, *Je me suis donné tant de peines pour la Religion, & je vois qu'elle décherra bientôt de son esprit & de sa première ferveur*. Elle ajouta, & quoiqu'il m'en coûte, je le dirai d'après elle, parce que cela peut servir à d'autres; elle

ajouta que cette décadence naîtroit de la trop grande familiarité de ses Filles avec leurs Confesseurs ; que ceux-ci , par connivence pour celles-là , trouveroient, sous prétexte de piété , des adoucissmens à la Règle , & que l'ancienne maniere de vie s'affoibliroit par de fausses interprétations.

Elle avoit tellement cet article à cœur, qu'étant retombée sur la même matiere, dans un autre Chapitre, elle dit encore :
« Est-ce donc que la voie qu'on leur a
» enseignée , ne leur suffisoit pas ? Ja-
» mais je ne leur ai rien dit , ni rien
» fait faire , sans avoir sçu préalable-
» ment que telle étoit la volonté de
» Dieu. Je veux bien qu'elles honorent
» les Religieux , & qu'elles les traitent
» avec beaucoup de charité ; mais à quoi
» bon les faire venir après Complies ,
» & les entretenir de ce qui se passe
» dans l'intérieur de la Communauté.
» Celles qui en agiront ainsi , peuvent
» compter qu'elles en retireront plus de
» peine que de consolation ». Là-dessus, elle leur cita l'exemple de S. Bernard, qui vint au secours de ses Freres, comme il s'y étoit engagé , tant qu'ils furent fideles aux engagements de leur profession ; mais qui s'étant apparu à

eux long - temps après sa mort , leur déclara , dans un temps d'affliction , qu'il les abandonnoit , parce qu'ils s'étoient abandonnés eux-mêmes, en cessant de marcher par la voie qu'il leur avoit montrée.

Si la prédiction de sainte Colette a eu lieu pendant quelques jours de nuages , comme je le crois , en la supposant vraie , il faut avouer , à la gloire de Dieu , & pour la consolation de son Eglise , que les choses ont bien changé.

La pieuse Mere , qui n'avoit encore aucune atteinte de mal , se confessa à l'ordinaire le Dimanche 26 Février 1447. Elle entendit la Messe avec beaucoup de dévotion , & communia. Son cœur , tout accoutumé qu'il étoit aux célestes douceurs , en fut plus enyvré que jamais en ce saint jour , & la vigueur du corps sembloit répondre à celle de l'ame. Mais qu'est-ce que l'homme , ô mon Dieu ! Vous le comblez de faveur le matin , & un moment après vous le mettez à l'épreuve *. Le soir même elle se trouva si mal , que tout le monde crut qu'elle alloit passer. Le P. de Vaux,

* Quis est homo , quia magnificas eum . . . Visitas eum diluculo , & subito probas eum. *Job.* 7. 5. 17. & 18.

son Confesseur, qu'on appella bien vite, le crut, comme les autres ; il se hâta de lui donner l'Extrême-Onction ; & après avoir lu auprès d'elle la Passion de notre Seigneur , il fit les prieres qui sont d'usage dans ces tristes conjonctures.

Cependant ses Sœurs livrées à la douleur & aux larmes , pleuroient toutes ensemble la plus tendre & la plus chérie de toutes les Meres. Un rayon de joie succéda à ces vives allarmes. La Sainte se trouva beaucoup mieux ; & si bien, le Lundi matin , que son Confesseur l'étant allé voir , n'aperçut en elle aucune trace d'infirmité. Il célébra en sa présence les divins Mysteres : elle y assista avec une tendre piété & une grande effusion de larmes ; & elle adora comme présent , mais caché sous un voile mystérieux, celui qu'elle espéroit voir bientôt face à face & sans énigme.

Ce foible intervalle , ou plutôt cette apparence de santé la mit en état de continuer les mêmes exercices de Religion jusqu'à la fin de la semaine. Le Vendredi elle voulut dire le dernier adieu aux Religieux qui desservoient le Monastere , comme elle l'avoit dit à ses Religieuses , quelques jours auparavant. Au fonds ils la regardoient tous

comme leur Mere , & elle l'étoit effectivement. La Sainte les consola , leur donna des avis salutaires , & les conjura de ne s'écarter jamais , ni à droite , ni à gauche de la route qu'ils avoient suivie jusques-là.

Le Samedi elle entendit la Messe , fit ses dévotions , & sur les huit heures du matin , elle se sentit frappée du coup qui devoit l'immoler. Ce fut alors que pour s'orner en quelque sorte , afin de paroître devant son époux , comme la femme dont il est parlé dans l'Apocalypse ; * elle mit sur sa tête le voile qu'elle avoit reçu du souverain Pontife dans sa Profession. Elle fit le signe de la croix , & s'étendit sur sa pauvre
An. 426. couchette en disant que c'étoit là son dernier lit. Elle n'y fut pas plutôt , qu'elle perdit l'usage de la parole , & qu'elle ferma les yeux du corps pour ne plus envisager que des yeux de l'esprit , le moment fortuné , après lequel elle soupairoit depuis tant d'années. Cette espèce d'agonie dura deux jours , pendant lesquels elle ne fit aucun mouvement , si ce n'est , lorsque pour la

* Venerunt nuptiæ agni ; & uxor ejus præparavit se. Et datum est illi ut cooperiatur se byssino splendenti , &c. *Apocal. 19. 7. 8.*

soulager un peu , on lui mit sous la tête un oreiller de plumes ; car alors cette irréconciliable ennemie de l'ombre même de la délicatesse, l'ôta de ses propres mains , afin d'imiter un peu , dans sa dernière heure , celui qui pour son amour a rendu sur le bois d'une croix les derniers soupirs. Ce fut dans cette position qu'elle remit à Dieu sa belle ame , le Lundi 6 de Mars de l'année 1447 , en la soixante-sixième année de son âge. * Son corps pendant douze heures ne changea point de couleur ; mais au bout de ce temps , il parut d'une blancheur à effacer celle de la neige. Ses membres furent aussi flexibles que ceux d'une personne vivante ; & il en sortit une odeur , qui fit sur tous ceux qui s'en approcherent , la plus douce sensation.

L'Abbesse , qui jugea bien que tout ce qui avoit touché le corps de la Sainte , seroit l'instrument de beaucoup des miracles , lui ôta ses vieux habits , & , sans le sçavoir , lui en donna un dans lequel elle avoit prédit qu'elle se-

* Le Continuateur de M. Fleury la fait mourir à l'âge de 60 ans. Clithou , Pierre de Vaux , Marc de Lisbonne , & autres cités & suivis par l'Anonyme lui donnent 66. ans.

roit enterrée Le corps fut exposé trois jours dans l'Eglise de Bethléem. La Ville de Gand & tous les lieux voisins se mirent en mouvement pour l'honorer ; & le concours y fut si prodigieux , que plus de trente mille personnes se trouverent à ce Religieux spectacle. Chaque jour on chanta trois Messes , l'une du Saint - Esprit , l'autre de la Vierge , & la dernière pour les Morts. L'Eglise ne manque point à celle-ci , parce qu'elle sçait d'après S. Augustin , que la vie la plus pure seroit bien à plaindre , si Dieu ne la jugeoit dans sa miséricorde. Il est vrai que plusieurs personnes dirent à Gand & ailleurs qu'elles avoient vu la défunte couronnée de gloire. Mais outre que les prières qu'on fit pour elle de toutes parts , purent avancer son bonheur , l'Eglise ne se décide point sur ces visions particulières , comme l'a fort bien remarqué le savant Benoît XIV dans un de ses plus beaux Ouvrages. * Ceux qui voudront voir un assez long détail de ces magnifiques apparitions , peuvent consulter l'Auteur que je cite dans les notes. ** Ils y verront avec plaisir que le

* De Servorum Dei beatificatione , &c. lib. 3. cap. 53.

** Anonyme , liv. IV. chap. 10. pag. 428. & suiv.

Seigneur , pour rendre l'entrée de sa Servante au Ciel plus glorieuse , la fit accompagner, non seulement d'un nombre prodigieux d'Anges & de Saints de tous les Ordres ; mais encore de plusieurs personnes de différentes conditions , *que ses mérites avoient affranchies du feu & des flammes du Purgatoire.* *

Une chose que les Historiens de la sainte Mere ont cru devoir remarquer, c'est qu'elle mourut précisément l'année, le jour & à l'heure où Nicolas V, sous qui finit le schisme, & depuis lequel il n'y en a point eu, fut élu Pape. Auroit-elle, comme on semble vouloir l'insinuer, obtenu du Seigneur, que l'Eglise fut désormais à l'abri d'une pareille division ? C'est sur quoi nul mortel ne peut prononcer. Ce qu'on sçait & ce qui se conçoit aisément, c'est que la nouvelle de sa mort se répandit de tous côtés avec tant de circonstances qui ne s'accordoient pas bien, qu'on ne sçavoit presque qu'en penser. Ce fut pour en sçavoir le fonds & la maniere, que Bernard d'Armagnac, Comte de la Marche, Seigneur très-attaché à la Sainte ,

* Voyez Pierre de Vaux , chap. 19 , num. 199. chez les Bollandistes , tom. 1. de Mars , pag. 581.

envoya à Gand son Aumônier Jean de Molines, pour s'en informer exactement. Je ne sçais si ce pieux Ecclésiastique apprit autre chose que ce que je viens d'écrire, parce que les Historiens n'en disent rien, & qu'en fait d'Histoire il n'est pas permis d'imaginer. Mais ce que je sçais & ce que je puis rapporter d'après eux, c'est que comme il précipitoit sa marche pour s'acquitter au plus vite de sa commission, il s'engagea à Monette-Surchier dans une rivière où il se vit bientôt dans un danger prochain de périr. Ce fut là que du fond des eaux où il étoit submergé, il eut recours à la Bienheureuse Colette. *Glorieuse Mere*, lui dit-il, *ja vous ai visitée plusieurs fois pendant que vous viviez sur la terre : faut-il que voulant aujourd'hui vous visiter & vous honorer après votre mort, je sois enseveli dans les eaux.* A ce peu de paroles, celle qui ne manqua jamais à ceux qui l'invoquent, lui tendit la main. Il se trouva sur une morte de terre, d'où le Passager, qui connoissoit parfaitement le local, accourut à son secours, en protestant que l'eau étoit sans fonds dans le lieu où il s'étoit arrêté.

Le dernier Ecrivain de la vie de no-

de la Bienheureuse Colette. 181
tre Sainte place ici la liste des Monasteres de son Institut, qui se sont faits après sa mort. Je ne suivrai pas cette méthode, parce que ce n'est pas l'histoire de la réforme, mais celle de la Réformatrice que j'écris. J'en donnerai cependant une courte notice à la fin de **Note XI** cet Ouvrage.



LIVRE QUATRIEME.

VERTUS DE SAINTE COLETTE, *ses miracles, & son culte.*

JE m'étendrai très-volontiers sur les vertus de cette illustre Vierge. Je ne parlerai que très-sommairement de ses miracles; l'histoire de son culte ne peut arrêter beaucoup.

§. I. *Ses Vertus.*

Je ne suivrai ici d'autre ordre que celui du Pere Pierre de Vaux * le plus étendu des Historiens de notre Sainte. Si par hasard sa méthode ne paroît pas la plus régulière, au moins est elle la plus commode pour un écrivain.

Son Humilité.

Tout le monde sçait, & par malheur très-peu de personnes le sçavent dans la pratique, que l'humilité est la base de toutes les vertus, & que pour être

* Petrus à Vallibus seu à Remis, in vita beatæ Colettæ gallicè scripta, & latinè reddita à Stephano Juliaco, Doctore Sorbonico, Ordinis S. Francisci, cap. 2, num. 12. & seq. apud Bollandum, pag. 542, &c.

de la Bienheureuse Colette. 183.
vraie & solide , c'est de l'esprit & du cœur qu'elle doit partir. La Sainte , dont nous finissons l'histoire , posséda ce don précieux dans le plus éminent degré. Ses actions & ses paroles vont nous en convaincre.

L'humilité , qui selon S. Ambroise se trouve rarement dans la jeunesse , * se fit remarquer en elle presque au sortir de l'enfance. Jamais on n'aperçut en elle aucune trace de ce goût qu'ont les personnes de son âge pour les parures & la vanité. Elle n'aimoit rien plus que de servir les pauvres malades , & sur-tout les lépreux , dont le mal est plus dégoûtant. Au premier bruit qu'elle entendoit de leurs cliquettes , ** elle sortoit de table pour leur porter l'aumône. Elle lavoit leurs ulcères , sans en craindre l'infection ; & mangeant avec eux , comme faisoit autrefois S. François , elle imitoit d'avance ce saint Patriarche , quoiqu'elle ne pût gueres alors le connaître que de nom.

* Humilitas rara in juvenibus. *Ambros. in psal.* 118.

** Les Ladres ou Lépreux étoient obligés de porter des cliquettes , pour avertir les autres de ne pas s'approcher d'eux. La cliquette est un instrument fait de deux os , ou de deux morceaux de bois qu'on met entre les doigts , & qu'on bat l'un contre l'autre. *Dict. de Trévoux* , pag. 213.

Lorsque Dieu lui eut appris qu'il ne la vouloit pas dans le monde , elle ne pensa qu'à obtenir une place de servante dans quelque Maison Religieuse ; & dans cette vue elle se présenta à différens Monasteres. Mais le Seigneur qui la destinoit à la réforme de l'Ordre de S. François ne permit pas qu'elle y fût reçue.

Pour exécuter cette pénible , mais glorieuse vocation , elle s'adressa à Pierre de Lune , qu'elle croyoit vrai Pape , sous le nom de Benoît XIII , non pour être mise à la tête du troupeau , elle étoit bien éloignée d'y penser ; mais pour être admise à rendre aux filles de sainte Claire les plus bas services , & faire par-là tout ce qu'il plairoit à Dieu. Cet Anti-Pape qui ne put s'entretenir avec elle , sans reconnoître & admirer les bénédictions dont le Ciel l'avoit prévenue , l'ayant admise à la Profession , & par un coup singulier de la providence , nommée Abbessé , elle en fut pénétrée de douleur , comme nous l'avons dit dans son histoire. Ce qui adoucit un peu sa peine , c'est que la règle veut que l'Abbessé soit la servante de toutes ses Sœurs. C'est la partie de son ministère que notre Sainte a remplie avec plus de zèle & plus d'inclination. Dans toutes ses

lettres, & à la fin des réglemens où elle étoit obligée de mettre son nom, elle n'en prenoit point d'autres que ceux de petite, de pauvre, d'indigne, d'inutile Religieuse de sainte Claire.* Tout autre nom que celui de *Sœur*, lui déplaisoit. On ne pouvoit la nommer *notre Mere* sans l'affliger; & elle fit effacer ce titre de quelques prieres que ses Religieuses avoient faites pour demander à Dieu sa conservation. Un coup qu'elle ne put parer, ce fut l'éloge que fit d'elle le R. P. Guillaume Casal, Général de l'Ordre, quand il approuva ses Constitutions. Lorsqu'on les lisoit, comme il est d'usage, ce préambule lui faisoit une plaie mortelle au cœur. Jamais malade dans les plus cruelles incisions ne souffrit autant qu'elle souffroit alors.

On peut dire, sans crainte d'avancer trop, qu'il n'y avoit pas une seule de ses actions, qui ne portât l'empreinte de l'humilité. Quand son emploi l'obligeoit de présider à ses Sœurs, elle croyoit être devant son Juge, qui lui demandoit

* Inutilis servitrix, & indigna oratrix... Coletta parva, & ancilla, pauper & inutilis Religiosa Ordinis sanctæ Claræ. *Petrus à Vallibus, seu Stephanus Juliacus, eod. cap. 2. n. 13.*

comment elle osoit tenir la première place dans un lieu où elle n'étoit pas digne d'occuper la dernière. Rendue au train commun de la Maison, elle demeurait souvent à genoux, ou assise à terre; & dans cette humble posture, elle arrosoit son visage & son pain de ses larmes. Si quelque incommodité l'obligeoit à prendre une Religieuse pour réciter avec elle l'Office, soit d'obligation, soit de dévotion, elle prenoit volontiers une Novice; &, quoique celle-ci fût quelque fois la dernière de toutes, elle lui faisoit commencer les Heures & dire les Oraisons, comme si elle eût été sa Supérieure.

Quelqu'intelligence qu'elle eût dans les affaires & dans la conduite, elle ne faisoit jamais rien, sans avoir consulté les huit Discretes que la Règle donne à l'Abbesse pour lui servir de Conseil; & lors même qu'elle étoit éclairée d'une lumière supérieure, la crainte de se méprendre sur une faveur dont elle se jugeoit indigne, la faisoit recourir aux avis de ceux qui méritoient une juste confiance. Malgré tous ces grands succès, qui la firent, & qui la font encore aujourd'hui si justement regarder comme Réformatrice de son Ordre, elle

disoit que bien-loin d'y faire du bien, elle y avoit tout gâté. *Ah !* disoit saint Bernard , *que l'on trouve peu de personnes qui se croient inutiles , lorsque tout leur réussit **.

Jamais la sainte Mere n'étoit plus contente , que lorsqu'elle étoit déchargée de son emploi. Plus soumise qu'une Novice de deux jours , elle n'auroit pas été dire un mot au Tour , sans la permission de celle qui l'avoit remplacée. Elle couroit aux plus bas offices , avec plus d'empressement , que d'autres n'en ont à les éviter. La seule chose qu'elle souhaitoit , c'étoit d'être oubliée des créatures. J'oserai dire , & je pense qu'on saisira ma pensée , comme la sienne , que les faveurs du ciel lui étoient à charge ; qu'elle se plaignoit amoureusement à Dieu de l'excès de ses bontés pour elle ; & qu'elle parla le langage du grand François Xavier, *satis est* ; avant qu'il fût au monde **. *Seigneur , disoit-elle , je ne vous demande d'autre grace , que celle de vous connoître , & de connoître tous mes péchés. Daignez me les pardonner , & bornez-là vos mis-*

* Recta facere , & inutilem se reputare , apud paucos invenitur. *S. Bernard , Epist ad Eugenium.*

** Saint François Xavier naquit le 7 Avril 1506, & mourut le 2 Décembre 1552

ricordes par rapport à moi. Une si grande humilité lui méritoit souvent de nouvelles illustrations ; mais , à moins que la gloire de Dieu ne l'exigeât , elle n'en faisoit part à personne qu'à son Confesseur , qui , selon les apparences , voulut en être instruit , pour voir s'il n'y avoit point d'illusion.

Celui-ci , qui pour lors étoit le Pere Henri de Baume * , touché de tant de lumieres , qui ne pouvoient avoir que le Saint-Esprit pour principe , en fit un recueil , pour en transmettre un jour la mémoire ; & il le fit si secrettement , que personne au monde n'en eut connoissance. Mais il fut bien surpris , lorsque Colette l'ayant fait appeller un jour , lui fit de gros reproches de ce qu'il vouloit *tympaniser* comme sainte , une
An. 545. malheureuse pécheresse , qui ne méritoit que de la confusion. Après ce débat , qui supposoit manifestement une nouvelle révélation du Ciel , elle voulut qu'il lui apportât ce bel ouvrage ; & elle

* Ce parfait Religieux fut Directeur de sainte Colette pendant 34 ans ; c'est-à-dire , depuis 1405 jusqu'à 1439 , qu'il mourut à Besançon le 23 Février , où il fut enterré en présence de sa Fille spirituelle. Il vouloit aller à Jérusalem ; mais une pieuse Recluse d'Avignon l'en empêcha , en lui disant que Dieu le chargeoit de la direction d'une fille de Corbie, *Bollandus* , p. 547. Notâ D.

ne l'eut pas plutôt reçu , qu'elle le jeta au feu , pour en abolir la mémoire. S'il avoit été question de ses prétendus défauts , elle n'eût pas manqué d'enfler le volume. Quelle leçon , grand Dieu ? Et ceux , qui , de leur vivant , se font graver de superbes inscriptions , ceux qui racontent si volontiers tout ce qui peut flatter leur amour-propre , l'ont-ils bien étudié ?

Je finis cet important article par le témoignage que quelques - unes de ses Sœurs ont juridiquement rendu de son humilité.

La première Abbessé d'Hesdin a déposé que cette sainte fille s'humilioit si profondément , qu'à l'entendre , on auroit cru que non-seulement elle n'avoit jamais fait aucun bien , mais qu'il n'y avoit personne au monde qui eût plus de défauts qu'elle. *Oui , disoit-elle encore , je suis pire devant Dieu que les plus grands pécheurs ; & l'enfer , avec tous ses feux , ne suffiroit pas pour punir toutes mes offenses.* On ajoute , & le Lecteur n'aura point de peine à le croire , que quand quelqu'un , sur le rapport de la calomnie , disoit du mal d'elle en sa présence , elle en étoit charmée , & qu'elle prioit Dieu de le combler de ses

bénédiction ; mais que si au contraire on s'avisait de lui donner des louanges, elle en étoit pénétrée de douleur. *Hélas !* disoit-elle, *que peut être une abominable créature comme moi, qui ne suis ni vraie Religieuse, ni digne d'être en Religion.*

Ces mêmes sentimens se trouvent dans une lettre, qui se conserve encore dans les archives du Monastere d'Hesdin, & qu'elle écrivoit à l'Abbesse, pour se recommander à ses prieres & à celles de sa Communauté. Elle y dit en substance, que la vue des graces qu'elle a reçues de Dieu, & de son infidélité à y répondre, l'accable de tristesse, & la plonge dans une sorte de desespoir. *Hélas !* poursuit-elle, *j'ai porté l'habit de la Religion, sans faire aucune œuvre de Religieuse. J'ai transgressé ma sainte Règle, & je ne sais si je fis jamais une confession agréable à Dieu. C'est pourquoi j'ai grand besoin de votre secours & de vos prieres. Ah ! ma Mere, ma Sœur, ma bonne amie, ayez pitié de moi devant notre Seigneur. Je vous conjure, vous & toutes mes Sœurs, de dire pour moi, pendant huit jours, le Pseaume Miserere mei Deus. Dieu vous garde, &c. S'il est vrai, comme le dit un ancien Docteur,*

Isidore.

de la Bienheureuse Colette. 191
yeux de Dieu, que quand il est plus
petit & plus méprisable aux siens ; il est
aisé de voir que sainte Colette a eu une
place distinguée devant la divine Ma-
jesté.

Son obéissance.*

Si l'humilité est le principe & comme
le germe de toutes les vertus, l'obéis-
sance en est la gardienne **. C'est, dit
un Pere, un trésor inestimable, au
moyen duquel on achète le Royaume
des Cieux. C'est par cette vertu qu'A-
braham & tous les anciens Patriarches
se sont rendus si agréables à Dieu. C'est
par elle que Jésus-Christ, le grand, le
parfait modele de tous les Chrétiens,
a mérité un nom qui est au-dessus de
tout nom, & auquel tout ce qu'il y a
de créé dans les cieux, sur la terre, &
jusqu'au fond des abîmes, fléchit hum-
blement les genoux.

Il est vrai que cette vertu coûte à la
nature, & qu'elle a beaucoup d'étendue;
mais c'est par cela même, qu'elle est
d'un plus grand prix devant celui qui

* Petrus de Vallibus, seu Stephanus Juliacus, cap. 3.
n. 18. apud Bolland. pag. 544. & seq.

** Obedientia custos omnium virtutum. *August. lib 4. de
Civ. Dei.*

veut que son Royaume souffre violence. Et si nous avons vu jusqu'ici sainte Collette enrichie de tant de graces, nous pouvons en attribuer une grande partie à son humble soumission. Elle a fidèlement obéi aux inspirations de Dieu, à ses Commandemens & à ceux de son Eglise, à la voix de ses Supérieurs & de ceux qui ne l'étoient pas. Reprenons ces trois points : un coup d'œil sur ce que nous avons dit d'elle, suffira pour les établir.

Elle a obéi aux inspirations de Dieu. Il est vrai qu'elle consultoit, avant que de se mettre à l'œuvre ; mais c'est parce que l'obéissance même ne veut pas qu'on s'en rapporte à tout esprit *, & qu'on peut se méprendre, en attribuant à l'Ange de lumière, ce qui vient de son ennemi. Mais, dès qu'une fois elle pouvoit croire que Dieu avoit parlé, il n'y avoit rien qui fût capable de l'arrêter. C'est pour cela, qu'étant encore jeune, elle s'envelit toute vivante dans son hermitage de Corbie ; qu'après y avoir vécu en recluse pendant quatre années, elle fit un long voyage

* *Nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo sint. 1. Joann. 4. v. 1.*

pour

pour conférer avec Benoît XIII, & que, malgré ses repugnances, elle accepta une charge, dont le poids la fit souvent gémir devant Dieu & devant les hommes.

Elle a obéi aux Commandemens de Dieu; elle crut en lui, & sa foi fut toujours ferme. Malgré l'effrayante idée qu'elle avoit d'elle-même, elle espéra en ses miséricordes. Enfin elle l'aima de tout son cœur, & son prochain pour l'amour de lui. Parens, étrangers, amis, ennemis, justes & pécheurs, tout entra dans l'objet de sa charité. Il ne lui suffisoit pas d'être fidelle à garder ces premières loix du Décalogue, elle en recommandoit l'exacte observance à tous ceux qui traitoient avec elle. Elle en inculquoit la nécessité à ceux qui n'étoient pas bien avec Dieu. Elle vouloit sur-tout qu'on les développât bien aux jeunes Novices de son Institut, parce que, dans le monde, on ne les connoît souvent que d'une manière très-superficielle.

A l'égard des Fêtes & des Dimanches nous avons déjà remarqué qu'elle pouffoit sur ce point la régularité jusqu'à une espece d'excès. Quelque misérable que fût le lieu, où elle se trou-

voir dans ses voyages pendant ces saints jours , elle suspendoit sa marche ; afin de donner à Dieu toutes les minutes d'un temps qui lui est spécialement consacré ; & alors elle entendoit jusqu'à trois & quatre Messes , quand il y avoit assez de Prêtres pour les dire. Elle se seroit plutôt passée de toute espèce de nourriture ces jours-là , que de souffrir que pour-lors on apportât rien au Monastere ; & cette règle n'étoit pas plus pour elle que pour ses Sœurs. Elle ne pouvoit souffrir ces foires qui se font dans les villages & quelquefois même à la porte des Eglises , durant les plus grandes solemnités. Par-tout où elle se trouva , elle agit auprès des Officiers de justice & des Pasteurs pour faire arrêter ce désordre. On peut dire qu'elle fit plus , puisqu'elle engagea plusieurs Marchands à donner aux pauvres comme un bien mal acquis ce qu'ils avoient gagné ces jours-là par cet indigne commerce. Comme ceux qui faisoient cette sorte de restitution , sçavoient que les Monasteres de la réforme étoient très à l'étroit , ils voulurent souvent la partager avec eux ; mais elle n'y consentit jamais. L'idée d'un bien gagné le Dimanche par une œuvre servile lui sou-

de la Bienheureuse Colette. 195
levoit le cœur. * Ses discours & ses exhortations sur cette matière firent tant d'impression sur quelques-uns de ceux qui jusques-là avoient suivi le train des autres, qu'en allant au foires dans des lieux éloignés, ils ne marchaient jamais ni les Dimanches ni les jours de grandes Fêtes; mais, pleins de l'esprit de Religion que Colette leur avoit inspiré, ils vivoient dans une Paroisse étrangère, mieux que ne le font beaucoup d'autres, ces jours-là, dans leur propre Paroisse. ** Combien des vertueux Curés, malgré tout leur zèle, n'ont jamais si bien réussi.

Notre Sainte a fidèlement & constamment obéi à tous ses Supérieurs. Jamais elle ne perdit de vue ce mot du grand Apôtre: *Soyez soumis à ceux qui sont chargés de votre conduite.* *** Dès qu'ils avoient parlé, rien ne lui étoit impossible. Elle n'avoit pas besoin d'un ordre

* Ibid. cap. 4, n. 28. pag. 548.

** Item aliquos mercatores, ... qui destinare consueverant servos & factores ad nundinas famosas, ... suis salutiferis exhortationibus ad hoc similiter tam ferventer induxit, quod occurrentibus diebus dominicis, seu aliis magnis festivitatibus, pergentes in viâ vel in itinere jam incæptis gradum figebant, & ... prædicta Festa solemnia vel dominicalia devotè celebrabant. *Juliacus*, *ibid.* num. 26.

*** Hebr. 13. v. 17.

précis : la plus légère insinuation lui suffisoit ; un clin d'œil la mettoit en mouvement. Elle souhaitoit que toutes ses filles pratiquassent ce qu'elle pratiquoit elle-même ; bien persuadée qu'une Communauté où l'obéissance n'est pas dans toute sa vigueur , court à grands pas vers sa perte , & ne tarde pas à donner au dedans & au dehors les plus affligeans scandales.

« Mes Sœurs , *disoit-elle , mais de ce*
» *ton qui donne un nouveau poids aux*
» *paroles* , mes cheres Sœurs , prenez
» bien garde , quand vos Supérieures
» auront commandé ou défendu quel-
» que chose , de combattre leur senti-
» ment par le vôtre , & de vous en rap-
» porter à votre propre jugement. Vous
» devez au contraire vous soumettre
» promptement & de grand cœur à la
» volonté de celle que la providence a
» mise à votre tête ; & cela pour l'a-
» mour de notre Seigneur Jésus-Christ ,
» qui pendant sa vie mortelle s'est con-
» formé dans toutes ses actions au bon
» plaisir de son Pere céleste. Certaine-
» ment il vaut beaucoup mieux renon-
» cer à son propre sens & à ses idées ,
» en les sacrifiant à Dieu , que gagner , en
» voulant les suivre , toutes les richesses

» de la terre. Non , je ne crois pas qu'il y
» ait un chemin plus large , & qui mene
» plutôt les ames à la damnation éter-
» nelle , que celui de la propre vo-
» lonté ; ni au contraire une voie plus
» courte & plus droite pour arriver au
» port du salut, que celle de la plus
» humble soumission. Je vous exhorte
» donc , je vous avertis , & je vous con-
» jure pour l'honneur & le respect de
» cet Homme - Dieu , qui dans cette
» vallée de miseres , a depuis le com-
» mencement de sa vie , jusqu'au mo-
» ment de sa très-douloureuse passion ,
» obéi à toutes les volontés de son Pere ,
» d'obéir promptement & franchement
» à votre Supérieure , sans donner ja-
» mais aucun signe de mécontentement,
» ni apporter la moindre excuse pour
» vous en dispenser » . *

Ainsi pensoit notre sainte Religieu-
se , & c'est ainsi qu'avoit pensé avant
elle le Séraphique Pere de son Institut.
Ce grand Saint , qui fut le plus doux
des hommes , ne laissoit pas de traiter
d'homicides ces prétendus Religieux ,
qui charmés de leurs propres idées ,
voudroient que tout le monde , & leurs

* Anonyme , pag. 552 & suiv.

Supérieurs mêmes, s'y assujettissent. S'ils ne retournent pas tout-à-fait au monde, disoit-il, ils retournent du moins au vomissement de leur propre volonté; & par malheur en se perdant, ils ne manquent gueres à en perdre beaucoup d'autres. *Hi homicida sunt, & propter mala sua multas animas perdere faciunt.* Tom. I. *Opusc.* pag. 73.

Tels furent jusqu'à la fin les sentimens de la Bienheureuse Colette; & ils allerent bien au de-là. Au Chœur, au Réfectoire, & quelque part qu'elle fût, elle choisissoit toujours la dernière place. *Hé !* disoit-elle, *comment pourrois-je en prendre une autre, étant sous les yeux de ce Juge terrible, qui voit tous mes défauts, & qui doit les punir.* Quand on se met si volontiers au-dessous des autres, on n'a pas de peine à leur obéir, malgré l'autorité qu'on peut avoir sur eux. Et lors même que le bon ordre & la bienséance ne permettent pas qu'on les consulte, ils ont mille occasions d'appercevoir qu'on les préfère de beaucoup à soi-même. C'est ce que les plus simples Religieuses, les Novices mêmes ont souvent remarqué dans la conduite que leur digne Mere tenoit par rapport à elles; & pour le croire,

nous n'avons plus besoin du témoignage de la pieuse Abbessé d'Hesdin, qui l'a déposé. Mais si l'Esprit Saint promet la victoire à ceux qui savent obéir, * quelle couronne n'a pas dû obtenir une Vierge, qui fut toujours un modèle de la plus parfaite obéissance !

Son amour pour la Pauvreté.

La pauvreté est peut-être celle de toutes les vertus que le Fils de Dieu nous a le plus enseignée par ses actions & par ses paroles. Il a voulu naître d'une Mère pauvre, & dans un misérable réduit. Il n'a invité que des pauvres au grand spectacle de sa naissance. Il s'est choisi des Apôtres qui n'avoient ni biens ni fortune. Il a mis dans son premier Sermon la pauvreté à la tête des vertus : & il l'a lui-même si constamment & si rigoureusement pratiquée, que tandis que les oiseaux avoient des nids, & les renards des tanières pour dormir, il n'avoit pas, lui qui étoit le Maître du monde, une pierre pour reposer sa tête.

François d'Assise a été un de ceux

* Vir obediens loquetur victoriam. *Proverb.* 21. 7. 28.

qui a suivi de plus près ce grand modèle. Sainte Claire, sa fille en Jésus-Christ, ne le perdit jamais de vue & elle voulut que ses Sœurs l'eussent toujours devant les yeux. Son esprit & sa ferveur subsisterent long-temps dans ses Monasteres; mais ils s'y ralentirent peu à peu. Ils s'agissoit de les rétablir, &, eu égard à l'amour du bien aisé, qui est si naturel à la foiblesse humaine, il étoit difficile d'y réussir. Le Ciel qui avoit destiné Colette à ce grand ouvrage; la remplit dès l'enfance de toutes les vertus qui étoient nécessaires pour l'exécuter. Bien loin d'avoir pour ses petites commodités cette ardeur qu'on ne voit que trop souvent dans les personnes de son âge, elle scut dès-lors sacrifier son nécessaire aux besoins de ceux qui en manquoient. En allant aux écoles, elle donnoit déjà son pain à celles de ses compagnes qui n'en avoient pas. Après la mort de ses parens, elle put dire, comme les Apôtres, qu'elle avoit tout quitté pour l'amour de Jésus-Christ, puisqu'elle donna tout aux pauvres, & qu'elle ne se réserva rien. Dans son hermitage de Corbie elle ne vivoit que d'aumônes: & par ce point qui coûte tant à l'amour propre, on peut juger de tous les autres.

Mais ce fut sur-tout lorsqu'elle eut embrassé l'état Religieux , que son amour pour la sainte pauvreté éclatta.

Jamais elle ne porta que des habits si rapiécés , si dégoûtans , qu'un mendiant auroit eu peine à s'en accommoder. Jamais dans les plus grands froids elle n'eut qu'une simple & pauvre chemise. * Elle ne portoit pendant les hyvers les plus rigoureux que les vêtemens qui lui avoient servi pendant l'été. Ses Religieuses qui pendant un froid terrible jugerent par elles-mêmes de ce qu'elle devoit souffrir , ayant doublé à son insçu les manches d'un de ses habits , elles furent obligées à défaire leur ouvrage. C'eût été une sensualité pour Colette , & Colette fuyoit avec horreur jusqu'à l'ombre de la sensualité.

Dans ses voyages comme à la maison , en maladie comme en santé , l'hyver comme à la Saint-Jean , elle marcha toujours les pieds nus. Ce qui est plus étonnant , c'est que quelque

* L'Anonyme dit , pag. 558 , qu'elle ne portoit , en hyver comme en été , qu'un *blanchet usé*. Ce *blanchet* est une espece de chemise de serge. Le même Auteur ajoute , d'après Pierre de Vaux , chap. 8. que jamais elle ne portoit d'habit entièrement neuf , & que si le corps étoit , il falloit que les manches fussent vieilles , &c.

temps qu'il fit , elle ne s'approchoit jamais du feu. C'est ce qu'à déposé la Sœur Perrine de Baume , qui ne l'avoit que trop remarqué , parce qu'elle ne l'avoit remarqué qu'avec autant de surprise que de douleur. *

Le lit répondoit parfaitement à tout le reste de l'équipage. Il étoit composé d'une botte de paille , soutenue à droite & à gauche de deux morceaux de bois. L'oreiller étoit de la même trempe ; jamais elle n'en voulut souffrir un qui fût de plume , pas même dans les derniers momens de la maladie dont elle mourut. ** *Une mince & chétive couverture* suppléoit à tout le reste. *** Il n'y a point d'Hôpital où les pauvres soient si mal traités.

Elle ne vouloit que des Monasteres pauvrement bâtis , & où l'on fut mal logé. C'est par cette raison qu'elle les acceptoit plus volontiers dans de petites Villes qui ne pouvoient fournir à la dépense , que dans les grandes où l'on

* Cette Sœur Perrine , fille très-respectable , étoit nièce du P. Henri de Baume , Confesseur de la Sainte , duquel nous avons si souvent parlé. Voyez Bollandus , pag. 547 & 548. note D. Et Pierre de Vaux , chap. 2. num. 48. pag. 552.

** Idem , ibid.

*** Anonyme , pag. 560.

trouve plus de ressources. Mais dans ces derniers mêmes , lorsqu'elle y arrivoit à temps , elle faisoit démolir tout ce qui lui paroissoit sortir tant soit peu des bornes de la médiocrité.

Quelque zele qu'elle eût pour la gloire de Dieu , & pour la dignité de son culte , elle vouloit que les Oratoires où elle participoit aux divins Mysteres , se sentissent de la pauvreté qu'elle avoit vouée. Il semble que de ce côté-là elle a encore porté les choses jusqu'à l'excès. * Cependant elle ne se sentoit intérieurement consolée que quand elle communioit dans un lieu , qui lui rappelloit , d'une maniere plus frappante , celui qui pour son amour est né dans une crèche & mort sur une croix.

Les personnes de tout état avoient tant d'estime & d'affection pour elle , que lorsqu'on sçavoit qu'elle étoit arrivée dans un de ses Couvens , on se pressoit de lui envoyer du pain , du vin , de l'or & de l'argent , quelque-

* Oratoria , quibus per diem communiter utebatur Missas auditura , & sacratissimum Eucharistiæ Sacramentum receptura , volebat esse parva , pauperrima , strictissima & submissa , quæ si aliter se haberent , nunquam erat ibi consolata. *Juliacus. cap. 8. , num. 49. apud Bollandum. pag. 552.*

fois même des pierres précieuses: * Mais, quoiqu'il y eût en tout cela bien des choses qui n'avoient été données que pour elle, elle ne s'en approprija jamais rien. Elle partageoit tout avec ses filles, & on peut juger que son lot ne fut jamais le plus gros. Souvent même elle n'y avoit d'autre part que celle d'avoir la peine de conserver ces différens effers, & de les distribuer à ceux qui en avoient besoin.

Il faut cependant avouer que la providence ne la traitoit pas toujours si bien, & qu'elle la mit plus d'une fois à l'épreuve. Mais outre que la pauvreté ne lui étoit jamais plus chère, que quand elle en éprouvoit toute la rigueur; sa confiance en Dieu venoit alors plus que jamais à son appui; & elle put souvent chanter avec le Roi Prophète, qu'il n'y a rien de meilleur pour l'homme, que de compter sur les soins du Créateur: *Bonum est confidere in Domino*. Dans un temps de guerre, la Ville où étoit un de ses Couvens, fut investie par une légion de soldats, qui la ferrèrent de si près

Jocalia, id est monilia & gemmæ. Bollandus, *ibid.*
Nota G. in num. 51. pag. 553.

& de tous les côtés, que personne n'osoit en sortir. Une maison qui ne vivoit que de quêtes & d'aumônes, fut bientôt réduite aux abois, parce qu'aucun des Freres qui la servoient, ne pouvoit en aller chercher. Mais ce mot de l'Ecriture : *Reposez-vous, de tout sur les soins du Seigneur, & il ne vous manquera point*, * ne tarda pas à se vérifier; & il se vérifia de la maniere la plus consolante. Dans le temps qu'on y pensoit le moins, il se présenta à la porte du Monastere un homme vêtu de blanc, qui apportoit dans un sac une grande quantité de pains très-beaux, & dont le goût fut trouvé délicieux. Cette provision dura tout le temps qu'on en eut besoin. Mais à peine put-on remercier celui auquel on en étoit redevable. Car il disparut tout d'un coup, & jamais on a pu en avoir de nouvelles. ** Les Historiens de la Sainte n'ont point discouru sur cet événement : j'imiterai leur silence. On

* *Iacta super Dominum curam tuam, & ipse te eruet. Psalm. 54. v. 24.*

** *Sicut de viro præfato nesciebatur unde venerat, sic neque . . . scitum est quo abcessit: nam statim evanuit ab oculis eorum. Juliacus, cit. cap. 8. num. 53. Bolandus, pag. 553.*

peut se tromper en regardant comme miraculeux ce qui est fort naturel, & comme naturel ce qui est miraculeux.

Les événemens de ce dernier genre ne manquent pas dans la vie de la Bienheureuse Colette ; & la vertu de pauvreté, qui nous occupe présentement, en fournit plusieurs. Je ne dirai pas que lorsqu'on tailloit des habits pour ses Sœurs, elle en ramassoit tous les morceaux inutiles pour racommoder les siens ; mais je puis bien dire avec Pierre de Vaux, qu'un Frere tailleur à qui elle avoit donné une pièce d'étoffe pour en faire un habit à un autre Religieux, lui ayant représenté qu'elle étoit trop courte au moins d'une aune, elle lui dit avec cet air de gaieté que la Religion ne désapprouve point : « Allez, mon Frere, priez Dieu, & » revenez ensuite. Nous tirerons cha- » cun de son côté, ce morceau d'é- »toffe, & nous verrons s'il ne s'allon- » gera pas ». Tout cela se fit exactement de part & d'autre, & il se trouva plus de matiere qu'il n'en falloit pour l'habit d'un pauvre Religieux.*

Le même Ecrivain rapporte d'après

* Idem ibid. num. 56.

quatre autres Auteurs , que comme la Sainte entretenoit un jour ses Sœurs sur l'extrême pauvreté de Jésus-Christ & de ses premiers Disciples , toute l'Assemblée vit paroître sous la plus brillante figure douze hommes , dont chacun portoit sur son vêtement le nom d'un Apôtre. Colette qui ne perdoit pas son plan de vue profita de cette vision. *Mes filles* , dit-elle , *des riches Princes de l'Eglise triomphante , qui ont été les premières colonnes de l'Eglise militante , ont acheté l'éclat sous lequel vous venez de les voir par l'exercice de la pauvreté.* Sans insister sur ces sortes de prodiges & sur bien d'autres qu'on pourroit y ajoûter , je crois qu'on conviendra volontiers qu'un Ambassadeur du Duc de Savoie put dire sans exagération à Nuremberg, devant un grand nombre de personnes de distinction , qu'il y avoit du côté de Geneve une vertueuse fille, qui aimoit si parfaitement la pauvreté , & qui la pratiquoit d'une manière si rigoureuse , qu'elle *s'étoit rendue un spectacle à Dieu & aux hommes* , * c'est ce que rapporte dans un de ses Ouvrages Jean Nider , Prieur

* Anonyme , pag. 564.

des PP. Dominicains de Nuremberg. Mais a-t-on besoin de témoignages dans une matière où les faits parlent si haut & si constamment.

Sa Pureté.

Je ne dirai qu'un mot de cette vertu , parce que la chasteté est une fleur si délicate , qu'on ne peut presque y toucher sans la flétrir un peu. Quoique sous la loi ancienne avant la Sainte Vierge , cette vertu ait été peu pratiquée dans toute son étendue , on n'a pas laissé de lui donner des éloges. Lorsque le grand Prêtre vint de Jérusalem à Béthulie pour féliciter Judith de son triomphe sur Holoferne , il l'attribua à la victoire qu'elle avoit remportée sur elle-même en préférant la continence à un second mariage , * que bien des gens auroient sans doute ambitionné. L'Écclésiastique nous assure que tout l'or du monde ne peut égaler le prix d'une personne pleine de modestie & de pudeur. ** Luther a pensé autrement : il avoit ses

* Confortatum est cor tuum , eò quòd castitatem amaveris , & post virum tuum alterum nescieris. *Judith* 15. v. 11.

** Omnis ponderatio auri vel argenti non est digna continentis animæ , id est castæ , verecundæ & pudenciæ. *Eccli* 26 , v. 20.

raisons ; ses scandales déposeront toujours contre lui.

Colette instruite à une école plus sainte que celle de cet impur & sacrilège Novateur , connu de bonne heure tout le prix de la virginité. Elle la cultivait avec des soins infinis. Quelque horreur qu'elle eût naturellement pour tous les genres de péchés , que la faiblesse humaine peut commettre , elle en avoit encore plus pour tout ce qui peut le moins du monde blesser la pureté. Précautionnée jusqu'à l'excès dans ses regards , dans ses paroles , dans l'usage de tous ses sens , l'œil le plus sévère n'a jamais rien aperçu en elle , depuis sa plus tendre jeunesse jusqu'à sa mort , qui n'annonçât que le Dieu des Vierges étoit le seul à qui elle vouloit plaire. Sans faire des comparaisons souvent injurieuses & toujours incertaines , je puis dire , comme l'ont fait d'autres avant moi ,* que Colette a été depuis la Sainte Vierge jusqu'à son temps une des personnes les plus pures , les plus innocentes , qui aient jamais existé.

Son extérieur & toute sa contenance inspiroient du respect pour elle. Elle

* *Juliacus*, cap. 9. num. 57. apud Bollandum, pag. 754.

recevoit des visites du plus grand monde, & ce monde n'est pas toujours composé d'Anges; mais personne n'eût osé s'émanciper tant soit peu devant elle. C'est trop peu dire: en la voyant, le libertin rentroit en lui-même: il rougissoit de sa propre conduite: & un Prince souverain d'un grand état a avoué plus d'une fois, que depuis qu'il avoit vu la Sœur Colette, il étoit revenu de ses anciens égaremens. Mais les prières de la Sainte y avoient aussi beaucoup contribué.*

Son premier dessein, quand elle commença sa réforme, étoit de n'y admettre que des Célibataires. Non-seulement les personnes d'une conduite tant soit peu suspecte, mais les veuves mêmes en étoient exclues. Elle fut obligée dans la suite de se relâcher sur ce dernier article; mais elle étoit dans la gêne, quand il falloit en venir à l'exécution. Son cœur se resserrait comme malgré elle; & celle qu'une inviolable pureté destine à suivre l'Agneau par-tout où il va, y tenoient toujours la première place.

C'étoit en conséquence de ce grand

* Surius, pag. 71. l'Anonyme, pag. 570, &c.

amour pour la virginité, qu'elle avoit un respect sans bornes & une tendresse infinie pour toutes les personnes qui avoient fait vœu de la garder, ou qui l'avoient gardée sans s'en être imposé la loi. Elle ne tarriſſoit point sur les louanges de S. Jean l'Evangéliste, que sa pureté a rendu si cher à notre divin Sauveur. Il étoit un des plus grands objets de sa dévotion; & elle avoit recours à lui pour obtenir par son intercession la grace de conserver intacte jusqu'au dernier soupir son précieux trésor.

Si la charité n'eût pas réglé tous les mouvemens de son cœur, elle auroit eu une sorte d'aversion pour les Bigames. Dans cet âge, dont l'innocente simplicité mérite de l'indulgence, elle s'avisa un jour de dire à sa mere qu'elle étoit fâchée qu'après la mort de son premier mari elle en eût épousé un second; mais, ma fille, répondit l'autre, si je ne m'étois pas remariée, vous ne seriez pas au monde. Pardonnez-moi, ma chere mere, repartit la jeune personne: si vous étiez restée veuve, Dieu y auroit pourvu, & quelqu'un de mes parens m'auroit donné la vie. Cet argument n'étoit pas sans repli-

que; la bonne mere n'en fit point: elle se contenta d'admirer la naïveté de sa fille, & son amour pour la pureté, qui se déclaroit de si bonne heure.

Il est vrai que cet amour s'annonçoit en mille occasions différentes, & en celles mêmes qui lui paroïssent comme étrangères. Colette ne prenoit pas les animaux immondes dans le sens de l'écriture, mais dans un autre qui s'entend assez, & elle ne pouvoit les souffrir; au contraire, elle aimoit les agneaux, parce qu'ils lui rappelloient la mémoire de celui qui couronne les Vierges. On lui en fit présent d'un, qui l'ayant plusieurs fois suivie jusqu'à la porte de l'Oratoire où elle entendoit la Messe, se mettoit de lui-même à genoux pendant l'élévation de la sainte Hostie, & ne se relevoit qu'après celle du Calice. C'est ce que rapporte un de ses plus fidèles Historiens. * Mais le lui passera-t-on aujourd'hui? Sans m'embarasser beaucoup d'une critique

* Quotiescumque agniculus ille præsens erat elevationi Corporis pretiosissimi Jesu, nullâ prorsus alienâ inductus seu permotus indultriâ, genua flectebat humiliter ... anteriorum tibiæ usque post completam dictam elevationem, quâ finitâ surgebat. *Juliacus, cap. 9. num. 60. apud Bollandum. pag. 554.*

qui ne peut me regarder que très-indirectement ; je crois pouvoir ajouter , que quelque attrait , quelque passion qu'ait eu dès l'enfance sainte Colette pour l'aimable & importante vertu dont nous parlons ici , elle a pris les plus sévères précautions pour la conserver. Larmes , austérités , rigueurs sur son corps , fuite du monde , précautions dans ses paroles , elle a tout mis en usage. Hé ! que pourroient faire de plus des personnes , qui , comme le chaste Joseph craindroient la séduction ? En faites-vous la plus foible partie , vous que l'aiguillon de la chair tourmente , & que l'Ange de Satan poursuit peut-être plus vivement qu'il ne faisoit S. Paul ? * Mais si vous tombez , à qui devez-vous imputer vos chûtes.

De son Oraison.

Les Maîtres de la vie spirituelle ont toujours trouvé une grande leçon dans ces belles paroles de S. Augustin : Qu'y

* C'est le sens que plusieurs interprètes donnent à ces paroles ; II. Corinth. 12. v. 7. *Datus est mihi stimulus carnis meae.* St Chrysostome , & d'autres avec lui , les entendent des persécutions que le Démon suscitoit à ce grand Apôtre , & dont il parle encore v. 10.

a-t-il de plus excellent que l'Oraison ? Qu'y a-t-il de plus avantageux , de plus consolant , de plus élevé & de plus sublime ? *Quid est oratione præclarius ? Quid vitæ nostræ utilius ? Quid animæ dulcius ? Quid in totâ nostrâ Religione sublimius ?* Oûi , dit encore le saint Docteur , l'Oraison est la ressource de l'ame , la consolation des bons Anges , le tourment des mauvais , un sacrifice agréable à Dieu , l'honneur & la gloire de la Religion. C'est ajoute S. Thomas , un aveu par lequel l'homme reconnoît qu'il dépend absolument de Dieu , & qu'il ne peut faire un pas , si la main du Tout-puissant ne vient à son appui. C'est pour cela que le Fils de Dieu nous avertit si souvent de prier toujours & de ne cesser jamais.

Cette leçon si connue , mais si profondément oubliée , la Bienheureuse Colette la pratiqua avec une assiduité , dont on ne trouve d'exemples que dans la vie des plus grands Saints. Pour garder quelque ordre dans une matiere , à qui la ferveur de cette vertueuse fille a donné tant d'étendue , je parlerai d'abord de son Oraison privée , & ensuite de celle qu'elle faisoit en public avec toutes ses Sœurs , selon l'usage qui s'ob-

de la Bienheureuse Colette. 215
serve dans l'Eglise, & sur-tout dans les
Communautés.

Dès qu'elle connut Dieu, & elle le
connut de très-bonne heure, elle sen-
tit qu'il veut & qu'il doit être prié; &
elle le fit tantôt vocalement, tantôt de
cœur & en esprit. Ce mot de l'Apôtre :
Je veux qu'on prie en tout lieu, & qu'on
leve ses mains innocentes vers le Sei-
gneur, * lui fut toujours présent, &
elle en fit un de ses premiers exercices.
Dès sa plus tendre jeunesse, elle passoit
un temps si considérable à l'Eglise,
qu'on avoit peine à l'en tirer. De retour
à la maison, elle s'occupoit intérieure-
ment des grandes vérités de la foi, de la
justice de Dieu & de ses miséricordes.
Sa dévotion s'accrut avec l'âge, & quand
elle fut un peu plus formée, elle réci-
ta chaque jour les sept Pseaumes de la
Pénitence avec les Litanies des Saints.
On peut dire que dans la solitude de
Corbie, & plus encore quand elle se fut
engagée dans la milice de S. François,
sa prière étoit continuelle. Les jours lui
paroissoient trop courts pour ce saint
exercice : & elle y donnoit une gran-
de partie des nuits, quand elle ne pou-

* *Volo viros orare in omni loco, levantes puras ma-
nus...* similiter & mulieres. 1. *Timoth.* 2. v. 8. & 9.

voit les lui donner toutes entières. Elle dormoit très-peu, & quelquefois point du tout; & c'est par cet artifice, bien dur à la nature, mais bien consolant pour un cœur comme le sien, que sans manquer à aucun des autres devoirs de la vie Religieuse, elle triplait celui de la priere; si tant est qu'on puisse dire qu'elle l'interrompît jamais. Nous avons dit ailleurs qu'outre les Offices publics ou particuliers que prescrit la règle, elle récitait tous les jours celui qui est marqué pour les Sœurs Converses. Nous ajouterons ici que d'ordinaire elle récitait l'Office de la Croix, & celui des Morts à trois ou à neuf leçons. Mais ce qui surprend davantage, c'est que de l'aveu de ceux qui ont écrit sa vie, elle disoit chaque jour le Pseautier tout entier; & que se mettant à genoux, après l'avoir fini, elle prioit Dieu d'agréer le foible & petit présent qu'elle venoit de lui offrir. * C'étoit ordinaire-

* Nunquam à juventute percurrens usque ad antiquitatem, occupationibus quibuscumque non obstantibus, omisit illa (Psalterium & septem Psalmos Pœnitentiales cum Litanis) dicere. Cum vetò pervenerat ad finem Psalterii, genua flectens humiliter & reverenter coram Deo, præsentabat munus exiguum, supplicans instantèr, quatenus illud susciperet ut gratum & acceptum. *Juliacus, cap. 10. num. 74. Surius, cap. 24. Historia Gandavensis, cap. 9. Anonymus, pag. 575.*

ment

ment avant Matines qu'elle récitoit le Pſeautier ; & elle avoit d'autant plus de mérite à le faire , que le Démon , cet implacable ennemi du genre humain , & le sien en particulier , faisoit tous ses efforts pour la troubler dans ce saint exercice , soit par des bruits affreux , soit en éteignant sa lampe , soit , comme il fit une fois , en en renversant l'huile sur son livre , qui cependant n'en fut que très-peu de temps endommagé. C'est ce qu'a déposé la Sœur Elisabeth , que sa haute naissance , son éducation , & plus encore son éminente vertu , semblent mettre à l'abri du plus léger soupçon. Après Matines , elle donnoit encore un certain temps à l'oraison mentale. *Elle dormoit si peu* , continue la même Religieuse , *qu'il faut absolument l'avoir vu pour le croire. Mais j'en suis bien sûre , parce que je couchois souvent auprès d'elle ; & je ne pouvois comprendre comment une créature humaine pouvoit vivre avec si peu de sommeil ; car à quelque heure de la nuit que je pusse m'éveiller , je l'entendois toujours pleurer & soupirer vers Dieu , & s'occuper de la Passion de son divin Sauveur , laquelle fut toujours le grand & tendre objet de sa dévotion.*

K

On croira aisément que les méditations du jour ne le cédoient point à celles de la nuit. Il y avoit sur-tout des momens où elles redoubloient avec un feu , que les plus vives expressions ne peuvent qu'affoiblir. A l'heure de midi , qui est celle où l'homme Dieu a consommé son sacrifice , elle se rappelloit , avec les sentimens de la plus intime douleur , le calice amer dont il a été enyvré , les opprobres dont il a été couvert , & les différentes especes de souffrances qu'il a essuyées. Quelque soin qu'elle eût alors de se dérober à la vue de ses Sœurs , elle pouffoit des sanglots & des cris si hauts , que celles qui l'entendoient , sans en être apperçues , en étoient effrayées. C'est ce que dépose d'elle-même cette respectable Sœur , qui la suivit mieux que personne dans toutes ses démarches *.

Je ne parlerai ici , ni de ces extases qui l'enlevoient à elle-même pendant son oraison , & dont quelques-unes ont duré des douze heures entieres ; ni de la brillante lumiere qui parut si souvent sur son visage ; les vertus , dont les

* La B. Mere Elisabeth. Voyez l'Anonyme , pag. 577.

miracles ont été la récompense , nous serviront plus que les miracles mêmes.

L'Apôtre S. Jacques veut que les Fideles prient les uns pour les autres , afin qu'ils opèrent leur salut * , & qu'ils contribuent à celui de leurs freres. C'est qu'en effet la priere du Juste peut beaucoup auprès de Dieu , quand elle est persévérante. Colette , quoique très-éloignée de se croire juste , fut très-fidele à observer ce précepte. Elle prioit pour ceux qui vivoient bien , afin que Dieu les conservât dans sa grace. Elle prioit pour les pécheurs , afin que sa miséricorde les ramenât à lui. Et quoique la sainte Vierge lui eût fait voir , dans une sanglante vision ** , combien elle devoit être indignée de la conduite de ces malheureux , qui , par leurs offenses , déchirent encore la chair de son Fils , & lui dressent un nouveau Calvaire , on ne peut douter qu'elle n'ait continué à faire tous ses efforts pour fléchir en leur faveur & le Fils & la Mere.

Je finirai ce premier article par un trait singulier que rapporte le P. Jean

* Orate pro invicem ut salvemini : multum enim valet deprecatio justî assidua. *Jacobi* 5. v. 16.

** Anonym. pag. 580. & 581.

Nider *. Un jour que Colette (dans un voyage) alloit entendre la Messe à quelque distance du lieu où elle étoit descendue , il se trouva le long de sa marche , une foule de peuple , qui étoit accouru pour voir une personne d'une si juste & si grande réputation. Il s'y trouva avec les autres un de ces faux plaisans qui veulent divertir le public , à quelque prix que ce soit , & qui d'ordinaire se flattent très-mal-à-propos d'y réussir. Celui-ci s'adressant à la bienheureuse Mere , lui dit d'un ton railleur : *Madame , si vous êtes aussi sainte que le croient tout ces gens-là , rendez-moi dévot comme les autres.* Colette , levant les mains & les yeux vers le Ciel , *Mon ami* , reprit-elle , *plaise à Dieu , qui peut tout , de vous faire son fidele serviteur.* Cette courte priere fit sur ce bouffon un effet prodigieux. A l'instant il fond en larmes , se retire de la foule , va chez lui faire de salutaires réflexions : enfin il quitte le monde , & prend l'habit religieux dans la Réforme de celle à qui il devoit , après Dieu , son heureuse & subite conversion. Un miracle de cette nature surpasse celui de la résurrection d'un mort.

* Lib. 4. Formicarij , cap. 9.

C'est la réflexion de Nyder, & d'autres l'ont faite après lui. Il nous reste à parler de la prière publique de notre Sainte. Tâchons de le faire en peu de mots.

Quelqu'excellente que soit la prière qui se fait en particulier, celle qui se fait en public a de grands avantages sur elle. Elle imite le sacré concert de ces bienheureux esprits, qui, par leurs chants continuels, célèbrent la sainteté & la gloire du Dieu des armées *. Elle touche les peuples, les attendrit & les rappelle au Seigneur. Elle fait au Ciel une douce violence, & en fait descendre la rosée qui fertilise les campagnes les plus désespérées. C'est au moins en partie ce que le Sauveur nous a voulu apprendre par ces paroles : *Comptez que par-tout où deux ou trois personnes seront assemblées en mon nom, je me trouverai au milieu d'elles* **. Colette, pleine de ces grandes maximes, ne négligea jamais rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la décence & à la piété du service public. Exacte en tout le reste jusqu'au scrupule, à la plus rigoureuse

* Clamabant Seraphim alter ad alterum, & dicebant : Sanctus . . . Dominus Deus exercituum. *Isai.* 6. v. 3.

** Matth. 18. v. 20.

pauvreté , elle n'épargnoit rien pour procurer à sa Maison des Bréviaires corrects , & elle en faisoit venir des pays étrangers *. Malgré les égards qu'elle avoit pour ses Religieuses , elle ne souffroit pas qu'aucune d'elles s'absentât jamais du Chœur , ou qu'elle y assistât avec cet air de dégoût & d'ennui qui ne se trouve que trop souvent dans les Communautés & ailleurs. Toute faute en ce genre étoit très-sévèrement punie. Il n'y avoit point à craindre qu'on lui dit , comme faisoit S. Paul **: *Vous qui faites des leçons aux autres , pourquoi n'en profitez-vous pas ?* Quelqu'infirmes qu'elle fût , elle étoit toujours la première à ce saint exercice ; & le martyre qu'elle souffroit , lorsque la force du mal ne lui permettoit pas de s'y rendre , lui étoit plus dur que le mal même qui l'en empêchoit. La peste ayant affligé un de ses Monasteres , il y eut plusieurs de ses Filles qui en moururent , & tant d'autres qui en furent attaquées , qu'il n'y en eut que deux ou trois que la contagion épargna. Mais quoique la Sainte

* Anonym. pag. 583.

** Qui alium doces , te ipsum non doces. *Rom. 2.*
 y. 21.

de la Bienheureuse Colette. 223.
ne se portât pas trop bien , elle ne voulut jamais que l'Office public fût interrompu. Elle s'y trouvoit nuit & jour avec sa petite troupe ; & on y chantoit* avec tant de mélodie & de force , qu'on crut plusieurs fois que les Anges y faisoient leur partie , & suppléaient au nombre.

Dans une Maison où elle faisoit la visite régulière , elle trouva une Religieuse , qui , à cause d'une infirmité très-considérable , n'avoit pu , depuis huit ans , assister à aucun Office , ce qui l'affligoit beaucoup. Ma Fille , lui dit la Sainte , je vous prie de vous trouver cette nuit & la suivante à Matines , & vous y ferez tout ce qui plaira à Dieu. La malade obéit , & elle recouvra si parfaitement la voix , qu'elle ne l'avoit jamais eue si bonne. Depuis cet heureux moment , elle ne manqua jamais à aucun Office**.

Quelque long qu'il fût , Colette ne s'en ennuyoit jamais ; elle eût au contraire souhaité qu'il ne finît point. Quand

* Comme la Règle portoit qu'on ne chanteroit pas l'Office , il paroît qu'on prit un milieu entre un vrai chant & une simple récitation. Voyez sur cela Pierre de Vaux , chap. 10. nombre 71. pag. 556. de Bollandus.

** Petrus de Vallibus ibid. n. 73. Bolland. pag. 557. d.

il plaisoit à Dieu de l'éprouver par quelques-unes de ces peines dont les Justes ne manquent gueres , elle se trouvoit foulagée aussi - tôt qu'elle entroit au Chœur. Elle psalmodioit d'une voix si forte , qu'on l'entendoit par-dessus toutes les autres , & que celles-ci craignirent plus d'une fois qu'elle ne se rompît quelque vaisseau de la poitrine. Mais ce n'étoit là que la plus foible partie de son mérite. Sa ferveur , pendant tout ce saint exercice , s'annonçoit d'une maniere si touchante , qu'on eût dit qu'elle voyoit l'*invisible* , *comme s'il avoit été présent à ses yeux* *. Les ardeurs de son cœur éclattoient sur son visage ; & une de ses Sœurs , qui avoit passé un grand nombre d'années avec elle , a certifié qu'elle l'avoit vue plus de trente fois dans un état si brillant , qu'elle ne pouvoit ni n'osoit y fixer les yeux. Ce témoignage a été confirmé par un grand nombre d'autres. Si vous honorez jusqu'à ce point vos amis sur la terre , ô mon Dieu , que ne ferez-vous point pour eux , dans ce séjour de gloire où ils ont le bonheur de vous

* Invisibilem tanquam visibilem sustinuit. *Hebr. XI.*
v. 27.

de la Bienheureuse Colette. 225
voir & de vous posséder éternelle-
ment.

Le bon exemple que donnent les Supérieurs à ceux qui sont sous leur conduite, ne peut produire que de très-bons effets. A voir & à entendre toutes les Sœurs de la nouvelle réforme, on eût dit que la ferveur de la Mere s'étoit répandue sur les Filles. Elles prévenoient plutôt qu'elles n'attendoient le son de la cloche, pour se rendre à l'Eglise. Elles y disoient l'office avec piété & attention, en un mot, d'une manière digne de celui dont elles célébroient la grandeur, *digné, dévoté & attenté*. Si par hasard quelqu'une d'elles sortoit de la voie commune, elle pouvoit compter sur une bonne réprimande.

Je finirai cet article de la double Oraison de notre Sainte par une courte énumération des heureux effets qu'elle a produits en différentes occasions. Sa méthode ordinaire, lorsqu'elle pressentoit quelque événement fâcheux, étoit de conjurer les habitans du Ciel de s'intéresser pour elle auprès de Dieu. C'est dans cette vue qu'elle récitait avec bien de la confiance les Litanies des Saints, où nous n'invoquons les serviteurs, que pour nous faciliter un

K v

accès auprès du Maître. Or cette pratique, qui ne peut déplaire qu'aux Novateurs du seizième siècle, fut souvent d'une grande ressource à la Bienheureuse Colette. En voici quelques exemples.

Tandis que la France étoit toute en feu, que la guerre y exerçoit ses impitoyables fureurs, que les plus intrépides Citoyens n'osoient franchir les barrières de leurs murailles, notre Sainte, quoiqu'aussi timide, que le devoit être une personne de son état & de son sexe, marchoit d'un pas ferme, lorsque les affaires de la Religion l'y obligeoient au travers des armées, amies & ennemies. Chaque jour elle se faisoit dire la Messe de l'Épiphanie, qui lui rappelloit l'heureux voyage des Rois, qu'Hérode même ne put immoler à sa fureur. Elle récitait ensuite avec ses compagnes les Litanies dont nous venons de parler ; & jamais il ne lui est arrivé de fâcheux accident.

Un jour qu'elle se trouva dans un pays, dont elle n'entendoit point la langue, une troupe de gens armés de flèches sortirent d'un bois, & vinrent fondre sur elle & sur sa compagnie. Envain leur fit-elle entendre qu'elles étoient pauvres, & qu'elles ne vivoient

que d'aumônes; elle jugea bientôt par le ton dont cette troupe de scélérats lui parloit, qu'elle ne pouvoit en attendre ni grace ni composition. * Ce fut alors qu'à l'exemple des Saints de l'un & de l'autre Testament, elle chercha dans le Ciel une ressource que la terre ne pouvoit lui fournir. Elle commença ses Litanies favorites; au moment même elle entendit le langage de ces barbares, & elle leur parla avec tant de sagesse & de douceur, que changés tout à coup en amis & en bienfaiteurs, ils lui offrirent un sauf conduit pour aller par-tout où elle jugeroit à propos. La sainte Mere, qui comptoit plus sur la protection de Dieu que sur tous les saufs conduits du monde, les remercia très-humblement de cette courtoisie, qui n'est pas la vertu dominante de gens de leur profession. Le reste du voyage fut tranquille & sans aucune allarme. C'est ce qu'à déposé la sœur Perrine de Baulme, qui accompagna souvent notre Sainte, dont, à cause de sa rare vertu, elle étoit tendrement aimée; & qui a fourni aux Ecrivains de

* Qui terribiles... ad omne malum parati, coeperunt loqui ruditer, terribiliter & penitus indecenter, &c. *Petrus de Vallibus cit. cap. 10. num. 77. apud Bolland. pag. 557.*

sa vie un grand nombre de faits qui s'étoient passés sous ses yeux.

Une autre fois , comme elle alloit avec quelques-unes de ses Sœurs pour fonder un nouveau Monastere , elle fut saisie à l'entrée d'un bois , d'un certain frémissement qui lui annonçoit quelque mauvaise aventure. Elle récita sur le champ , & fit réciter à ses Filles les Litanies. Il étoit temps ; car un Seigneur du voisinage , homme bien moins noble , qu'il n'étoit corrompu , ayant été informé de sa marche , envoya plusieurs de ses domestiques pour se saisir de toute la troupe. Il parut bientôt lui-même avec quelques-uns de ses confidens , qui ne valaient pas mieux que lui. Leur infâme dessein s'annonça par le langage le plus obtène. Mais leurs chevaux qui reculoient sans peine , ne purent jamais faire un pas en avant. Quelques mot de la Sainte les avoient rendus immobiles de ce côté là. Ce phénomène effraya les coupables. Contribua-t-il à changer leur cœur ? c'est ce que l'histoire ne nous apprend pas. Ce qu'elle nous apprend , c'est que les prieres & les soupirs de la Bienheureuse Colette ont opéré par le secours de la grace des conversions qui n'étoient pas

de la Bienheureuse Colette. 229
moins difficiles. Je n'en rapporterai
qu'un exemple, parce que je ne puis les
rapporter tous.

Il y avoit à Aigueperse * un homme
& une femme, qui de concert s'étoient
livrés à tant d'horreurs, qu'ayant été
faisis par la justice, ils furent tous les
deux condamnés au dernier supplice.
Cet arrêt, bien loin de les faire rentrer
en eux-mêmes, ne servit qu'à les ren-
dre plus furieux. Ils ne voulurent en-
tendre parler ni de Dieu, ni de pénit-
tence. La vue du Juge souverain, dans
les mains duquel ils alloient tomber,
ne les effraya point; ils n'y pensoient pas,
ou plutôt ils ne pensoient qu'à l'irriter
par de nouveaux excès. On convenoit
de toutes parts qu'ils méritoient le hon-
teux traitement qu'on alloit leur faire;
mais les gens de bien étoient vive-
ment touchés de voir que la mort tem-
porelle qu'ils alloient souffrir n'étoit
que le prélude de cette *seconde mort* **
qui ne finira jamais. Personne n'en fut
plus affligé qu'un bon Hermite, qui
les vit sortir de prison pour aller à la
potence. Il courut vite à la maison où

* Aqua sparsa, petite ville de la basse Auvergne.

** Apocalypf. chap. 20. & 21.

étoit la Bienheureuse Colette. Il la conjura de prier pour eux ; & sur la promesse qu'elle lui en fit, il retourna à grand pas au lieu où devoit se faire l'exécution , & pria les Juges de la différer d'un moment. Que ce moment fut heureux pour les deux coupables ! La sainte Mere qui vouloit réciter pour eux le Pseaume *Miserere* , ne l'avoit pas encore fini , qu'ils conçurent une juste & sincere douleur de tous leurs crimes. Ils s'en humilièrent à la face du Ciel & de la Terre. Ils bénirent la main qui ne les punissoit dans le temps , que pour leur faire grace dans l'éternité. Ils moururent enfin dans des sentimens si beaux , si édifiants , que personne ne douta qu'ils n'eussent trouvé des entrailles de miséricorde dans celui qui n'aime rien plus que le retour de la brebis égarée. Ceux qui voudront de nouvelles preuves du crédit que notre sainte Mere eut auprès de Dieu , peuvent consulter l'Auteur que nous citons dans les notes ; * & qui cependant , de l'aveu d'un écrivain qui le suit volontiers , n'a dit qu'une partie de ce qu'il auroit pu dire. **

* Petrus de Vallibus , cit. cap. 10. num. 79. 80. & seq.

** Anonym. pag. 589.

*Sa dévotion & son amour pour la Passion
de notre Seigneur Jésus-Christ.*

On ne peut s'empêcher de gémir ici de la funeste insensibilité de tant de Chrétiens, qui quoique très-persuadés que c'est pour eux & pour leur salut que Jésus Christ a tant souffert, s'occupent moins, dans le cours d'une année entière, de ses souffrances, qu'ils ne s'occupent dans un jour, de celles du dernier de leurs domestiques : je dirois même, de celles d'un vil animal, si l'horreur de la comparaison ne m'arrêteroit. Les Saints ont pensé bien différemment. Ah ! disoit le Docteur de la grace & de l'amour, que celui qui a été attaché à la Croix pour vous, soit toujours & tout entier attaché à votre cœur : *Tota vobis figatur in corde, qui pro vobis fixus est in cruce.* * Non, ajoutoit S. Bernard, ** il n'y a rien de plus efficace contre les plaies de la conscience, rien de plus propre à purifier le cœur & l'esprit, qu'une méditation sérieuse des plaies de notre divin Sauveur. Heureux donc (car j'oserai encore hasarder

* Augustin. Serm. 43.

** S. Bernard. Serm. 49. in Cantica.

cette expression) heureux & mille fois heureux ce fidèle Chrétien , qui ne pouvant être réellement attaché à la Croix , comme son divin Maître , ni en porter les marques sanglantes , comme S. Paul ,* s'efforce au moins de s'en rappeler souvent la mémoire , & d'unir aux souffrances du Sauveur ce tissu de souffrances qui sont inséparables de l'humanité.

La Sainte dont je crayonne l'histoire eut ce bonheur , & elle l'eut dès son enfance. Sa vertueuse Mere avoit une tendre dévotion pour la passion de Jésus-Christ. Chaque jour elle se rappelloit les opprobres dont il a été rassisté , le Calice amer qu'il a bu jusqu'à la lie , & l'infamant supplice qui a tranché le fil de ses jours. Cette vue que la foi & l'amour rendoient plus vive , faisoit couler un torrent de larmes des yeux de la pieuse Boëlle ; & ces larmes étoient coupées par des paroles qui rendoient une partie des sentimens du cœur. La jeune Colette qui les entendoit les grava si profondément dans sa mémoire , qu'elles ne s'en effa-

* Stigmata Domini Jesu in corpore meo porto. *Galas.* 6. 7. 17.

cerent jamais. L'idée de la passion du Sauveur fit sur la Fille ce qu'elle faisoit sur la Mere ; & il y a beaucoup d'apparence qu'elle alla plus loin , parce qu'elle étoit plus libre. Quel avantage pour les enfans de puiser de si bonne heure des leçons de vie pour leur ame , dans ceux qui leur ont donné la vie du corps. Quel malheur au contraire , si , comme il arrive si souvent , ils n'y puisent que des leçons de scandale & de mort. Un Ancien l'a dit , & l'expérience l'a mille fois confirmé ; un vaisseau neuf garde longtemps l'odeur bonne ou mauvaise de la liqueur qu'on y a mise. *

Nous l'avons déjà dit : Colette tous les jours vers le midi , se retiroit en particulier , autant qu'il lui étoit possible , pour s'occuper du sacrifice de la Croix dans le moment où il a été consommé. Elle suivoit pas à pas son Rédempteur dans ce pénible & humiliant trajet , qu'il fit depuis le jardin des Oliviers jusqu'au sommet du Calvaire. Elle comptoit toutes ses plaies , & les souffroit avec lui ; mais d'une manière si

* Quod nova testa capit , inveterata sapit.
Quo semel est imbuta recens , servabit odorem testa diu.
Horat.

sensible qu'elle en tomboit en défaillance. On eût dit que ses pieds & ses mains étoient percées, tant les douleurs qu'elle y souffroit, étoient violentes. C'étoit en vain qu'elle tâchoit de cacher son état; ses sanglots & ses cris la trahissoient. Il suffisoit de jeter les yeux sur elle, pour reconnoître qu'elle pouvoit dire alors, plus que jamais, avec l'Apôtre : *Je vis, mais ce n'est plus moi, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* *

Tous les Vendredis, après avoir entendu la Messe, elle donnoit douze heures entières à la contemplation des douleurs de son divin Maître; & c'étoit la seule nourriture qu'elle prit depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. ** Sa dévotion redoubloit chaque année pendant toute la semaine Sainte. Elle passa une fois, étant dans son Couvent de Besançon, trois jours entiers sans boire, sans manger, *** sans dire un seul mot à personne, sans perdre un instant de

* *Vivo ego, jam non ego: vivit verò in me Christus. Galat. 2.*

** *Petrus de Vallibus, cap. 11. num. 94. apud Bolland. pag. 561.*

*** Je puis bien assurer que je connois un vertueux Ecclésiastique, qui, tous les ans ne prend rien, depuis le Jeudi saint, jusqu'au jour de Pâques.

vue son amour crucifié. Il ne falloit que jeter les yeux sur elle pendant qu'on lisoit à l'Eglise la passion de notre Seigneur, pour juger qu'elle étoit entièrement crucifiée avec lui. Ses entrailles étoient alors si déchirées, qu'on comparoit ses douleurs à celles d'une femme qui est dans le travail de l'enfantement. Il est vrai qu'une Sœur de la Maison du Pui, devant qui on fit cette comparaison, la trouva trop forte ; * & qu'elle dit tout nettement qu'elle n'en croyoit rien. Mais ce ton décisif lui coûta cher. A peine avoit elle lâché ces paroles, qu'elle souffrit dans les intestins de si vives & de si cruelles douleurs, qu'il est impossible d'en donner une juste idée. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que les Médecins ne purent ni arrêter, ni adoucir son mal. Heureusement pour elle, elle trouva dans son repentir & dans ses prières une ressource qu'elle ne pouvoit trouver dans les hommes. Elle eut

* Cette Sœur se nommoit Jeanne Fayet. Pierre de Vaux ne parle point de ce miracle. Mais le sçavant Bollandus en prouve la vérité par les *Analectes* de la Sainte, où il se trouve, nombre 6, pag. 624. Six autres Ecrivains rapportent le même fait. Ce fut après avoir entendu au Réfectoire la Vie de notre Sainte qu'on y lisoit, que la Sœur Jeanne tint le langage que je viens de rapporter.

recours à la sainte Mere , se jeta plusieurs fois à ses pieds dans l'Oratoire qu'elle avoit si souvent sanctifié pendant sa vie ; & à l'aide de ses Sœurs , qui se joignirent à elle pendant neuf jours , elle recouvra une parfaite santé. L'Anonyme n'a osé détailler ce fait , parce qu'il doute s'il sera cru. Mais qu'importe que des gens , qui , pour ne rien dire de pis , se font honneur de ne rien croire , le croient ou refusent d'y ajouter foi. Un Calviniste en rejetant les Livres des Machabées , n'empêchera pas qu'Antiochus n'ait été tout à coup saisi d'une douleur plus vive & plus mortelle , * que ne le fut celle dont je viens de parler. Revenons à notre Sainte , & finissons cette matière.

Sa dévotion pour Jésus-Christ souffrant , lui inspira un grand desir de visiter les lieux où ce divin Sauveur a souffert , & sur-tout la Ville sainte où il a fini sa carrière. Quelque foible que fût sa complexion , elle auroit tout risqué pour faire le voyage de Jérusalem.

* Ut finivit hunc ipsum sermonem , apprehendit eum dolor dirus viscerum , & amara interiorum tormenta. *II. Machab. 9. 7. 5.*

Ses Supérieurs & le besoin qu'on avoit d'elle en France, ne le lui permirent pas. La providence, pour l'en dédommager lui fournit un petit morceau de la vraie Croix; & de quelque part qu'elle l'ait reçu, * elle le regarda toujours comme un trésor du plus grand prix.

Elle n'avoit pas moins de confiance dans le signe de la Croix, que tant de Chrétiens ne font que par habitude, & presque sans aucun sentiment de piété. Ce fut par l'impression de ce signe salutaire qu'elle guérit un grand nombre, soit de ses Religieuses qui succomboient sous le poids de leurs maux, soit d'enfans travaillés de différentes maladies, que leurs meres, convaincues par une longue expérience de l'efficacité de ses prières, lui amenoient; & qu'ils ne lui amenèrent jamais inutilement. Au moyen du signe de la Croix rien ne lui paroissoit difficile. Dans un voyage qu'elle fit pour les affaires de son Ordre, avec son Confesseur &

* Le P. de Vaux, chap. xj, n. 98, en parle ainsi : « Cœlitus emissâ fuit sibi, *Colera*, quædam Crux aurea » parvula, infra quàm incassata sive conclusa fuit portio quædam veræ, sanctissimæque Crucis Christi . . . » quam assererat & pro certò dicebat non manibus humanis fuisse fabricatam ». Voyez Bollandus sur ce texte, note B. pag. 563.

quelques-unes de ses Sœurs, il se trouva sur la route un fleuve très-profond, & ni Batelier, ni barque pour le passer. Colette fit sur l'eau le signe de la Croix, & pria son Directeur d'en faire autant. Toute la troupe & ceux mêmes qui étoient à pied firent très-heureusement ce dangereux trajet. Un grand nombre de Cavaliers bien montés, qui les suivoient, se dirent les uns aux autres d'un air de triomphe & de mépris : *Si ces Béguines * se sont bien tirées de ce pas, nous nous en tirerons encore mieux.* Là dessus ils se jettent dans le fleuve; mais ils eurent le sort de Pharaon & de son armée. Tous furent submergés, pas un seul ne s'échappa. *Submersi sunt quasi plumbum in aquis vehementibus.* Exod. 15, v. 10.

Ce n'est pas la première fois que le signe du salut a opéré de semblables prodiges. Mais, quoique le peu de foi du temps où nous vivons, les rende aujourd'hui plus rares que jamais, un vrai Chrétien doit toujours le faire

* Si Bigardi & Hypocritæ tranſierunt ſecurè, quare nos tranſire dubitamus? *Petrus de Vallib. num. 100.* Ce mot de *Bigardi*, ou *Begnardi*, eſt une alluſion mépriſante à ces Moines hérétiques, qui, en 1311, furent condamnés dans le Concile de Vienne, avec les Béguines.

de la Bienheureuse Colette. 239
avec beaucoup de respect, de tendresse
& de dévotion. En se rappelant par-là
que Jésus-Christ l'a aimé, & qu'il s'est
livré à la mort pour lui, * il gagnera
toujours beaucoup.

*Sa dévotion envers le Saint - Sacrement
de l'Autel.*

La dévotion envers l'Eucharistie doit
être comme naturelle à l'Ordre de
S. François. A la vue de Jésus-Christ
enveloppé sous un voile mystérieux,
ce saint Patriarche, devenu une nou-
velle créature, étoit moins un homme,
qu'un Ange du premier ordre. Son
cœur, comme celui de l'épouse des
Cantiques, se fondoit en amour; **
& cet amour étoit si frappant, que lors-
qu'il communioit, il rendoit dévots
ceux qui le considéroient. Souvent même
il étoit si enivré de ce vin qui fait
& qui sanctifie les Vierges, *** qu'à
force d'être tout à Dieu, il n'étoit plus
à lui-même. S'il entreprit le voyage de
France, ce fut principalement parce

* Dilexit me, & tradidit seipsum pro me. *Galat.* 2.
v. 20.

** Anima mea liquefacta est, ut locutus est *Dilectus*
meus mihi, *Cantic.* 5. v. 6.

*** Vinum germinans virgines. *Zacharie*, 9. v. 17.

que l'Eucharistie y étoit alors honorée d'un culte singulier. On peut lire sur ce sujet, comme sur bien d'autres, ce qu'en a écrit S. Bonaventure.. Jamais fils ne fut plus propre à tracer dignement le portrait de son pere.

Sainte Claire marcha sur les pas de François d'Assise. Déjà vertueuse avant que de l'avoir connu, elle le fut encore plus, quand elle eut étudié sa conduite. L'Eucharistie, reçue avec tous les transports de la piété, fut sa plus douce nourriture. L'Eucharistie appelée à son secours dans les plus pressans besoins, fut sa ressource; & tout le monde scait que ce fut en l'opposant à une armée de Sarasins, qu'elle garantit son Couvent de S. Damien, de leur fureur, & de celle de Frédéric II, qui les avoit armés contre la Ville d'Assise.

Quoique ces exemples domestiques ne fussent pas nécessaires à une fille aussi vertueuse que l'étoit Colette, ils ne purent que lui être fort utiles. L'Eucharistie comme Sacrifice & comme Sacrement, fut par un heureux concert, & le principe & l'objet de sa tendresse. Suivons-là ici comme ailleurs; il n'y a que du profit à copier un si beau modèle.

Quelque

Quelque part qu'elle se trouvât, elle entendoit la Messe tous les jours, & souvent elle se confessoit avant que de l'entendre, afin d'y assister avec plus de piété & de Religion. Dans ses Monasteres elle se génoit moins, & donnoit un cours plus libre à ses soupirs. Mais dans ses voyages elle se faisoit plus de violence, dans la crainte de surprendre les étrangers, & de s'en faire estimer. C'est par ce même motif qu'à la Maison elle tâchoit de se trouver seule dans l'Eglise avec le Célébrant & celui qui le servoit à l'Autel. Cette règle ne souffroit gueres d'exception qu'en faveur de la Mere Elisabeth, sa digne confidente. Mais quelque accoutumée que fût celle-ci aux prodiges que la grace opéroit en la Bienheureuse Colette, elle ne pouvoit entendre sans un étonnement mêlé de frayeur les sanglots que pouffoit cette sainte Fille à l'élévation du corps & du sang de Jésus-Christ. Le bruit de ces merveilles ayant un peu transpiré, plusieurs personnes du dedans & du dehors souhaiterent d'en être témoins; mais elle s'y opposa toujours, autant qu'il lui fut possible. Il est vrai que quelque personnes se cachèrent si bien, qu'elles

L

entendirent au moins une partie de ses gémissemens ; mais , ayant été informée par une lumière supérieure de leur artifice , elle s'en plaignit , & prit des mesures pour empêcher que cela n'arrivât dans la suite. Son bien-Aimé étoit tout à elle , elle vouloit être toute à lui ; & elle n'y étoit jamais davantage , que quand elle pouvoit lui parler seule à seul. Du reste on n'avoit pas lieu de se plaindre d'elle ; outre la Messe de la Communauté elle en entendoit tant d'autres , & les entendoit avec tant de dévotion , qu'elle ne pouvoit manquer d'édifier beaucoup toutes ses Sœurs.

Ses Historiens sont persuadés que Dieu lui communiquoit , pendant la sainte Messe , des lumières qui ne sont point du cours ordinaire de sa providence. Ils ne doutent pas qu'elle ne vît d'une manière sensible cet Agneau immolé pour nous , que les autres ne voyent que par la foi. Un Religieux qui célébroit devant elle , ayant par mégarde mis de l'eau dans le Calice au lieu de vin. * Collette qui se prosterna

* Cette méprise étoit aisée , parce que , dans ce pays , on se servoit de vin blanc à l'Autel. *Petrus de Vallibus* , cap. 12. n. 102.

& gémit beaucoup à la première élévation, ne fit ni l'un ni l'autre à la seconde. Elle étoit donc instruite, & par qui pouvoit-elle l'être ? Mais ses lumières alloient plus loin, puisqu'il lui est quelquefois arrivé de connoître que le Célébrant n'étoit pas bien avec Dieu. Vue affligeante pour une ame aussi pure que la sienne ; mais dont elle se servoit avec beaucoup de prudence, pour remettre dans la voie un homme qui auroit dû, ou n'en sortir jamais, ou y rentrer au plutôt, quand il avoit eu le malheur d'en sortir.

Il est aisé de voir que si l'assistance au sacrifice de la Messe produisoit de si grands effets dans cette admirable fille, la sainte Communion, qui nous y fait participer, devoit encore y en produire de bien plus considérables. Il est vrai qu'elle s'en rendoit digne, autant que le peut faire une simple créature. On l'a dit, & je le répète avec confiance, il n'est pas donné à l'homme de faire connoître les dispositions avec lesquelles elle s'approchoit de l'Eucharistie. Quoiqu'elle eût toujours vécu dans l'innocence, & que les progrès qu'elle ne cessa jamais de faire dans la vertu, aient étonné tout son siècle ; cepen-

dant à la vue de celui qu'elle sçavoit être son Juge & son Dieu, une terreur subite s'emparoit d'elle ; elle ne trouvoit dans toute sa personne que la plus vile, la plus impure, la plus abominable des créatures. A l'entendre, bien loin d'être en état de s'approcher du Sauveur, elle ne méritoit que d'être chassée de la compagnie de ceux-mêmes qui étoient les plus décriés. L'idée de ses horreurs prétendues la poursuivoit si vivement, qu'il sembloit que son cœur dût en être déchiré. Les larmes couloient de ses yeux, non pas goutte à goutte, mais comme deux torrents dont la source ne tarit point ; & une de ses Sœurs * a déposé qu'elle trouvoit quelquefois ses mouchoirs aussi trempés que s'ils sortoient de la rivière.

Le Pain de vie, quand elle l'avoit reçu, calmoit cette grande émotion. La présence de son divin Epoux faisoit qu'elle s'oublioit elle-même, pour ne s'occuper que de lui. Son corps paroissoit dépourvu de tout sentiment ; mais son cœur veilloit. ** On l'a vue des

* La Mere Perrine.

** Ego dormio, & cor meum vigilat. *Cantic.* 5, v. 2.

fix, des dix, & quelquefois des douze heures entières immobile, & si hors d'elle-même, qu'elle n'étoit frappée d'aucun objet extérieur. Lorsqu'elle revenoit enfin de cette espèce d'aliénation, son visage plein d'une douceur céleste, ressembloit plus à celui qu'on donne aux Anges qu'à celui d'une mortelle; & les discours qu'elle tenoit alors, étoient si vifs, si animés du feu du Saint-Esprit, qu'ils auroient fondu la glace du cœur le plus endurci. Elle prêchoit l'amour de Dieu; & pour le bien établir, elle prêchoit le mépris du monde, de ses vanités, de ses plaisirs qui passent comme l'ombre, & plus vite encore, puisqu'elle dure encore, quand ils sont passés.

Dans les embarras qui suivent nécessairement la supériorité, l'Eucharistie étoit sa principale, ou pour parler plus juste, son unique ressource. On l'a vue communier pendant des trente & des quarante jours de suite, & quelquefois même pendant une année entière, pour obtenir de Dieu les lumières dont elle avoit besoin dans des pas glissants. Elle ne le faisoit jamais qu'avec les saintes dispositions dont nous avons parlé; & c'est pour cela

qu'elle le faisoit toujours avec succès.

Elle avoit une répugnance naturelle pour toutes les entreprises, qui pouvoient lui faire honneur. Elle souhaitoit passionnément que d'autres en fussent chargées. Elle en prioit le Seigneur dans ses Communions; mais quand il avoit parlé, elle se faisoit un devoir d'obéir. Cependant sa profonde humilité & la crainte de l'illusion, l'ont quelquefois empêchée de se rendre, aussi-tôt qu'il auroit fallu à l'inspiration divine. Mais alors, quoiqu'elle pût bien recevoir les espèces sacrées, elle ne pouvoit les avaler. Elle fut une fois obligée dans ce cas d'avoir recours à son Confesseur; & celui-ci leva l'obstacle, en lui commandant d'obéir, sans autre examen, à la volonté de Dieu.

Elle y étoit d'autant plus obligée, que ce Dieu de bonté lui faisoit des graces, qu'il n'a accordées qu'à très-peu de personnes. Son Directeur ayant un jour de Fête oublié de consacrer une petite Hostie pour elle, fut fort étonné de lui entendre pousser, dans le temps de la Communion, ces violens soupirs que cet heureux moment ne manquoit gueres de lui arracher. Il lui en demanda la cause après la Messe, & elle

lui avoua que Jésus-Christ, le souverain Prêtre, avoit suppléé à son défaut, & qu'il avoit bien voulu la comunier lui-même. Cette faveur n'est pas sans exemples; mais les exemples en sont bien rares.

Sa rigueur envers elle-même ; sa douceur pour les autres.

De quelque côté qu'on envisage sainte Colette, elle présente toujours un modèle, ou inimitable, ou très-difficile à imiter. L'idée que nous avons donnée jusqu'ici de ses premières vertus, nous en convainc déjà; celle que nous allons offrir de ses austérités, quoique tracée fort légèrement, nous en convaincra peut-être encore davantage. Elle sçut avant le temps, que la mortification de la chair est la gardienne du cœur, & qu'elle conserve la pureté du corps. Elle étoit encore toute jeune lorsqu'elle commença à mener une vie capable de surprendre les plus rigides Pénitens. Elle ne mangeoit point de chair; elle jeunoit continuellement, & pour le faire avec plus de sévérité, elle ne revenoit de l'école que vers les quatre heures, pour n'être pas obligée de manger à midi avec ses parens.

L iv

Cette abstinence prématurée , & dont peu à peu toute la Ville de Corbie fut témoin , n'étoit qu'un essai de celle qu'elle devoit faire dans la suite. Quelque infirme qu'elle fût , elle a passé plusieurs Carêmes avec du pain & de l'eau ; & il est très-sûr qu'à l'exemple du Sauveur , elle en a passé un entier sans boire ni manger. * Lorsque ses maladies l'obligeoient d'user du vin , elle en prenoit si peu , que c'étoit à peine de l'eau rougie. A parler en général elle n'usoit que de pain bis , & cette fade nourriture lui paroissoit plus délicieuse , que la manne aux enfans d'Israël , quand Dieu commença à leur en envoyer. Si quelquefois par complaisance elle mangeoit de quelques petits poissons , elle avoit grand soin de n'en prendre que ce qui étoit le plus insipide. Il falloit qu'elle fût bien mal pour la résoudre à prendre un œuf. Ce foible soulagement lui paroissoit une délicatesse peu conforme à l'esprit de pénitence. A ce petit détail , les enfans du siècle qui n'y trouveront que de la puérilité , leveront les épaules ;

* Je suis en tout ceci Pierre de Vaux , chap. 13 , nombre 114 & suivans , chez Bollandus , pag. 565.

mais les enfans de Dieu croiront sans peine qu'il n'y a rien là qui n'ait été mis en ligne de compte dans ce livre où tout est écrit, & sur lequel le monde doit être jugé : *Liber scriptus profertur*, &c.

Il arrive quelquefois, & peut-être trop souvent, que ceux qui sont durs à eux-mêmes, ne le sont pas moins à leurs inférieurs. Notre sainte garda toujours une conduite bien différente. Si elle ne permit jamais que ses Sœurs eussent le superflu, parce que le superflu ne s'accorde pas bien avec le vœu de pauvreté; elle eut grand soin qu'elle ne manquassent point du nécessaire. Le respect, la tendresse même qu'on avoit pour elle, engageoit assez souvent des personnes aisées à lui envoyer du pain, du vin & d'autres semblables douceurs, pour suppléer à celles que des maisons aussi pauvres que les siennes ne pouvoient lui fournir. La première chose qu'elle faisoit alors, c'étoit comme nous l'avons déjà dit, de donner tout cela aux infirmes, ou, s'il y en avoit trop, de le partager entre toutes ses Sœurs. Que si le mauvais état de sa santé l'obligeoit quelquefois d'en goûter après les autres, elle en pre-

noit si peu , & avec tant de répugnance , que les larmes lui en sortoient des yeux. La pénitence étoit sa vie ; ce qui nourrissoit les autres la faisoit mourir.

Une de ses plus grandes peines étoit de voir des pauvres , & de se voir hors d'état de les soulager. Elle se mettoit en prières pour eux , & conjuroit le Pere commun de venir à leur secours. Ces vœux , dont une ardente charité étoit le principe , furent souvent exaucés. Quelque bonne ame lui envoyoit une aumône , & sur le champ elle la répandoit dans le sein de l'indigence ; souvent même le Ciel y mettoit du sien. Dans un pays , où tout manquoit , excepté la misère & l'horreur , Colette , peut-être plus affligée du triste état des pauvres , que de celui où se trouvoit son Monastere , ne sçavoit quel parti prendre , lorsqu'elle trouva une poche remplie du plus beau blé qu'on eût jamais vû. Ce fut un magasin ouvert à tous ceux qui voulurent en profiter. Ce qu'il y eut de plus avantageux , c'est qu'il dura long-temps , & vraisemblablement jusqu'à la fin de la stérilité. Ce n'est pas la seule fois que ce miracle s'est fait entre les mains de notre Bienheureuse : mais il lui en coû-

de la Bienheureuse Colette. 251
toit moins pour les faire , qu'il ne nous
en coûteroit pour les écrire.

*Son amour pour les souffrances. Elle en
a essuyé de toutes les espèces.*

Jésus-Christ , dit l'Apôtre S. Pierre ,
a souffert pour notre amour , afin de
nous apprendre à souffrir & nous faire
marcher sur ses tracés. * Ce divin Sau-
veur nous avoit déjà dit , que celui
qui ne porte pas sa croix , ne peut être
son disciple ; ** & c'est sur ce fonde-
ment que S. Paul disoit à son tour ,
que la Croix de son Maître étoit la
seule chose , dont il vouloit se glori-
fier sur la terre ; *** & qu'il invitoit ses
Freres , & nous en leur personne , à
sortir de Jérusalem avec l'homme de
douleurs , & à partager avec lui ses
opprobres. ****

Nourrie de ces maximes , si vraies ,
mais si peu goûtées , Colette souffrit
pendant presque toute sa vie , & souf-
frit toujours avec la plus inaltérable

*. Christus passus est pro nobis , vobis relinquens
exemplum , &c. 1. Petri , 2. v. 21.

** Matth. 10. & Luc. 14.

*** Mihi absit gloriari , nisi in cruce Domini nostri J. C.
Galat. 6.

**** Exeamus ad eum extra castra , improprium ejus
portantes , *Hebr. 13. v. 13.*

patience. Le Ciel & la Terre semblent se réunir pour l'éprouver, & les Démons n'y contribuèrent pas moins que les hommes.

Une enflure presque continuelle, & qui souvent la mettoit aux abois, fut un des plus douloureux exercices de sa vertu. A ce mal il s'en joignit d'autres, qui la tourmentoient si violemment, qu'elle passoit quelquefois des huit jours entiers sans pouvoir respirer une heure; * en sorte qu'elle pouvoit bien dire, à peu près comme Job; lorsque je me couche, j'attends le jour avec impatience; & quand le jour est venu, je sens que mes douleurs ne me donneront pas un moment de trêve jusqu'au retour de la nuit. ** Mais cette nuit même redoubloit ses peines & ses agitations, & elle n'y goûtoit pas une ombre de ce repos que les autres malades ont coutume d'y trouver.

Je ne dois pas omettre deux choses singulieres, & qui font bien voir que les souffrances de la sainte

* Petrus de Vallibus, cap. 24. num. 121. apud Bolland, pag. 566.

** Si dormiero dicam: Quando consurgam? & rursum expectabo vespem, & replebor doloribus usque ad tenebras. Job. 7. 7. 4.

Mere venoient immédiatement de Dieu, qui vouloit la rendre plus conforme à l'image de son fils. La première, c'est que ses douleurs ne manquoient jamais d'augmenter les jours de Dimanches & Fêtes ; & ce qui étonne encore davantage, c'est qu'elles étoient plus fortes & plus longues , à mesure que la Fête étoit plus solennelle. La seconde , c'est que ces mêmes infirmités cessoient, lorsqu'elle faisoit quelque voyage par l'ordre de Dieu , ou que son devoir l'obligeoit de parler aux personnes qui s'adressoient à elle. Mais ce répi lui coûtoit bien cher ; car à peine avoit elle terminé, ou sa course, ou son entretien, qu'elle souffroit le double de ce qu'elle avoit souffert auparavant, & toujours autant de temps qu'elle en avoit passé sans souffrir. Du reste, ces douleurs étoient si vives, qu'on l'a vue quelquefois cracher le sang, & quelquefois aussi avoir la langue si retirée, que bien loin de pouvoir articuler un seul mot, à peine pouvoit-elle respirer. Ce fut dans une occasion semblable, que la sainte Vierge qui s'apparut à elle sous les traits les plus gracieux, l'ayant embrassée avec beaucoup de tendresse, lui rendit l'usage de la parole. Mais, à

parler en général , cette suspension de maux passoit comme un éclair.

Elle rentroit bientôt dans son état , & souvent dans un état plus fâcheux. Son principal Historien , après avoir dit qu'elle a enduré tous les tourmens des Martyrs , ajoute que les peines de ceux-ci ne duroient pas long-temps , & que Dieu les adoucissoit par le ministère de ses Anges ; au lieu que celles de notre Sainte ne finissoient point , & qu'elles étoient sans consolation. Mais il faut avouer que c'en étoit pour elle une bien grande que de souffrir pour l'amour de celui qui avoit tant souffert pour elle. C'est pourquoi l'Aumônier du Seigneur de la Marche lui ayant demandé , quelque temps avant sa mort , ce qu'elle craignoit plus dans ce monde , elle lui fit cette belle réponse : *Je ne crains rien davantage , que d'y passer un seul jour sans souffrir.* On peut assurer que ses souhaits en ce genre ont été bien exaucés. Elle étoit tour à tour la proie d'un feu si dévorant , que rien ne pouvoit en modérer l'ardeur ; & d'un froid si excessif , qu'il tenoit contre les plus vives chaleurs. Quelque effort qu'elle fit pour dérober à ses Sœurs cette cruelle alternative , les cris qu'un-

ne douleur violente arrache , la trahissoit quelquefois. Et alors si ses Filles la plaignoient : *C'est* , leur disoit-elle , *c'est ma coutume de me plaindre aisément , & même pour peu de chose.*

A ces Croix , dont Dieu seul étoit le principe , le monde en joignit d'autres d'une espèce différente ; & il le fit avec toute la malignité , toute la fureur dont il est capable. Une Fille qui faisoit du bien à tout le monde , & qui comme le grand Apôtre , se devoit sans réserve au service du prochain , * n'auroit point dû avoir d'ennemis ; elle en eut cependant : & ces monstres d'horreur , après avoir inutilement tenté de lui ôter la vie , firent tous leurs efforts pour flétrir sa réputation.

Un malheureux , à qui elle n'avoit déplu , qu'é parce qu'elle étoit vertueuse , trouva le secret de lui faire prendre deux fois un poison des plus mortels. Elle en fut incommodée , & elle porta assez long-temps les marques de cette incommodité ; mais l'Ange du Seigneur qui veilloit à sa garde , en arrêta le progrès & les suites. Colette

* Libentissimè impendam omnia mea , & super impendat ipse pro animabus vestris. II. Corinth. 12. v. 15.

auroit pu faire punir le criminel, parce qu'elle le connut très-bien ; mais elle n'en parla jamais. Ses Religieuses qui le connoissoient comme elle imiterent ce silence de charité. Je crois que c'est trop peu dire ; & je ne doute point que la Mere & les Filles n'ayent rendu dans l'occasion à cet impie tous les services dont elles étoient capables. Ce que nous allons dire , prouve évidemment la vérité de cette conjecture.

On a sçu du Pere Pierre de Vaux , son Directeur, qu'elle avoit été persécutée aussi violemment qu'on le puisse être, par des personnes de tout état & de toute condition ; & ce qui est toujours plus sensible par des gens à qui elle avoit rendu des services importants.

Deux Ecclésiastiques , qui tenoient un rang considérable dans une Ville où elle faisoit sa résidence , ne pouvant la décrier du côté des mœurs, la décriront du côté des sentimens , & publieront par-tout qu'elle étoit infectée de l'hérésie de Jean Hus & de ses partisans. * Mais comme un vrai Catholi-

* Jean Hus , qui ajoutoit de nouvelles erreurs à celles des Vaudois & des Wiclefistes , fut condamné au Con-

que n'est pas long-temps suspect en matière de foi, parce qu'il lui suffit pour se justifier, d'en faire une profession pure & simple; Colette inviolablement attachée au centre de l'unité, dissipa bientôt une calomnie si mal concertée; & Dieu ne tarda pas à la punir. Un des accusateurs de la Sainte, qui se vit déshonoré dans la Ville, en sortit pour cacher sa honte à la campagne; mais il y mourut fort peu de temps après. L'autre resta dans son poste; mais il y fut attaqué d'une maladie cruelle, qui le conduisit au tombeau par un chemin aussi long, qu'il fut douloureux. Heureux dans son malheur d'avoir reconnu sa faute, & confessé hautement son imposture. Il fit plus encore; car il se recommanda plusieurs fois aux prières de celle qu'il avoit outragée; & il l'invoqua, comme on fait les Saints.

Un homme qui avoit eu autrefois de justes égards & beaucoup d'affection pour la Bienheureuse Mere, devint tellement son ennemi, qu'il ne pouvoit ni la voir, ni la souffrir. Non-seulement

cile de Constance, aussi bien que Jérôme de Prague. Ce Concile censura *in globo* 45 articles de Jean Wiclef, qui étoit mort dès 1387, & 30 de Jean Hus, qui, ayant été livré au bras séculier, fut brûlé vif, aussi bien que Jérôme de Prague son associé.

il attribuoit tout le bien qu'elle faisoit à une autre personne qui n'étoit pas même capable d'y contribuer; mais il sçut si bien prévenir & animer contre elle les personnes dont elle dépendoit alors, qu'elle fut souvent condamnée à de sanglantes disciplines. La seule chose qui l'affligea en tout ceci, c'est que Dieu y étoit offensé. A l'exemple du Sauveur, elle pria pour ceux qui la persécutoient; & elle leur obtint si bien à tous l'esprit de pénitence, que le trompeur, & toutes les personnes qu'il avoit séduites, reconnurent leur faute, & en gémirent tout le reste de leur vie. *

Un homme puissant lui dit un jour dans un transport de colere, qu'il détruiroit tout ce qu'elle avoit prétendu faire. *Je n'ai été qu'un foible instrument*, lui répondit-elle, *c'est Dieu qui a tout fait, & j'espère de sa bonté qu'il conservera son ouvrage*. Cette espérance étoit trop juste pour être confondue. Un grand nombre de Seigneurs, animés

* *Cognoverunt evidenter tentationem diabolicam ... & exin per totum vitæ suæ spatium conceperunt contritionem & grandem displicentiam. Petrus de Vallibus, cap. 18. num. 187. apud Bolland. pag. 578. & 579.*

de la *Bienheureuse Colette*. 259
contre elle, sans sçavoir pourquoi, tinrent plusieurs assemblées pour la perdre; mais tous leurs projets s'en allèrent en fumée. L'édifice, dont Dieu n'est pas l'Architecte, s'écroule bientôt: celui qu'il a bâti, subsiste malgré l'enfer & tous ses Ministres.

Ces derniers, pour décrier la Sainte à quelque prix que ce fût, s'aviserent d'un nouvel expédient, qui, quelque grossier qu'il fût, pouvoit en imposer au peuple. Ils firent courir le bruit que Colette regorgeoit d'or & d'argent, que pour le multiplier encore, elle le prêtoit à usure; & qu'elle avoit au moins trois changes, l'un à Paris, l'autre à Bruges, & le dernier à Gand. Je ne sçais si une calomnie aussi noire contre cette parfaite amante de la Croix & de la pauvreté, fit fortune: Ce que je sçais, & ce que le Lecteur sçait d'avance comme moi, c'est que la Sainte la supporta, comme toutes les autres avec plus de joie que de patience; qu'elle traita toujours avec beaucoup d'honneur & de respect, ceux qui s'efforçoient de la déshonorer; qu'elle leur rendit dans l'occasion tous les services qu'un ami peut attendre de son plus parfait ami; & qu'enfin elle redoubla

ses prières pour eux en proportion du degré de fureur avec lequel ils sévissent contre elle. Faites-nous, ô mon Dieu, la grace de l'imiter. Nous le pouvons avec le secours de votre main ; & nous le devons : le règne de la calomnie est un règne qui ne passera pas si-tôt.

Je ne parlerai point ici des peines affreuses, que lui firent souffrir les démons, sur-tout pendant les sept dernières années de sa vie, & principalement lorsqu'elle se confessoit, ou qu'elle vaquoit à l'oraison. Ce détail, que ses Historiens n'ont pas omis*, effraie l'imagination, & il peut avoir ses dangers. Je dirai donc seulement que la bienheureuse Colette éprouva, dans toute son étendue, la vérité de ce mot de S. Jérôme : *Diabolus Sanctos adoritur*. C'est aux Saints, que l'esprit de ténèbres en veut**. On auroit dit que c'étoit en elle, plus qu'en aucun autre de ceux qui se sont distingués par leur vertu, dans la nouvelle Loi, que s'accomplissoit en réalité ce que S. Jean ne vit qu'en idée dans son Apoca-

* Petrus de Vallibus, cap. 16. num. 153. & seq. apud Bolland. p. 572. Anonym. p. 635, &c.

* Epist. ad Eustochium.

lypse: *Descendit diabolus... habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet* *. Lucifer en fureur s'élança sur sa victime, parce qu'il ne lui restoit plus que peu de temps pour l'immoler**. Heureux, car je ne me laisserai point de le répéter, heureux ceux qui, armés de la foi, résisteront aux coups de ce Lion dévorant, comme fit la Sainte dont nous parlons. Ses combats sont passés; les victoires qu'ils lui ont fait remporter, ne passeront jamais. Après tout, puisque, comme le dit S. Grégoire***, le Démon ne redouble ses efforts, que contre ceux qui sont les plus attachés à Dieu, & plus remplis d'ardeur pour la céleste patrie, il est sûr que la rage même de ce cruel ennemi, & ses tentations les plus fatigantes, doivent fournir à l'homme, dès ce monde même, un sujet de consolation.

* Apocalypf. 12. v. 12.

** On a remarqué que ce fut les dernières années de sa vie, que notre Sainte fut plus tourmentée par les Démons, qui, à ses yeux, & à ceux de plusieurs autres témoins, se présentoient à elle, sous mille formes différentes, & toujours affreuses.

*** Tantò ardentius sævit *Dæmon*, quantò ferventiùs ad cœlestem patriam anhelare cognoscit. *S. Gregor. lib. 7. Regum.*

Don de Prophétie accordé à la Sainte.

Dieu est libéral , & il ne se laisse jamais vaincre par ses créatures. Sainte Colette eut de grandes vertus , mais celui à qui elles les rapportoit toutes , les récompensa d'une manière digne de lui. Elle connut les choses les plus cachées ; elle prédit celles qui devoient arriver ; en un mot elle eut dans un très-haut degré le don de Prophétie , ce don si estimé dans l'ancienne Loi , & qui fut à juste titre regardé comme un des bonnes preuves de la vérité de la nouvelle.

Pour donner quelque ordre à cette matière , que je ne veux cependant traiter qu'en racourci , je parlerai des connoissances que Dieu lui donna , & par rapport aux affaires de la Religion , & par rapport à des personnes séculières.

On étoit persuadé , en vertu d'une longue expérience , qu'elle connoissoit le bien & le mal de ses Monasteres les plus éloignés , comme si elle l'avoit vu de ses propres yeux. Lorsqu'il s'y glissoit quelque abus , elle en écrivoit à la Supérieure , ou au Visiteur , pour arrêter le mal dans sa naissance. C'est pourquoi ses Religieux & ses Filles , ses Confesseurs même , la craignoient au-

tant lorsqu'elle étoit absente, que lorsqu'elle vivoit avec eux.

Le Pere Pierre de Vaux, qu'elle avoit envoyé à Rome, étant tombé dans quelque faute secrète pendant son voyage, fut fort surpris à son retour, quand elle la lui reprocha de la maniere la plus distincte. Il jugea bien qu'une action, dont Dieu seul avoit été témoin, n'avoit pu lui être révélée, que par l'opération de Dieu même. Il reconnut que cette parole du Sauveur : *Ce qu'il y a de plus secret, sera un jour découvert*, est vraie en plus d'un sens. Vertueux comme il étoit, quoiqu'encore enfant d'Adam, il ne manqua pas d'en profiter.

Ce fut par la même voie, qu'elle connut qu'un Religieux de sa Réforme étoit si violemment attaqué de la peste dans un pays étranger, qu'il ne pourroit pas recevoir les derniers Sacremens; & que, pour y suppléer en quelque sorte, elle communia pour lui. Elle rendit à un autre qui avoit apostasié, un service encore plus important. Car ayant sçu par révélation, que ce malheureux, qui, dans les commencemens, avoit été plein de zele pour les intérêts de son Ordre, étoit attaqué d'une maladie mortelle, elle pria Dieu pour lui

avec tant d'ardeur , qu'il reconnut sa faute , & la pleura avec des larmes si ameres , qu'elle lui fut pardonnée. C'est de quoi , après sa mort , il informa la Sainte , en s'apparoissant à elle.

Les lumieres qu'elle recevoit du Ciel , étoient si vives , si perçantes , que le fond des consciences étoit souvent pour elle un livre ouvert. La premiere Abbessé d'Hesdin , Sœur Guillemette , n'en parloit qu'avec une surprise mêlée de frayeur ; & elle pouvoit en parler plus sûrement que personne , parce qu'elle en avoit fait l'expérience. La Sainte lui ayant dit un jour d'aller se confesser , cette proposition l'étonna , parce qu'elle crut n'avoir rien dans ce moment à se reprocher. Elle se trompoit , en regardant , par inadvertance ou par erreur , comme très-léger , ce qui n'est que trop sérieux devant ce Juge terrible , qui nous demandera compte d'une parole oiseuse. Colette lui fit sa confession , mais avec tant d'exactitude & de lumiere dans les décisions , qu'elle vit bien qu'on la connoissoit mieux qu'elle ne se connoissoit elle-même.

Une jeune Novice , qui entendoit la Messe auprès de la Sainte , avec un certain

de la Bienheureuse Colette. 265

certain air de recueillement , s'imagina qu'elle la prendroit pour une grande dévote. Cette idée de vanité de ne dura pas long-temps. Au sortir de la Messe , Colette la mena au Noviciat , & s'adressant à la Maîtresse : *Je croyois* , lui dit-elle , *que cette fille avoit de la dévotion ; mais elle veut seulement paroître en avoir , & c'est tout.* On peut juger de la confusion où tomba cette jeune personne : mais une confusion qui réveille , vaut beaucoup mieux que des louanges , qui endorment & qui perdent.

La crainte d'être trop diffus m'oblige de supprimer un grand nombre d'autres traits semblables. Je finis par un , qui mérite de n'être pas oublié. Le R. P. Jean Bassandan , Provincial des Césariens , qui avoit été , ou le premier , ou un des premiers Directeurs de la jeune Boëlle , étant passé en Italie , y mourut le 25 d'Août 1445 , à Aquila , dans le Royaume de Naples. Colette , qui pour lors étoit à Amiens , le sut le jour même ; & dans un de ces mouvemens subits que cause la douleur & la joie , elle s'écria publiquement : *Mon révérend Pere spirituel est passé aujourd'hui de ce monde à l'autre , & les habitans d'Aquila lui font de solennelles & dévotes funérailles ,*

M

jusqu'à lui baiser les pieds. Tout cela se trouva juste , & les nouvelles qu'on reçut , quelque temps après , de la mort , de l'exposition & de l'enterrement de ce digne Religieux , le confirmèrent dans toutes ses parties.

En prenant le don de prophétie dans un sens plus resserré , c'est-à-dire , pour la connoissance des choses futures , nous pouvons bien dire que notre Sainte n'en a pas manqué. Elle prédit que les Religieux & les Religieuses de sa Réforme se réuniroient à ceux & à celles de l'Observance *Bullaïre* * , & que tous ne feroient plus qu'un seul corps , sous la conduite du même Général. C'est ce qui arriva sous Léon X , en 1517 **.

Un Seigneur l'ayant sollicitée de trouver bon qu'il lui fit bâtir un Couvent dans un Bourg de sa dépendance , elle y consentit ; mais elle le fit prier le lendemain de différer pour quelque temps l'exécution de sa bonne volonté. On ne douta point que ce changement d'avis ne fût l'effet d'une inspiration

* Je ne me sers de ce mot que d'après l'Anonyme , qui étant de l'Ordre de S. François , comme Capucin , n'en dû le bien savoir.

** Voyez ce que dit de cette réunion le P. Héliot , dans son *Histoire des Ordres Monastiques* , tom. 7.

particulière, quand on vit, quelques mois après, ce Bourg absolument ruiné par des soldats, qui laissoient par-tout l'empreinte de la fureur dont ils étoient animés.

Elle annonça une fois aux Religieuses d'un de ses Couvens, que le feu feroit un terrible ravage dans le canton où elles étoient établies, & les pria de se tenir sur leur garde. Elles le firent; & quoiqu'elles eussent cru d'abord qu'elles ne pourroient tenir contre la violence de l'incendie, elles en furent entièrement préservées.

Ses Filles de Besançon n'en furent pas quittes à si bon compte. Elle leur avoit prédit que le feu & la peste se succédroient pour désoler leur Monastere. Ces deux fléaux s'y firent sentir; le premier, en 1510, où, à l'exception de l'Oratoire de la Sainte, tout le reste de la maison fut réduit en cendres: le second, en 1544, où la maladie contagieuse, après avoir enlevé un grand nombre des habitans, enleva tant de Filles de sainte Claire, que, pour repeupler ce desert, il fallut en mandier d'autres de tous les côtés.

Les prédictions de notre bienheureuse Mere ne se renfermerent pas dans

l'enceinte du Cloître : le monde & le plus grand monde en fut témoin. La Comtesse de Genève étoit si occupée du dessein de marier sa nièce, Mahault de Savoie, que, dans l'agitation où la mettoit cette pensée, elle négligea un peu ses exercices ordinaires de piété. Colette, qui s'en apperçut, la reprit avec douceur, & lui prédit qu'elle ne verroit jamais sa nièce mariée. En effet elle mourut avant d'avoir rien pu conclure sur cette affaire; & elle eut lieu de reconnoître que les inquiétudes des mortels, & les mouvements qu'ils se donnent, aboutissent à peu de chose, & souvent n'aboutissent à rien. *Cogitationes enim mortalium timidae*, dit l'Écriture, & *incertæ providentiæ nostræ* *. On doit ce trait d'histoire à la vertueuse Mere Elisabeth, que nous avons si souvent citée dans le cours de cet Ouvrage, & qui étant fille de Mahault & du Comte Palatin du Rhin, n'a pu l'ignorer.

Une autre Dame, qui avoit fondé un Couvent de la Réforme, étant venu trouver Colette, la consulta sur le dessein qu'elle avoit de se remarier, comp-

* Sap. 9. 7. 14.

tant bien que les enfans qu'elle pourroit avoir, serviroient beaucoup à rétablir ses affaires domestiques. La Sainte ne lui dit rien, ni pour, ni contre le fonds de ce projet : mais elle lui déclara en termes bien précis, que ce second mariage seroit stérile pour elle, & qu'elle n'en auroit point d'enfans. Cette Prophétie s'accomplit très-exactement ; la Dame se maria, & mourut fort peu de temps après.

Les étrangers ne connurent pas moins que ses Religieuses, le talent qu'elle avoit de saisir & de démêler les plus secretes pensées de ceux qui traitoient avec elle. Deux grands Princes lui ayant fait une visite de politesse ou de curiosité, elle les entretint d'une manière très-assorties à leurs besoins spirituels. Elle pria même son Confesseur qui étoit présent, de leur lire quelque chose de relatif à leur état. Ils furent sans doute surpris de se voir si bien peints dans cette lecture ; mais je ne sçais s'ils étoient résolus à en profiter. Ce qui est sûr, c'est que l'un d'eux commença à se livrer à des pensées très-impures. La chaste Abbessé, qui lut cette abomination dans le cœur du coupable, jeta un si haut cri, que le Prince en fut effrayé. Il

rentra en lui-même , & en rougissant d'avoir été découvert , il rougit encore plus d'avoir mérité de l'être.

On ne sçauroit dire combien de personnes s'adressoient à elle , pour entendre ses leçons & profiter de ses Conseils , persuadés qu'ils étoient , & par leur propre expérience , & par celle d'un grand nombre d'autres , que c'étoit l'Esprit saint, dont elle étoit l'organe, qui parloit par sa bouche.

Ce qui surprend davantage, c'est que des Théologiens très - habiles , mais qui malgré toute leur science, ne pouvoient se tirer de certaines questions dogmatiques , trouvoient en elle des lumières que tous leurs livres n'avoient pu leur fournir , & qu'elle résolvoit leurs difficultés avec une netteté , une précision , & une profondeur , dont ils étoient aussi surpris qu'ils en étoient enchantés. C'est ce qui leur fit dire plus d'une fois que le Pere des sciences , ce Dieu qui les distribue comme il juge à propos , lui révéloit ses Mysteres *. Elle en agissoit bien différemment à l'égard de ceux qui ne l'interrogeoient que par curio-

* Deus scientiarum Dominus est. *I. Reg.* 1. *ψ.* 3. Divisiones gratiarum sunt , idem autem spiritus. *I. Corinth.* 12. *ψ.* 4.

été, Elle ne leur répondoit rien ; persuadée , comme S. Vincent Ferrier , que *le silence doit être la solution des questions inutiles* * : maxime importante , & qui ne devoit jamais être oubliée.

Autres graces que la Sainte a reçu du Ciel.

Ce Dieu , dont les miséricordes ne peuvent se compter **, les répand plus ou moins sur ses créatures ; & il le fait communément en proportion de la vertu & de la capacité qu'il leur a données : *Unicuique secundum propriam virtutem*. En supposant la vérité de cette maxime , on ne peut douter que sainte Colette n'ait été d'un grand prix aux yeux du Seigneur. Car, sans parler ici des miracles sans nombre qu'elle a fait pendant sa vie & après sa mort , on peut dire qu'elle a reçu des graces que Dieu ne communique gueres qu'à ses favoris les plus distingués. Elle n'avoit jamais appris d'autre langue que la sienne , & cependant on l'a vue parler & répondre en Latin , en Allemand , & en route forte d'autres idiomes , quand la gloire de Dieu ou le salut du prochain l'exigeoient *.

* S. Vincent Ferrier mourut le 5. Avril 1419.

** Deus , cuius misericordie non est numerus.

*** Cuncta percipiebat idiomata, videlicet, latinum &

Elle guérit, par la vertu du nom de Jésus-Christ, plusieurs personnes, dont les unes étoient atteintes de la rage; & les autres possédées du Démon. De ce dernier nombre fut une Religieuse, dont l'état qui dura pour le moins une année entière, étoit si terrible, que quoique j'aie sous les yeux des guides sûrs, * je n'ose le détailler. Ses Sœurs, dont six ou sept ne pouvoient l'arrêter; & qui d'ailleurs avoient tout à craindre de sa part, puisqu'elle cassoit une barre de fer, comme un autre feroit une baguette; ses Sœurs, dis-je, ne sçavoient plus quel parti prendre, lorsqu'une d'entrelles leur proposa d'en informer leur sainte Mere, qui étoit alors dans un pays très-éloigné. Cet avis qui venoit un peu tard, fut suivi. Colette justement touchée de l'affliction de ses Filles, ne pensa qu'à y remédier; & comme elle avoit appris de son Maître qu'il est un genre de Démons qui ne se chassent que par le jeûne & la priere, ** on doit croire qu'elle em-

Alamanicum, & reliqua. *Petrus de Vallib. cap. 17. n. 176. apud Bolland. pag. 576.*

* Idem, *ibid. num. 175.*

** Hoc genus Dæmoniorum non ejicitur, nisi in oratione & jejunio. *Matth. 17. v. 20.*

ploya l'un & l'autre. Dès ce moment le mal diminua. Celle qui en étoit atteinte, ne vomit plus ni blasphèmes, ni ordures, comme elle faisoit auparavant; & quelque temps après, elle en fut entièrement délivrée.*

Je sçais que ces dons extérieurs ne sont pas toujours des preuves de sainteté, puisqu'un jour il se trouvera des hommes qui diront à leur Juge : *Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom; & n'est-ce pas en ce même nom que nous avons chassé les Démons***. Mais on ne peut nier que ces graces, que le Fils de Dieu promet spécialement à ses Disciples, comme un gage de son amour, ne soient dans l'ordre commun, le fruit & le salaire de la vertu. Or, qu'elle vertu plus pure, plus constante que celle de la Bienheureuse Colette. Qu'on la suive depuis l'enfance jusqu'à la mort, trouvera-t-on qu'elle ait jamais regardé en arrière; ou plutôt ne trouvera-t-on pas qu'elle a marché à pas de géant dans les plus pénibles sentiers des maximes évangéliques.

*J'ai remarqué, dans un autre Ouvrage, que les possessions ne sont pas toujours une punition du péché.

** Nonne in nomine tuo prophetavimus, Sc. *Matth.* 7. 22.

Pour éviter la redite, toujours en-
 nueuse, ne nous rappellons ici que
 la manière dont elle a rempli le pre-
 mier Commandement de la Loi, celui
 qui regarde l'amour de Dieu & du
 prochain. Le seul nom de Dieu faisoit
 sur son esprit & sur son cœur une im-
 pression si profonde & si vive, qu'elle
 ne pouvoit l'entendre prononcer, sans
 oublier ceux qui le prononçoient, pour
 ne penser qu'à lui. Dans ces momens
 si doux, si ennivrans pour elle, sa
 conversation & toutes ses pensées,
 comme celles de Saint Paul, n'étoient
 que dans les Cieux. * Son corps étoit
 encore sur la terre, son ame n'y étoit
 plus.

Pour ce qui est de sa charité envers le
 prochain, nous avons vu qu'elle n'a-
 voit point de bornes. Bons & méchans,
 amis & ennemis, morts & vivans,
 tout étoit de son ressort, rien ne lui
 échappoit. Sensible aux besoins de ces
 ames doublement affligées, qui lan-
 guissent dans les flammes du Purga-
 toire, & qui sont si souvent & si vite
 oubliées sur la terre, elle faisoit chan-

* *Notra autem conversatio in coelis est. Philipp. 3.
 7. 10.*

de la Bienheureuse Colette. 275
sur tous les jours de l'année , à l'exception du Jeudi & du Vendredi Saint , pour leur délivrance l'Office des Morts dans tous les Couvens de sa Réforme.

C'est après avoir rapporté tant de faveurs d'une part , & tant de grâces de l'autre , que le dernier des Historiens de notre Sainte , s'adresse à elle en ces termes , où la vieillesse du style est compensée par la richesse des sentimens.

« Si votre charité , ô glorieuse Co-
» lette , s'étendoit de la sorte , pendant
» que vous étiez encore dans le cours
» de votre pèlerinage , quelles doivent
» être les ardeurs de votre amour , au-
» jourd'hui que vous êtes dans la cé-
» leste patrie ? Dans cet heureux séjour
» la sainte dilection du Créateur ne
» peut vous faire oublier celle des créa-
» tures , & moins encore de ces âmes
» pieuses , qui pour marcher sur vos
» traces , invoquent votre puissante pro-
» tection. O si mon cœur , accablé du
» poids de ses misères , pouvoit trou-
» ver grace devant vous , que ses pei-
» nes se dissiperoient bientôt , qu'il se-
» roit bientôt consolé. Mais la multi-
» tude de mes péchés me ferme la por-
» te de vos grâces , & m'empêche de
M vj

» sentir l'effet de vos prières. Obtenez-
 » moi la rémission de mes fautes ; &
 » mettez-moi par-là en état de jouir de
 » vos célestes faveurs. *

§. II. *Miracles de Sainte Colette.*

Je ne prétends pas décrire ici tous les prodiges que Dieu a opérés par les mérites & l'intercession de son humble Servante. Je puis bien assurer , sans craindre d'en être démenti par ceux qui l'ont étudiée , qu'un volume entier n'y suffiroit pas. Ses Historiens , qui ont en quelque sorte suivi sa marche de Ville en Ville , n'en ont trouvé aucune , de celles sur-tout où son Ordre est établi , qui n'ait éprouvé plus d'une fois qu'elle est encore plus à ses Filles dans la céleste Jérusalem , qu'elle n'y étoit sur la terre. Je me borne donc à un nombre d'événemens , où le doigt de Dieu est visiblement marqué. Nous souffrirons en paix que l'irreligion nous traite avec cet air de dédain , qui fait un de ses plus forts argumens. On est heureux , quand on peut glorifier Dieu dans ses Saints ; on l'est encore plus , quand on ne peut le glorifier ainsi ,

* Voyez l'Anonyme , pag. 664. & 665.

qu'en effuyant les assauts de l'incrédulité. Après tout, dix témoins qui ne croient que parce qu'ils ont vu de leurs yeux, & qui d'ailleurs ne manquent ni de probité, ni d'intelligence, l'emporteront toujours sur un Déiste, qui ne refuse de croire que parce qu'il ne pourroit le faire, sans revenir à la foi qu'il a malheureusement perdue. Entrons en matière, & bornons-nous ici aux miracles que sainte Colette a faits depuis sa mort. Ceux que le saint Siège ne regarderoit pas comme suffisans pour une béatification, parce que dans cet examen, il est d'une sévérité qui ne peut aller plus loin, peuvent toujours être regardés comme une preuve sensible de la protection de Dieu. Je suivrai plutôt l'ordre des lieux où les choses se sont passées, que celui des temps.

I. *A Besançon*, où la Réforme prit naissance, le P. Pierre Duif, qui étoit Visiteur, fut tourmenté, pendant dix-huit mois, d'une migraine si forte & si continuelle, que bien-loin de pouvoir faire son office, il ne pouvoit presque, ni reposer, ni prendre de nourriture. Il se recommanda enfin aux prières de sa bonne Mere, & pendant un sommeil, dont il ne connoissoit plus

gueres les douceurs , il crut , quoiqu'il fût à Besançon , être à Gand , dans une Chapelle où il avoit souvent célébré les divins Mysteres devant elle. Il la vit en même temps , avec un visage si brillant & si beau , qu'il en fut enchanté. Ce n'étoit qu'un songe , mais ce songe fut tout-à-fait heureux pour lui ; car à son réveil , il se trouva si libre , si affranchi de toutes ses douleurs , que tout le reste de ses jours , il n'en sentit pas la plus légère atteinte.

II. Cette heureuse expérience l'engagea à en faire une autre sur le Frere Pierre Goulier. Celui-ci avoit à la gorge un abcès pestilentiel , qui , de l'aveu de tout le monde , ne pouvoit manquer de le conduire au tombeau. Le Pere Duifi lui appliqua quelque peu de cheveux de la bienheureuse Colette , avec une Croix & la Regle de saint François. L'apostume creva au moment même , & le malade fut guéri.

III. *A Auxonne* , la sœur Adrienne Pielley étant sur un plancher qui fondit sous elle , courut deux grands dangers , l'un , d'être brisée dans sa chute ; l'autre , de se noyer dans un amas d'eau , que formoit une riviere voisine. Dès le premier moment de ce débris , elle in-

voqua sa sainte Mere, qui s'aparut à elle, & la garantit de ce double malheur.

IV. Il arriva quelque chose de semblable à Marthe Thabourer, qui pour lors étoit Abbessé du même Couvent. Elle voulut orner l'Oratoire de sainte Colette, la veille du jour de sa Fête, & attacher un pavillon au-dessus de l'Autel ; mais l'échelle dont elle se servoit, s'étant brisée, cette bonne Religieuse tomba sur une grosse pierre, qui lui fit à la temple une blessure si profonde, que tous les Médecins la jugerent mortelle. Marthe ne perdit point courage : elle eut recours à son ancienne Mere, & elle trouva, dans son crédit auprès de Dieu, une ressource que l'univers entier n'auroit pu lui fournir.

V. Mais rien n'est plus frappant en ce genre, que ce qui arriva à une jeune fille de condition, qui se nommoit Anne de Bessey. A l'âge de huit ans, elle monta, avec sa mere, sur le haut d'une tour, dont, selon l'usage du temps, on flanquoit un angle de son château. La jeune Bessey s'étant imprudemment avancée pour regarder en bas, tomba dans le fossé. Malgré le saisissement qu'un pareil spectacle doit causer à une mere, Madame de Bessey eut l'esprit assez pré-

sent pour s'écrier du fond du cœur: *Bien-heureuse Colette , ayez pitié de ma fille.* On se hâte de descendre ; on se précipite dans le fossé ; on court à la jeune personne ; on la trouve saine & sauve, & rajustant , avec beaucoup de tranquillité sa coëffure , qu'un saut de si bonne taille avoit un peu dérangée. Si elle ne sentit pas alors tout le prix de la grace que Dieu lui avoit faite , elle le sentit dans la suite. Elle embrassa à Auxonne la Réforme de sa sainte Protectrice ; & elle y vécut long-temps en vraie & parfaite Religieuse.

VI. Les linges, lestabliers qui avoient servi à S. Paul , furent , pendant sa vie, l'instrument d'un grand nombre de miracles *. Il en fut de même , sur-tout après la mort de sainte Colette , de tout ce qui avoit été à son usage. Il y avoit à Poligny un chariot , dont elle se servoit dans ses voyages. Cette voiture, si pauvre par rapport à sa matiere , fut riche , par rapport aux grands effets qu'elle produisit. Jean Rousseau , qui , depuis quatre ans , étoit nuit & jour vexé d'une dissenterie , aussi dange-reuse qu'elle étoit incommode , étant

* Act. 19. v. 12.

entré dans le Couvent avec son pere , qu'on avoit chargé d'y construire un Oratoire en l'honneur de S. Charles Borromée ; les Religieuses , touchées de son état , l'exhorterent à invoquer sainte Colette , & le firent entrer dans sa cariole. A peine y fut-il , qu'il recouvra une parfaite santé ; & depuis il se porta très-bien.

Je supprime beaucoup d'autres miracles opérés par le même instrument*. En voici quelques - uns d'une espece différente , qui sont encore arrivés à Poligny.

VII. On sçait qu'en 1521 , la veille de S. Michel , une grande partie de cette Ville fut consumée par le feu. Le Couvent des Dominicains fut réduit en cendres , à l'exception du grand Autel , où reposoit le saint Sacrement. Les Religieuses de la Réforme , qui virent la flamme s'avancer vers leur Monastere , prirent l'unique parti qui leur restoit à prendre , ce fut de recourir à Dieu & à ses Saints. Elles s'adresserent particulièrement à sainte Agnès , à sainte Claire , & à la bien-

*Voyez l'Anonyme , pag 456. & suiv. & Pierre de Vaux, depuis le chap. 20. jusqu'à la fin.

heureuse Colette. Ce ne fut pas en vain ; car elles virent aussi-tôt , & plusieurs des habitans virent comme elles ces trois Saintes , qui , sous un habit de Religion , éteignoient l'incendie , & en garantissoient la Maison. Après quoi, elles donnerent , avant que de remonter au Ciel , leur bénédiction à cette ville affligée. La mémoire de ce bienfait subsiste encore à Poligny , & c'est pour la perpétuer , que les Chanoines de l'Eglise Collégiale & Paroissiale de saint Hypolite viennent chaque année , le jour de sainte Claire , chanter dans son Eglise une Messe solennelle , où il se trouve un monde infini. Plût à Dieu que de ce trait d'histoire , on tirât cette conséquence , que dans les calamités , il faut commencer par recourir au Seigneur. Cependant on commence presque toujours d'abord par épuiser les moyens naturels ; & on ne pense guères au Ciel, que quand on n'a plus rien à espérer de la terre.

VIII. Ce fut dans cette triste occasion , que Dieu fit bien connoître qu'il veille spécialement sur ceux qui l'aiment de tout leur cœur , & qui le servent dans la personne des pauvres. Jean Guy , homme très-vertueux , & qui étoit Syn-

dic du Convent de Poligny , étoit moins sensible à la perte de sa maison , que le feu avoit consumée , qu'à celle de ses Régistres & de tous ses papiers qu'il n'avoit pu sauver , & qui auroient été une ressource pour lui dans son malheur. Quelques jours après le désastre commun , il alla au Monastere de sainte Claire , pour se consoler un peu avec les Religieuses ; & plein de sa douleur , il leur dit que ses papiers étoient ce qu'il regrettoit davantage. Ces bonnes Filles lui demanderent si la chose , dont la perte l'affligeoit si fort , ne seroit point par hafard dans la petite cassette qu'il leur avoit envoyée par un jeune homme , dès le commencement de l'incendie. Guy soutint fort & ferme qu'il n'avoit rien envoyé , & il faut avouer que toutes les apparences étoient pour lui. Mais enfin les Religieuses soutinrent le contraire. Pour terminer ce différent , elles produisirent un petit coffre qu'un jeune inconnu avoit apporté chez elles , en leur disant : *Mes Meres , conservez cela à Jean Guy votre Bienfaiteur*. On l'ouvrit : quelle surprise & quelle joie pour lui , quand il trouva tout ce qu'il croyoit avoir perdu ! Il remercia , & l'Ange que le Seigneur avoit envoyé à

son secours , & la bienheureuse Colette qu'il avoit invoquée. Pour laisser un monument éternel de sa reconnoissance , il fit bâtir , en l'Eglise de Notre-Dame-de-Pitié , qui est celle des Religieuses , une Chapelle , avec un fonds pour un Prêtre séculier , qui doit la desservir à perpétuité. C'est ainsi que ce vertueux citoyen fut récompensé des bons offices qu'il avoit jusques-là rendus à des pauvres Religieuses ; & qu'il reconnut , par sa propre expérience , la vérité de ce beau mot du Psalmiste : *Beatus qui intelligit super egenum & pauperem : in die malâ liberabit eum Dominus* *. Heureux celui qui se rend attentif aux besoins du pauvre & de l'affligé ! S'il tombe lui-même dans l'affliction , le Seigneur viendra à son secours.

IX. La ville de Seure , aujourd'hui Bellegarde , ne nous offre que deux événemens où l'on a cru entrevoir la main de Dieu. Les Religieuses de ce Couvent , ayant à Rome une affaire qui
 M. XII. intéressoit toute la Réforme , prièrent deux Bourgeois de s'y rendre pour la solliciter ; & parce que leurs femmes étoient stériles , ce qui les affligoit

* Psalm. 40. v. 1.

beaucoup , elles s'engagerent à demander à Dieu , avec beaucoup d'instances , qu'il leur donnât des enfans. Les Députés s'acquitterent de leur commission , & les Religieuses , de leur engagement. Les deux Dames eurent chacune une fille , à qui on donna , au Baptême , le nom de Claire. Une d'elles embrassa la Règle de cette Sainte , & fut Abbessé dans le Couvent de Seure pendant vingt-cinq-ans.

X. Le second événement a quelque chose de plus frappé. Le voici en deux mots. Le Duc , Jean Casimir , fils de Frédéric , Comte Palatin du Rhin , ayant amené des Protestans en France En 1568 pour soutenir les Huguenots contre Charles IX , leur Roi légitime , crut devoir s'emparer de quelques places , qui , en cas de besoin , pussent lui servir de retraite. La ville de Seure lui parut très-propre à ce dessein , tant parce qu'elle n'avoit , à proprement parler , ni garnison , ni munition de guerre , que parce que la Saône , qui lui sert de fossé du couchant , étoit si basse , qu'elle étoit guéable par-tout , & qu'elle offroit à ses troupes un passage des plus faciles. L'approche du Duc fut pour cette Ville , ce qu'avoit été celui d'Holoferne pour Bè-

thulie. Chacun fut saisi d'effroi , & surtout les Ecclésiastiques & les Religieuses. Celles de sainte Claire commencerent l'oraison de quarante heures , où la bienheureuse Colette ne fut pas oubliée. La Saône s'enfla tout-à-coup , & devint si impétueuse , que Casimir fut obligé de lever le siège. Ainsi la prière fit à peu près sur son armée , ce que le glaive de Judith avoit fait sur celle des Assyriens , ce qu'il y eut de singulier , c'est que cette crue d'eau ne diminua point , que ce Prince n'eût absolument quitté tous les environs de la riviere.

XI. Le Monastere du Puy a eu aussi ses merveilles. Ce fut-là que la Sœur Jeanne du Fayer fut en proie aux plus vives douleurs , pour n'avoir pu croire que sa sainte Mere eut , pendant une semaine de la Passion , plus souffert qu'une femme dans l'enfantement , comme nous l'avons dit ailleurs. Ce fut là encore que Gabrielle du Prat fut guérie d'une loupe , qui , depuis quatre ans , croissoit tous les jours ; & qu'enfin une Novice , qui , de peur d'être renvoyée , n'osoit découvrir un mal fâcheux , en fut heureusement délivrée par les mérites de la bienheureuse Colette.

XII. Si ces événemens redoublèrent

la confiance que les Filles devoient à leur bonne Mere , celui que je vais rapporter ne la diminua pas. En 1595, la Sœur Louise Pillet , qui n'étoit pas encore Professe , ayant écrit sa confession générale , la laissa , par mégarde , tomber dans un puits , où personne ne l'aperçut. Elle fut très-affligée de cette perte ; & , s'il est permis de donner quelque chose aux conjectures , on peut croire qu'elle demanda plutôt à sa sainte Mere la grace de la supporter avec patience , que de la réparer. Quoi qu'il en soit , toute la maison a sçu que cette fille , en tirant de l'eau du Puits , environ trois mois après cet accident , tira dans le sceau cet écrit , aussi sain que s'il n'y eût jamais été.

XIII. L'odeur charmante que les Religieuses de cette Maison ont toujours sentie dans l'Oratoire de leur sainte Réformatrice , comme elles l'ont déposé en 1625 , en présence du Grand-Vicaire de Just de Serres , Evêque du Puy , cette odeur , dis-je , qui chaque année , sept ou huit jours après la Fête de leur sainte Mere , étoit pour elles toutes un parfum délicieux , mériteroit bien qu'on s'y arrêtât un peu. Mais la crainte de supprimer des choses plus essentielles ,

m'oblige de glisser rapidement sur celle-ci. Il y en a même plusieurs que je ne ferai qu'effleurer , parce que ce détail m'a déjà conduit plus loin , que je n'avois prétendu.

XIV. *A Hefdin* , la Sœur Marguerite Godefroi se trouva en 1463 les yeux couverts de deux taies, qui ne lui permettoient de voir aucun objet que d'une manière très-confuse. L'Abbesse la conduisit à l'Oratoire de la bienheureuse Colette; & , après une prière fervente , elle lui toucha les yeux des cheveux de la Sainte , en y faisant trois fois le signe de la Croix. Dès le jour même la double taie disparut. La nouvelle Professe lut facilement ses Vêpres , & sa vue , bien-loin de diminuer , se fortifia de plus en plus.

XV. Une autre Sœur , nommée Marguerite Bagne , s'étant servie trois fois d'une eau où l'on avoit trempé quelque chose qui avoit été à l'usage de notre Sainte , fut délivrée d'une fièvre quarte , qui la fatiguoit depuis huit mois. Cependant , comme elle demeura toujours très-foible , elle osa dire un jour que sa bonne Mere ne l'avoit guérie qu'à demi. Elle ajouta même qu'elle aimeroit autant sa fièvre , que l'infirmité

l'infirmité qui lui étoit restée. Cet air de plainte méritoit une réprimande. La bonne Sœur en essuya une assez vive dès la nuit suivante : mais la miséricorde l'emporta sur la justice , car sainte Colette , dont elle reconnut très-bien la voix , parce qu'elle avoit vécu avec elle , après lui avoir reproché ses murmures , lui ayant commandé d'aller à Marines , elle n'y fut pas plutôt , qu'elle se trouva guérie , au grand étonnement de toute la Communauté.

XVI. J'omets à dessein le ravissement extatique, dans lequel la Sœur Claire Hestius vit , environ cinq heures avant sa mort , sainte Colette dans la gloire , pour raconter un fait qui s'est passé dans la Ville de Lille en Flandre. Jeanne des Maîtres , âgée de dix-huit ans tomba dans une fontaine , dont le bassin étoit large de près de vingt pieds , & profond de huit ou neuf. Trois femmes qui étoient présentes , & qui en appellerent d'autres à leur secours , firent tout ce qu'elles purent pour la tirer de ce mauvais pas ; mais ce fut en pure perte. Car , quoiqu'elle parut trois fois sur l'eau , elle retomba toujours si précipitamment au fond , qu'on ne put jamais l'atteindre ; & c'est ce qui

N

fit dire à tout le monde que c'en étoit fait d'elle. Mais, Dieu vint à son secours, & ce fut par l'intercession de la bienheureuse Colette qu'il la délivra. Elle l'invoqua du fond de l'abîme, & fit vœu d'embrasser sa Réforme, si elle vouloit bien avoir pitié d'elle. A l'instant, un bouillon d'eau la porta vers la marge de la fontaine. On lui tendit la main, & elle tendit la sienne. De retour chez ses parens, elle ne pensa qu'à accomplir son vœu. Ce fut au Monastere d'Hesdin qu'elle prit l'habit de la Religion; & elle eut le bonheur & le plaisir d'y vivre avec plusieurs bonnes Religieuses, qui avoient vu la sainte Réformatrice, dont le crédit lui avoit sauvé la vie. Elle y persévéra jusqu'à la fin, & y vécut toujours d'une maniere très-édifiante.

XVII. Ce fut dans le même Couvent que la Sœur Anne de Pierre, qui depuis le jour des Rois jusqu'au mois de Septembre avoit toujours été très-infirmes, s'étant recommandée à la sainte Mere, fut subitement & entièrement guérie, lorsqu'elle finissoit sa priere par ces paroles qui en font la conclusion : *Per Christum Dominum nostrum*. Un Au-

de la Bienheureuse Colette. 291
teur * prétend qu'elle put alors dire
avec l'Ecclésiaste , *que la fin de l'oraison*
vaut mieux que son commencement. Mais
ce n'est pas le sens de ce verset : *Melior*
est finis orationis quàm principium. **

XVIII. Ces premiers miracles ont
été suivis de beaucoup d'autres , & sur-
tout de la guérison instantanée de deux
Religieuses , dont l'une s'étoit dérangé
un os de la tête ; & l'autre , à l'âge de
cinquante ans , étoit devenue si frénéti-
que , qu'il avoit fallu la renfermer. ***

Les habitans de la Ville d'Hesdin
eurent part aux graces que sainte Co-
lette prodiguoit à ses Religieuses. En
1466 , la veuve de N. Gosselin voyant
que la jaunisse & des fièvres aigues
minoient sa Fille , entra dans le Mo-
nastere , & fit un vœu à Dieu , en pré-
sence de l'image de sainte Colette. Elle
répandit sur la malade quelques gout-
tes de l'eau dont nous avons déjà par-
lé ; & elle eut bientôt la consolation
de la voir guérie de sa double infir-
mité.

* L'Anonyme , pag. 484.

** Voyez la nouvelle édition de Menochius sur le
Verset 9. du Chapitre 7. de l'Ecclésiaste.

*** La premiere se nommoit Jeanne Thoret ; & la se-
conde Jacqueline du Mesnil. Voyez l'Anonyme , p. 488.

Vers 1480, Jean de Henneveu, qui n'avoit que quatre ans, se mit par hasard la pointe d'une alêne dans l'œil gauche, & en perdit la vûe. Un accident si fâcheux désoloit son pere. Les Filles de sainte Claire lui conseillèrent de laver cet œil avec l'eau, dont la veuve Gosselin s'étoit si heureusement servie. Il le fit pendant huit jours, & au bout de ce temps, l'œil blessé devint aussi sain, aussi beau que l'autre.

On place encore ici la résurrection d'un enfant mort-né. Mais comme ce miracle paroît souffrir quelque difficulté, j'en parlerai ailleurs.

XIX. La Sainte devoit comme naturellement une sorte de prédilection au Diocèse d'Amiens, où elle avoit pris naissance. Aussi, & ses Sœurs, & les étrangers y ont dans tous les temps senti les effets de sa protection. J'y trouve six Religieuses de sainte Claire, & plus de dix-sept personnes séculières guéries de différens maux. Du reste, ce sont des personnes de toute condition, qui en ce point ont rendu hommage à la vérité; & le simple Citoyen n'a rien dit ici que l'homme noble n'ait attesté. Le sieur Charles du Bus, le pre-

mier , ou l'un des premiers Magistrats de cette Ville , qui en baisant quelques Reliques de sainte Colette , recouvra la santé en 1624 , en est une bonne preuve. * J'ajouterai , pour inspirer une juste confiance aux personnes incommodées de ruptures , que dans ce même pays la sainte en guérit quatre , qui étoient dans cet état aussi humiliant qu'il est dangereux. La plupart de ces miracles & plusieurs autres que je pourrois y joindre , furent vérifiés en 1624 par l'Official de M. François le Fevre de Caumartin , Evêque d'Amiens , à qui ses vertus , & sur-tout la facilité à pardonner les injures , méritèrent le glorieux titre de *bon Pasteur*.

Ce que fit alors ce Prélat pour constater dans son Diocèse l'œuvre de Dieu , avoit été fait dès 1471 à Gand par les ordres de Guillaume Filastre , Evêque de Tournay , dont la juridiction s'étendoit alors jusqu'au territoire de Gand.** Le Doyen de Bruges , & le Bèrre Nicolas Jacqueri , Docteur de l'Ordre de saint Dominique , furent chargés de

* Sa maladie consistoit en des fièvres , qui , au jugement des Médecins , devoient tirer en longueur. Anon. pag. 493.

**Gand ne fut érigé en Evêché qu'en 1559. par Paul IV.

cette importante commission. Leur procès-verbal, qui se trouve dans les Bollandistes, * rapporte sept miracles, que je ne puis qu'indiquer.

XX. Le premier regarde Jeanne Doigneux, qui ayant été frappée de cette peste furieuse, dont tant de Citoyens furent la victime en 1469, but de l'eau, dans laquelle on avoit trempé des Reliques de notre Sainte, à qui elle eut recours d'autant plus volontiers, qu'elle avoit été très-liée avec elle pendant sa vie; & fut aussi-tôt délivrée de son mal : *Continuò sanata est.* ** Sur la fin de l'année, cette femme tomba dans une maladie si désespérée, qu'elle envoya sa garde demander l'Extrême-Onction. Pendant que celle-ci courroit à l'Eglise, la malade se souvint qu'il lui restoit encore un peu de cette eau admirable, qui l'avoit soutenue contre la peste. Elle en but, & recouvra si promptement la santé, qu'il fallut contremander le Prêtre, à qui on s'étoit adressé pour le dernier Sacrement.

XXI. Le second miracle fut opéré

* Sous les fix de Mars, pag. 591. & 592.

** *Miracula post mortem Gandavi juridicè excepta, Apud Bollandum, pag. 591.*

fur Guillaume Bier. A une douleur cruelle qu'il souffroit depuis six ans dans les intestins ; & que trois des plus habiles Médecins du lieu ne purent jamais adoucir ; il se joignit une tumeur à la jambe dont le pus sortoit par dix ulceres. Ce fut en vain que quatre Chirurgiens s'efforcèrent pendant deux grandes années de le soulager ; le mal alla toujours son train ordinaire. Bier trouva un remède plus efficace dans l'intercession de sainte Colette. Il se traîna à son tombeau comme il put. Il le toucha , & prit un peu de la poussiere qui étoit dessus. C'en fut assez pour le guérir entièrement.

Si l'événement qui suit , n'est pas un miracle du premier genre , nous pouvons en dire , comme de quelques autres , qu'il marque au moins une grande protection du Ciel. Un bienfaiteur ordinaire du Couvent de sainte Claire , fut accusé par une troupe de gens qui avoient conjuré sa perte , d'un crime qu'il n'avoit pas commis. Malgré son innocence , il fut mis en prison ; & on ne vouloit rien moins que le faire périr par la main du bourreau. Deux Freres Mineurs , qui furent le voir pour le consoler , lui donnerent quelque peu

des cheveux de sainte Colette. La confiance qu'il avoit en elle , redoubla son courage. Il souffrit la question , avec autant de paix que de fermeté. La vérité perça le nuage dans lequel l'imposture l'avoit enveloppée ; le prétendu coupable fut justifié ; & il brisa avec honneur les liens dont le mensonge l'avoit indignement chargé.

XXII. Des autres miracles , l'un se fit sur deux époux , qui , après vingt ans de stérilité , obtinrent , par les mérites de la Sainte , une fille , à qui on donna son nom au Baptême : l'autre , sur Marguerite Mandette , dont la chambre & les petits meubles furent garantis , par notre Bienheureuse , d'un incendie qui gagnoit déjà la maison où elle étoit logée à Tournay. Un autre encore sur le fils de Guillaume & d'Elisabeth Boucher , qui , par l'attouchement d'un petit morceau du voile de la même Sainte , fut guéri d'une descente , miracle dont nous avons déjà rapporté plusieurs exemples , & qui s'opéra encore sur le fils de Josse Fabry , & en 1541 sur Jean Mogart , citoyen de la ville de Bruges. Ce fut par le moyen du même voile , que Pierre Léace , qui étoit devenu frénétique & furieux ,

après avoir passé six semaines , sans prendre du repos , s'endormit paisiblement , & , à son réveil , se trouva aussi tranquille , aussi plein de bon sens , qu'il eût jamais été.

Deux Religieux de l'ordre de S. François , dont l'un se nommoit Pierre Rosée , & l'autre , Guillaume Connotel , s'étant égarés dans la forêt des Ardenes , & allant à droit & à gauche , sans sçavoir où tendoient leurs pas , craignirent avec raison d'être obligés d'y passer la nuit. Ils eurent recours à leur bonne Mere , & elle ne frustra pas leur espérance. Quelques momens après , il se présenta à eux un inconnu , qui , comme l'Ange de Tobie , auroit pu dire qu'il connoissoit toutes les routes du lieu. Il les remit dans leur chemin , & les instruisit si bien , qu'il n'y avoit plus d'erreur à craindre. Ils le prenoient pour un homme ; mais quand ils le virent disparoître comme un éclair , ils en jugerent autrement.

XXIII. Le procès-verbal qui fut dressé à Arras sur la fin de l'année 1493 , ne nous offre que trois miracles opérés par notre sainte Mere dans cette Ville. Le premier se fit sur la Sœur Catherine de la Verdure , qui , à l'âge d'en-

viron cinquante ans , se trouva dans une si grande foiblesse , qu'elle ne pouvoit faire un pas , sans être appuyée sur deux Religieuses. Cette infirmité , qui l'obligeoit d'être presque continuellement sur son pauvre lit , dura cinq années. Quoique le culte de la Mere Colette n'eût pas encore été autorisé par le Saint - Siège , on ne laissoit pas de l'invoquer avec plus d'ardeur dans le Monastere, pendant l'Octave qui suivoit le jour de son décès. La Sœur Catherine profita de cette circonstance , & , au grand étonnement de toute la maison , elle vint à Prime dès le matin , & elle y vint d'un pas si lesté & si ferme , qu'on l'auroit prise pour une autre , si on ne l'avoit bien connue. Comme on lui eût demandé d'où venoit un changement si prodigieux , elle répondit , avec beaucoup de simplicité , qu'elle en étoit redevable à la glorieuse Sœur Colette , à qui elle s'étoit recommandée la nuit précédente , après avoir dit Matines sur son lit * & qui avoit bien voulu l'exaucer.

*Postquam Matutinas & Officium suum stans in grabato legisset. *Vide miracula Atrebatî patrata , instrumento publico firmata , apud Bollandum , pag. 597.*

Deux autres Religieuses du même Couvent furent guéries , l'une d'une fluxion qui la rendoit horriblement difforme , & l'autre d'un amas d'ulceres , qui lui ouvroient la jambe. La premiere appliqua sur son mal quelques ossemens de la Sainte , & la seconde un peu de soie qui avoit servi à les essuyer.

XXIV. Il se fit long-temps après à Corbie un autre miracle , qui y fut vérifié le 18 Juin 1545 , par l'Official , nommé Adrien Turbain. L'acte porte en substance que Matthieu le Cat , de la Paroisse de Canlis près de Compiègne , étant frappé de lépre , avoit entendu parler de la petite maison de Corbie , où la bienheureuse Colette avoit été recluse , & des pèlerinages que la piété ou les maladies y faisoient souvent entreprendre aux Fideles ; que , pour trouver quelque soulagement à son mal , il'en avoit fait le voyage avec beaucoup de peine , à cause des douleurs & de l'enflure de ses pieds ; qu'à la vérité , il n'avoit pas été entièrement guéri , mais que son mal & ses pustules avoient beaucoup diminué ; que ce premier succès lui avoit inspiré le dessein d'y retourner une seconde fois , & qu'il en étoit revenu aussi net , que l'est un enfant

N vj

qui sort du sein de sa mere. C'est ce qu'attesterent Philippe d'Estaves , M. Frémin de Ré , Vice-Chancelier de l'Eglise de Notre Dame de Corbie , & plusieurs autres , tant Prêtres que séculiers , très-dignes de foi *.

Je ne doute point que certains lecteurs ne trouvent que je me suis trop étendu sur cette matiere. J'avoue , & je l'avois insinué , que mon premier dessein étoit de la parcourir assez rapidement. Mais , après avoir pensé qu'au jugement de l'Ecriture ** , il n'y a que de la gloire à publier les merveilles du Seigneur , je crois que ceux qui l'aiment liront sans dégoût le peu qui me reste à dire , & que le jugement de ces misérables critiques , qui ne l'aiment que très-peu , ou point du tout , ne doit faire aucune impression. Un événement sera-t-il donc faux , parce qu'ils ne l'ont pas vu , ou qu'ils ne jugent pas à propos d'en croire des gens irréprochables qui en ont été témoins. Je continue donc , mais en peu de mots.

XXV. Il y avoit dans la ville de

* Ibid. pag. 198. num. 4.

** Opera Dei revelare & confiteri honorificum est. Tobias , 12. v. 7.

Troies , à l'enseigne des trois Mores , un Aubergiste , chez qui notre sainte Mere logeoit dans ses voyages. Il avoit un fils qui tomboit du mal caduc , mais avec tant de violence , qu'on l'auroit aisément pris pour un énergomene. Il s'étoit déjà rompu les deux bras , & le passé faisoit craindre quelque chose de plus facheux encore pour l'avenir. Le pere ayant entendu parler des merveilles qui se faisoient par l'intercession de Colette , lui recommanda son fils , avec tout le zele dont un homme vivement affligé est capable. Ce ne fut pas inutilement ; car le jeune homme fut guéri , & de son mal primitif , & de la double fracture dont il avoit été la cause.

XXVI. Ce même homme reçut de sa bienfaitrice une autre grâce , qu'il n'oublia jamais , non plus que la précédente. Le feu qui avoit pris dans la maison de son voisin , commençant déjà à gagner la sienne , il s'écria , dans le stile de son temps : *Hé ! glorieuse dame sainte Colette , qui avez été cause de la santé de mon fils , daignez , je vous prie , me secourir dans le pressant besoin où je me trouve.* Cette courte priere eut tout le succès que Dieu accorde à celles

qui se font avec foi *. Les flammes s'abaissèrent, la violence du feu diminua, & enfin il s'éteignit.

XXVII. Ce que je disois tout-à-l'heure, d'après l'Apôtre saint Jacques, que la priere, pour être exaucée, doit se faire en esprit de foi, parut d'une maniere sensible dans l'événement que je vais rapporter. Un jeune homme de la ville du Puy, étant devenu aveugle par la violence d'un cathare, sa mere le mena à un Couvent de sainte Claire, & pria les Religieuses de faire toucher à ses deux yeux, quelques reliques de la bienheureuse Collette. Je ne sçais si, à sa contenance, elles jugerent qu'il n'y avoit pas beaucoup de foi; ce qui est sûr, c'est qu'elles l'exhorterent à une juste confiance, & qu'il en manqua. C'est pourquoi, malgré l'application de ces saintes Reliques, qui en avoient guéris tant d'autres, il s'en retourna aveugle, comme il étoit venu. Sa mere en fut très-affligée, & il y a beaucoup d'apparence qu'elle lui reprocha son incredulité, défaut capital en cette matiere, & qui fut cause que Jésus-Christ fit si peu de miracles à Naza-

* Postulet in fide, nihil hæsitans. Jacobi 1. 7. 6.

reth *. Comme elle crut qu'il avoit profité de ses bons avis , elle le conduisit une seconde fois au Monastere. Les Religieuses lui demanderent, comme elles avoient fâir d'abord , s'il croyoit bien fermement que leur sainte Mere pût lui servir auprès de Dieu. Il répondit qu'oui, sans hésiter. On lui appliqua les mêmes Reliques , & le jour même il recouvra entièrement la vue.

XXVIII. Dans un pays , que l'Anonyme appelle la Vicomté de Carladez , une femme vertueuse , qui se nommoit Causat , fut six à sept jours en travail d'enfant, sans pouvoir accoucher. Toutes les sages-femmes du lieu la regarderent comme une victime destinée à la mort , & on l'abandonna. Un Seigneur des environs lui envoya son Reliquaire , où il y avoit quelque chose de sainte Colette. La Dame Causat n'eut pas plutôt touché ce précieux trésor , qu'elle accoucha de deux garçons , qui reçurent le saint Baptême. Le Pere de Vaux rapporte quatre autres délivrances semblables , que je suis obligé de supprimer , pour venir à un article plus

*Non fecit ibi virtutes multas , propter incredulitatem illorum. *Matth.* 13. v. 58.

frappant, qui est celui de la résurrection de plusieurs morts. Sur un point aussi important que l'est celui-ci, je ne ferai que traduire l'Historien que je viens de citer *.

Après avoir dit, ce qu'on ne lui disputera pas, que la résurrection de l'ame est d'un tout autre prix que celle du corps; & que la bienheureuse Colette a, par ses discours & ses prieres, tiré de la mort du péché un grand nombre de personnes qui y étoient profondément ensevelies, il entre ainsi en matière par rapport à la résurrection du corps.

Une femme de Besançon accoucha d'une fille qu'on jugea morte. Comme on s'y trompe quelquefois, & que d'ailleurs le Dieu de bonté peut faire des miracles, ses parens la firent porter à l'Eglise: mais elle y fut trouvée sans vie. Il n'y eut aucun Prêtre qui osât lui donner le Baptême, & il fallut la rapporter à la maison. Ce fut alors que son pere, après s'être procuré un voile de notre Bienheureuse, dont il l'enveloppa, & l'avoir recommandée à ses

* Petrus à Vallibus, cap. 20. §. 1. apud Bollandum, pag. 521.

prieres, se crut exaucé. Il la fit reporter à l'Eglise, où elle fut trouvée pleine de vie. Elle y reçut le Baptême, & fut nommée Colette. Elle marcha de bien près sur les traces de la Sainte; & lorsqu'elle eut l'âge compétent, elle demanda instamment, & elle obtint la grace d'être associée à ses Filles. Elle vivoit encore, quand Pierre de Vaux écrivoit ceci, & elle vivoit d'une manière très-digne de celle dont elle portoit le nom.

La sainte Mere ressuscita aussi un enfant de condition. C'est un fait que ses parens & tous ceux qui le connoissoient ont certifié aussi - bien que lui. Mais comme on n'est entré dans aucun détail là-dessus, & que l'histoire raconte & n' imagine pas, je dois me borner à la substance, sans rien dire de la manière.

Le troisieme à qui Colette rendit la vie, fut un Frere Mineur, qui se nommoit François Claréti. Ce bon Religieux, qui pendant trente années servit la Sainte & sa Communauté, avec tout le zele dont un homme de bien est capable, fut saisi, à Lons-le-Saunier, d'une maladie si violente, qu'il y succomba. Après sa mort, il fut présenté successivement

aux différens Ordres de la Cour céleste ; qui tous jugerent qu'étant encore nécessaire à la Servante de Dieu , il étoit à souhaiter qu'il lui fût rendu. Le souverain Juge eut égard à tant de vœux. L'ame de Claréti se réunit à son corps , & il jouit en peu d'une santé parfaite*.

Le dernier de ce genre , sur qui Dieu fit éclater la puissance de son bras , fut un enfant mort-né. Comme il n'avoit pu recevoir le Baptême , on l'enterra hors du Cimetiere. Colette touchée de ce malheur , demanda avec instance qu'on le lui apportât. Il paroît qu'elle eut peine à l'obtenir. ** Mais enfin elle l'obtint , & ce fut un grand bien pour lui ; car après l'avoir tendrement recommandé au Ciel , elle eut & partagea avec ses parens la consolation de lui voir assez de vie pour recevoir le Baptême. Une Dame de condition *** fut si frappée de ce prodige , qu'elle voulut servir de mere à l'enfant , & le nourrir elle-même. Il ne vécut que six mois : il vivra éternellement avec vous , ô mon

* Petrus à Vallibus , cod. cap. 20. num. 204. apud Bolland. pag. 582.

** Fecit tantum quòd dictus infans in terrâ prophana sepultus , fuit exhumatus. *Ibid.* num. 203.

*** Nobilis quædam Domina Militissa. *Idem* , *ibid.*

Dieu; mais où seroit-il, si vous n'aviez eu sur la terre une servante capable de déranger vos loix, & de tout obtenir de vos miséricordes!

L'Anonyme fondé sur *les Mémoires d'Hesdin* & sur *la Légende de Gand*, nous offre un événement qui a du rapport à celui dont on vient de parler. * La femme de Pierre le Gay avoit été si malheureuse dans ses couches, que de quatre enfans qu'elle avoit mis au monde pendant six ans & demi, il n'y en avoit pas un qui ne fut mort avant que de naître. Comme elle craignit la même disgrâce pour le cinquième, dont elle étoit grosse, elle le recommanda à sainte Colette, fit une neuvaine devant son image, & lui offrit un enfant de cire dans l'Eglise de sainte Claire à Hesdin. Elle y étoit encore en prière le neuvième jour, lorsque les douleurs de l'enfantement la saisirent avec tant d'impétuosité, qu'elle eut bien de la peine à gagner sa Maison. Elle y accoucha aussi-tôt; mais encore d'un enfant mort. A ce triste spectacle, quelques femmes qui étoient présentes, jetterent les hauts cris. Elles commençoient en quel-

* Anonyme, pag. 485.

que sorte à se plaindre à Dieu de Dieu même , lorsque la sage-femme les arrêta , & leur dit qu'elle ne désespéroit pas encore de la vie du nouveau né. *Elle étendit le petit corps sans vie sur un peu de paille auprès du feu* , où il ne fut gueres , sans qu'on vît sa poitrine palpiter. Quelque temps après , il ouvrit la bouche , & respira. Cette bonne nouvelle fut aussi-tôt portée au mari qui prioit Dieu pour sa femme dans l'Eglise de sainte Claire. Il conjura les Religieuses de s'unir à lui ; elles le firent , & au bout d'une demie-heure l'enfant parut tel , que le sont ceux de son âge , qui se portent le mieux. On lui donna au Baptême le nom de Nicolas , d'où est dérivé celui de sa bienfaitrice , afin qu'il ne l'oubliât jamais. Ceux qui ne trouveront pas dans cet événement un miracle de résurrection ; tant parce que la sage-femme dit qu'elle ne désespéroit pas encore de la vie de cet enfant ; que parce qu'il n'y a gueres d'apparence qu'elle eût mis auprès du feu un enfant dont la mort lui eût paru indubitable ; ceux , dis-je , qui croiront devoir suspendre leur jugement sur ce point , auront peine à n'y pas trouver une protection de Dieu. C'est une réflexion que j'ai déjà

faite plus d'une fois, & que j'ai presque encore été tenté de faire par rapport au Pere François Claret, parce qu'on prend quelquefois l'ombre de la mort pour la mort même. Mais c'est Dieu qui dissipe l'ombre, comme il dissipe la réalité; & il n'est pas moins grand, lorsqu'il déconcerte les Egyptiens par une nuée de moucheron, que lorsqu'il ensevelit Pharaon & toute son armée dans les ondes de la mer. Que sainte Colette ait donc plus ou moins fait en différentes occasions, elle n'en fera pas moins grande aux yeux de la foi. C'est le jugement qu'en a porté l'Eglise, & la justice qu'elle lui a rendue.

§. III. Abrégé de l'histoire de son culte.

Les vertus que notre digne Mere avoit pratiquées depuis son enfance, & les graces que Dieu accordoit sans cesse à ceux qui réclamoient sa protection, firent juger à ses enfans & aux étrangers, que sa béatification seroit très-avantageuse à l'Eglise; & ils parurent croire, que dans une matière aussi évidente, leurs vœux seroient bientôt exaucés de l'Eglise Romaine. Mais la Chaire de S. Pierre, quelque mesurée qu'elle soit par tout ailleurs, n'est ja-

mais plus en garde contre la précipitation, que dans ces sortes de conjonctures. De cent guérisons qu'on lui propose comme miraculeuses, & qui ont paru telles à des gens hors de toute atteinte, souvent il n'y en a pas une seule qu'elle juge suffisante; & je sçais de science certaine qu'elle en a rejeté que ses plus implacables ennemis, Calvinistes ou Anglicans, avoient regardées comme incontestables. * C'est en conséquence de cette sage lenteur, que l'affaire d'une canonisation ne finit assez souvent qu'é plus d'un siècle après qu'elle a été entamée. L'illustre François, veuve Romaine, ne fut canonisée que cent soixante-huit ans après sa mort; S. Bonaventure plus de deux siècles après la sienne; ** & de combien d'autres d'une éminente vertu ne pourroit-on pas dire la même chose? On ne doit donc pas être surpris que celle de no-

* Vous en avez une bonne preuve dans la guérison opérée sur Louise Elisabeth de Sackville par S. Vincent de Paul. Voyez le ix Livre de sa Vie, pag. 578 & suiv. Mais combien d'autres preuves n'en a-t-on pas tous les jours?

** Sainte François mourut le 9 Mars 1440, & ne fut canonisée qu'en 1608. J'ai eu le bonheur de célébrer les divins Mystères en sa chambre, dont on a fait une Chapelle. S. Bonaventure, mort le 14 Juillet 1274, fut canonisé par Sixte IV en 1482.

tre bonne Mere ait été différée si longtemps ; quoique ses enfans spirituels n'aient rien négligé de tout ce qui pouvoit faire réussir une entreprise aussi glorieuse pour eux , qu'elle devoit être utile à l'Eglise.

Frappés , comme tous les autres , des prodiges que Collette opéroit sur ceux , qui en France & hors de France recouroient à sa protection , ils jugerent sagement qu'il falloit informer de ses vertus , tandis qu'il restoit encore sur la terre des personnes , qui en ayant été témoins oculaires , pouvoient les attester juridiquement. Dans cette vue , ils envoyèrent d'abord à Corbie deux Religieux de l'Ordre , * devant qui , en présence de Girard Gaviot , Notaire Apostolique , comparurent quatre personnes très-âgées , qui avoient vu & bien connu Colette Boilet.** Tous rendirent hommage à sa vertu , & ne parlerent d'elle que comme on parle des plus grands Saints. C'est en partie sur leur

* Les PP. Bauduin Chrétien & Anselme le Roi , *Anonyme* , pag. 507.

** Ces quatre personnes étoient Jacques Guyot , Clerc , âgé de 76 ans , Agnès de Baudemont , & Guillaume de Baisieu , tous deux âgés de 84 ans , & Roberte qui en avoit 78. Ceci se passa au commencement du mois de Mars de l'année 1471.

déposition, que nous avons tracé le portrait de la jeunesse de notre Sainte : il seroit plus qu'inutile de le répéter ici. Ce qu'on peut ajouter, c'est que toute la Ville de Corbie avoit depuis long-temps préludé au suffrage de ces quatre témoins ; car bien loin de consentir à la destruction de la maisonette que leur vertueuse Compatriote avoit sanctifiée par sa présence. Ils en firent une espèce d'Oratoire, où ils placèrent son image. Leur dévotion pour ce lieu s'est toujours soutenue ; & les étrangers y faisoient , & y font peut-être encore * des pèlerinages.

Ce fut la même année, que Philippe Courault, Abbé de S. Pierre de Gand, certifia onze miracles, dont il étoit d'autant plus sûr, que presque tous s'étoient faits en sa famille. Les deux Commissaires que l'Evêque de Tournay envoya quelque temps après en la même Ville, en vérifièrent plusieurs autres. Nous en avons parlé dans l'article précédent.

Les Princes joignirent bientôt leurs instances à celles des Religieux. L'an-

* Je dis *peut-être*, parce que ce qui subsistoit en 1628, lorsque l'Anonyme écrivoit la Vie de sainte Colette, pourroit ne plus subsister aujourd'hui.

née suivante 1472, Charles, Duc de Bourgogne, aussi touché des vertus de Colette, que de ses miracles, envoya deux députés à Rome, pour demander la Béatification de cette illustre Vierge. C'étoit Sixte IV, qui depuis un an tenoit le saint Siège, & qui ayant été pris dans l'Ordre des Mineurs, devoit, comme naturellement, se livrer à cette bonne œuvre plus qu'un autre. Mais il s'en excusa sur ce qu'il y avoit encore trop peu de temps, que cette Religieuse étoit morte. Peut-être aussi que comme il travailloit alors à la béatification du Docteur Séraphique, il craignit que cette nouvelle discussion ne l'empêchât de finir la première. Ce qu'il y eut de fâcheux, c'est que les députés du Duc de Bourgogne, qui, selon les apparences, n'étoient pas bien au fait de ces sortes de matières, ne penserent pas à faire mettre l'instance de ce Prince dans le Registre du Consistoire. Cette omission retarda beaucoup l'affaire dans la suite, comme nous le verrons bientôt.

La réputation de Colette, bien loin de s'affoiblir par le laps des années, s'augmentoît de plus en plus dans tous les États Chrétiens. C'est ce qui enga-

O

gea les plus grands Princes à se réunir , pour obtenir enfin du saint Siège , que cette affaire y fût examinée. Il se fit de leur part en 1494 une espèce de ligue sainte , à laquelle on crut que tout alloit céder. Le Roi des Romains , & la Reine Blanche Marie son épouse , l'Archiduc d'Autriche , & Marguerite d'Angleterre Duchesse de Bourgogne , René Roi de Sicile , & la Duchesse de Savoie sa femme , en écrivirent comme de concert au Pape Alexandre VI* & au sacré Collège. Les Evêques de Cambrai , d'Amiens & de Geneve firent la même chose. L'Abbé de S. Pierre de Corbie & les habitans de cette Ville imiterent les trois Prélats ; aussi bien que ceux de Gand & d'Hesdin. Toutes ces lettres furent remises par R. P. Visiteur Jacques Bernardy au P. Josse Wiltare , qui s'étant joint à Chambéry au Directeur du Monastere de sainte Claire , en obtint de nouvelles de la Sœur Louise , dont le nom seul inspire encore aujourd'hui du respect. Cette Princesse , qui foulant aux pieds le mon-

* Rodrigue Borgia , d'une illustre maison de Valence , fut couronné , sous le nom d'Alexandre VI , le 26 Août 1492. *Art de vérifier les dates* , pag. 697.

de & sa gloire , avoit pris le parti de la Religion à Orbe , étoit fille d'Amé Duc de Savoie , & d'Yolant de France. Charles VIII l'aimoit beaucoup. Il étoit alors en Italie , & tout occupé de la conquête du Milanois. Louise sa parente lui écrivit , & le pria d'une manière très-pressante de s'unir aux autres Princes , & de demander comme eux la béatification de la Mere Colette, qui étoit née dans son Royaume. Ce Prince , qui au jugement du célèbre Platine , ne cédoit à personne de son temps en Religion & en piété, se fit un plaisir d'entrer dans cette bonne-œuvre. Il envoya au Pape deux Ambassadeurs avec ordre d'y travailler sans délai & de toutes leurs forces. Ils le firent de concert avec les deux Religieux que le P. Bernardy avoit envoyés à Rome. Dès le Lundi de la Passion , le Pape tint un Consistoire , où ces quatre députés ayant été admis , ils présentèrent au Pontife toutes les lettres dont ils étoient porteurs. On les fit sortir pour délibérer : la conclusion fut qu'il falloit avant toutes choses , mettre sur le Registre destiné à cet usage , les requêtes de tous ceux qui prioient le saint Siège de travailler à cette affaire ; & qu'avec le temps on nommeroit des Commissai-

res pour en informer dans toutes les règles. Il semble d'abord que cette première grace étoit peu de chose ; cependant il s'est trouvé des sollicitateurs , qui en pareil cas ont été plus de deux ans à l'obtenir. Nous l'avons insinué plus d'une fois , le saint Siège dans une affaire aussi importante , ne se presse jamais moins , que quand il est plus pressé. *Le sat citò , si sat benè* , est alors sa devise éternelle. D'ailleurs , l'entrée de Charles VIII à Rome ayant obligé Alexandre VI , de s'enfermer dans le Château Saint-Ange , une grace plus étendue de sa part , auroit pu s'attribuer à la crainte. Peut-être qu'on pourroit dire ici avec S. Augustin : *In illâ Cathedrâ , qui malè vivunt , benè loquuntur*. Au reste , ce Pontife , si peu digne de l'être , pensoit si bien sur le compte de notre vertueuse Mere , que lorsque les deux Religieux députés furent prendre congé de lui , avant que de repasser les Monts , il leur dit : *Je regarderois comme une grande grace , celle de canoniser cette illustre Vierge , que vous regardez comme une fille d'une haute vertu , & que je regarde moi comme une bienheureuse & une sainte* *.

* Je ne sçais si je rends bien le sens des paroles de ce Pape. Les voici telles que les rapporte l'Anonyme ,

A ces paroles , qui étoient une espèce de béatification anticipée , les Cardinaux ajoûterent que si les Députés faisoient leur devoir , & qu'ils travaillassent en diligence , ils pouvoient espérer que leurs vœux seroient bientôt accomplis.

Ce *bientôt* ne s'exécuta que long-temps après : car quoique plusieurs Souverains eussent écrit l'année suivante au Pape pour l'engager à suivre cette affaire , il ne le put à cause de la guerre qui s'alluma en Italie , où les Vénitiens , l'Empereur , le Roi de Castille , le Duc de Milan , & Alexandre VI , qui n'avoient pu voir sans frayeur Charles VIII s'emparer en quinze jours du Royaume de Naples , se liguerent tous contre lui. Charles ne laissa cependant pas d'écrire en faveur de la fille de Corbie ; mais comme il le fit , sans garder les bienféances ordinaires , sa lettre n'eut aucun effet , non plus que celle des autres Princes. Ils en furent plus fâchés que

1495.

pag. 515. « Ego haberem pro magnâ gratiâ , si possem » canonizare talem ac tantam Virginem , quam vos dicitis esse divam ; & ego dico esse beatam ac sanctam ». *Diva* se prend chez les Auteurs profanes pour *Dea* ; & chez les Auteurs Ecclésiastiques , tantôt pour *sancta* , ce qui ne convient pas ici ; tantôt pour *puella* , vel *mulier altissima virtutis*.

O iij

surpris. Ce n'est guères dans un temps de trouble & d'agitation , que l'on peut bien discuter une affaire de paix.

Le Pere Rollet , l'un des deux , qui , du temps d'Alexandre VI , avoient agi pour la Béatification , étant retourné à Rome en 1508 , pour d'autres affaires , sous Jules II , tâcha de renouer celle-ci. Il présenta de nouvelles lettres des habitans de Gand , & de Marguerite , Gouvernante des Pays-Bas ; mais les conjonctures n'étoient pas favorables. Les Rois de France , des Romains & d'Espagne , le Pape à leur tête , ne pensoient qu'à reprendre , sur les Vénitiens , plusieurs Villes du Duché de Milan , dont la République s'étoit emparée. La ligue fut conclue à Cambrai , & signée le 10 Décembre par le fameux Cardinal d'Amboise * , au nom de Louis XII. Ce Prince , si justement & si glorieusement surnommé *le Pere du Peuple* , entra l'an-

* Ce grand homme mourut à Lyon l'année suivante 1510 le 25 Mai. Si l'on juge du caractère du Ministre par la conduite du Prince , on n'en trouvera guères de plus accompli que celui-là. (Art de vérifier les dates , pag. 324.)

Voici son épitaphe , que j'ai lue à Rouen , il y a plus de trente ans.

Pastor eram Ceteri , populi pater , aurca sese
Lilia subdebant , quercus & ipsa mihi.
Mortuus en jaceo , morte extinguuntur honores ;
At virtus mortis nescia , morte viret.

de la Bienheureuse Colette. 319
née suivante 1509 au mois d'Avril,
en Italie, & gagna le 13 de Mai la
bataille d'Aignadel, où les François ne
perdirent tout au plus 500 hommes, &
les Vénitiens environ quatorze mille. Ju-
les s'étant, quelque temps après, brouillé
avec le Roi, on ne pensa plus qu'à
s'attaquer & à se défendre. Il ne fut
plus question, ni d'examiner des ver-
tus, ni de vérifier des miracles.

On fit en 1513 une nouvelle ten-
tative auprès de Léon X. Le nom de
Colette, bien loin de s'affoiblir dans
l'idée des peuples, leur devenoit plus
cher de jour en jour, parce qu'elle
leur donnoit sans cesse de nouvelles
marques de sa protection. Les Religieux
de la Province de Bourgogne, ayant
sçu que le Duc de Savoie envoyoit
des Ambassadeurs à Rome, voulurent
profiter de l'occasion. La Princesse Mar-
guerite, veuve de l'ancien Duc, leur
donna le 6 Septembre de la même an-
née des lettres très-favorables à la cause
dont il s'agissoit. Le Roi d'Angleterre,
Henri VIII, qui alors étoit encore en-
fant de l'Eglise Romaine, y joignit les
siennes le 28 du même mois. L'Empe-
reur Maximilien n'écrivit pas au Pape,
mais il chargea le célèbre Albert Pi-

O iv

ghius , Comte de Curpi , son Agent en cette Cour , de poursuivre l'affaire en son nom. Ces nouvelles démarches furent aussi inutiles que les premières. Léon X n'eut guères moins d'occupation que son prédécesseur. Le Concile de Pise , où Jules II avoit été suspendu de ses fonctions , & dont il falloit arrêter les suites ; la paix entre les Vénitiens & l'Empereur qu'il vouloit procurer ; les succès de François I en Italie , où après avoir battu les Suisses , il prit les villes de Milan , de Parme & de Plaisance ; tous ces fâcheux contre-temps donnerent tant d'exercice au Pape Léon , qu'il fallut se contenter des louanges générales qu'il donna , & aux vertus de Colette , & au zele de ceux qui s'intéressoient pour elle.

Le saint Pape Pie V , à qui l'Evêque de Gand , Corneille Jansen , si connu par ses beaux Commentaires sur l'Ecriture sainte , avoit envoyé de très-beaux Mémoires , étoit prêt d'aller plus loin que ses prédécesseurs , lorsque la mort l'enleva , & éteignit en lui une des plus belles lumières d'Israël. Ses successeurs , sans faire le dernier pas , ont assez fait connoître ce qu'ils pensoient de Colette. Clément VIII permit le 27

de la Bienheureuse Colette. 321

Novembre 1604 aux Religieuses de St. Claire de Gand d'en faire l'Office tous les ans le jour de sa mort. Paul V étendit le 2 Septembre 1610 cette grace à tous leurs Monasteres de Flandres, qui ne manquerent pas d'en profiter. Elle a été depuis accordée, par Grégoire XV & Urbain VIII, à toutes les Maisons du même Institut. Il faut espérer qu'un jour elle le sera à toute l'Eglise. Les Fidèles le souhaitent pour la gloire de Dieu & pour leur propre avantage ; & il n'y en a pas un seul qui ne dise, avec le sçavant Docteur Josse Clithoue *, *que les actions de cette glorieuse Vierge sont si grandes, si extraordinaires, qu'on auroit peine à les croire, si elles ne nous avoient été transmises par ceux qui en ont été témoins, & vérifiées par des Prélats que leur science, leur sagesse, & la solidité de leur vertu mettent à l'abri de tout soupçon.*

N. XIII.

* Josse Clithoue, Docteur de la Maison & Société de Sorbone, mourut à Chartres, où il étoit Théologal, le 22 Septembre 1543. Il a combattu les erreurs de Luther avec autant de science que de modération.

F I N.

O v



NOTES

Sur différens endroits de cet Ouvrage.

NOTE I. pour la page 2.

QUELQUES Auteurs, & Bzovius sur-tout, prétendent que la bienheureuse Colette, (ou Collete, car je trouve son nom écrit de ces deux sortes) est née en Bourgogne. Mais leur témoignage est contrebalancé par celui de tous les autres, & par l'affertion de quatre des plus anciennes personnes de la Ville, qui, en 1471, signèrent que *Coletta virgo veraciter traxit & sumpfit originem in Corbeia, in vico Calceia.* « Et aujourd'hui, dit l'Historien » de la Sainte, le lieu de cette heureuse nati- » vité se montre encore en cette Ville, dans » la rue de la Caulchie ». Il ajoûte que, comme sous Charles VII, les terres situées sur la rivière de Some, sçavoir, Amiens, S. Quentin, Corbie, Abbeville, &c. furent cédées, par le traité d'Arras, au Duc de Bourgogne, il a pu arriver qu'on ait alors donné le nom de Bourguignons à tous ceux qui les habitoient, jacoit qu'ils fussent véritablement de Picardie. Voyez l'Anonyme, pag. 13 & 14. Et observez que Charles VII ne commença à régner qu'en 1422. Colette naquit sous Charles VI, & fut presque le seul bonheur de son règne.

NOTE II. pour la page 3.

J'ai dit que Robert Boëllel avoit beaucoup de vertu. Le P. Marc de Lisbonne dit que dans un âge moins avancé , « il avoit eu » beaucoup d'inimitiés & de grande importance ; se montrant en icelles fort rogue , » cruel & inhumain ; mais que se métamorphosant , il devint si humble , doux » & pacifique , qu'il pacifioit les autres ». Tout cela peut être , sans préjudice de ce que j'ai dit à sa louange. Saint Augustin sera toujours cher à l'Eglise , quoique ses premiers jours aient été ténébreux. Mais il ne peut m'être défendu de remarquer que de tant d'Ecrivains qui ont parlé de Robert Boëllel , le P. Marc est le seul qui en ait écrit ce que je viens de rapporter. C'est cependant à quoi ne manquent guères les Historiens , qui , en pareil cas , appliquent volontiers ce mot de l'Écriture : *Sicut tenebræ ejus , ita & lumen ejus*. Voyez l'Anonyme , pag. 16.

NOTE III. pour la page 9.

L'Auteur de la Vie de notre Sainte dit , pag. 24 & 25 , qu'elle assista bravement les lépreux tous chargés de galles. Je ne sçais bien s'il veut parler de la lepre proprement dite. Il est sûr que cette terrible maladie a été longtemps si commune , qu'au rapport de Marthieu Paris , il y eut dans la Chrétienté jusqu'à dix-neuf mille Hôpitaux pour ceux qui en étoient attaqués. Mais depuis le douzième siècle , elle a été beaucoup plus rare. Il pouvoit cependant se trouver encore quelques lépreux du temps de la bienheureuse Co-

O vj

lette, puisqu'étant à S. Antoine en Dauphiné, vers la fin de l'année 1747, un Chanoine régulier de cette fameuse Abbaye, qui étoit la ressource des personnes infectées de ce mal, m'en montra une qui en étoit atteinte.

NOTE IV. pour la pag. 20.

On ne convient pas de l'origine des Béguines. Les uns en attribuent l'établissement à sainte Begghe, qui mourut vers la fin du septieme siècle ; les autres, à un certain Lambert, surnommé *le Bégue*, parce qu'il bégayoit. Cependant il est plus vraisemblable que ce Lambert ne fut leur Instituteur, que parce qu'il leur donna de plus grandes leçons de vertu, & qu'il leur fonda en 1173 une Maison à Liège, qui fut la pépinière de tant d'autres, qu'au rapport de Thomas de Champré, un Gentil-homme, nommé Philippe de Montmirail, en assembla jusqu'à cinq mille en différens Béguinages.

La nouveauté, qui séduit plus aisément les personnes du sexe, & dont il est toujours plus difficile de les faire revenir, s'insinua dans plusieurs Maisons de ces pauvres filles; & sous prétexte d'une spiritualité, qui devoit sa naissance à Amauri, (*Almaricus*) elles donnerent dans des erreurs extravagantes, & crurent sur-tout, 1^o que l'homme pouvoit, dans cette vie, s'élever à un si haut degré de perfection, qu'il devenoit impeccable ; & que n'étant plus capable de croître en grace, il n'étoit plus obligé de prier, de jeûner, &c. 2^o Qu'on pouvoit,

dans cette vie, devenir aussi heureux que les Saints le sont dans le Ciel ; & que *la lumière de gloire* n'étoit point nécessaire pour voir Dieu. 3^o Que le mariage étoit un péché ; mais que la fornication étoit innocente , parce que l'inclination naturelle y porte les hommes , &c. * Ces paradoxes furent condamnés en 1306 , par Henri , Archevêque de Cologne , & plus définitivement en 1311 par le Concile général de Vienne , auquel présida Clément V.

Comme il est d'usage dans le monde , quoique très-injustement , d'attribuer à tout un Institut la sottise de quelques-uns de ses membres ; & que le Décret du Concile de Vienne , qui n'en vouloit qu'à l'erreur , parut néanmoins à quelques personnes frapper , sans exception , tous les Bégards & toutes les Béguines ; il est sûr que plusieurs Maisons de ces dernières , quoique très-innocentes , furent supprimées en plusieurs endroits , & sur-tout en France **. D'autres se soutinrent ailleurs tant à la faveur d'une clause du même Décret , qui le permettoit assez clairement aux vrais Fidèles ; que parce que Jean XXII , qui succéda à Clément V en 1316 , déclara , quelques années après , que l'intention de son prédécesseur n'avoit pas été de condamner le nom & l'état des Béguines prises en général , mais une secte pernicieuse , qui , sous cette dénomination ,

* Voyez le Dictionnaire chronologique du P. Pinchinat , pag. 92.

** Voyez le P. Héliot , tom. viij de l'Histoire des Ordres monastiques , &c. pag. 5.

étoit tombée , sur-tout en Allemagne , dans un grand nombre d'hérésies. Sa judicieuse décrétale , qui est de 1325 , commence par ces paroles : *Ratio recta non patitur ut innocentes ad paria cum nocentibus judicentur* *.

Ainsi on pouvoit , du temps de Colette , entrer en toute sûreté chez les Béguines. Et quoique Philippe le Bel en eût beaucoup supprimé dans son Royaume , il y en resta toujours quelques-unes jusqu'au commencement du dix-septieme siècle , comme le dit le P. Héliot dans son *Histoire des Ordres monastiques*, si justement estimée.

NOTE V. pour la pag. 20.

Il n'est pas vrai , comme le dit M. Buthler , que les Béguines ne fissent point de vœux. « Elles en font de simples entre les
» mains du Curé de la Paroisse où est situé
» le Béguinage. Ce vœu est conçu en ces
» termes : Moi N. je promets à vous , mon
» Curé , & aux Magistrats présens & ave-
» nir obéissance & chasteté , tant que je de-
» demeurerai dans le Béguinage. Elles font
» trois ans de Noviciat , avant que de rece-
» voir l'habit , qu'on ne leur donne que
» lorsqu'elles prononcent leurs vœux , ce
» qu'elles font en particulier , & même au
» Confessionnal. Celles qui sont discoles &
» désobéissantes , sont chassées de la Con-
» grégation ». Héliot, tom. viij, pag. 6.

* Lib. 3. extravag. commun. tit. 9. de *religiosis dam-
natis* , edit. Pithœana , p. 412.

NOTE VI. pour la page 24.

L'Auteur de la Vie de sainte Colette dit , pag. 53 , qu'une nommée Jacquette la Grande se retira dans la solitude avec elle ; & l'infère d'un Mémoire des Religieuses de Venay en Savoie , dans lequel on lit que *Jacquette , qui avoit été compagne de la Sainte dans le lieu de solitude , vint avec elle au Couvent de Venay , où elle fut long-temps Portiere , & y trépassa.*

Mais tout cela pourroit être vrai , quand même Jacquette ne se seroit unie à notre Sainte , que quelques mois avant son départ pour Venay. L'Anonyme avoue lui-même qu'aucun Auteur , au moins de ceux qu'il a consultés , ne parle de cette association. Tous l'auroient-ils oubliée , sur-tout si elle s'étoit faite dès le premier jour , qui fut si solennel à Corbie. Le même Ecrivain prouve fort au long , pag. 53 & suiv. que Colette avoit environ vingt-deux ans , quand elle sortit du monde.

NOTE VII. pour la page 38.

J'ai dit que la B. Colette eut recours au Cardinal de Lune , qui , sous le nom de Benoît XIII , passoit , en beaucoup de Royaumes pour Pape légitime , pendant le malheureux schisme qui déchiroit l'Eglise. L'Anonyme , qui a écrit la Vie de notre Sainte , a cru devoir développer ce point d'histoire , & justifier la conduite qu'elle a tenue dans cette occasion , parce qu'il s'est trouvé des gens qui ont prétendu qu'elle avoit agi sans vrais pouvoirs , puisqu'elle n'avoit agi qu'en conséquence des pouvoirs à elle accordés

par un Anti-Pape. Il auroit pu répondre que l'Eglise, en ratifiant après coup ce que cette fille avoit fait, avoit remédié à tout, selon la maxime, *Ratihabitio retrò trahitur, &c.* Mais il ne s'en est pas tenu là; & il a voulu venger l'acte primordial; & pour cela il est remonté jusqu'à la source

Il dit donc, pag. 87 & suiv. que Colette a pu s'adresser à ce Benoît XIII, parce qu'il étoit reconnu comme Chef de l'Eglise & successeur de saint Pierre par les François, les Aragonois, les Castillans & les Portugais, auxquels se joignirent les Ecoffois, les Napolitains, & un grand nombre d'autres Etats, dont il fait une longue énumération. Il dit de plus que Molan, qui y ajoute encore les Anglois, s'est mépris. Mais quand il se seroit aussi mépris lui-même, en donnant au Cardinal de Lune plus d'adhérens qu'il n'en avoit, que pouvoient faire de mieux les simples Fidèles, que de ne se pas croire plus éclairés que le très-grand nombre des différentes Eglises.

Il prouve ensuite, par l'autorité de Barthelemi Fumée, de Silvestre Mozolin, & de saint Antonin, « que quand plusieurs » contendans disputent sur la Papauté, » & qu'à cause de l'embarras de la chose, » on ne peut sçavoir quel est le vrai Pontifice, . . . on n'est ni schismatique, ni » coupable de péché, pourvu qu'on soit » prêt à suivre le vrai Pape, quand il aura » été légitimement déclaré tel : parce qu'a- » joute saint Antonin, quoiqu'on se trompe, » en prenant pour Pape celui qu'on croit » l'être, on n'a, ni intention de diviser

« l'Eglise , ni de s'écarter de l'unité ».

Aussi , & c'est une réflexion qui n'a pas échappé à l'Auteur , chaque vrai ou faux Pape a eu dans son parti de grands Théologiens , de sçavans Canonistes , & même des Saints. Sainte Brigitte & sainte Catherine de Sienne étoient pour Urbain VI & pour Boniface ; tandis que le bienheureux Pierre de Luxembourg , si célèbre par ses miracles , tenoit le parti opposé. S. Vincent Ferrier étoit plein de zèle pour Benoît XIII ; & il ne cessa de le reconnoître , que quand il eut été déposé au Concile de Constance. C'étoit donc , comme le disoit Gerson dans son Traité du schisme , un labyrinthe , dont il étoit impossible de se tirer. Et c'est pour cela que les Conciles qui se célébrèrent en ce temps dans les différens partis , voulurent , pour tranquilliser les consciences , que chacun obéît à celui des deux compétiteurs qui étoit reconnu dans le ressort où il étoit domicilié , jusqu'à la décision d'un Concile général , ainsi que l'ont remarqué les Docteurs Clithou & Foderé. Voilà en substance ce que dit l'Auteur ; quand tout n'y seroit pas de la dernière justesse , il y en auroit encore plus qu'il n'en faut pour justifier la Servante de Dieu. Aujourd'hui même , dit l'Auteur de *l'Art de vérifier les* P. 393 *dates* , que l'esprit de parti ne porte plus à favoriser l'un plutôt que l'autre , la question n'est pas plus facile à décider , l'Eglise n'ayant rien prononcé là-dessus.

NOTE VIII. pour la page 50.

Il y a trois Régles pour les Religieuses

de sainte Claire. *La première* est celle que S. François donna à cette Sainte. *La seconde* est celle par laquelle Innocent IV voulut adoucir la rigueur de la première ; & y dérogeant , permit à celles qui la suivroient , d'avoir des rentes ou des biens en commun. *La troisième*, qu'Urbain IV donna en 1264 , mettoit à la première certaines modifications , qui ne l'empêchoient pas encore d'être bien rigoureuse , comme on le voit dans le P. Héliot , tom. 7 , pag. 199. C'est du nom de ce Pontife , que les Religieuses qui suivent cette Règle , ont été appelées *Urbanistes*. Sainte Isabelle , fille de Louis VIII & de Blanche de Castille , fonda à Long-Champ leur premier Monastere , où vingt filles entrèrent la veille de S. Jean-Baptiste en 1260. La bienheureuse Fondatrice donna à ce Couvent le nom d'*Humilité-de-Notre-Dame* ; & voulut que les Religieuses fussent appelées *les Sœurs Mineures*. Ce Monastere fut la source de beaucoup d'autres. Sainte Isabelle n'osa en prendre l'habit , à cause de ses fréquentes infirmités , qui auroient nécessairement demandé beaucoup de dispenses , dont l'exemple est toujours dangereux. Malgré cela , elle y vécut comme un Ange , & y mourut en Sainte le 22 Février 1270. Voyez l'Histoire des Ordres Religieux , 5^e partie , chap. 26 , tom. 7 , pag. 194 & suiv.

NOTE IX. pour la page 61.

« Cette Croix , dit l'*Anonyme* , pag. 161 ,
 » est d'or , enrichie d'une part , au dedans ,
 » du bois de la vraie Croix , & garnie de
 » l'autre côté en dehors , d'un Crucifix ,

» ayant les deux pieds joints l'un à l'autre ,
» attachés de deux cloux. Elle a quatre per-
» les aux quatre angles , & aux extrémités
» de chaque croison , une pierre précieuse ,
» & une cinquieme perle au - dessous des
» quatre , & se garde dans une bourse de
» velours violet , brodé en or ». S. Vincent
Ferrier , qui faisoit dans ce temps-là des
Missions à Besançon , donna à la Sainte une
Croix moins riche , puisqu'elle n'étoit que
de sapin , peinte en noir , & garnie de cloux ,
mais toujours très-précieuse , parce qu'elle
venoit d'un grand Serviteur de Dieu. L'Ano-
nyme , pag. 144 , dit qu'elle avoit huit pieds
de haut.

NOTE X. pour la page 78.

La baguette devinatoire étoit un instru-
ment dont Jacques Aimar , riche payisan du
Dauphiné , se servit en 1692 pour décou-
vrir & suivre à la piste , jusqu'à Beaucaire ,
& beaucoup au-delà , des malheureux qui
avoient assassiné à Lyon un Marchand de
vin & sa femme. Il s'en servoit aussi pour
découvrir des sources d'eau , des métaux ,
& les bornes des champs qui avoient été
transposées. Quelques Médecins prétendirent
qu'il n'y avoit rien en cela que de fort na-
turel. L'illustre Réformateur de la Trape ,
M. de Rancé , le P. Malebranche , ce fa-
meux Philosophe , & beaucoup d'autres ,
prétendirent le contraire ; & je ne crois pas
qu'on puisse leur répondre. Voyez un abrégé
de leurs raisons dans le Traité des Exor-
cismes.

NOTE XI. pour la page 181.

J'ai promis de donner une notice des établissemens que fit la Réforme de la bienheureuse Colette après sa mort. La voici jusqu'à l'année 1628, où l'Anonyme a écrit la Vie de cette sainte Mere. Je l'abrégèrai beaucoup.

An. 419. L'Eglise du Monastere de Gand fut achevée en 1447, & consacrée le 4 Juillet, sous le titre de S. Michel & des SS. Anges.

Le 21 Septembre de la même année les Religieuses entrèrent dans le Couvent de Pontamousson. L'Eglise fut dédiée à sainte Claire, c'est-à-dire à Dieu, sous son invocation. Ainsi Colette fonda pendant sa vie dix-sept Couvens Réformés. Mais il y en eut tant d'autres, qui, touchés de son exemple, embrasserent son genre de vie, soit en Espagne, en Portugal & en Allemagne, soit en Italie, par les soins & aux instances de S. Bernardin de Sienne *, qu'Olivier de la Marche assuroit que *Sœur Colette avoit construit 380 Eglises de femmes enclosés, &c.*

En 1457, dix-sept Religieuses prirent possession du Monastere que Pierre, Duc de Bretagne, & François d'Amboise son épouse leur avoient fait bâtir à Nantes.

En 1459, Philippe de Saveuse & Marie de Lully, dont j'ai beaucoup parlé dans le cours de l'histoire, leur en fonda encore un à Arras.

En 1462, Jean II, Roi d'Arragon, accorda aux Réformées un Couvent à Gandie.

* Ce saint Réformateur de l'Ordre de S. François mourut à Aquila le 20 Mai 1444.

Celui-ci en produisit sept autres ; le premier, à Gérone en 1488 ; le second, à Lisbonne en 1496 ; le troisieme, à Valence en 1497 ; le quatrieme, dont on ne sçait pas l'année, à Chatillon en Catalogne ; le cinquieme, à Alacanty au Royaume de Valence, vers l'an 1518 ; le fixieme, à Perpignan ; le septieme, à Madrid.

En 1464, La Duchesse Yolant en fonda un à Chambéry, Capitale de la Savoie.

En 1470, Pierre Cadoët, qui fut depuis Archevêque de Bourges, & Jacques Cœur en éleverent un à Bourges. Le premier donna l'emplacement. Le second fournit aux frais de l'édifice.

En 1478, il y eut deux Monasteres du même Institut, établis, l'un à Geneve, par la Duchesse Yolant, & par un habitant de la Ville, nommé Henri d'Espagne ; l'autre à Grenoble par Jeanne Belle, fille du premier Président, laquelle en fut premiere & très-sainte Abbessse.

En 1479, Marguerite, Sœur d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, en établit un à Bruges, où on le nomme le Couvent des Collettes.

En 1481, Gabrielle de Chanterelle, Abbessse de la Maison de Nantes, envoya de ses Religieuses à Dinan, pour prendre possession de celle qu'on venoit de leur bâtir en cette Ville. Ce fut cette même année que ces saintes Filles furent établies à Metz. C'est d'elles que sont nées les Religieuses de l'*Ave Maria* de Paris, qui sûrement n'ont point dégénéré de la ferveur de leurs Meres.

En 1482, Philippe de Crèveœur fonda,

en très-grande partie , le Couvent de Péronne.

En 1483 , le Seigneur de Torcy & sa femme François de la Rochefoucault ; en élevèrent un dans la ville de Rouen.

En 1484 , Charles , Duc de Savoie , mit enfin les Colettines en possession du Couvent de Bourg en Bresse , qu'Amé son aïeul leur avoit destiné dès l'année 1412.

En 1491 , elles furent établies dans une ville du Royaume de Valence , que l'Anonyme appelle Alcant , & que les Géographes modernes ne connoissent point.

En 1490 , Cambrai eut aussi des Filles de la Réforme.

En 1497 , elles entrèrent dans le Cloître que Pierre Dursé leur avoit fondé dès l'année précédente à Montbrison.

La même année , Jean , Duc de Bourbon , leur en fonda un à Gien , dont elles ne prirent possession qu'en 1500.

En 1498 , Marguerite de Lorraine les établit à Alençon , dont elle étoit Duchesse.

En 1516 , les Religieuses d'Aix eurent le bonheur de réformer celles de Marseille. Elles ont fait bien d'autres semblables réformes , mais dont le détail , d'ailleurs un peu obscur , nous meneroit trop loin.

A ces succès si consolans pour la Religion , succéderent des jours bien affligeans pour elle. Les Hérétiques , qui se firent un titre d'honneur du nom de *Gueux* , qu'on leur avoit donné par mépris chez la Duchesse de Parme , s'étant emparés d'un grand nombre de Villes , les Religieuses , qui avoient tout à craindre de leur fureur bru-

talé, chercherent un asyle en Portugal, à Cologne & ailleurs. Juste de sainte Roderique leur bâtit, en 1540, un Monastere, que les Portugais nomment le Couvent de Jésus; & deux ans après, Philippe II, Roi d'Espagne, en plaça quelques-unes dans un faubourg de Lisbonne. Leur vertu édifia beaucoup; & l'on remarqua en elles la première ferveur des disciples de sainte Claire & de l'heureuse sainte Colette. Ce sont les termes d'un Auteur qui paroît bien instruit.

Outre les dix-sept Couvens de Religieuses qu'elle établit pendant sa vie, elle en établit un grand nombre de Religieux. Pie II, dans sa Bulle du 25 Octobre 1458, en nomme douze de ces derniers; & il ne parle que de ceux des Provinces de S. Louis & de S. Bonaventure. S'il est vrai, comme on n'en peut douter, que ceux qui forment plusieurs personnes à la justice, brilleront comme des astres pendant toute l'éternité *, que penser d'une Sainte, qui, pendant sa vie, & après sa mort, en a tant formés, de tout état & de tout sexe à la plus éminente vertu.

NOTE XII. pour la page 284.

Pour entendre le sujet de la députation que les Religieuses de Seure firent à Rome, il faut sçavoir qu'en 1405, le P. Antoine Baretti, Général de l'Ordre, s'étant plaint à Innocent VII, que les Provinciaux & les Abbesses de sainte Claire se perpétuoient en

* Qui ad justiciam erudium multos, fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates, *Daniel*, 12. v. 3.

leurs Offices , ce Pontife statua que désormais les Provinciaux ne seroient en charge que pendant six ans , & les Abbesses pendant dix. Mais en 1496 , les Supérieurs de l'Ordre décidèrent que les Abbesses ne pourroient être continuées pendant plus de trois ans. Ce Règlement ne fut pas approuvé de tout le monde , tant parce qu'il paroïsoit contraire à la disposition d'Innocent VII , que parce qu'on pouvoit en inférer qu'il y avoit quelque désordre dans le gouvernement des Filles de sainte Colette , qui s'étoient cependant toujours maintenues dans l'esprit de leur vertueuse Réformatrice. Ce fut pour cela que les Religieuses de Seure envoyèrent à Rome , bien disposées à s'en tenir aux Décrets du saint Siège. Elles éli-
sent aujourd'hui , du moins à Paris , leurs Supérieures tous les ans ; mais on peut les continuer , tant qu'on juge à propos.

NOTE XIII. *pour la dernière page.*

M. Baudeau , Chanoine régulier de Chancelade , après avoir remarqué , dans son *Analyse de l'Ouvrage du Pape Benoît XIV sur les Béatifications & les Canonisations* , qu'il a été un temps où « l'on donnoit assez fa-
» cilement des permissions particulières d'ho-
» norer quelques Serviteurs de Dieu dans
» certaines Eglises , d'en réciter l'Office , &
» d'exposer publiquement leurs Reliques à
» la vénération des Fidèles ; & qu'on se con-
» tentoit souvent d'expédier un Bref , pour
» autoriser ce culte , qui n'étoit pas général » ,
continue sagement en ces termes , pag. 48 :
» Mais il ne faut pas croire qu'on accordât
» de

» de semblables permissions , sans aucun exa-
» men , & sans un juste discernement. On
» trouve les preuves du contraire dans plu-
» sieurs de ces Lettres Apostoliques , où l'on
» fait une mention expresse du soin que le
» Pape s'étoit donné pour être assuré de la
» sainteté de ceux à qui ces honneurs étoient
» déferés. Si ces précautions ne sont pas
» exprimées dans les autres , on n'en doit
» pas inférer qu'elles n'ont pas été prises » :
Comme ce sont les vertus qui font les Saints,
après avoir juridiquement constaté celles du
sujet dont il s'agit , on est toujours sûr
qu'il jouit de la gloire dans les Cieux. Mais
on n'est pas sûr pour cela que Dieu veuille
qu'il soit honoré d'un culte public dans
toute son Eglise , puisque ce n'est que par
la voie des miracles , qu'il est censé mani-
fester cette volonté. Autrement on pourroit
rendre ces honneurs publics à tous les en-
fans qui meurent après le Baptême , puis-
qu'on ne peut douter de leur béatitude éter-
nelle.

Fin de la Vie de la B. Colette.

ABRÉGÉ
DE L'HISTOIRE
DE LA VERTUEUSE PHILIPPE,
DUCHESSE DE GUELDRES.

A B R É G É
DE L'HISTOIRE
DE LA VERTUEUSE
P H I L I P P E
DUCHESSSE DE GUELDRES,
REINE DE JÉRUSALEM ET DE SICILE,
DUCHESSSE DE LORRAINE, &c.
Et depuis Religieuse de la Réforme de S^e Colette,
à Pont-à-Mousson.

S O M M A I R E.

I. NAISSANCE de Philippe de Gueldres. Elle est élevée chrétiennement par la Reine d'Ecosse sa tante. Ses graces & son mérite.	Pag. 341.
II. Elle épouse le Prince René, Duc de Lorraine. Dieu bénit son mariage. Elle s'associe à toutes les bonnes œuvres de son mari, & fait du bien de tous côtés.	343.
III. Dieu l'éprouve: elle perd le Duché de Gueldres, & peu après son époux. Sage leçon que celui-ci fait à son fils, en mourant.	347.
IV. Sa pieuse mere l'éleve avec beaucoup de soin. Grands exemples qu'elle donne à tout son peuple. Elle garantit ses Etats de la contagion de l'Hérésie.	350.
V. Elle pense à quitter le monde, comme avoient fait plusieurs Princesses de sa Maison. Raisons qui lui font préférer l'Ordre de Sainte Claire. Discours qu'elle tient à l'Abbesse de Pont-à-Mousson. Celle-ci ne se rend qu'avec peine aux instances de la Princesse.	352.
VI. Elle déclare sa résolution aux Princes ses enfans, qui en sont pénétrés de douleur. Elle prend le voile. Ses sentimens pendant cette cérémonie.	361.
VII. Le Pape Léon X lui écrit, & lui accorde des dispenses dont elle ne veut point profiter. Elle tombe malade, & guérit contre toute espérance. Grace singuliere que lui accorde le souverain Pontife pour le jour de sa Profession. Elle la fait avec une ferveur admirable.	366.
VIII. Plan de sa conduite dans le	369.

- Page.** Cloître. Rigueur de sa pénitence. Usage qu'elle fait d'un adoucissement que le Cardinal de Lorraine lui avoit obtenu du saint
373. Siège. Sa mortification intérieure. IX. Son humilité. On la met au tour , & puis au jardin. Elle aide ses Sœurs dans les plus bas emplois. Elle met tout en œuvre pour n'être pas Abbessé , & elle y réussit. X. Son amour pour la pauvreté. Description de son habit , avec lequel elle veut paroître devant le Roi François I. Saint dément qu'elle eut
376. à ce sujet avec son Abbessé. XI. Son obéissance n'a point de bornes. Elle se soumet en tout à sa Supérieure. Elle n'écrit ni ne reçoit de lettres qu'après les lui avoir présentées.
377. XII. Son inviolable attachement à la sévérité de la Règle. Manière dont elle s'exprime là-dessus. Elle agit auprès du Pape pour empêcher tout adoucissement des pratiques de l'Ordre. Léon X & ses successeurs entrent dans ses vues , & défendent toute innovation en ce point. XIII. Douceur de la Princesse. Elle pratique cette vertu dans le monde & hors du monde. Toutes ses Sœurs sont charmées de passer quelques momens avec elle , sur-tout lorsqu'elle sort de son Oratoire. Sa conduite à l'égard des jeunes Novices & des Postulantes. Sages avis
387. qu'elle donne à ces dernières. XIV. On la consulte de toutes parts. Elle rend au prochain tous les services d'une vraie mère , & ceux sur-tout qui regardent l'âme. En sortant de l'oraison , elle annonce la perte
390. - de la bataille de Pavie. XV. Sa dévotion

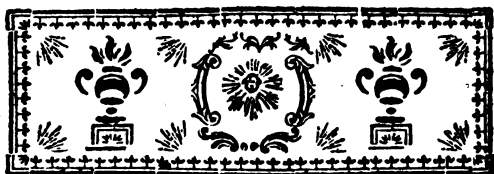
SOMMAIRE. 443

au Sauveur crucifié. Elle en laisse par-tout
 des marques dans son Monastere. Chapelles
 du Calvaire & du Mont des Olives. Elle
 parle à ses Sœurs dans un saint enthousiasme.
 Elle honore la Passion du Fils de Dieu par
 ses actions, & encore plus par les douleurs
 dont elle est atteinte tous les Vendredis. XVI.
 Son tendre respect pour le saint Sacrement. Elle engage
 fortement le Duc de Lorraine son fils à soutenir
 la foi contre les partisans de la nouvelle Hérésie.
 Grande victoire que remporte ce Prince. XVII.
 Commencement de sa dernière maladie. Elle la supporte avec beaucoup
 de courage. Maximes qu'elle écrit pour ses Sœurs.
 Comment elle se prépara à la Fête de la Conception.
 On la croit guérie, mais elle retombe plus violemment.
 Elle soupire pour son dernier moment, & console
 les Religieuses. XVIII. Elle reçoit le saint Viatique
 & l'Extrême-Onction. Elle prédit le jour de sa mort.
 Discours du Duc son Fils à la Communauté. Derniers
 momens de la vénérable Mere. Circonstances de son trépas.
 XIX. Portrait de cette auguste Princesse. Respect
 qu'on a pour elle après sa mort. On ouvre son corps,
 & on y trouve une pierre singulière. Concours
 qui se fait à son premier Service. Un jeune homme
 y obtient enfin de sa mere la permission d'entrer
 dans l'Ordre de saint François. XX. On érige un
 mausolée à la sainte Duchesse. Ses obseques s'y
 célèbrent une seconde fois, avec toute la dignité

Page
 395.
 398.
 404.
 411.
 416.

possible. Estime générale qu'on eut pour elle.
Témoignages de Léon X, de François I &
du Prince de Condé. Celui-ci garantit son
tombeau & le Monastere de la fureur de
ses soldats Calvinistes. Marie-Thérèse d'Au-
triche prie sur sa tombe, demande une
grace, & est exaucée.

**ABRÉGÉ**



ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE *DE LA DUCHESSE DE GUELDRES.*

I. **L'**AUGUSTE Princesse, dont je veux crayonner la vie, quoique je ne le puisse faire sans affoiblir ses vertus, eut pour Pere Adolphe, beaucoup plus célèbre dans l'Histoire par son courage, que par ses vertus Chrétiennes ; & pour Mere Cathérine de Bourbon, fille de Charles I, Duc de Bourbonnois. Adolphe mourut jeune, & les deux enfans qu'il avoit eu de son épouse, & dont l'aîné qui se nommoit Charles, n'avoit que huit ans, étoient sur le point de perdre leur Duché de Gueldres ; lorsque Dieu leur suscita en Cathérine, sœur de la Reine d'Ecosse, & leur tante comme elle, une Amazone, qui s'étant mise à la tête d'une armée considérable, attaqua les usurpateurs jusques dans Arnheim, & après trois assauts s'en rendit maîtresse, & y entra en triomphe.

P iij

Elle gouverna ces Etats avec beaucoup de sagesse ; & lorsque le Prince son neveu , qui avoit alors vingt-trois ans , fut revenu d'Allemagne , elle lui rendit compte de son administration , & lui donna , d'après la Religion , ces beaux avis , qu'un jeune Souverain devoit toujours avoir devant les yeux. « Ré-
» gnez , cher Prince , dans toutes les
» terres de votre obéissance , que je
» vous ai conservées avec tout le soin
» & toute la fidélité qui m'a été possi-
» ble. Je ne me suis regardée que comme
» la Dépositaire de vos biens & de vos
» Couronnes : Et ma joie la plus sensi-
» ble est de vous voir à présent en
» état de faire fleurir la justice & la
» piété , pour ce qui est de la Princesse
» votre Sœur , je continuerai à l'élever
» de la manière la plus conforme à la
» grandeur de sa naissance , & aux loix
» du Christianisme , pour la remplir
» d'une éminente vertu , & la rendre
» digne de porter un jour quelque Cou-
» ronne de l'Europe ».

La vertueuse Tante suivit ces principes dans toute leur étendue ; & elle eut le bonheur de trouver dans son aimable nièce un sujet qui se fit un devoir , ou plutôt un plaisir d'en profi-

ter. La jeune Philippe crût moins en années qu'elle ne crût en vertus ; & ces vertus jointes aux graces du corps, que Dieu sembla redoubler, comme autrefois celles de Judith, firent d'elle une des Princesses les plus accomplies de son siècle. Le Duc de Bourbon, son oncle maternel, à la Cour duquel elle fut envoyée, vit en elle du premier coup d'œil une jeune plante, que le Ciel destinoit à faire honneur à l'Etat & à la Religion. Le bruit de son mérite se répandit par-tout, & l'étranger n'en fut pas moins instruit que le citoyen. Pour prévenir des Compétiteurs qui auroient troublé sa marche, René, Roi de Sicile & Duc de Lorraine la demanda en mariage ; & par l'entremise de la Duchesse de Beaujeu, sœur du Roi Charles VIII, il l'obtint du Duc de Bourbon. Jamais alliance ne fut mieux assortie. Le Prince René étoit aussi pieux qu'il étoit brave dans les combats ; c'est faire de lui un portrait d'autant plus riche qu'il est moins commun.

II. Cet heureux mariage fut célébré le premier jour de Septembre de l'année 1485. Les nouveaux époux mirent à la tête de leurs devoirs celui de por-

ter à la vertu le peuple nombreux que la providence venoit de remettre sous leur empire : * & Dieu qui ne se laisse jamais vaincre par ceux qui travaillent à sa gloire , les combla de bénédictions. La Princesse Philippe , nourrie dès sa

P. 18. plus tendre jeunesse dans la vertu , ne demanda au Seigneur des enfans , que pour avoir le bonheur d'en faire des Saints. Elle en eut douze , dont sept ne vécurent qu'autant de temps qu'il en faut pour devenir par le Baptême citoyens de la céleste Jérusalem. Dieu conserva les cinq autres pour le bien de son Eglise & pour le bonheur des peuples. L'aîné fut le Prince Antoine qui succéda au Duc René son pere. Le second fut Claude , cet illustre Chef des Maisons de Guise , d'Aumale & d'Elbeuf. Jean , Cardinal de Lorraine fut le troisième. Louis , Comte de Vaudémont , & François , Comte de Lambesque & d'Orgon furent les deux derniers. Cinq Princes d'un mérite reconnu dans toute l'Europe , & qui après Dieu en durent la plus grande partie aux soins que la vertueuse Philippe

* Louis XI s'étoit emparé de la Lorraine : Charles VIII , son successeur , la rendit au Duc René.

prit de leur éducation. L'aîné eut cependant de ce côté là quelque avantage sur ses freres. Car sa mere ayant fait avec lui un voyage à S. Claude , pour remercier ce grand Taumaturge de l'avoir guérie d'un mal considérable ; Louis XII , à qui elle présenta ce jeune Prince à Lyon , le trouva si fort à son gré , qu'il le rerint pour le faire élever à sa Cour , où il apprit à être le pere des peuples ; & , ce qui est encore plus admirable , à pardonner les plus cruelles injures. *

La Duchesse de retour en ses Etats , où elle fut reçue avec ces transports de joie , que l'artifice ne contrefait point , s'associa dès le premier jour à toutes les bonnes œuvres de son époux. Disposée à lui céder en tout le reste ; la gloire de Dieu & le bien du Prochain furent deux points où elle voulut entrer en lice avec lui. Il faisoit bâtir dans sa Ville Capitale un nouveau Couvent de Religieux de S. François ; la vénérable Philippe , pour concourir à ses pieux desseins , se

P. 224

* Louis XII a mérité le beau nom de *Pere du Peuple*. On sçait qu'étant sollicité de punir ceux qui avoient contribué à sa disgrâce , sous le règne de Charles VIII son prédécesseur , il dit cette belle parole : « Un Roi de France ne doit point venger les injures faites à un Duc d'Orléans ».

chargea du soin de fournir l'Eglise d'ornemens. Jamais elle n'étoit plus contente, que quand on lui demandoit quelque grace pour ce nouveau Monastere. Libérale par-tout, elle devenoit alors saintement prodigue. Ayant sçu que plusieurs bons sujets du même Ordre, qui étoient capables des plus hautes sciences, ne pouvoient s'y appliquer suffisamment, à cause de leur extrême pauvreté, elle leur fit donner des pensions; & elle eut bientôt la consolation de les voir aussi propres à servir utilement l'Eglise par les lumieres de l'esprit, que par la piété & les sentimens du cœur. Ce fut à l'aide de ces troupes auxiliaires qu'elle maintint dans ses Etats la foi, qui par-tout ailleurs étoit si vivement attaquée. Quelle leçon pour les Grands! mais sera-t-elle bien suivie?

P. 26. La Reine de Sicile ne bernoit pas ses bontés aux Maisons de S. François; il n'y avoit aucune famille dans toutes les terres de son obéissance qui n'éprouvât sa libéralité. L'idée de Mere commune de tous ses sujets la flattoit beaucoup plus que celle de Souveraine. Les plus affreuses miseres, bien loin de la dégouter jamais, ne servoient qu'à la

rendre plus sensible. Son cœur, aussi vaste que la mer, s'étendoit à tous les besoins. Aucun détail, quelque pénible qu'il pût être, ne la rebutoit. Elle pacifioit les dissensions domestiques, relevoit la fortune de ceux qui avoient fait naufrage, & garantissoit d'un pareil accident ceux qui couroient risque d'y tomber. De-là le nom de *bonne Reine*, que tout son siècle lui donna; & qu'elle a conservé après sa mort, parce que pendant sa vie, elle ne l'avoit point dû à une vaine adulation.

III. Dieu l'éprouva cependant, comme il a coutume de faire à l'égard de ses élus. Le Duc de Gueldres son frere unique étant mort sans enfans, cette Province lui appartenoit de plein droit. Le Duc de Cleves qui la trouva fort à sa bienséance, & qui sçut gagner le cœur des peuples, s'en étant emparé, la Princesse crut devoir tenter le sort des armes, mais il ne lui réussit pas; & son mari, tout brave qu'il étoit, y échoua. La vertueuse Philippe se soumit humblement aux ordres du Dieu des armées; & comme le saint homme Job, elle dit au fond de son cœur : *C'est vous, mon Dieu, qui nous l'aviez donné : c'est vous qui me l'enlevez : que votre*

P. 27

P vj

- Cette perte ne fut qu'un foible prélude d'une autre qui lui fut infiniment plus sensible. Elle aimoit son époux autant qu'il méritoit de l'être. La bonté de ce Prince, ses manieres toujours charmantes, & plus encore sa vertu, n'avoient fait d'elle & de lui qu'un cœur & qu'une ame; & après Dieu, qui eut toujours les prémices, il fut dans tous les temps sa plus tendre & sa plus douce consolation. Une mort imprévue le lui
- P. 31. enleva à Bar le 10 Décembre 1508. Ce coup terrible la frappa, & elle auroit succombé sous le poids de sa douleur, si la piété qui, comme dit l'Apôtre, est bonne à tout, ne fut venue à son appui. La pensée que celui qui l'affligeoit étoit à la fois son Maître, son Pere & le plus tendre des Peres, adoucit l'amertume de son cœur; & elle tâcha de s'appliquer les sages leçons que le Duc prêt à mourir, avoit faites à son fils qui alloit lui succéder.
- P. 33. « Mon cher fils, *lui avoit-il dit*, je vous
 » laisse le Duché de Lorraine & toutes
 » les Couronnes que mes ancêtres ont
 » possédées. Soyez héritiers de leurs ver-
 » tus, comme vous l'êtes de leurs biens.
 » Sorti d'une famille toujours attachée

» à Dieu & à son Eglise, aimez, res-
» pectez, servez l'un & l'autre. Vous
» sçavez les obligations que vous avez
» à Madame votre Mere : souvenez-
» vous que vous lui devez la vie, &
» l'heureuse éducation que vous avez
» reçue. Ne manquez jamais ni à la re-
» connoissance, ni au respect qu'elle
» peut attendre de vous. Je l'ai hono-
» rée toute ma vie, & à cause de sa
» naissance, & à cause de ses émi-
» nentes vertus : Usez-en de même, &
» ne permettez pas que l'autorité que
» ma mort va vous donner, diminue
» tant soit peu la sienne. Je vous re-
» commande ces jeunes Princes vos fre-
» res : Traitez-les moins en Souverain,
» qu'en frere toujours obligeant, tou-
» jours tendre. Pour ce qui est de votre
» peuple, aimez-le, mon cher fils, pre-
» nez-en soin; & n'oubliez jamais que
» vous en rendrez compte, quand vous
» serez un jour dans l'état où je suis.
» Les guerres qu'il m'a fallu soutenir,
» ont été cause qu'il a souffert pendant
» une assez grande partie de mon règne :
» dès qu'il a plu au Seigneur de me
» rendre victorieux de mes ennemis, je
» n'ai pensé qu'à le rendre heureux. Je
» le laisse en bon état, ne souffrez pas

» qu'il soit opprimé, foulé, inquiété.
» Un Souverain qui commande à des
» peuples riches & contents, ne peut
» jamais manquer. Je vous souhaite la
» bénédiction de Dieu, & je vous don-
» ne la mienne. Adieu, mon cher fils».

IV. Ce discours, que la pieuse Duchesse se rappella souvent, après avoir fait inhumer à Nancy avec toute la décence possible, le corps de son époux dans l'Eglise des Religieux de S. François, lui fit faire de sérieuses réflexions sur l'inconstance des choses humaines, la vanité du monde, le danger des grandes places, & le compte terrible qu'il faudra en rendre. Dès-lors elle auroit quitté tout, pour jouir dans la solitude, du Dieu de son cœur, si elle l'eût pu faire sans manquer à des devoirs plus pressants. Mais la crainte qu'elle eut que ses sujets ne respectassent pas assez la jeunesse du Duc Antoine, qui succédoit à son pere; ou que peut être d'infidèles Ministres ne lui fissent faire de fausses démarches, la retint à la Cour, où son ombre seule étoit capable de prévenir le mal, parce qu'elle y étoit universellement respectée. Elle resta donc encore dix ou douze ans dans le monde; & elle s'y dédom-

magea du sacrifice qu'elle ne pouvoit P. 32
encore faire , par une conduite aussi
avantageuse à la Religion qu'à l'Etat.
Elle redoubla d'attention sur sa propre
conduite. Elle mit dans sa Maison un
ordre capable de servir de modèle au
Peuple & à la Noblesse. Elle s'appliqua
à l'administration des affaires publiques
avec ce fonds de sagesse, de lumière
& d'équité, qui la rendoit si respecta-
ble à toutes les Cours de l'Europe. Pour
s'acquitter bien de tant de fonctions ,
où la prudence humaine échoue si sou-
vent , elle eut sans cesse recours au
Pere des lumieres; & jamais elle n'en-
treprit rien d'important sans l'avoir con-
sulté.

La régularité, dont les Dames de
sa Cour & tous ses domestiques se fai-
soient honneur , publioit hautement
qu'ils avoient pour Maîtresse la plus
vertueuse Princesse de son siècle. Ses
paroles respiroient toutes cette tendre
& solide dévotion, que la grace avoit
établie dans son cœur. Ses actions, la
frugalité de ses repas, la modestie de
ses meubles & de ses habits, forçoient
en quelque sorte à l'imiter, ceux mê-
mes qui y avoient le moins de dispo-
sition. On vit alors, comme on l'a tou-

jours vu , que si l'exemple des grands peut tout , quand il s'agit de porter au vice , il peut beaucoup quand il s'agit de porter à la vertu. Il se fit dans les mœurs de tout le Pays une réforme si générale , que les étrangers en étoient frappés. *Ainsi vit Madame* , répondoient P. 41. les Lorrains , *ne nous est-il pas glorieux de vivre comme elle.*

Ce fut par cet heureux assemblage de toutes les vertus , que cette femme vraiment forte inspira aux Princes ses enfans tout l'esprit des ses ancêtres ; & qu'elle garantit ses Etats du mortel poison de ces monstrueuses hérésies qui commençoient déjà à infecter une partie de l'europe. A l'aide d'un bon nombre de Sçavans ecclésiastiques , de tous les Ordres , elle affermit tous ses sujets dans un inviolable attachement à cette Eglise que les portes de l'enfer ont toujours attaquée , mais contre laquelle elles ne prévaudront jamais. Et on peut dire avec le plus sage de ses Historiens , que c'est à sa prévoyance que la Lorraine doit encore aujourd'hui la pureté de sa foi , & son zèle contre les profanes nouveautés. P. 44.

V. Il y avoit près d'onze ans que la Reine de Sicile avoit perdu son époux ,

lorsqu'elle pensa à exécuter le dessein qu'elle avoit d'abord formé de se consacrer à Dieu dans la solitude. Il n'y avoit plus rien qui dût la retenir dans le siècle. Son fils aîné le Duc Antoine, & Claude Duc de Guise son frere, étoient revenus du Milanois, chargés de lauriers & de gloire. Alliés tous deux à la Maison Royale de Bourbon, estimés des Princes Allemands leurs voisins, adorés plutôt que chéris en Lorraine, ils n'avoient ainsi que le Roi Prophète, ni embuches, ni mauvais procédés à craindre. * Tant de grâces demandoient de la part de Philippe une profonde reconnoissance. D'ailleurs le parti qu'elle vouloit embrasser, n'avoit rien qui dût surprendre. On sçavoit à la Cour & ailleurs, que cinq Princesses de Lorraine, pour se mettre à l'abri des orages du siècle, s'étoient retirées dans l'Abbaye de sainte Irmine à Trêves, où leur mémoire est encore en vénération; que l'Abbaye de Remiremont se glorifioit d'avoir eu un modèle de la plus haute vertu dans les Princesses Agnès & Hara; que dans

P. 47.

* Non est Satan, neque occurfus malus. III. Reg. 5.
7. 4.

le Monastere d'Orbes, Blanche & Cathérine, toutes deux de la même Maison, s'étoient rendues plus illustres par la sainteté de leur vie, que par l'éclat de leur naissance; qu'on respectoit encore à Bouxieres une Princesse du même sang, qui avoit préféré la Croix du Sauveur à la Couronne de ses ancêtres; & qu'enfin Marguerite de Baviere, cette Duchesse de Lorraine, si chérie du Ciel, & aïeule du Duc René, étoit sur le point d'embrasser la règle de sainte Claire, lorsqu'une mort précieuse aux yeux de Dieu, l'enleva à la terre pour la faire entrer dans la joie de son Seigneur.

P. 49. Tant & de si beaux exemples animoient la Reine de Sicile. Mais il se présentoit à l'exécution de son généreux dessein deux difficultés considérables. L'une de la part de ses enfans, qui pleins de tendresse pour elle, ne pouvoient, sans frémir, entendre parler de sa retraite: l'autre de la part de son âge & de ses infirmités; car elle avoit cinquante-sept ans, & sa santé étoit très-foible. Ces obstacles ne l'effrayèrent point; elle avoit pris son parti aux pieds du Sauveur, où on le prend toujours bien: elle ne pensa plus qu'aux moyens

de la Duchesse de Gueldres. 355
de remplir son projet , & de chercher
un asyle à sa vertu.

Il y avoit en Lorraine plusieurs Mais-
sons Religieuses , que la piété des an-
ciens Souverains avoient fondées. Mais,
(& cette affligeante réflexion ne se pré-
sente que trop souvent dans l'Histoire ,)
on ne trouvoit dans la plupart que de
mourantes étincelles de leur ancienne
ferveur. La Duchesse en vouloit une ,
où l'esprit primitif ne fût point altéré.
Elle la trouva dans la Ville de Ponta-
mousson chez les Filles de sainte Clai-
re , réformées par la bienheureuse Co-
lette ; où , à la rigueur de la plus excessi-
ve pauvreté , se réunissoit la plus étroite
sévérité de l'Evangile. Ce fut dans ce
port salutaire , dont la mort avoit fer-
mé l'entrée à Marguerite de Baviere ,
que notre pieuse Princesse voulut se
retirer. Pour y réussir , elle se conduisit
avec une adresse qui força tous les obsta-
cles. Sous prétexte de changer d'air ,
elle se rendit à Pontamousson , sans
communiquer à personne son principal
dessein. Dès qu'elle y fut arrivée , elle
fit sçavoir aux Religieuses qu'elle étoit
venue pour les entretenir d'une affaire
importante. Le lendemain elle entra
seule dans le Monastere ; & la Com-

munauté s'étant assemblée, la Duchesse, après quelques civilités de part & d'autre, se tournant vers l'Abbesse, qui étoit de la Maison d'Apremont, & d'une éminente vertu, elle lui dit de cet air qui touche & qui persuade.

« Ma Mere, depuis la perte que j'ai
» faite du Duc René, mon Seigneur &
» mon mari, j'ai compris que le Ciel
» demandoit de moi les derniers jours
» de ma vie pour les lui consacrer. Dès
» ce moment, je banni de mon cœur
» toutes les pensées du monde, & je
» pris la résolution de m'en séparer,
» je l'aurois fait à l'instant même, si
» l'intérêt de mes enfans, & le bien de
» mes Etats l'eussent permis. Aujourd'hui
» que je suis libre, & qu'une
» longue expérience m'a convaincue,
» qu'il m'est comme impossible d'assûrer
» mon salut à la Cour & dans le monde,
» je viens vous demander une place
» parmi vous pour le reste de mes
» jours.

» Que mon âge, ma condition &
» ma fortune ne vous arrêtent point.
» Avec le secours du Seigneur, je puis
» & j'espère suivre vos exemples. Il est
» vrai que c'est demander bien tard une
» retraite comme celle-ci, pour faire

» pénitence , & pour pleurer mes pé-
» chés dans l'amertume d'une juste dou-
» leur. Mais enfin le Dieu que vous
» servez , reçoit à toutes les heures du
» jour ceux qui reviennent sincèrement
» à lui. Si pour obtenir de vous la grace
» que je vous demande, il est nécessaire
» d'employer un motif, dont vous ne
» puissiez vous défendre ; je vous con-
» jure par la douloureuse passion de
» notre Seigneur Jésus-Christ, de me
» l'accorder ».

Ce discours imprévu, & prononcé avec toutes les graces que donne un saint & violent desir, surprit extrêmement toutes les Religieuses. Elles voyoient leur Souveraine à genoux devant elles , les mains jointes , & les yeux mouillés de larmes : cet objet les pénétra , & elles ne sçurent d'abord que répondre. Mais quelques momens après, l'Abbesse que la vue d'une conquête aussi flatteuse n'éblouit point , prit la parole ; & après avoir humblement remercié la Princesse de l'honneur qu'elle vouloit faire à son Monastere, & l'avoir assurée, que ni elle, ni ses Sœurs ne cesseroient jamais de prier Dieu pour sa prospérité, pour celle du Duc son fils, & de tous ses chers enfans ;

elle la supplia de réfléchir que son âge avancé, la foiblesse de sa complexion, & ses infirmités sembloient être de légitimes raisons de ne pas poursuivre le pieux dessein qu'elle avoit d'embrasser la vie Religieuse; que la rigueur de la Règle de sainte Claire, pour le jeûne, pour les macérations du corps, pour le travail des mains, pour les exercices de l'oraison, pour le coucher, la clôture & tout le reste, demandoit plus de force & de santé qu'elle n'en pouvoit avoir à son âge.

L'Abbesse, pour la consoler par une espèce de dédommagement, ajouta qu'elle feroit plus de bien à l'Eglise, à ceux de ses sujets qui étoient pauvres, & à elle-même, en continuant ses soins, ses aumônes, & le bon ordre qu'elle avoit mis à sa Cour, qu'en se renfermant dans un Cloître; que Dieu ne laisseroit pas de lui tenir compte du sacrifice qu'elle avoit voulu faire; & que ce grand Maître ne demande souvent qu'une sincère disposition à lui obéir dans les desseins qu'il inspire, sans en demander l'exécution. « Mais enfin, Madame, *poursuivit la sage Supérieure*, si vous avez absolument résolu de donner au monde

» une preuve éclatante du mépris que
» vous faites de lui, & de votre amour
» pour la Croix, vous pouvez choisir
» ailleurs une retraite, qui quoique
» plus douce & plus proportionnée à vos
» forces, ne laissera pas d'être très-
» sainte, & où à couvert du tumulte &
» de la dissipation du siècle, vous vi-
» vrez & vous mourrez dans la paix des
» enfans de Dieu ».

Ce qui engageoit la pieuse Abbessé à parler d'un ton si ferme, quoique toujours très-respectueux, c'étoit la crainte qu'elle avoit qu'une Princesse, plus infirme encore qu'elle n'étoit âgée, ne pût soutenir l'austérité de la Règle, & que par une suite nécessaire, elle n'eût besoin de quelques-unes de ces dispenses, qui en introduisant la singularité dans un Monastere, y introduisent peu à peu, & quelquefois bien vite, le relâchement. La Duchesse qui entrevit cet embarras, tâcha sur le champ de l'écarter. « Ne craignez rien,
» *dit-elle à ces bonnes Filles*, mon en-
» trée chez vous n'ouvrira la porte à
» aucun adoucissement. Avec le secours
» du Ciel, je prétends suivre la Règle
» dans tous ses points, quelque austeres
» qu'ils soient. Ne différez donc point

» à m'accorder la grace que je vous
 » demande. Je n'ai ni termes , ni ex-
 » pressions qui puissent vous marquer
 » combien j'y ferai sensible ».

Il semble que des instances si vives & si bien motivées auroient dû avoir leur effet à l'heure même. Mais il n'en est pas d'une Communauté qui ne cherche que Dieu , comme de celles que la gloire d'un grand nom , & l'idée d'une dote avantageuse éblouissent. Les Filles de sainte Claire soutinrent dans toute cette affaire la réputation de désintéressement & de sagesse , qu'elles ont encore aujourd'hui. Sans vouloir rebuter
 p. 66. absolument la Princesse , elles lui représenterent que dans un point aussi important que l'étoit celui de sa réception , il falloit avant toutes choses consulter les Supérieurs & avoir leur consentement. La Duchesse qui mouroit d'envie d'être Religieuse , se chargea de l'obtenir. Elle dépêcha en toute diligence un Gentilhomme au Pere Provincial des Religieux de S. François ; & à l'aide d'une petite supercherie qu'on pardonna à son zèle , elle en obtint tout ce qu'elle demandoit.

VI. Dès-lors elle ne songea plus qu'à se disposer à son sacrifice. Après avoir réglé

réglé à Nanci ses affaires les plus importantes, elle sçut si bien se débarasser de sa Cour & de tout son monde, qu'elle fut de retour à Pontamousson, avant qu'on sçût qu'elle étoit en chemin pour s'y rendre. Ce fut alors qu'elle écrivit aux Princes ses enfans, qu'elle avoit une affaire importante à leur communiquer, & qu'elle les prioit de la venir trouver le jour de la Conception de la sainte Vierge. Ils n'y manquerent pas; & la joie de cette entrevue, dont ils ne connoissoient ni le sujet, ni les suites, fut des plus touchantes. Après le repas, la Duchesse qui sentit plus que jamais qu'elle étoit Mere, & la plus tendre des Meres, se retira quelques momens pour se fortifier contre elle-même. Elle fit ensuite appeller les Princes & les Princesses de sa Maison, qui s'étoient trouvés à table avec elle; & de cet air grand & noble qui lui étoit naturel, elle leur dit: « Mes chers enfans, je vous assemble ici pour vous faire part d'un dessein que j'ai conçu dès le temps de la mort du feu Duc René, votre Seigneur & votre Pere de glorieuse mémoire: Il vous surprendra, je m'y attends; mais j'espère que bien loin de vous y opposer,

P. 70.

Q

» vous en louerez Dieu avec moi. J'ai
» résolu de quitter le monde, & de
» consacrer au service du Seigneur le
» reste de mes jours. La satisfaction que
» j'ai, à l'heure que je vous parle, de
» renoncer aux grandeurs qui m'envi-
» ronnent, m'est beaucoup plus sensi-
» ble, que la satisfaction naturelle que
» je pourrois avoir goûtée, lorsque
» j'en étoit revêtue. Je dois beaucoup
» à Dieu, pour m'avoir comblée de
» biens & d'honneurs; mais je crois
» lui devoir infiniment plus, pour m'a-
» voir fait sentir le vuide de ce mon-
» de & les illusions de sa prétendue fé-
» licité. Depuis ce moment qui m'a
» ouvert les yeux, rien ne me plaît sur
» la terre; tout m'y paroît insipide, &
» je ne trouve de plaisir qu'à penser à
» la retraite. Tout ce qui me reste de
» mes grandeurs passées, c'est un regret
» amer de ne m'en être pas assez servie
» pour l'honneur du Très-Haut & le
» salut de mon ame. Il est temps &
» bien temps d'en faire pénitence &
» de réparer mes pertes.

» Je vous laisse donc les honneurs,
» les dignités, les domaines que votre
» Maison possède. Tout est à vous, je
» n'en veux rien retenir. Demain j'en-

» tre dans le Monastere de sainte Clai-
» re, & dès ce moment je prends con-
» gé de vous. Je vous recommande à
» la bonté & à la miséricorde du Sei-
» gneur. Je le conjure de vous faire de
» grands Saints pour le Ciel, comme il
» vous a fait de grands Princes sur la
» terre; & si ma bénédiction peut con-
» tribuer à vous attirer la sienne, je
» vous la donne de tout mon cœur. P. 752
» Je ne puis cependant me séparer de
» vous, sans vous recommander un
» attachement inviolable à la Foi catho-
» lique & à l'Eglise Romaine. Si jamais
» vous y manquiez, je m'en plaindrois
» au Ciel & à la Terre. Vos ancêtres,
» si constamment dévoués à l'une & à
» l'autre, s'uniroient à moi pour s'éle-
» ver contre vous; & ils ne vous regar-
» deroient pas comme leurs vrais héri-
» tiers. Du reste, mes chers enfans, je
» vous ai toujours aimés, & je vous
» aimerai toujours. Je ne vous oublierai
» jamais dans mes prières, souvenez-
» vous de moi dans les vôtres; &
» quoique nous allions être séparés de
» corps, soyons toujours unis de cœur
» & d'esprit, pour mériter de nous réu-
» nir un jour dans les Cieux».

Ce discours prononcé avec toute la

Q ij

dignité d'une Mere, que la grace animoit, attendrit toute l'assemblée. L'amour sincere que toute sa famille avoit pour elle, & l'estime singuliere qu'on y faisoit de sa vertu éclaterent plus que jamais. Ses enfans mirent tout en usage pour détourner le coup dont ils étoient menacés. Soupîrs, larmes, sanglots, prieres, remontrances, raisons d'état, de conscience même & de Religion, tout fut employé; mais inutilement. L'humble servante du Seigneur avoit pris son parti, l'univers entier ne l'auroit pas ébranlée. Il fallut donc la laisser faire, & se résoudre à la voir, dès le lendemain, changer d'état. Quel triomphe pour la grace de J.C. quelle gloire pour son Eglise! quelle consolation pour l'Etat Religieux, de voir une Souveraine descendre du trône pour embrasser ses règles les plus humiliantes & les plus austeres, dans le temps qu'un perfide Luther étoit à la veille de briser ses liens sacrés, & de lever l'étendard de la plus honteuse révolte contre ces ames fidèles, qui pour suivre pas à pas l'Agneau sans tache, dont parle l'Ecriture, se consacrent à lui par des vœux irrévocables.

Ce fut le jour de la Conception,

huit Décembre 1519, que la vertueuse Philippe prit le Voile à Pontarnousson. La rareté du spectacle y attira un monde infini. Jamais la Princesse n'avoit paru plus contente. Une joie sainte brilloit sur son visage. Il n'en fut pas ainsi de spectateurs : Tous ou presque tous fondirent en larmes. On rendoit justice à sa vertu , mais on pleuroit sa perte. La Duchesse à qui on présenta un cierge , selon la coutume , le donna au Comte de Lambesque , le dernier de ses fils , pour le porter devant elle jusqu'à la porte du Cloître. Elle avoua depuis que rien ne l'avoit plus touchée que la tendresse de ce jeune Prince , dont les larmes ameres l'avoient comme forcée à en répandre.

Tandis que l'Abbesse , qui fut d'abord interdite par l'air majestueux de la Duchesse , lui donnoit , avec le voile & la robe de sainte Claire , ce gros cordon noué qui sert de ceinture à ces pauvres Religieuses , elle n'étoit occupée que de la présence de son divin époux ; & on l'entendit lui demander la grace de changer de mœurs , comme elle changeoit d'habit. Dans la crainte que le froid de la saison ne fit d'abord sur elle une sensation trop

vive , on voulut lui laisser , pour quelque temps , une jupe de damas noir ; mais elle la refusa , en disant que , puisqu'elle renonçoit au monde , elle ne vouloit rien s'en réserver. Ce fut ainsi qu'elle put chanter , comme l'Eglise fait en cette sainte cérémonie : *Regnum mundi & ornatum sæculi contempsit , propter amorem Domini mei Jesu Christi , quem vidi , quem amavi , in quem credidi , quem dilexi.*

« Oui , mon Dieu , j'ai méprisé le monde & toute sa gloire , pour l'amour de Jésus - Christ mon Seigneur , que j'ai eu en vue , que j'ai aimé , & qui est le grand objet de ma foi & de toute ma tendresse. »

VII. Le bruit d'une action si extraordinaire , eu égard à la naissance & à l'âge de celle qui la faisoit , ayant bientôt volé jusqu'en Italie , Léon X , qui tenoit alors le saint Siège , lui écrivit un Bref , où , après l'avoir félicitée de sa vertu & de son courage , il l'invite à la persévérance *. Bientôt après il lui en envoya un second , où , pour ménager une santé aussi précieuse à l'Eglise , que l'étoit celle de cette auguste

* Ce Bref donné à Malcan au Diocèse de Port , est du 3 Avril 1520.

Princesse, il la dispense du reste de son Noviciat ; & en lui prescrivant les trois vœux essentiels de la Religion, il l'exempte de ce tissu de pratiques, qui nuit & jour rendent la Regle de sainte Claire si pénible à la nature.

Mais la fervente Novice étoit bien éloignée de ces dangereux adoucissements. Elle voulut fournir sa carrière toute entière ; & elle la fournit avec un zèle capable d'en inspirer à toutes ses Compagnes. Il n'y eut ni austérités, ni emplois qui pussent la rebuter ; & on vit une Souveraine faire les plus humilians services de la basse-cour, avec plus de joie, qu'elle n'en auroit eu à porter la plus brillante couronne de l'univers.

P. 82

Tant de rigueurs dans une personne qui n'y étoit pas faite, & qui étoit déjà âgée, réveillèrent une hydropisie dont elle avoit été attaquée l'année précédente ; & le mal s'augmenta tellement, qu'on desespéra de sa guérison. Dans un état si fâcheux, & qui ruinoit le plus doux de ses projets, elle se soumit sans réserve à toutes les volontés du Seigneur ; & elle lui fit en paix le sacrifice du sacrifice même qu'elle avoit prétendu lui faire. Le Ciel, tou-

Q iv

ché d'une si sainte disposition , lui rendit une santé parfaite ; & ce qui étonna davantage , c'est que sa vue , qui étoit
P. 24. très-foible depuis long-temps , fut entièrement rétablie. *Oh ! dit-elle alors , je vois bien que Dieu veut que je le serve , puisqu'il me traite si favorablement.*

Comme le temps de sa profession s'avançoit , le souverain Pontife , pour la rendre plus solennelle , accorda , par une grace des plus singulieres , un Jubilé fort étendu à ceux & à celles , qui , après la participation des Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie , visiteroient ce jour-là l'Eglise des Religieuses de sainte Claire à Pontamousson. Cette faveur y attira un monde infini ; & ce qu'il y eut de plus consolant , c'est que les Princes de Lorraine furent les premiers à se mettre en état de profiter de l'Indulgence.

Leur sainte Mere , avant la cérémonie , ne les entretint que du bonheur de servir Dieu , & de la vanité du monde. Elle se défit ensuite entre leurs mains de tous ses biens , & des habits même qu'elle avoit apportés ; & ne leur demanda qu'une médiocre pension , non pour ses petits besoins , mais pour le soulagement du Monastere.

Lorsque le moment décisif fut arrivé , cette auguste Princesse , qu'on n'admira jamais assez , se jeta à genoux devant l'Abbesse , & d'un air plein de modestie , lui demanda la grace de l'admettre aux vœux de la Religion. Elle l'obtint , & aussi-tôt elle s'engagea , par la formule ordinaire , à l'inviolable observance de la pauvreté , de la chasteté , de l'obéissance & de la clôture perpétuelle. Toute l'assemblée , & sur-tout les Princes ses enfans , nageoient dans les larmes : il n'en étoit pas ainsi de la vertueuse Philippe. Une joie sainte dilatoit son cœur ; une seule pensée la troubloit , c'est qu'elle avoit attendu trop tard à prendre le bon parti.

VIII. Mais si elle n'entra dans la vigne du Seigneur , que vers le midi de ses jours , il faut avouer qu'elle mérita , par la maniere dont elle s'y conduisit , la récompense de ceux qui y avoient travaillé dès la naissance de l'aurore. Jamais , dans ses maladies même , elle n'a accordé ni paix ni treve à son corps , pendant plus de vingt-sept ans qu'elle a passés dans la Religion. Dans cette Réforme , qui est beaucoup plus sévère qu'aucune autre , on ne connoît point l'usage du linge. L'ha-

Q v

bit ordinaire est un gros drap , qu'on ne quitte , ni pendant les chaleurs de l'été , ni pendant les froids les plus rigoureux , ni en maladie , ni en santé. P. 102. Philippe de Gueldres s'y fit dès les premiers jours , comme si elle en avoit fait l'apprentissage dès sa plus tendre jeunesse. Pour ce qui est de sa nourriture , un morceau de harang faisoit son plus grand régal ; & lorsque , dans ses incommodités , on vouloit lui servir quelque chose de meilleur , elle représentoit humblement qu'on ne pouvoit en conscience la traiter autrement que la dernière de ses Sœurs. Son lit ne consistoit que dans une paillese bien dure , sans linge , sans matelats , sans rideaux. Le Cardinal Jean de Lorraine , son fils , qui l'apprit , en fut effrayé ; & il obtint du saint Siège une dispense de quelque partie de ces grandes austerités. Charmé du succès de sa négociation , il apporta à sa bonne mere un pavillon de serge blanche , qu'il avoit fait faire avec l'agrément de l'Abbesse. Mais tout ce qu'il put obtenir de notre illustre pénitente , c'est qu'elle s'en serviroit pendant une nuit. Dès le lendemain elle le lui renvoya , en protestant qu'elle ne souffriroit jamais que son lit

fût autrement ajusté que celui de ses cheres Sœurs. Et comment l'auroit-elle souffert, elle qui, selon l'effrayant usage des Filles de sainte Claire, voulut toujours marcher nuds pieds & sans sandales; & qui ne prit, pendant quelques mois de l'hyver, de pauvres chaussions de laine, que parce qu'elle y fut forcée par les loix de la plus sévère obéissance.

A cette mortification du corps, la vénérable Mere joignit, avec beaucoup de soin, celle de l'esprit & du cœur, qui coûte encore plus que la première. Elle oublia tellement sa Maison, ses alliances & toute sa gloire passée, qu'à la voir & à l'entendre, on l'auroit prise pour une personne du commun. Jamais il ne lui échappa une parole impérieuse, jamais un geste qui marquât de la hauteur ou de l'impatience. Elle tâcha toujours d'effacer cet air de grandeur que la nature lui avoit donné. Un Religieux lui ayant demandé l'explication du blason de ses armes, *Mon bon Pere*, lui dit-elle, *quand j'étois dans le monde, je le sçavois assez; mais depuis que j'ai le bonheur d'être Fille de sainte Claire, je ne veux plus connoître d'autres armes que celles de la Croix & de la Passion de mon aimable Sauveur.*

IX. Elle étoit si affermie dans ces sentimens d'humilité , qu'elle ne voyoit en elle qu'une pauvre pécheresse , indigne de la moindre attention. Si quelquefois on la saluoit plus profondément qu'une autre , elle en étoit très-affligée. Elle l'étoit encore davantage , quand on lui donnoit quelques-uns de ces grands noms qu'elle avoit portés dans le monde. *Ah ! mes Sœurs , disoit-elle , abstenez-vous de ces termes qui sentent encore la vanité du siècle. Je n'ai que trop été Dame ; & j'eusse été bien plus heureuse , si j'avois connu plutôt ce que j'étois & ce que je devois être.*

Elle étoit toujours une des premières au Chapitre ; & c'étoit-là , que prosternée à genoux , les bras croisés , & le visage contre terre , elle s'accusoit avec tant de larmes & de soupirs , de ses fautes les plus légères , que toutes ses Sœurs en étoient confondues.

La Portiere étant tombée malade , on lui donna les clefs du tour , pour la remplacer. Elle s'acquitta de ce gênant emploi pendant une année ; mais avec tant de douceur , & une modestie si charmante , que tous ceux avec qui elle avoit à traiter , publioient , avec admiration , qu'une Reine étoit la plus hum-

ble qui fût dans ses Etats.

Du tour, on la fit passer au jardin ; pour le cultiver avec celles de ses compagnes qui étoient chargées de cette fonction domestique. Elle s'en acquitta si bien, soit qu'il fallût bêcher, ratifier, P. 116 semer ou planter , qu'on auroit cru qu'elle n'avoit fait d'autre métier toute sa vie. Cette occupation lui étoit d'autant plus agréable , qu'elle lui fournissoit des fleurs pour parer les Oratoires où elle faisoit ses stations , & à qui la pauvreté dont elle avoit fait vœu , ne lui permettoit plus de donner de riches Ornemens, comme elle faisoit autrefois.

Je finis cet article , en ajoutant qu'elle se faisoit un plaisir d'aider ses Sœurs à la boulangerie , à la cuisine , à la lessive & à l'Infirmierie. Combien d'autres , qui ne la vaudront jamais , auroient cherché le moyen de s'affranchir d'une pareille servitude ; ou , pour parler un langage plus doux , combien peu s'en seroient acquittés avec tant de joie & de satisfaction.

Ce plaisir fut bien troublé, quand on lui apprit quelque temps après , qu'on pensoit à la faire Abbessé de la Maison. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour l'humble Philippe. Elle fit part

de sa douleur au Cardinal de Lorraine, son fils, qui pour lors étoit à Rome : & celui-ci, qui connoissoit à fonds les sentimens de sa bonne mere, agit si fortement auprès de Léon X, que ce Pontife, après avoir discuté l'affaire dans une congrégation, défendit aux Religieuses de penser à la Sœur Philippe de Gueldres, pour la place qui alloit vaquer. Son Bref est du premier Janvier 1521 * ; & il résulte de cette date, que la Princesse avoit, en peu d'années, éminemment acquis toutes les vertus de son état. Car, par un très-grand bonheur, dans l'Ordre de sainte Claire, la brigue est inconnue : le mérite seul est placé ; & il se croit toujours très-indigne de sa place, & très-à plaindre de l'occuper.

X. Comme une ame bien instruite dans les voies de la Religion, joint toujours l'esprit de la pauvreté évangélique à celui de l'humilité, notre vertueuse Princesse ne les sépara jamais. Elle portoit des habits très-usés & pleins

* Léon X mourut le 1 Décembre de la même année. Adrien VI, qui lui succéda le 9 Janvier 1522, mourut l'année suivante le 14 Décembre ; & il fut remplacé le 19 de Novembre de la même année 1523 par Clément VII, dont je parlerai plus bas.

de pièces. Sa cellule , fort étroite , n'avoit aucune de ces parures , qu'on ne se permet que trop aisément , sous prétexte de piété. A table , elle n'avoit , comme les autres , que de la vaisselle de terre & du linge très - grossier. Le bruit s'étant répandu que le Roi François I , qui l'appelloit souvent sa *chere cousine* , & qui la regardoit comme une Sainte , devoit venir la voir à Pontamousson , quelques-unes de ses Sœurs lui demanderent comment elle pourroit paroître devant lui avec une robe si pauvre. « Cela ne m'embarrasse point , » *répondit-elle* , je me trouverai tout » aussi-bien que quand j'étois parée dans » le monde. Pourquoi aurois-je de la » peine à paroître avec les livrées de » Jésus-Christ devant ce Monarque. Il » est bon , ce Prince ; il juge très-bien » des choses ; il ne s'attend pas à me » voir autrement vêtue que le doit être » une Fille de sainte Claire ». Cette réponse édifia l'Abbesse : elle voulut cependant qu'on lui fît un habit tant soit peu moins grossier. Mais cet habit devint la matiere d'une petite contestation. La Princesse , pour ne pas désobéir entièrement , le porta un jour entier : mais elle conjura avec tant d'instance sa Supérieure

P. 1223

P. 1234

de ne la pas gêner là-dessus , qu'il fallut lui permettre de se vêtir à l'ordinaire , c'est-à-dire , aussi pauvrement que la dernière des Converses. Heureux combat , où la vertu est forcée de céder à la vertu.

XI. Du reste , son obéissance n'eut point de bornes. Elle regarda toujours cette importante vertu comme la base de la perfection évangélique ; & on vit , avec la plus douce surprise , une Princesse , qui , pendant près de trente ans , avoit commandé à un peuple nombreux , prévenir les ordres , ou plutôt les plus légères insinuations de ses Supérieures. Elle passoit d'un office à l'autre , & quittoit une action pour en commencer une toute différente , sans aucune de ces répugnances intérieures qu'éprouvent quelquefois ceux-mêmes qui sont véritablement à Dieu. Malgré la délicatesse de sa complexion , elle auroit volontiers passé le jour & la nuit en prières ; & elle ne souhaitoit rien davantage : l'obéissance modéra ce feu qui la dévorait. Persuadée que son Abbessse lui tenoit la place de Dieu , elle avoit pour elle un respect sans limites ; & quoique la science du monde & de la Cour , jointe à une longue adminis-

T. 130.

tration des affaires publiques , lui eussent donné une expérience que le Cloître ne donne pas aisément , elle n'entreprit jamais rien , sans l'avis & l'ordre de sa Supérieure. Si quelquefois on ne lui accordoit pas ce qu'elle avoit demandé , elle se retiroit pour le moins aussi contente que si elle l'avoit obtenu. A ce seul mot , *non , ma Sœur* , tout étoit fini : Dieu avoit parlé.

P. 333

Les Ducs de Lorraine & de Guise , les autres Princes de sa Maison , & ce qui est plus surprenant , le Roi de France , la consultoient souvent sur leurs plus importantes affaires , parce qu'ils connoissoient la justesse & l'étendue de son esprit. Mais elle ne reçut jamais aucun paquet de lettres , sans le présenter à l'Abbesse , qui faisoit au moins semblant d'en lire le contenu , si , par discrétion , elle ne le lisoit pas. Il en étoit de même de ses réponses ; elles passaient toutes par les mains de celles qui étoient en place.

XII. On sçait par-tout que la Réforme de sainte Colette engage à une vie si dure , si crucifiée , qu'elle passe en quelque manière les forces de l'humanité , & qu'on la regarde à juste titre comme ce martyr continuél dont parle

P. 333

S. Bernard. La Sœur de Gueldres étoit bien éloignée de vouloir en diminuer la rigueur ; & en cela , elle avoit la consolation de penser comme toutes ses Sœurs. En voici une preuve des plus convaincantes. Le bruit s'étant répandu qu'on pensoit à mitiger la Règle , afin de la rendre plus proportionnée à la foiblesse humaine , toute la Communauté en fut aussi allarmée , que si on avoit prétendu l'anéantir. La Princesse n'en fut pas moins consternée que ses vertueuses Compagnes ; mais elle les rassura bientôt par ce ton décisif qu'elle avoit oublié depuis tant d'année. *Non ,*

P. 142. *s'écria-t-elle , Je souffrirai plutôt qu'on m'arrache les yeux , & que mon corps soit mis en pièce , que d'y consentir.* Puis ,

P. 145. en quittant , pour quelques minutes , cet humble extérieur , sous lequel elle cachoit avec tant de soin la grandeur de la majesté royale , elle leur fit entendre que tous ces rapports n'étoient que des artifices de l'Esprit de mensonge , qui vouloit , par des terreurs paniques , troubler le bon ordre & la paix de la maison ; qu'après tout , les Princes de son sang avoient assez de crédit pour arrêter le mal dès sa naissance ; & que le Roi de France lui étoit trop bon parent ,

de la Duchesse de Gueldres. 379

pour ne venir pas à son secours , si elle en avoit besoin. *Ainsi* , poursuivit-elle , du côté des hommes , nous ne sommes que trop bien appuyées. Tâchons seulement de nous rendre le Seigneur favorable par nos humbles & ferventes prières ; & essayons de le toucher par nos vœux , sur l'état présent de nos affaires , si pourtant elles ne sont pas plutôt les siennes que les nôtres. Mais enfin revenez de votre frayeur ; ne craignez plus , l'orage se dissipera bientôt.

A ces paroles , la Princesse joignit l'action. Elle chargea le Cardinal son fils d'agir auprès du saint Siège , pour détourner , non-seulement du Monastere de Pontamousson , mais de tous ceux de Flandre & de Normandie , le coup dont ils étoient menacés. Ce Prélat en parla si fortement au Pape , que ce Pontife , vivement ému de la ferveur de cette religieuse Princesse , envoya , au Chapitre général de l'Ordre de saint François , qui se tenoit à Carpi , un Exprès avec un nouveau Bref du 15 Mai 1521 , par lequel il défendoit , en vertu de la sainte Obéissance , à tous Supérieurs , sous peine d'excommunication encourue par le seul fait , d'innover ou de changer quoi que ce fût

P. 146.

dans la Réforme introduite & établie dans les Monasteres de sainte Claire, par les soins, les travaux & la sage conduite de sainte Colette. Et de peur que

P. 148. ce Bref n'eût pas tout son effet, le S. Pere chargea les Evêques de Metz & de Toul, avec l'Abbé de S. Antoine le Viennois d'y tenir la main.

Clément VII & Paul III confirmerent ce qu'avoit statué Léon X, & chacun d'eux écrivit en son temps à la veuve Philippe, qu'on ne l'inquiéteroit jamais sur l'étroite observance de sa Règle. Paul Soncino, Général de l'Ordre, lui protesta la même chose dans une lettre pleine de respect & de vénération pour son mérite & pour toutes ses vertus.

C'est ainsi que cette grande ame fit
P. 150. plus pour se maintenir dans la possession du précieux trésor de la Croix, que les plus ambitieux ne feroient pour se procurer la gloire du siècle & toutes ses pompes.

Aussi peut-on dire, que si sainte Claire fut destinée de Dieu à fonder son Ordre sur le modèle du Séraphique S. François; & sainte Colette à lui rendre son premier éclat par l'édifiante réforme qu'elle y a mise; la Reine de

Sicile fut comme envoyée du Ciel pour maintenir l'un & l'autre dans toute sa vigueur.

XIII. En voyant cette Princesse si ferme à se roidir contre le plus foible adoucissement, on seroit peut-être tenté de croire qu'elle manquoit un peu du côté de la douceur. Mais on se tromperoit beaucoup. Jamais personne de son rang ne connut mieux les loix, les conseils mêmes de l'humanité. Les peuples qu'elle avoit gouvernés se racontotent à l'envi les différens traits de sa clémence, & ils ne lui donnoient d'autre nom que celui de *la bonne Reine*. La Cour de France, où elle passa quelque temps, rendit justice à toutes ses vertus; mais elle admira sur-tout la douceur de son esprit, & la bonté extraordinaire de son naturel. Sa complaisance & ses manières honnêtes charmerent tellement le Duc René & tous ses Courtisans, qu'elle fut regardée comme la plus aimable Princesse de son temps. P. 152

La Sœur Philippe fut dans la Maison de Dieu, ce que la Duchesse de Lorraine avoit été dans le monde. Les rigueurs de la vie pénitente qu'elle avoit embrassées, purent bien endurcir son

corps ; mais bien loin d'entamer son cœur, elles ne servirent qu'à le rendre plus doux & plus compatissant. Aussi jamais ses Sœurs n'étoient plus contentes, plus enchantées, que lorsqu'elles pouvoient passer quelques momens avec elle. Quand elle les rencontroit, elle
 P. 154. les saluoit toujours avec cet air de bonté que la grace donne aux Saints, & qui gagne les cœurs. Elle s'informoit de leurs peines, elle les engageoit à les unir à celles du Sauveur, elle leur faisoit envisager la récompense qu'il prépare à ceux qui souffrent pour son amour.

C'étoit sur-tout lorsqu'elle sortoit de son Oratoire, qu'elle parloit de Dieu
 P. 155. & du salut, avec plus de chaleur & plus d'onction : c'est pourquoi ses Sœurs tâchoient de se saisir d'elle dans cet heureux moment. C'étoit alors que ses lèvres, comme celles de l'épouse du Cantique, distilloient le miel le plus doux ; * &, quoiqu'on ne fasse que lire, ne semble-t-il pas qu'on l'entende encore répéter ces discours tout de feu, qu'elle tenoit tantôt à une Novice, tantôt à une jeune Professe : *Ça ma bien-aimée petite Sœur, où avez-vous laissé le doux Jésus ? par où*

* Favus distillans labia tua, &c. *Cantic. 4. v. 11.*

avez-vous fini l'entretien que vous avez eu avec cet époux Céleste ? Que vous êtes heureuse de servir un si bon Maître. Continuez , ma chere enfant , à le servir avec ferveur. Que la Croix que vous avez embrassée ne vous dégoûte jamais : un jour viendra qu'elle vous ouvrira le Ciel.

Lorsqu'elle rencontroit quelque Religieuse qui gémissoit sous le poids du travail : “ Ma Sœur , *lui disoit-elle* , ne
” perdez pas courage ; c’est pour l’a-
” mour de Dieu que vous souffrez tant
” de peines : elles finiront , & un repos
” éternel leur succédera. Ce monde est
” un champ de bataille ; c’est le séjour
” des larmes. Les épines y croissent de
” toutes parts , & leur nombre surpasse
” de beaucoup celui des roses ; mais
” consolons-nous dans la juste espérance
” que nous jouirons dans les Cieux ,
” du souverain bien , & que nous en
” jouirons éternellement ”.

Elle consolait avec le même succès les malades à l’Infirmierie , où sa tendresse pour elles l’enchaînoit le jour & la nuit. Elle préparoit leurs médicamens ; elle les réjouissoit par des faillies pleines d’agrémens ; elle leur distribuait les douceurs , que les Princesses , ses belles-filles , lui envoyoient par au-

P. 1574

mône. Si la maladie étoit dangereuse, elle les préparoit à la mort plus efficacement que tout autre. Après l'avoir entendue, on ne sentoît plus qu'une vive & sainte impatience de sortir de ce malheureux exil pour aller à Dieu.

Comme sa charité étoit sans bornes, les jeunes Demoiselles, qui pensoient à entrer dans le Monastere pour s'y consacrer à Dieu, trouvoient auprès d'elle un accès aussi libre que ses propres Sœurs. Elle commençoit par sonder leur cœur & par bien examiner leur vocation. Quand elle y découvroit la main de Dieu, elle les fortifioit contre la persécution que les personnes qui veulent se donner au Seigneur, n'éprouvent que trop souvent de la part de leur famille, & d'une foule de faux & dangereux amis. Elle leur représentoit avec cette richesse d'expression qui lui étoit naturelle, & que son commerce avec Dieu rendoit plus persuasive; elle leur représentoit, dis-je, que les Religieuses, soit de sainte Claire, soit de tout autre Institut, que leurs parens ou d'autres ont voulu retenir dans le monde, ont toujours été les plus contentes & les plus régulières dans le Cloître; que plus on s'étoit efforcé de leur

leur faire une affreuse peinture des croix, des travaux, des rigueurs excessives de la Religion ; plus ces généreuses servantes de Jésus-Christ s'étoient animées à suivre la voix du Ciel qui les appelloit à lui ; & qu'insensibles aux larmes qu'une pitié déplacée faisoit couler pour les retenir, elles avoient renoncé avec plus de courage à leur patrie, à leurs plus belles espérances, & à tout l'éclat de la plus brillante fortune.

« Il est vrai, *ajoutoit-elle*, car je ne P. 164
» vous veux rien dissimuler, il est vrai
» que dans cette Maison il y a de la peine.
» Car enfin l'on y observe la Règle dans
» toute sa rigueur : Chacune combat
» ses inclinations, macère son corps,
» donne peu à la nature & tout à la
» grace ; on ne sçait ce que c'est d'y faire
» sa volonté ; en un mot, la vie y est
» austère ; mais aussi l'onction en adou-
» cit si bien les rigueurs, que loin d'y
» trouver du dégoût, nous n'avons que
» de la joie à servir un si bon Maître. »

Elle disoit à d'autres, & sur-tout à celles qui lui paroissoient plus aisées à surprendre : « On ne tâchera pas tous
» jours de vous ébranler par le détail
» des austérités de notre Règle : on attaquera votre constance par un tissu de

R

» déclamations contre l'honneur de la
 » vie Religieuse. On la tournera en
 » ridicule, on en fera mille plaisante-
 » ries ; on traitera de petit génie toute
 » personne qui cherche parmi nous un
 » asyle à son innocence ; on donnera à
 » nos actions & à nos paroles d'odieu-
 » ses interprétations. C'est dira l'un ,
 » c'est le dépit qui porte cette fille à
 » se jeter dans le Cloître. C'est , dira
 » un autre , qu'elle est ennemie du tra-
 » vail , & qu'elle veut vivre dans l'oisi-
 » veré. Mais , *ajoutoit la sage Princesse* ,
 » ne vous laissez pas éblouir par ces sor-
 » tes de discours. N'ayez égard ni au
 » spécieux nom de parens que portent
 » ceux qui vous les tiendront , ni aux
 » témoignages apparens d'une feinte
 » amitié , ni à l'idée que vous pourriez
 » avoir de leur mérite prétendu
 » Croyez fortement qu'ils ne vous par-
 » lent que selon les maximes de la chair ,
 » si réprouvées du Seigneur. Ayez sans
 » cesse devant les yeux cet adorable
 » Jésus , qui vous fait l'honneur de
 » vous choisir entre mille autres pour
 » vous placer dans sa Maison. Songez à
 P. 164 » ce dernier moment qui vous séparé-
 » ra de vous-même , & de qui dépend
 » votre éternité. Rappelez - vous les

» beaux exemples que vous ont donnés
» plusieurs grands Saints, dont l'Eglise ho-
» nore la mémoire. Opposez aux foibles
» raisons du monde les conseils de
» l'Evangile ; & ne permettez pas qu'on
» insiste , & qu'on continue à vous tour-
» menter ».

XIV. Ainsi parloit la vertueuse Duchesse à celles qui la consultoient sur leur vocation ; & quand elle les voyoit bien disposées , elle ne manquoit pas d'agir en leur faveur auprès des Supérieures de l'Ordre où elles vouloient entrer. Le bruit des sages conseils qu'elle donnoit à ceux qui en avoient besoin , s'étant répandu dans la Ville , chacun y accourut pour en profiter. Son parloir devint bientôt un rendez-vous commun pour une infinité de personnes affligées. Les pauvres y eurent un accès aussi facile que les gens de condition ; & ceux qui n'avoient rien de particulier à lui dire , y venoient pour s'édifier à la vue d'une Princesse si affable & si parfaite. Qu'une vertu solide fait d'honneur à l'Etat Religieux ! Qu'elle est utile au salut des ames ! Et que ne peut-elle pas dans les personnes d'une haute naissance ! c'est la sage réflexion de l'Historien de notre Sainte. Puisse-t-elle

P. 165.

être aussi pesée devant Dieu & devant les hommes qu'elle mérite de l'être !

P. 166. La charité de notre digne Mere ne se bornoit pas à des conseils. Elle sollicitoit en faveur des plus misérables la libéralité de ceux qui étoient en état de les secourir. Elle employoit son crédit auprès des Princes pour les leur rendre favorables dans certaines affaires. Elle tâchoit de faire adoucir les sentences qui avoient été portées contr'eux. En un mot , elle leur rendoit tous les bons offices qu'on peut attendre d'une véritable mere,

P. 168. Mais comme elle étoit aussi chrétienne qu'elle étoit naturellement bien-faisante , après avoir pourvu aux besoins extérieurs , elle prenoit toutes les mesures possibles pour remédier aux besoins de l'ame , qui , par un malheur aussi commun qu'il est déplorable , touchent beaucoup moins que ceux du corps , & qui souvent ne touchent point du tout. Dans les petites conférences qu'elle avoit avec ceux qui souffroient davantage , elle tournoit , avec tant d'adresse leurs cœurs du côté de Dieu , qu'elle leur apprenoit le grand art de changer en moyens de salut les plus cuisantes disgraces de la vie. Il est

vrai que le Seigneur , pour l'amour duquel elle travailloit , travailloit si constamment avec elle , qu'on a cru pouvoir dire *qu'elle avoit fait plus de fruits dans les ames , que beaucoup de Ministres de l'Evangile.*

On ne peut douter que sa grande piété & sa dévotion aussi solide qu'elle étoit éclairée , ne contribuassent beaucoup à l'efficacité de ses paroles. Elle n'étoit occupée que de Dieu & du desir de lui plaire , elle ne pensoit qu'à Dieu , elle ne parloit que de Dieu. Dans ses souffrances & dans toutes ses actions , elle ne cherchoit que l'accomplissement de ses desseins éternels sur elle. Elle n'avoit plus besoin de quelque lieu retiré pour vaquer plus tranquillement à l'oraison ; son cœur lui servoit d'Oratoire , & elle le portoit par-tout. Elle prioit cependant plus volontiers dans un petit endroit de l'Eglise qu'on avoit arrangé pour elle. C'étoit-là que comptant n'avoir d'autre témoin que Dieu & son bon Ange , elle donnoit une libre carrière à ses soupirs , & s'écrioit de temps en temps , d'une voix animée : *Ah ! très-doux Jésus ; mon doux Jésus !* Elle sortoit quelquefois de ce saint lieu , avec un visage si éclatant

P. 169.

de lumière , que ses Sœurs crurent qu'il se passoit en elle quelque chose de surnaturel.

On n'en douta bientôt plus , lorsque le jour même de la funeste bataille de Pavie * , & avant l'arrivée réelle ou possible d'aucun Courrier , elle sortit comme hors d'elle-même de son Oratoire , & pénétrée de douleur , dit à plusieurs Religieuses qu'elle rencontra :

P. 173. *Ah! mes Sœurs, mettons-nous en prières, je vous en conjure pour l'amour de Dieu. Mon fils le Comte de Lambesque est mort à la bataille qui vient de se donner en Italie. Le Roi de France est prisonnier de guerre : tout est dans la désolation , son armée est en mauvais état. Cette affligeante nouvelle , dont on observa le temps & les circonstances, ne se trouva que trop vraie quelques jours après.*

XV. La piété des Fideles a son attrait particulier ; celui de la vertueuse Philippe de Gueldres étoit le mystere de la Passion & de la Croix du Sauveur.

P. 175. On eût dit que cet amour étoit né avec elle. Elle l'avoit porté sur le trône , où bien-loin de diminuer dans ce séjour ordinaire des plaisirs , il n'avoit fait que

* La bataille de Pavie se donna le 24 Février 1525.

croître avec l'âge. Quand elle entendoit parler de quelque personne d'une éminente vertu , elle la prioit aussi-tôt de la recommander au Sauveur crucifié : elle ne l'appelloit que son bon Maître ; & avant que d'entrer dans le Cloître , elle avoit fait célébrer plus de trois mille Messes en l'honneur de sa très-douloureuse Passion.

La Profession religieuse fortifia encore ces beaux sentimens. Elle ne pouvoit presque plus penser qu'à son Jésus attaché à la Croix. Elle laissa par tout dans son Monastere des marques sensibles de sa dévotion pour ce tendre objet de son amour. Quelque part que les armes de Lorraine y fussent placées , elle en fit ôter les Couronnes ducalés , pour y substituer des Couronnes d'épines , se souvenant que l'invincible Godefroi de Bouillon , l'ornement éternel de sa Maison , ne voulut jamais porter le Diadème Royal , dans un lieu où Jésus - Christ son Maître avoit porté une couronne d'épines. Elle fit placer dans un très-grand nombre d'endroits de la maison , ou des inscriptions très-touchantes de sa façon , ou des tableaux & des statues du Sauveur souffrant. Parmi les inscriptions dont je viens de

P. 177.

parler , on lit celle-ci sur la porte du Monastere : *Doux Jésus, faites que notre entrée en Religion soit pour y garder fidèlement les Règles , afin que nous méritions d'entrer dans la Jérusalem céleste.*

7. 178. C'est à l'affection qu'avoit la pieuse Reine pour méditer les douleurs de cet *époux de sang* * qu'elle s'étoit choisi , que son Monastere doit les deux Chapelles du Calvaire & du Mont des Olives. C'étoit dans ces deux petits Sanctuaires , où sont représentés au naturel les principaux Mysteres de la mort & de la Passion de Jésus-Christ , que la nouvelle Magdeleine , tendrement prosternée aux pieds de son divin Epoux , passoit ses momens les plus doux. Ses vertueuses Sœurs , attendries de ce grand spectacle , voulurent imiter celle qui le leur présentoit ; & le Fils de Dieu en Croix & humilié jusqu'à la mort dans ses souffrances, fut , pour le moins autant honoré dans la Maison de sainte Claire , que dans aucun autre endroit de la Province.

Un jour qu'elle étoit suivie d'un grand nombre de ces bonnes Servantes du Seigneur, elle s'arrêta au milieu d'elles,

* *Sponsus sanguinum tu mihi es. Exodi 4. v. 25.*

pour leur faire part de l'abondance de son cœur. Après les avoir entretenues de la vanité du monde, des dangers qu'elle y avoit courus, de l'inutilité (prétendue) de sa vie passée, elle parla du bonheur de la vie future, de la proximité de sa mort, du soin qu'elle devoit avoir de réparer le passé, en faisant un meilleur usage du peu de temps qui lui restoit à vivre. Sur la fin de son discours, elle parut si enflammée, que toutes celles qui l'écoutoient, se retirèrent fondant en larmes, & remplies d'une onction toute céleste, qu'elles n'avoient point encore éprouvée. C'est ainsi, ô mon Dieu, que l'étude réfléchie des mysteres de votre Croix, donne à ceux qui en sont pénétrés, une force & une vertu que toute l'éloquence du siècle ne connut jamais : *Dabit voci suæ vocem virtutis*. C'est bien dommage que les poësies, par lesquelles elle exprimoit ses beaux sentimens sur cette matiere, ne soient plus du style de nos jours : mais si elles ont vieilli pour l'expression, elles ne vieilliront jamais pour la tendresse & la sublimité des idées. Tout y respire cette impression profonde que la vive & fréquente pensée de la mort & de la Passion de

Jésus-Christ avoit faite dans le cœur de cette auguste Princesse.

P. 182. Mais ce qui étonna le plus dans sa dévotion pour la Croix du Sauveur, ce fut l'émotion subite qui paroissoit dans tous ses sens, aussi-tôt qu'on lui parloit de quelque circonstance des douleurs de son bon Maître. Au seul mot de la couronne d'épines, de la lance, ou des cloux qui avoient été l'instrument de son supplice, la sainte Mere n'étoit plus à elle; elle ne pouvoit, ni boire, ni manger, ni faire aucun ouvrage. Immobile, à force de douleur, on ne voyoit plus en elle d'autre mouvement que celui de ses yeux qui fondoient en larmes. Ses Sœurs étoient donc obligées de veiller sur leurs paroles. Mais quelques précautions qu'elles prissent pour ménager une santé aussi précieuse, en ménageant son amour, elle en fut si violemment atteinte les sept dernières années de sa vie, & sur-tout les Vendredis, qu'elle pouvoit dire comme S. Paul, & dans le sens le plus rigoureux, qu'elle étoit attachée à la Croix avec Jésus-Christ. Son mal, dont les effets étoient sensibles, embarrassa d'abord les Médecins; mais ils reconnurent enfin que sa plaie venoit

de Dieu , & qu'elle lui étoit trop chere , pour vouloir en guérir. Ils l'abandonnerent donc à la Providence , qui ne cessa , ni de la faire souffrir , ni de fournir , en elle & par elle , à toutes ses Sœurs , un modele accompli des plus hautes vertus.

XVI. Sa tendre piété , son ardeur pour l'auguste Sacrement de nos Autels , eût été capable d'en inspirer aux cœurs les plus insensibles. Elle lui rendoit de longues & fréquentes visites , son respect & son amour éclatoient sur-tout dans les jours de communion. Il n'y avoit alors , ni affaires , ni Princes de sa Maison , qui pussent obtenir qu'elle abrégât d'un moment son action de graces. Mais ce n'étoit pas pour elle seule qu'elle faisoit des vœux , c'étoit pour tous ceux qui s'étoient recommandés à ses prieres ; & le Ciel , touché de sa ferveur , bénissoit ceux & celles pour qui elle s'intéressoit. Les Princes ses enfans , & sur-tout le Duc Antoine & le Duc de Guise , reconnurent , dans une occasion importante , qu'ils avoient sur la terre une mere qui avoit beaucoup de crédit au Ciel.

Dans ce malheureux temps , les erreurs de Luther & de Calvin , débor-

R vj

P. 185.

dées comme un torrent impétueux, désoloient les plus belles Provinces de l'Europe. La Lorraine se trouva menacée de l'irruption d'un essain d'Hérétiques, réunis d'Allemagne, de France & des Pays-Bas, qui ne prétendoient rien moins que de s'emparer des terres situées entre le Rhin & la Moselle. Il s'agissoit de résister à tant d'ennemis : le Duc de Lorraine crut devoir, avant toutes choses, consulter sa sainte mere; & il se rendit avec son frere & une nombreuse Noblesse à Pontamousson. Ils lui exposèrent le danger que couroit la foi dans tout le Pays; qu'il falloit vaincre ou périr; qu'ils ne pouvoient rien faire contre tant d'ennemis, sans le secours du Dieu des armées; & qu'ils recommandoient cette affaire à ses prieres & à celles de sa pieuse Communauté. La Duchesse leur parla avec une vigueur qui marquoit son zele pour la Religion de ses peres. Elle leur dit qu'il ne falloit pas manquer une si belle occasion de combattre pour la foi, si violemment attaquée, & si foiblement défendue; & qu'ils ne seroient pas de dignes enfans du grand René, s'il y avoit sur la terre quelque chose qui les touchât plus que le Royaume de Dieu.

qui est son Eglise. « Oui , ajoûta-t-elle ,
» quelque tendresse que mon cœur ait
» pour vous , & quelqu'ardeur que j'aie
» pour votre prospérité , j'aimerois
» mieux vous voir morts en défendant
» l'Eglise & la Religion , que vous
» voir élevés sur les premiers trônes du
» monde. Allez-donc, chers Princes, allez
» défendre la cause de Dieu ; relevez
» ses Autels , conservez ses Temples ,
» protégez ses fideles Serviteurs ; il n'y
» a point de temps à perdre ; l'Hérésie
» est un torrent furieux ; ne lui laissez
» pas prendre un cours que vous ne
» puissiez plus détourner. Coupez , ab-
» battez , détruisez tout ce qui s'oppo-
» sera à la justice de vos armes ; elles
» ne pourront jamais être plus légiti-
» mement employées. C'est assez qu'il
» s'agisse de conserver la Religion de
» vos Ancêtres & la pureté de la foi ,
» pour vous animer. Tandis que vous
» repousserez l'ennemi commun de l'E-
» tat & de l'Eglise , je resterai sur la
» montagne avec mes cheres Sœurs ; &
» nous prierons Dieu ensemble de bé-
» nir vos étendards , & de vous faire
» triompher en ce monde & en l'autre ».

Ce discours produisit un effet admi-
rable dans le cœur de ces grands Prin-

P. 192.

ces. Ils partirent à l'instant, volèrent à l'ennemi, se mirent en devoir de l'attaquer & de le combattre. Le Ciel s'intéressa pour eux. Ils défirent l'armée des Rébelles : dix-huit mille hommes furent tués ou mis hors de combat ; & , après avoir pris la ville & le château de Saverne , ils revinrent chez eux triomphans & couronnés de gloire. Mais il n'y a personne qui n'attribuât tant & de si beaux succès aux prières & aux larmes de la vertueuse Philippe de Gueldres , & qui ne publiât par-tout le crédit qu'elle avoit auprès de Dieu.

XVII. Cependant elle avoit passé ce terme où tout ce qui reste de vie à l'homme , n'est communément que travail & douleur. A l'âge de quatre-vingt-cinq ans , elle fut attaquée d'une sciastique & d'une colique extrêmement douloureuse ; & elle sentit plus vivement qu'à l'ordinaire , un point de côté qui la fatiguoit depuis long-temps. Elle jugea que la dissolution de son corps s'approchoit , & qu'elle n'avoit plus guères de temps à passer sur la terre. Dans un état aussi triste , il est naturel
 R. 194. de se faire soulager ; mais la grace , plus forte que ses maux , lui fit redoubler sa ferveur. Elle fut plus assidue que

personne à tous les Offices de la Communauté ; & il n'y eut que le poids invincible de la douleur , qui l'obligea enfin de garder la chambre. Mais elle y fut , comme par-tout ailleurs , un modele de régularité , de mortification & de patience. Ses Sœurs souffroient de la voir tant souffrir. Supérieure à son âge & à toutes les peines qui en sont inséparables , elle voyoit tranquillement son mal augmenter tous les jours. *Que le Seigneur soit éternellement béni ,* disoit-elle. *Je suis contente qu'il fasse de moi tout ce qui lui plaira. Qu'il redouble mes douleurs , si c'est son bon plaisir. Je l'ai si mal servi , que je ne mérite que de souffrir.* P. 197

Un jour qu'elle étoit beaucoup plus mal qu'à l'ordinaire , elle demanda du papier & de l'encre. On crut d'abord que c'étoit pour écrire quelques-unes de ses dernières intentions , ou pour avertir les Princes ses enfans de l'état où elle se trouvoit. Mais on vit , avec autant de surprise que de plaisir , qu'elle ne l'avoit fait que pour laisser à ses chères Sœurs quelques-unes de ces pieuses maximes , qui , toutes simples qu'elles sont , ne s'oublient que trop aisément dans la pratique. Je n'en rapporterai ici que cinq ou six.

P. 196. I. N'estimons rien de grand , rien qui puisse nous contenter que Dieu. Tout le reste n'est d'aucun prix. C'est vanité , c'est affliction , que de chercher du soulagement dans les créatures.

II. L'ame qui aime Dieu , ne fait aucun cas de toutes les choses qui sont au dessous de Dieu.

III. Il n'y a pour une ame , ni joie , ni repos , ni consolation , qu'en Dieu , dans cet Être suprême , incompréhensible , éternel , & qui remplit toutes choses.

IV. Le véritable amour de Dieu ne se rebute de rien : il ne se lasse jamais , il n'est jamais troublé , ni tourmenté , ni vaincu.

V. Il n'est point de trésor comparable à l'amour qu'une ame a pour son Dieu.

VI. Tout passe en ce monde , & les afflictions , comme le reste : nous passerons avec elles.

Ces sentimens ne présentent rien que de simple ; mais sous cette simplicité apparente , qu'il y a de solidité , qu'il y a d'élévation !

P. 197. La Fête de l'immaculée Conception de la sainte Vierge approchant , la vertueuse Princesse , qui se souvenoit que c'étoit ce jour-là qu'elle étoit entrée en

Religion, se prépara à la célébrer avec toute la piété dont elle étoit capable. Malgré sa langueur & l'excès de ses douleurs, elle fit un effort la veille de ce jour qui lui étoit si cher; & étant descendu au Réfectoire, dans le temps où ses Sœurs y étoient assemblées, elle se prosterna à leurs pieds, & les remercia, avec tous les sentimens d'une sincère reconnoissance, de la grace qu'elles lui avoient faite de l'admettre dans leur sainte Communauté. Après quoi, elle leur demanda pardon des fautes qu'elle y avoit commises, & de celles qu'elle avoit encore le malheur d'y commettre tous les jours. Le lendemain elle assista P. 128 à toutes les parties du Service divin; & cela, d'une manière si libre, si dégagée, qu'on la crut guérie. La beauté & les graces, qui, malgré sa vieillesse & ses infirmités, parurent sur son visage, confirmèrent encore l'idée qu'on avoit de son parfait rétablissement. On eut bientôt la douleur de se voir détrompée. Dieu n'avoit voulu qu'accorder à sa Servante la grace de célébrer encore une fois une fête qu'elle affectionnoit beaucoup. Dès le soir du même jour, toutes ses douleurs redoublèrent. Il s'y joignit une fièvre des plus vio-

lentes , & ses foibleſſes mortelles augmentèrent. Au bruit de la nouvelle qui s'en répandit dans la Ville , les Médecins accoururent pour prolonger les jours d'une Princeſſe , qui étoit l'eſpoir & la conſolation de toute la Province. Leurs efforts furent inutiles : l'Abbeſſe , qui s'en apperçut , propoſa à la malade de penſer à recevoir les derniers ſacremens ; & celle-ci en reçut la propoſition comme les Saints ont coutume de faire.

Il s'écoula deux mois avant cette dernière heure ; & la vertueuſe Philippe en mit à-proſit tous les momens , pour s'acquérir de nouveaux mérites. Ses Sœurs offroient à Dieu leurs prières & leurs mortifications , pour obtenir de ſa miſéricorde qu'il daignât prolonger une vie ſi exemplaire ; & elle , quoique toujours faiſie de crainte à la vue de ce Juge , qui trouve des taches dans ſes Anges , ſoupiroit pour ce dernier moment qui devoit la délivrer des miſères de ce monde & du danger d'offenſer Dieu , qui eſt la plus grande de toutes. « Mes chers enfans , diſoit-elle à ſes » bonnes Sœurs , qui ne pouvoient la » quitter , laiſſez-moi aller à Dieu ; mon » céleſte époux. Pourquoi tant d'efforts » pour me retenir encore quelque temps

» dans cette vallée de misère ? Priez
» Dieu pour le salut de mon âme, &
» ne vous mettez pas en peine de la
» santé de mon corps. J'ai vécu ce que
» j'avois à vivre ; je m'en vais avec un
» indicible plaisir à mon bon Maître ,
» le très-doux Jésus : j'espère qu'il aura
» pitié de sa pauvre servante. La seule
» peine que j'aie , c'est de quitter une
» Communauté que j'ai beaucoup aimée ;
» mais on ne se quitte pas , quand on
» doit se revoir ; & nous nous retrouvons
» toutes dans le Ciel ».

Ces paroles , au lieu de consoler ces
bonnes Filles , ne servirent qu'à faire
couler de nouvelles larmes de leurs
yeux. La vertueuse mourante crut devoir
leur parler encore une fois , pour
modérer un peu cette extrême sensibilité.
« Si, dans l'état où je suis , leur dit-
» elle , j'étois capable de vous rendre
» quelque service , je serois contente
» de rester encore quelques années avec
» vous , sous le bon plaisir de Dieu ;
» mais ne pouvant plus que vous être
» à charge , je vous conjure de ne plus
» vous opposer à mon bonheur , ni par
» vos prières , ni par tous les mouve-
» mens que vous vous donnez pour
» moi. Ce n'est pas , mes chères Sœurs ,

P. 102

» que j'aie quelque confiance en moi-
 » même, & que je compte sur le peu
 » de bien que j'ai tâché de faire : je ne
 » vois dans mon fonds que foiblesse :
 » mes péchés & mes miseres sont tou-
 » jours devant moi ; & ma crainte seroit
 » sans bornes, si je ne m'appuyois sur
 » les miséricordes du Seigneur. Il a
 » promis son secours à ceux qui, dans
 » le fort de leur affliction, esperent
 » dans sa bonté. C'est sur cette pro-
 » messe que je fonde mon espérance. Il
 » est donc temps de nous séparer, mes
 » cheres Sœurs : ce que cette séparation
 » a d'amer fera adouci par notre rési-
 » gnation aux ordres de notre Créateur,
 » qui dispose de notre vie avec autant
 » de sagesse que d'amour. D'ailleurs nous
 » nous reverrons dans le séjour de la
 » gloire. Seigneur, *ajouta la sainte*
 » *Mere*, écoutez mes vœux, & recevez
 » cette ame qui quitte la terre avec joie,
 » pour trouver en vous cette joie inal-
 » térable que le monde ne peut donner».

P. 204. XVIII. Après ce discours, où l'on
 voit cette force céleste que le saint Es-
 prit communique aux prédestinés pour
 achever leur sacrifice, la pieuse Phi-
 lippe congédia ses Médecins, pour ne
 plus s'occuper que de son ame & de

l'éternité. Son mal augmentant , elle reçut le 22 Février 1547 le saint Viatique , avec tous les sentimens de la plus vive , de la plus ardente piété. Car à mesure que les forces de son corps diminuoient , celles de son ame prenoient une nouvelle vigueur ; & quelque édifiante qu'elle eût été pendant sa vie , elle ne le parut jamais plus qu'au lit de la mort.

Pour se fortifier contre les puissances de l'enfer , qui redoublent leurs batteries dans les derniers momens , elle reçut l'Extrême - Onction le jeudi d'après les cendres , avec une présence d'esprit admirable. On croyoit qu'elle ne passeroit pas le lendemain ; & son Abbessé la félicita du bonheur qu'elle avoit de mourir le jour même où le Sauveur étoit mort pour son amour. » Non ,
» ma Mere , *lui dit-elle* , ce ne sera que
» Samedi que je finirai ma carrière.
» C'est ce jour - là que tout le bonheur
» que j'ai jamais eu au monde , m'est
» arrivé. Ce fut un Samedi que j'épou-
» sai le vertueux Duc René. Ce fut un
» Samedi que je fis mon entrée en Lor-
» raine , aux acclamations de tous nos
» bons sujets. C'est encore un Samedi
» que j'ai renoncé au monde ; & ce

» fera demain Samedi que Jésus , le
 » cher Epoux de mon cœur , me rece-
 » vra , s'il lui plaît , dans le séjour de
 » sa gloire ». Les Médecins , qui , mal-
 gré elle , se trouverent alors dans sa
 cellule , furent surpris de l'entendre par-
 ler ainsi ; car ils ne croyoient pas qu'il
 lui restât encore une ou deux heures de
 vie. Mais ils ne sçavoient pas qu'elle
 avoir prié Dieu de lui donner une lon-
 gue & douloureuse agonie , afin , di-
 soit-elle , d'expier par - là les fautes
 qu'elle avoit commises ; & ce Dieu ,
 aussi juste qu'il est miséricordieux ,
 l'avoit exaucée.

Sur ces entrefaites , l'Evêque de
 Metz , son petit-fils * , arriva à Ponta-
 mousson , & se rendit aussi-tôt au Mo-
 nasterie de sainte Claire , pour rendre
 ses derniers devoirs à une personne
 qu'il regardoit à juste titre comme
 l'exemple & la gloire de son illustre
 Maison. Elle ne lui dit que ce peu de
 paroles , qui aux yeux de la foi , ne
 laissent pas de dire beaucoup : *Adieu ,
 mon cher fils , soyez toujours bon Chrétien.*

* Celui dont il s'agit ici ne peut être que Louis de
 Lorraine , Cardinal de Guise. Or ce Prince , qui fut
 d'abord Evêque de Troies , &c. ne fut nommé à l'Evêché
 de Metz qu'en 1568 , & il mourut dix ans après.

Elle parla un peu plus long - temps au Duc de Guise, Claude de Lorraine, son second fils : Car lui ayant rendu la main , avec un regard plein de douceur , elle lui dit : « Adieu , mon ami , » ayez toujours devant les yeux la crainte » du Seigneur , & ne vous laissez point » de bien faire. En partant de ce monde , » je vous recommande cette sainte Mai- » son. Remplacez-moi dans l'affection » que j'ai toujours eu pour elle. N'a- » bandonnez jamais ces bonnes Filles » avec qui j'ai passé des momens si » doux ».

A cet adieu si triste pour un fils qui aime aussi tendrement qu'il est aimé , ce Prince , tout héros qu'il étoit , ne put retenir ses larmes. Mais le lendemain il eut la force d'arrêter celles même de toute la Communauté , qui couloient en abondance. Devenu supérieur à lui-même , & tout à la fois Orateur chrétien , il représenta à ce troupeau de Vierges affligées , que si elles avoient p. 112 raison d'être sensibles à la perte qu'elles alloient faire , elles devoient se souvenir que c'étoit un ordre du Ciel , & qu'il est aussi sage que nécessaire de se conformer à ses Arrêts ; qu'après tout , il étoit bien inutile de disputer contre

la mort ; & que le seul parti qu'on eût à prendre , étoit de la recevoir avec soumission , quand il plait à Dieu de nous la présenter. « J'avoue bien , *continua-t-il* , que cette séparation de Madame » & très-honorée Mere m'est extrêmement sensible. Je lui dois , & la vie , » & le bonheur qui jusqu'à présent m'a » suivi par-tout. Mais quelque vive » que soit l'affliction que je ressens , à » la vue du passage qu'elle va faire de » ce monde à l'éternité , je me console , » en jettant les yeux sur la sainteté de » sa vie & sur les circonstances de sa » mort , qui me paroît avoir toutes les » marques d'une ame prédestinée. Ce » qui nous intéresse le plus , c'est de re- » tenir bien que pour mourir comme » elle , il faut vivre comme elle. Mais » ne perdons point courage : vous aurez , » Mesdames , dans sa personne après sa » mort , une très-chère Sœur au Ciel , » mes freres & moi une très - bonne » Mere , la Lorraine une puissante » Avocate , & toute l'Eglise une grande » Sainte ».

Pendant ce discours du Prince , la malade baissoit de plus en plus. Le Confesseur du Monastere , Religieux de saint François , & très-homme de bien , étoit

étoit auprès d'elle , pour la soutenir par des sentimens de piété , dans ce dernier passage. On remarqua alors qu'elle faisoit , avec son pouce , le signe de la Croix sur son front , sur ses yeux , sur sa bouche & sur son cœur. Elle puisoit des forces dans ce signe de l'instrument de notre salut ; & elle en avoit besoin. Son agonie dura quarante heures ; & les Médecins , qui ne purent concevoir comment une personne si cassée de P. 215.
vieillesse , si exténuée de maladies , si épuisée de veilles , de jeûnes & d'austérités , pouvoit si long-temps lutter contre la mort , avouerent qu'il y avoit là des ressorts cachés à leur intelligence. C'est , comme nous l'avons dit , qu'elle avoit souhaité que Dieu purifiât , dans ce monde , ce que sa justice , selon ses loix ordinaires , auroit dû purifier dans l'autre.

Comme l'on vit enfin qu'elle touchoit à son dernier moment , toute la Communauté s'assembla auprès d'elle , & redoubla ses prières. La malade de son côté parut faire de nouveaux efforts. Au défaut de sa langue , ses yeux parloient ; elle les tenoit fixement attachés P. 216.
sur un Crucifix qu'on lui avoit mis entre les mains ; & son épuisement même

S

annonçoit tout son amour. Ce fut dans ce moment, c'est-à-dire sur les cinq heures du soir, que la Duchesse de Lorraine entra dans l'Infirmierie, avec la Princesse de Macédoine. La malade ne leur parla que par un nouveau signe de son amour pour son divin Sauveur. Elle étendit les bras en forme de Croix, & sa langueur l'ayant empêchée de les remettre dans leur situation ordinaire, elle mourut dans cet état, tandis que ses Sœurs, presque aussi mourantes qu'elle, invoquoient en sa faveur la Reine des Anges & la Mere des miséricordes, par le *Salve Regina*.

D. 217. Ce fut le 28 Février 1547, premier Samedi de Carême, que cette belle ame quitta la terre, pour aller jouir au Ciel d'une gloire qui ne finira jamais. La pieuse Princesse étoit âgée de 85 ans, dont elle en avoit passé 27 dans la plus austere Réforme de la bienheureuse Colette. Elle mourut avec cette robe grossiere qu'on y porte à la vie & à la mort; le voile de sa profession sur la tête, & une corde hérissée de nœuds pour ceinture. Heureuse, & mille fois heureuse, d'avoir sçu préférer les rigueurs de la pénitence aux délices de la Cour, & les humiliations de la Croix.

à l'éclat passager & aux grandeurs fugitives du monde. Sa mémoire sera éternelle ; & pendant que le nom de tant de Princesses qui ont été encensées sur la terre , périt en très-peu d'années , celui de Philippe de Gueldres fera honoré jusqu'à la fin des siècles.

XIX. Elle étoit d'une taille également riche & majestueuse. La beauté de son esprit répondoit à celle de toute sa personne. Elle faisoit tout avec un certain air de dignité si gracieux , que ses plus petites actions étoient montées sur un ton de noblesse & d'agrément. Elle eut toujours ce fonds de sagesse , de probité & de droiture , qui gagne les cœurs, force les suffrages, & fait réussir les plus difficiles entreprises. Elevée au-dessus des vertus communes , elle aspira toujours aux vertus les plus éminentes ; & l'on peut dire qu'elle n'a pas moins été une grande sainte , qu'une grande Princesse. Puissions-nous le dire de toutes celles de son rang. Mais finissons son Histoire.

Aussi-tôt qu'elle eut fermé les yeux , les Princes ses enfans s'en approcherent pour lui baiser les mains : les Religieuses & toutes les personnes qui étoient

présentes, firent la même chose. Il n'y eut qu'une voix sur son compte ; & dès que le bruit de sa mort fut répandu, on dit dans toute la Province, comme à la Cour, qu'on venoit de perdre la plus sainte & la meilleure Princesse qui fût au monde. Les Filles de sainte Claire l'avoient trop bien connue pour en juger différemment. Une lumière brillante qu'elles virent toutes pendant cette première nuit dans leur jardin, & au milieu de laquelle elles reconnurent leur chère Sœur, qui, parée d'une robe blanche, s'élevoit doucement au Ciel, ne leur permit pas de douter de son bonheur.

Le Duc de Lorraine ayant voulu, malgré les représentations de l'Abbesse, que le corps de sa bonne mere fût ouvert, pour être embaumé, les Chirurgiens y trouverent au côté droit une pierre d'une blancheur surprenante. Elle étoit large de trois doigts, longue de la moitié de la main, terminée en haut par deux pointes fort piquantes, & percée au milieu en cinq endroits. Ce qui surprit davantage les Anatomistes, c'est qu'après avoir rompu cette pierre, ils en trouverent dans chacun de ces

petits trous une autre fort distincte , qui en renfermoit une troisième extrêmement noire. Comme ils n'avoient jamais rien vu de semblable dans le corps humain , ils crurent qu'il y avoit là du surnaturel , & que cette pierre étoit la seule cause de ces excessives douleurs que la pieuse Reine avoit soufferte si régulièrement tous les vendredis de chaque semaine , depuis sept ou huit ans. Il y auroit là-dessus bien des réflexions à faire ; je m'en abstiens , & je me contente de dire , avec l'Historien de la sainte Mere , qu'il eût été à souhaiter qu'une Relique aussi précieuse en tout sens , fut restée dans le Monastere de sainte Claire ; mais la Princesse de Macédoine , pour qui la Cour de Lorraine avoit de très grands égards , la demanda si vivement à l'Abbesse & à ses Religieuses , qu'elle l'obtint enfin , & l'emporta chez elle. Ce n'est pas la seule fois qu'une pareille complaisance a fait faire des sacrifices à peu près semblables*.

Lorsque l'opération dont je viens de

* Quand on ouvrit le corps de saint Vincent de Paul , on trouva dans sa rate un os blanc & un peu oblong ,

parler , fut finie , le corps de la vénérable Philippe fut embaumé , & ayant été revêtu du saint habit de la Religion ,
 P. 232. avec un Crucifix à la main , il fut mis dans un cercueil de plomb , pour être enterré dans l'Eglise du Monastere.

Quoiqu'à cause des préparatifs qu'il falloit faire , on eût réglé que les grandes cérémonies ne se feroient que le 13 de Juillet , il se trouva un monde prodigieux au premier service qui se fit pour la vertueuse Princesse ; & il faut avouer qu'on y alla moins pour prier pour elle , que pour l'invoquer.

Parmi ceux qui crurent avoir éprouvé sa protection , il y eut un jeune étranger , qui brûloit du desir de se consacrer à Dieu dans l'Ordre de S. François ;
 P. 234. mais à qui sa mere refusoit toujours d'y consentir. La foule les ayant entraîné tous deux à l'Eglise de sainte Claire , ce jeune homme demanda qui étoit celle dont on alloit faire les Obsèques. On lui dit que c'étoit une grande Princesse , qui , éprise du desir de n'être qu'à Dieu seul , avoit renoncé à toutes

qui étonna beaucoup les Médecins. Je l'ai vu dans la
 temps. Qu'est-il devenu ?

les commodités du siècle , pour vivre dans un Cloître & mourir sur la cendre. Ému & vivement pénétré de ces paroles , le jeune homme se tourne vers sa mere , & lui dit , d'un ton plein de ferveur : « Vous m'empêchez de quitter » le monde , & de répondre aux desseins » de Dieu , qui me presse d'embrasser » la Règle de S. François ; & voici une » Reine qui a sacrifié des Couronnes » & des grands Etats , pour s'attacher à » la Croix du Sauveur. Ah ! ma mere , » je veux suivre un si bel exemple. Vous » me dites , quand je vous parle de ma » vocation , que je suis d'une complexion trop délicate , pour supporter les » rigueurs d'une vie pénitente. Hé ! » qu'étoit celle dont on fait les obsèques ? » Vous venez d'apprendre , comme moi , » qu'après avoir vécu dans les délices de » la Cour de France & de Lorraine , elle » s'est volontairement soumise à toutes » les austérités de la Réforme de sainte » Colette. Encore une fois , ma chere » mere , c'en est fait : vous ne m'empêchez plus de me donner à Dieu. » La grace me presse ; je ne puis plus résister à ses inspirations. Il seroit désormais inutile de vous opposer à la voix qui m'appelle : je prends congé

S iv

» de vous , & je prie le Seigneur de vous
 » combler de ses bénédictions ».

La bonne mere fut obligée de céder ; & cet heureux changement , dont le bruit ne tarda pas à se répandre , fut attribué à l'intercession de la vénérable Philippe ; ce qui , joint à d'autres graces obtenues par son crédit , fit qu'on ne lui donna plus d'autre nom que celui de *sainte Reine* , ou de *bienheureuse Duchesse*. Au reste , le jeune homme , pour qui elle s'étoit intéressée , fit beaucoup d'honneur , & à l'Eglise , & à l'Ordre de saint François , soit par le degré de Docteur qu'il y mérita , soit par ses prédications , qui le rendirent célèbre. Mais son plus beau titre est celui de Martyr , que lui procurerent les Novateurs de son temps , en l'immolant à leur fureur , parce qu'il vengeoit , avec autant d'érudition que de zele , la foi de la sainte Eglise Romaine , sa mere , la nôtre , & celle de tous les vrais Fideles.

XX. Il se passa quatre mois avant qu'on pût ériger à la vertueuse Reine un mausolée digne d'elle & de sa famille. Lorsque tout fut en état , on fit ses funérailles avec beaucoup de magnificence & de regularité. L'Eglise de sainte

2. 239.

Claire étoit tendue de velours noir, chargé des armoiries de Lorraine & de Gueldres. Les écussons de toutes les anciennes familles qui étoient alliées à ces deux illustres Maisons, paroient une chapelle ardente, qui fut dressée au milieu de la nef; & il y avoit en plusieurs endroits des devises en l'honneur de la religieuse Princesse & du Duc René son époux. L'Office fut célébré par trois Prélats, avec toute la décence possible. Après la cérémonie, on posa le corps dans un petit caveau, si bien disposé, qu'il est partie dans l'Eglise, partie dans le Cloître des Religieuses, afin qu'au dedans & au dehors, il puisse être également honoré. On y voit, en marbre granite, la figure de la sainte Mere, vêtue en Religieuse, avec une couronne à ses pieds.

Son auguste famille auroit bien voulu unir son tombeau à celui du Duc René son époux; mais elle s'étoit engagée, par un quatrieme vœu, à ne sortir de son cher Monastere, ni pendant sa vie, ni après sa mort; & elle y avoit fait consentir les Princes ses enfans.

P. 240

On peut dire qu'il y a eu peu de personnes de son rang, qui aient été si universellement & si constamment esti-

mées. Souverains Pontifes , Rois , Princes , Peuples , tous ont concouru à lui donner des marques de la plus respectueuse considération. Léon X, dans un Bref, qui se conserve encore , avec plusieurs autres , dans les archives du Monastere de Pont-à-Mousson, parle d'elle ,
 P. 241. comme d'une personne qui est remplie de la grace du Saint-Esprit , & que le feu du pur amour de Dieu consomme. Il la félicite de la sainte éducation qu'elle a donnée à ses enfans. Il ouvre en sa faveur les trésors de l'Eglise. Enfin il s'épuise en quelque sorte pour faire connoître le respect qu'il a pour elle. Nous avons déjà remarqué que Clément VII & Paul III ont , à cet égard , marché sur les traces de leurs prédécesseurs.

François I , dont le suffrage vaut bien la peine de revenir ici une seconde fois , faisoit à cette *chere cousine* des confidences qu'il ne faisoit à personne ; & il a souvent protesté aux plus grands Seigneurs de sa Cour , qu'il s'étoit toujours bien trouvé d'avoir suivi ses conseils. Dès qu'il eut appris la tendre dévotion qu'elle avoit pour la Passion du Sauveur , il lui envoya des Reliques que saint Louis avoit apportées de la

Terre sainte. Ce magnifique présent la pénétra de joie ; & bien loin de le renfermer éternellement sous la clef, comme on fait ailleurs , elle se fit un devoir de l'exposer à la vénération des Fidéles , afin de redoubler leur amour pour un Dieu crucifié. Ces Reliques , qui se conservent dans le Monastere de sainte Claire , où elles sont enchassées dans une fleur de Lys , supportée par deux Anges , seront à jamais un gage sensible de l'affection que ce grand Roi avoit pour son illustre parente. Aussi fut-il si vivement touché de sa mort , qu'après avoir fait l'éloge de ses vertus devant toute sa Cour , il dit , en soupirant : *Tout le bonheur de mon Royaume s'en est allé ; j'ai perdu ma bonne cousine.* P. 245

Les Religieuses de sainte Claire eurent tout à craindre & pour elles-mêmes, & pour le corps de la bienheureuse Philippe , lorsqu'Henri , Prince de Condé , qui traversoit la Lorraine , vint à Pont-à-Mousson , parce qu'il étoit suivi d'un nombreux corège de Calvinistes , qui croyoient honorer Dieu , en ravageant tout ce qui tournoit à la gloire de son Eglise. Le Prince ne fut pas plutôt arrivé dans cette Ville , qu'il alla visiter le tombeau de sa chere parente. Ce glo-

rieux monument l'attendrit ; & il se félicita publiquement d'avoir pour cousine une Princesse qui avoit eu le courage de descendre du Trône pour vivre dans l'obscurité & la plus sévère pénitence. Un Gentilhomme de sa suite dit au contraire qu'il n'y avoit qu'un esprit
 7. 247. foible & dérangé, qui eût pu se résoudre à quitter une couronne, pour s'ensevelir dans la poussière d'un Couvent. Le Prince, justement indigné, lui imposa silence ; & après avoir relevé la sagesse d'une Reine, qui avoit sacrifié les foibles avantages du temps aux solides avantages de l'éternité, il déclara hautement qu'il prenoit sous sa protection l'Eglise & le sépulchre de sa chere cousine, & qu'il puniroit avec éclat quiconque seroit assez téméraire pour faire la plus légère insulte, soit à la Maison du Seigneur, soit aux pieuses Vierges qui l'y servoient nuit & jour. Cette protestation de la part d'un Héros qui sçavoit se faire obéir, eut son effet ; & les timides colombes jouirent d'un calme parfait, dans le sein même du tumulte & de l'orage.

Les Princes, parens ou alliés de la vertueuse Philippe ne furent pas les seuls qui honorèrent sa mémoire. La

ville de Pont-à-Mousson , qui l'avoit regardée comme une Sainte pendant sa vie , continua à la respecter comme telle après sa mort ; & la nombreuse procession qui , de la paroisse de saint Laurent , se rendoit au Couvent de sainte Claire , à la Fête de S. Philippe, Patron de la pieuse Duchesse , pour prier Dieu de prolonger ses jours , ne cessa point , après son décès , de se rendre à la même Eglise , pour s'attirer les bénédictions du Seigneur , par les mérites d'une de ses plus humbles & de ses plus fidèles servantes. La dévotion de cette Ville s'est communiquée aux peuples des environs ; & il paroît , par une lettre du Curé de Mirecourt , qu'il a plu au Seigneur de la récompenser. En 1644

Mais je laisse ces prodiges au jugement de ceux que Dieu a établis pour en décider. Je dirai seulement que lorsque Marie-Thérèse d'Autriche vint en 1681 à Pont-à-Mousson avec Louis XIV , elle se fit conduire par les Religieuses de sainte Claire , qui eurent l'honneur de la loger dans la cellule que la vertueuse Duchesse avoit sanctifiée par sa patience & par ses prières ; & qu'étant allée de-là à son tombeau , elle la pria d'obtenir de Dieu qu'il bénît le mariage de M.

le Dauphin, & qu'il donnât un Prince à la France ; grace que le Ciel lui accorda neuf mois six jours après , par la naissance de Louis , Duc de Bourgogne ; Prince dont la vie a été si édifiante , & dont la mort a fait verser tant de larmes à tous ceux qui aiment la Religion.

Faites , Seigneur , que ces vertueuses Princesses que vous donnez de temps en temps à la Religion & à votre Eglise affligée , aient beaucoup d'imitatrices. La gloire du siècle se perd dans le tombeau , & elle s'y évanouit pour toujours : la gloire que produit une vertu solide , coûte à la nature ; mais elle subsiste éternellement.

F I N.

APPROBATION

Du Censeur Royal.

J'AI LU , par ordre de Monseigneur le Chancelier , un
manuscrit qui a pour titre, *Vie abrégée de la bienheureuse
Colette*. Cet Ouvrage m'a paru propre à ranimer la fer-
veur des Epouses de Jésus-Christ , & sur-tout des Filles de
la Bienheureuse. L' *Abrégé de l' Histoire de l' auguste Prin-
cesse* , qui termine ce Volume , fera sûrement faire au
Lecteur une comparaison , & lui rappellera le prodige
que nous avons vu , & dont un grand nombre de siècles
ne pourroit présenter un semblable. A Paris ce 24 Février
1771.

Signé , DE MONTIS , Docteur en Théologie.

PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROY
DE FRANCE ET DE NAVARRE, A nos amés
& féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parle-
ment, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel,
Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs
Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le sieur AUGUSTIN MARTIN
LOTTIN l'ainé, Imprimeur-Libraire, Nous a fait exposer
qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public *la
Vie de la Princesse de Gueldres, & de la Mere Colette,
Fondatrice des Religieuses de l' AVE MARIA*, s'il nous
plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce néces-
saires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Ex-
posant, nous lui avons permis & permettons par ces Présen-
tes, de faire imprimer ledit Ouvrage, autant de fois
que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre &
débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de six
années consécutives, à compter du jour de la date des
Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs-Libraires,
& autres personnes, de quelque qualité & condition qu'el-
les soient, d'en introduire d'impression étrangere dans
aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer
ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni
contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait,

Dans quelque prétexte que ce puisse être , sans la permission expresse & par écrit dudit Exposéant , ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits , de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans , dont un tiers à Nous , un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris , & l'autre tiers audit Exposéant , ou à celui qui aura droit de lui , & de tous dépens , dommages & intérêts : A la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume , & non ailleurs , en bon papier & beaux caractères , conformément aux Réglemens de la Librairie , & notamment à celui du 10 Avril 1725 , à peine de déchéance du présent Privilège ; qu'avant de l'exposer en vente , le manuscrit qui aura servi de Copie à l'impression dudit Ouvrage , sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée , es mains de notre très-cher & féal Chevalier , Chancelier , Garde des Sceaux de France , le sieur DE MAUPEOU ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , & un dans celle dudit sieur DE MAUPEOU : le tout à peine de nullité des Présentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposéant & ses Ayans causes , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes , qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage , soit tenue pour dûement signifiée , & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secrétaires , soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis , de faire , pour l'exécution d'icelles , tous Actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro , Charte Normande , & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le treizième jour du mois de Mars , l'an de grâce mil sept cent soixante - onze , & de notre Règne le cinquante - sixième. Par le Roi , en son Conseil.

Signé , LE BEGUE , avec paraphe.

Registré sur le Registre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris , N°. 1408, fol. 456 , conformément au Règlement de 1723. A Paris ce 15 Mars 1771.

Signé , J. HERISSANT , Syndic.





